



HAL
open science

Experiences subjectives des enfants en conflit avec la loi au togo : approche psychopathologique et perspectives psychothérapeutiques transculturelles : grandir a travers petites et grandes transgressions

Ayovi-Christa Kékéli Attivon

► To cite this version:

Ayovi-Christa Kékéli Attivon. Experiences subjectives des enfants en conflit avec la loi au togo : approche psychopathologique et perspectives psychothérapeutiques transculturelles : grandir a travers petites et grandes transgressions. Psychologie. Université Paris-Nord - Paris XIII, 2023. Français. NNT : 2023PA131056 . tel-04498361

HAL Id: tel-04498361

<https://theses.hal.science/tel-04498361>

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Numéro attribué par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD
UFR Lettres, Langues, Sciences humaines et des Sociétés
Ecole doctorale Erasme
Laboratoire Unité Transversale de Recherches Psychogénèse et Psychopathologie
UTRPP – EA 4403

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD
DISCIPLINE PSYCHOLOGIE

Présentée et soutenue publiquement

Par

Ayovi Christa ATTIVON

LE 29 MARS 2023

TITRE

« EXPERIENCES SUBJECTIVES DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI
AU TOGO : APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE ET PERSPECTIVES
PSYCHOTHERAPEUTIQUES TRANSCULTURELLES »

SOUS-TITRE

GRANDIR A TRAVERS PETITES ET GRANDES TRANSGRESSIONS

Directeur de thèse

Monsieur le Professeur Thierry BAUBET

JURY

Monsieur Yoram MOUCHENIK, PU - Emérite
Madame Marie-Rose MORO, PU
Monsieur Guillaume BRONSARD, PU
Madame Malika MANSOURI, PU
Madame Muriel BOSSUROY, MCU
Madame Marion FELDMAN, PU
Madame Odile REVEYRAND-COULON, MCU - HDR

DEDICACE

Sur les chemins de la vie, des âmes ont semé. Elles ont semé des fragments de récits de vie comme pour laisser un héritage à ceux qui sauront les utiliser pour tisser leur corde de vie.

(Une pensée inspirée d'un proverbe Ewé (Ewe) :

« *Agbea kãwɔ ye* »

Traduction : « En ce qui concerne la vie, il s'agit d'en prendre une part et en faire une réalisation »

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche, a eu besoin et a bénéficié de nombreuses de mains bâtisseuses. Il en va du matériel à l'immatériel, des moyens humains aux moyens financiers. Notre reconnaissance ne saurait s'exprimer par des mots suffisants. Aussi, *en chaque aurore, surtout celles accompagnées de chants de coq*, trouvez ma profonde et immense gratitude, vous :

- *l'Ecole doctorale ERASME de l'Université Sorbonne Paris Nord et le Laboratoire URTPP*, pour avoir mis en place une équipe vers laquelle se tourner tant en ce qui concerne les démarches administratives, que les formations doctorales, outillant pour la conduite des recherches scientifiques ;
- *le Directeur de thèse, le Professeur Thierry BAUBET*, pierre angulaire de cette recherche, pour m'avoir accordé sa confiance en acceptant d'encadrer ma démarche et en m'accompagnant avec patience, bienveillance, rigueur et toutes ses compétences scientifiques et académiques ;
- *les membres du Jury* : le Professeur Marie-Rose MORO, le Professeur Marion FELDMAN, le Professeur Emérite Yoram MOUCHENIK, le Maître de Conférence Muriel BOSSUROY, le Professeur Malika MANSOURI, le Professeur Guillaume BRONSARD, le Maître de Conférence Odile REVEYRAND-COULON, d'avoir fait don de leur temps si précieux pour la lecture de ma thèse et l'acceptation de l'invitation à discuter mon travail de recherche ;
- *le comité de suivi, Odile REVEYRAND-COULON, Yoram MOUCHENIK, Laura TARAFAS*, votre regard critique et constructif ainsi que soutenant a contribué à nourrir mes réflexions et à considérer les conditions de ma recherche de terrain et de documentation dans leur juste mesure ;
- *Muriel BOSSUROY* pour m'avoir fait confiance, en tant que responsable pédagogique, en m'offrant l'opportunité de faire l'expérience de la mission de Chargée de travaux dirigés ;

- *la Région Île de France*, pour m'avoir accordé l'Aide à la Mobilité Internationale qui a facilité ma recherche de terrain ;
- *l'Association ANTIGONE* pour l'accueil qu'elle offre à mes communications et pour son soutien général ;
- *le Ministère des Affaires Sociales et les responsables des structures* ayant accueillis mes enquêtes de terrain : le BNCE-Togo, le CORSJDC, le Foyer Avenir de Kamina, les ONG Creuset et ANGE. J'y ai trouvé des collègues dévoués à leurs tâches malgré leurs conditions modestes de travail. Votre disponibilité et votre collaboration a été une grande aide pour ma collecte de donnée ;
- *les Enfants et adolescents* qui, ont bien voulu se dévêtir de cette étiquette « ECL » en livrant leurs récits volontiers, si instructifs sur l'expérience de leur existence et de leurs péripéties afin que la lumière soit faite sur leur humanité complexifiée par le moule des conditions de vie qui s'offrent à eux ;
- *les collègues doctorants*, Carla, Michèle, Rodrigo, Jérémy, Matthieu, les contributeurs académiques et praticiens externes qui m'ont manifesté leur soutien. Votre soutien à des moments clés a été des bouffées de motivation. Je tiens à remercier particulièrement Zenab, Séverine et Hocine ;
- *les lecteurs et aides transpositeurs bénévoles (Hocine, Zenab, Agnès, Christiane, Anne, Jonathan, Sandro, Didi, Jessé, Jessica)* ;
- *ma fratrie* pour sa présence et son soutien de tous les instants ;
- *ma mère*, qui n'a eu de cesse de veiller sur mes pas d'apprentie chercheuse et particulièrement celui qui a été ma houlette lors de mes quêtes tout au long de mes cursus scolaires, *mon père*. Vous avez semé, et c'est l'essentiel !

ABRÉVIATIONS

ONG ANGE : Ami pour une Nouvelle Génération d'Enfants

BICE : Bureau International Catholique pour l'Enfance

BNCE – Togo : Bureau National Catholique pour l'Enfance – Togo

BPM : Brigade Pour Mineurs

CADBE : Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant

CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant

CORSJDC : Centre d'Observation et de Réinsertion Sociale des Jeunes en Difficulté de Cacavelli

DGPE : Direction Générale de la Protection de l'Enfance

ECL : Enfant en Conflit avec la Loi

EPL : Enfant Privé de Liberté

IPA : Interpretative Phenomenological Analysis

MINAS/CM : Ministère des Affaires Sociales du Cameroun

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

SOMMAIRE

DEDICACE.....	3
REMERCIEMENTS	4
ABRÉVIATIONS	6
SOMMAIRE	7
AVANT PROPOS - CONTEXTUALISATION.....	11
INTRODUCTION GENERALE.....	17
QUESTION DE RECHERCHE.....	20
PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUES	25
1 Aspects sociojuridiques du fait « Enfants en Conflit avec la Loi » au Togo.....	27
1.1 Existence sociale.....	27
1.1.1 Historicité.....	27
1.1.2 Définitions et prévalence.....	28
1.1.3 Typologie du phénomène ECL	30
1.2 Justice des mineurs	30
1.2.1 Mesures pénales	30
1.2.2 Principes de Justice Restaurative	32
1.2.3 Mesures éducatives	33
2 Phénomènes « ECL » et individualités	36
2.1 « L'enfant » en question	36
2.1.1 Enfant, adolescent, mineur ?	36
2.1.2 De l'enfant à l'adolescent : considérations psychanalytiques	38
2.1.2.1 Chez S. Freud	38
2.1.2.2 Chez M. Klein.....	39
2.1.2.3 Selon Anna Freud	39
2.1.2.4 D'après Winnicott.....	41
2.1.3 Enfant et adolescent : psychologie du développement.....	42
2.1.3.1 Vygotski et le développement socioculturel de l'intelligence.....	42
2.1.3.2 Erikson et la théorie du développement psychosocial.....	43
2.1.3.3 Bronfenbrenner : le modèle écosystémique du développement	44
2.1.3.4 De la théorie de Kohlberg à Lehalle : Développement moral	45
2.1.4 Enfant et Adolescent : Aspects anthropologiques.....	47
2.1.4.1 Conceptions d'Erny	47
2.1.4.2 Apports de Lallemand	48
2.1.4.3 Approche de Quentel	49
2.1.4.4 Développement en contexte selon Super et Harkness	50
2.1.4.5 Enfant et Adolescent en contexte multiculturel.....	50
2.1.4.6 Préadolescence à l'adolescence : particularités au Togo.....	52
2.1.5 « La loi » : normes et interdits.....	53
2.1.5.1 Interdits et enculturation en mutation	54
2.1.5.2 Avatars éducatifs et déviations.....	55
2.1.5.3 Conflits et réaménagements intrapsychiques adolescents	56
2.1.5.4 Transgressions : « tendance antisociale et délinquance ».....	56
DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	58
1 Choix de la méthode de recherche	59
1.1 Le récit de vie et quelques champs théoriques	59
1.1.1 De la sociologie vers la psychologie	60
1.1.2 Le récit de vie en anthropolinguistique et en psycholinguistique	61

1.1.3	Le récit de vie en psychanalytique et en psychologique	61
1.1.4	Le récit de vie en phénoménologie	62
1.2	Interpretative Phenomenological Analysis (IPA).....	62
1.3	Méthode complémentariste de G. Devereux	65
1.4	Méthode de recherche de terrain	66
1.4.1	Préalables administratifs et déontologiques	66
1.4.2	Présentation des structures sollicitées	69
1.4.3	Technique d'échantillonnage raisonné.....	71
1.4.3.1	Echantillon initial	72
1.4.3.2	Critères d'inclusion et d'exclusion	73
1.4.3.3	Diversification interne	76
1.4.4.1	Présentation des participants	76
1.4.4	Méthode de recueil de données	77
1.4.4.1	Le guide d'entretien du « Récit de vie ».....	77
1.4.4.2	Proverbes et récit de vie.....	78
1.4.4.3	L'entretien du récit de vie.....	78
1.4.4.4	Prudence et confidentialité	78
1.4.4.5	Déroulement de l'entretien de récit de vie.....	79
1.4.4.6	Diversification des sources de données	81
1.5	Procédés d'analyse des données	81
1.5.1	Retranscription des récits de vie.....	81
1.5.2	Principes d'encodage.....	81
1.5.2.1	« Commentaires Initiaux » et perspectives émiques	82
1.5.2.2	« Thèmes Emergents » : de l'émique vers l'étiq.....	82
1.5.2.3	Des méta-thèmes aux <i>Patterns</i>	83
1.5.3	Combinaison de l'IPA et du Complémentarisme.....	83
1.5.4	Outil et traitement des données : NVivo 12.0	85
1.6	Présentation des résultats.....	85
1.6.1	Critères d'anonymisation	85
1.6.2	Validation des données.....	86
1.6.3	Présentation au cas par cas	87
1.6.3.1	Marqueurs langagiers	87
1.6.3.2	Méta-thèmes	88
1.6.3.3	Récit de la « Ligne de vie »	89
1.6.3.4	« Zones blanches »	89
1.7	Analyse longitudinale des récits de vie	90
1.7.1	Participant 1 : Joy, un deuil traumatique inachevé.....	90
1.7.1.1	Marqueurs langagiers	90
1.7.1.2	Récit de la « Ligne de vie » de Joy.....	90
1.7.1.3	« Zones blanches »	97
1.7.2	Participant 2 : Paulin, subjectivation du lien paternel empêchée.....	98
1.7.2.1	Marqueurs langagiers	98
1.7.2.2	Récit de la « Ligne de vie » de Paulin	98
1.7.2.3	« Zones blanches »	106
1.7.3	Participant 3 : Nestor, de l'abandon à l'autodétermination.....	106
1.7.3.1	Marqueurs langagiers	106
1.7.3.2	Récit de la « Ligne de vie » de Nestor.....	107
1.7.3.3	« Zones blanches »	111
1.7.4	Participant 4 : Joël, Exil en lignée maternelle.....	111
1.7.4.1	Marqueurs langagiers	111
1.7.4.2	Récit de la « Ligne de vie » de Joël.....	111

1.7.4.3	« Zones blanches »	121
1.7.5	Participant 5 : Djodjo, désillusion d'une mal-aimée	121
1.7.5.1	Marqueurs langagiers	121
1.7.5.2	Récit de la « ligne de vie » de Djodjo.....	121
1.7.5.3	« Zones blanches »	126
1.7.6	Participant 6 : Koko, un héritier rejeté refusant l'exil.....	127
1.7.6.1	Marqueurs langagiers	127
1.7.6.2	Récit de la « Ligne de vie » de Koko	127
1.7.6.3	« Zones blanches »	135
1.7.7	Participant 7 : Jeanne, confusions et quête affective.....	135
1.7.7.1	Marqueurs langagiers	135
1.7.7.2	Récit de la « Ligne de vie » de Jeanne	135
1.7.7.3	« Zones blanches »	140
1.7.8	Participant 8 : Exaucé, l'interdit comme empêchement d'être	140
1.7.8.1	Marqueurs langagiers	140
1.7.8.2	Récit de la « Ligne de vie » d'Exaucé	140
1.7.8.3	« Zones blanches »	145
1.7.9	Participant 9 : David, patronyme en lignée maternelle	145
1.7.9.1	Marqueurs langagiers	145
1.7.9.2	Récit de la « Ligne de vie » de David.....	145
1.7.9.3	« Zones blanches »	151
1.7.10	Participant 10 : Nyonyo, espoirs déçus	151
1.7.10.1	Marqueurs langagiers.....	151
1.7.10.2	Récit de la « Ligne de vie » de Nyonyo.....	151
1.7.10.3	« Zones blanches ».....	158
1.7.11	Participant 11 : Régis, quête d'une mère disparue	158
1.7.11.1	Marqueurs langagiers.....	158
1.7.11.2	Récit de la « Ligne de vie » de Régis.....	158
1.7.11.3	« Zones blanches ».....	168
1.7.12	Participant 12 : Pierre, rivalité paternelle.....	168
1.7.12.1	Marqueurs langagiers.....	168
1.7.12.2	Récit de la « Ligne de vie » de Pierre	168
1.7.12.3	« Zones blanches ».....	174
1.7.13	Participant 13 : Bright, être en tenailles	175
1.7.13.1	Marqueurs langagiers.....	175
1.7.13.2	Récit de la « Ligne de vie » de Bright	175
1.7.13.3	« Zones blanches ».....	180
1.7.14	Participant 14 : Sylvain, agonie et désorganisation.....	181
1.7.14.1	Marqueurs langagiers.....	181
1.7.14.2	Récit de la « Ligne de vie » de Sylvain	181
1.7.14.3	« Zones blanches ».....	186
1.7.15	Participant 15 : Tara, consoler et assister	186
1.7.15.1	Marqueurs langagiers.....	186
1.7.15.2	Récit de la « Ligne de vie » de Tara	186
1.7.15.3	« Zones blanches ».....	192
1.8	Analyse transversale des récits de vie	193
1.8.1	Pattern 1 : Contextes familiaux en perte de repères et confiages.....	213
1.8.2	Pattern 2 : Filiations et transmissions variablement ancrées.....	220
1.8.3	Pattern 3 : Dispositions relationnelles et conséquences	222
1.8.4	Pattern 4 : Survie en dérives.....	224
1.8.5	Pattern 5 : Expériences judiciaires	227

1.8.6	Pattern 6 : Placements institutionnels : vécus et usages.....	230
1.8.7	Pattern 7 : Expériences traumatiques et souffrances.....	231
1.8.8	Pattern 8 : Soutiens inopinés et institutionnels.....	233
1.8.9	Pattern 9 : Indicibles et innommables.....	234
1.8.10	Pattern 10 : Foi aux providences multiples.....	235
1.8.11	Pattern 11 : Scolarité/orientations professionnels et dispositions intérieures.....	236
1.8.12	Pattern 12 : Désirs et tentatives de réalisation de soi.....	237
1.8.13	Pattern 13 : Parcours de vie et temporalités.....	239
	TROISIEME PARTIE : DISCUSSION ET ISSUES PSYCHOTHERAPEUTIQUES.....	242
1	Discussion.....	243
1.1	Paradigme du phénomène ECL.....	243
1.1.1	Aménagements des filiations et transmissions.....	244
1.1.1.1	Contextes familiaux en pertes de repères et confiages.....	244
1.1.1.2	Rapports aux filiations et transmissions.....	246
1.1.1.3	Dispositions relationnelles et conséquences.....	249
1.1.2	Tentatives de survie et parcours judiciaires.....	251
1.1.2.1	Survie en dérives et expériences judiciaires.....	251
1.1.2.2	Placements institutionnels : usages et vécus.....	254
1.1.3	Souffrances dicibles ou innommables et recours.....	256
1.1.3.1	Expériences traumatiques et innommables.....	256
1.1.3.2	Soutiens inopinés et institutionnels.....	258
1.1.3.3	Rapports à la foi.....	259
1.1.4	Conscience de soi et désirs pour soi : vers une résilience ?.....	260
1.1.4.1	Scolarité et orientations professionnelles comme réalisation de soi.....	260
1.1.4.2	Parcours de vie et temporalités : proverbes et exploration projective.....	262
1.2	Vers une dialectique des perspectives émiques et étiques.....	267
1.3	Justice restaurative : quelles possibilités ?.....	274
1.4	Apports et limites.....	275
1.5	Analyse transférentielle et contre-transférentielle.....	277
1.6	Issues psychothérapeutiques.....	282
1.6.1	Quelques pistes de réflexion.....	282
1.6.2	Vers une psychologie transculturelle en recherche-intervention.....	284
1.6.3	La gestion du conflit en chefferie coutumière et le petit-clos.....	286
1.6.4	Une proposition de dispositif (ASMEAS).....	289
	CONCLUSION GENERALE.....	290
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	293
	ANNEXES.....	302

AVANT PROPOS - CONTEXTUALISATION

Situé en Afrique de l'Ouest sur la côte du Golfe de Guinée, le Togo partage ses frontières avec le Ghana à l'Ouest, le Burkina Faso au Nord, le Bénin à l'Est et bordé au Sud par l'Océan Atlantique, en s'étendant sur une superficie filiforme d'environ 56 790 Km². Il est réparti en cinq (5) régions administratives successivement du Nord au Sud comme suit : la Région des Savanes, la Région de la Kara, la Région Centrale, la Région des Plateaux et la Région Maritime. On totalise trente-neuf (39) préfectures. La population est catégorisée en une quarantaine d'ethnies correspondant à cinquante-trois (53) dialectes parlés.

Cette diversité ethnique et linguistique est tout autant culturelle et identitaire que les références cosmogoniques et théogoniques varient. Le Togo a hérité du français comme langue officielle, suite au partage des anciennes colonies de l'Allemagne par les accords de l'armistice du 8 mai 1945. Deux langues ont été instaurées comme langues nationales à savoir l'Ewé, une langue du Sud et le Kabyè, une langue du Nord.

L'économie du Togo, est principalement basée sur le commerce fortement favorisé par son port situé à Lomé, le seul en eau profonde sur toute la côte du Golfe de Guinée. À cette plaque tournante, s'adjoignent les marchés alentours. Le secteur commercial *informel* se réserve une proportion considérable. Les activités du secteur tertiaire sont également présentes, mais peu accessibles à toutes les catégories sociales.

La population se caractérise par une grande proportion rurale. La jeunesse représente plus du tiers de la population avec une croissance de 2,40% en 2021 et un taux de natalité à 33,30 % en 2017. L'espérance de vie est de 61 ans en 2020 (Banque Mondiale, 2022, INSEED, 2022, Population data/Togo, 2022).

Les sociologues et la société civile s'accordent sur le fait que le Togo traverse une crise sociale en constatant ses inégalités, le taux de chômage...les familles sont en crise, les rapports sont considérablement déterminés de plus en plus par les conditions pécuniaires, l'ascenseur social semble être en panne. Ces facteurs viennent remettre en question la légendaire hospitalité togolaise. L'expression « *ça va à la togolaise semble* »¹ dit sommairement tout de ce climat mitigé. Ainsi, l'on observe un délitement des valeurs, qui jadis pouvaient être des références de régulation des relations intrafamiliales et sociales.

La population estimée à un peu plus de 8 millions d'habitants, est essentiellement jeune à raison de 42 % des moins de 15 ans, de 48 % des moins de 18 ans, de 60 % des moins de 25 ans de la population

¹ Expression populaire précédée ou ponctuée de soupir en lien avec la dureté de la vie.

totale, avec environ 4% seulement des personnes âgées de 65 ans. À Lomé, la capitale, se concentre près de 15 % de la population totale, dont environ 36 % de la population urbaine, sachant que la population urbaine représente quasiment 38 % de la population totale. Ce qui en fait la plus grande ville du pays, en plus de la concentration des grandes institutions étatiques et des centres d'affaires. De facto, la population togolaise est majoritairement rurale. Cet état de chose est en régression étant donné l'accroissement du phénomène d'urbanisation depuis une trentaine d'années. Ce fait n'étant pas structuré et largement focalisé sur la Grande Agglomération de Lomé, et dans une infime mesure dans les villes « chefs-lieux » de l'intérieur du pays, on voit s'accroître la ghettoïsation de certains quartiers.

Cette précision est nécessaire pour mieux saisir les enjeux socioculturels : ce conglomérat de divers groupes ethniques composant l'Etat du Togo, se trouve de plus en plus réparti en catégories socio-professionnelles qui tendent vers les extrêmes. Cette société, depuis son établissement au temps du Togoland (une colonie allemande) et dès la confrontation aux civilisations occidentales (Portugaise, Allemande, Anglaise, Américaine, Russe et Française ; puis de nos jours Asiatiques et Orientales), est en perpétuelle négociation entre l'urbain - la modernité tantôt imitée de l'ailleurs, tantôt réappropriée – et le rural fortement distancié. En effet, le contact avec les cultures d'ailleurs date de l'époque des croisades musulmanes, la période des explorations des portugaises jusqu'à l'arrivée des allemands avec qui, le Chef d'une des localités de la côte signe un traité de protectorat. Ledit acte a subtilement été basculé dans les faits vers la colonisation lorsque ce découpage arbitraire entre les fleuves Mono à l'Est et Volta à l'Ouest, nommé alors Togoland est effectué. Il est ensuite passé aux mains de la France, en subissant une nouvelle découpe longitudinale, par la même occasion. Ces vagues de changements aux motifs et aux conséquences politiques, économiques et socioculturelles, n'ont pas manqué de bousculer les systèmes et lieux de pensée. Le lieu par excellence d'assises de proximité, tel que l'arbre à palabre ou les cours des chefs traditionnels, a été remplacé par des instances administratives ; certains milieux dits traditionnels ont fini par voir leur fonctionnement dénaturé. L'équilibre entre le traditionnel et l'administratif est relativement fonctionnel en l'absence de conflits ou de crises. Les déconvenues dans les familles et communautés mettent en exergue les zones d'ambiguïté et les points d'évolution.

Sur le plan sociojuridique, les rapports entre individus sont régis fortement par les mœurs, qui sont en mutation, et une législation tantôt considérée avec obséquiosité, tantôt avec anarchie.

La catégorie sociale qui concerne notre recherche est l'enfance, au sens large de la minorité selon le législateur ou d'immaturation fonctionnelle socialement. Cette tranche de la population est traversée par un fait perçu comme social et juridique, marginalisant.

D'un point de vue anthropologique, les villages ou localités rurales restent une base arrière pour la plupart des gens. Les événements clés de la vie comme les naissances, les mariages, les décès et les moments charnières de passage à travers les âges de la vie sont les motifs de recours circonstanciés aux us et coutumes. Les systèmes de parenté étant majoritairement patrilinéaires, c'est donc au sein des clans familiaux paternels que se réalisent les rites et les rituels régissant les appartenances et les interactions au sein des groupes. Il arrive toutefois que des enfants restés sans inscription sociale selon le système de filiation, en lignée paternelle ou sans reconnaissance paternelle, soient confiés à la lignée maternelle, en raison de séparation des parents ou de non-unions. Ils se réfèrent par conséquent aux us et coutumes du groupe ethnique de la famille maternelle ; par ricochet, ils sont affiliés aux coutumes du grand-père maternel. Dans ces cas, l'on dit que l'enfant est resté au sein de la maison de l'oncle maternel (« Etsi nyne hoe », en Mina). Cette expression traduit l'importance de la fonction paternelle dans les principes fondateurs de l'appartenance à une famille et à groupe culturel d'un enfant. L'enfant qui n'a donc pu appartenir à son père appartient au père ou frère de sa mère. Dans cette logique, par exemple chez les Lama en pays kabyè, c'est le grand-père maternel qui choisit le prénom coutumier de son petit-fils et le communique lors de la cérémonie de dation du nom. Il lui revient donc de l'inscrire dans la lignée clanique et l'introduire symboliquement dans les relations sociales. La parenté officielle peut être parfois signifiée par le patronyme du géniteur, mais dans les usages et symboliquement, il est affilié du côté de sa mère – plus précisément du grand-père maternel. On observe d'ailleurs un retour vers la famille paternelle au détour des événements de vie : maladies, décès d'un membre de la famille paternelle, décès de l'enfant, crises d'adolescence, les comportements transgressifs plus ou moins graves.

Ainsi, la vie du togolais et de la togolaise, comme dans bien d'autres pays africains, est organisée selon deux « maisons ». D'une part, il y a le lieu de vie, la maison de résidence. Cette dernière coïncide avec le lieu des opportunités de travail, qui se trouve être souvent la capitale et les grandes villes (chefs-lieux des préfectures et des communes d'exploitations minières ou d'activités commerciales). C'est le lieu où la nouvelle famille nucléaire se crée et où les enfants sont scolarisés. En essence, c'est l'endroit où la vie quotidienne se déroule. D'autre part, il y a le lieu d'origine souvent dans les localités ou villages des parents, qui est la maison familiale. Elle est à la base, l'habitat de la génération précédente voire plus haut dans la généalogie. C'est le lieu de refuge lorsque la vie n'a pas été clémente. Cela est nommé « amea be kīnu » en Mina, c'est-à-dire la racine de la personne, son lieu de provenance. D'ailleurs, autrefois le placenta considéré comme le double du bébé était enterré dans cette maison familiale. Elle symbolise la source de vie de la personne : son « djotsofe » en Ewe, la racine de sa lignée. C'est un fonctionnement de prévoyance contre les

difficultés financières, perte de domicile, séparation ou toute situation d'exclusion sociale aussi bien des adultes comme des enfants.

La protection de l'enfance institutionnalisée au Togo, comme dans bien des pays en Afrique et dans le monde, est née de la ratification des conventions internationales de droits de l'enfant. Cet engagement à la protection sociale de l'enfant a fait émerger des dispositifs juridiques. Ceux-ci se déclinent en structures d'administration publique, d'établissements privés et associatifs enregistrés au niveau des ministères concernés et d'Organisations Non Gouvernementales. Les équipes accompagnantes sont composées essentiellement des professionnels aux actions sociales. Les enfants sont confiés aux établissements administrés par la Direction de l'Assistance de l'Enfant en Difficulté de la Protection de l'Enfance.

Le système de la protection de l'enfance au Togo a été récemment révisé. Une Politique Nationale de Bien-Être de l'Enfant a été publiée. Elle couvre la période de 2019 à 2030. Elle part du constat que la grande proportion d'enfants âgés de 10 ans à 17 ans au sein de la population togolaise, soit 89%, est en situation de vulnérabilité. Ces enfants et adolescents sont touchés par des situations problématiques, telles que : le travail précoce, la drogue, les violences diverses... « Ainsi, un nombre important d'enfants et d'adolescents se retrouvent dans la rue, exposés à toutes formes de violences et abus y compris les violences sexuelles, la consommation de la drogue et autres stupéfiants et à divers types d'exploitations économiques. Ils sont privés d'accès aux services sociaux de base notamment la santé en cas de maladie, l'éducation et la protection juridique, etc. » (PNBE², 2021).

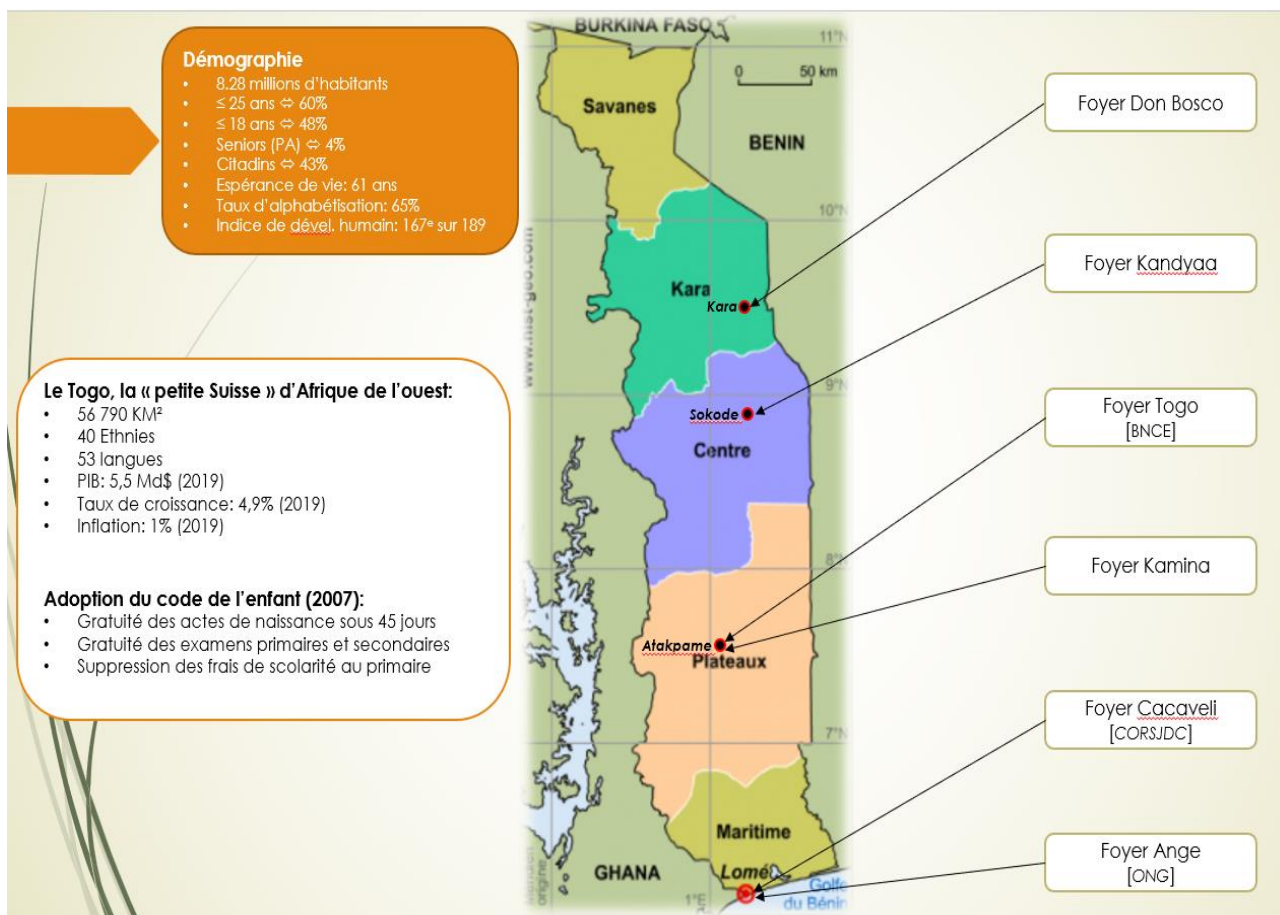
Les conditions de vie, au sein des foyers d'accueil des enfants placés, dont les Enfants en Conflit avec la Loi, sont dépendantes des moyens étatiques alloués pour les établissements publics et les dons et subventions pour les structures privées ou associatives. Au cours de notre recherche, entre la phase exploratoire et les phases de collecte de données, deux structures du secteur public ont suspendu l'accueil de jour et leur internat. La raison principale est le défaut de conformité aux normes. Ce motif est une conséquence aux difficultés d'allocation de moyens financiers. Toutefois, d'une manière générale, pour les usagers de ces foyers notamment les enfants en difficultés, ces contextes d'accueil restent une alternative face à l'exclusion sociale. C'est des possibilités de mise à l'abri, d'éducation et de socialisation qu'ils n'auraient probablement pas connues autrement, surtout en cas de manque de la fonction de base arrière de la maison familiale. Il demeure indéniable qu'il y a une marge d'amélioration à franchir pour rendre la tâche mieux réalisable aux professionnels accompagnants.

Bien que la psychiatrie adulte existe depuis 1904, le secteur de la santé mentale infanto-juvénile est en cours d'élaboration. C'est en 2021 qu'un département dédié à ce sujet a vu le jour au sein du

² Ce document est en cours de validation. Il est cité dans cette thèse par autorisation exceptionnelle.

ministère de la santé. À ce jour, un médecin psychiatre a été nommé pour coordonner la mise en place du système. Il travaille sur des chantiers d'exploration et de collectes d'informations des interventions des ONG et associations confessionnelles (Association Sainte Camille, NASM Afrique...). Ces structures proposent des soins aux enfants et aux adolescents parfois sans spécification du cadre et des approches thérapeutiques.

C'est dans ce contexte général togolais que se trouvent les six (6) établissements publics et privés associatifs au sein desquels a eu lieu la collecte de données (Carte du Togo, ci-dessous).



INTRODUCTION GENERALE

« Owo son, sika son, omon niré »
(*Proverbe Ifê,*
Une langue de la région des plateaux du Togo)

Traduction :
Un enfant vaut mieux que l'argent et l'or.

« Lorsqu'un enfant lave proprement ses doigts,
il peut être autorisé à manger avec les grands »
(*Proverbe Bassar,*
Une langue de la région centrale du Togo).

Grandir c'est passer par une succession d'étapes, de processus imbriqués se relayant au fil du temps et d'expériences multiples et variées. Pour se faire, il faut un ensemble de conditions et personnes pouvant rendre le monde accessible pour l'enfant. Les espaces (famille nucléaire et élargie, quartier, école, village, localités d'origine...) au sein desquels naviguent les enfants ne sont pas figés et sont en mouvement permanent sous l'influence de facteurs divers. Le démographe P. Vimard souligne à juste titre l'effet des migrations, de l'industrialisation et de l'urbanisation sur la structure de la famille élargie traditionnelle qui mute vers la famille nucléaire moderne, dans les sociétés africaines. L'équilibre de ses changements se trouvent désormais entre la cohérence des rapports entre la famille nucléaire et l'ensemble de la parenté. Au contact d'autres civilisations, notamment occidentales, les populations en Afrique, comme celle du Togo, tendent généralement vers une culture « hybride », à degré variable selon les localités concernées.

Dans ce contexte de référentiels culturels multiples, il arrive que des enfants rencontrent des embûches lors de leur processus de développement. C'est le cas des Enfants en Conflit avec la Loi au Togo. Cette problématique qui devient de plus en plus fréquente dans le secteur de la Protection de l'Enfance et interroge des travailleurs sociaux. L'augmentation du nombre de ces situations au Togo questionne autant que l'état de santé mentale de ces mineurs qui se retrouvent souvent en situations d'Enfants Privés de Libertés (EPL). Effectivement, dans les faits, le phénomène d'Enfant en Conflit avec la Loi au Togo d'ordinaire va de pair avec la problématique d'Enfant Privée de Liberté, donc en prison (ECL/EPL). C'est une des principales conséquences des actes commis par les ECL. Ce sont les mineurs qui se retrouvent privés de libertés dans les « quartiers pour mineurs », si possible, en fonction de la gravité de leurs actes et d'autres facteurs liés aux systèmes judiciaires ou au secteur de la protection de l'enfance (Insuffisance de moyens alloués, dysfonctionnements...).

Soucieux de cette recrudescence, une ONG œuvrant autour des problématiques de l'enfance vulnérable ou en danger, a exprimé la nécessité d'avoir une meilleure connaissance de ce phénomène à propos des manifestations extérieures et des processus psychologiques. Les interventions de cet établissement répondent à des besoins de protection, d'éducation, de préparation à l'insertion socioprofessionnelle. Mais, des préoccupations subsistent en ce qui concerne les états psychiques de ces jeunes au cours de ce parcours, marginalisant, chargé d'adversités diverses.

Sur la base de ces constats, nous avons proposé une recherche exploratoire afin d'étudier les réalités qui composent ce phénomène. Elle a pour objectif d'explorer des éléments épistémologiques psychopathologiques inhérents à cette problématique en considérant les spécificités du contexte socioculturel togolais. Nous avons choisi une démarche de recherche qualitative inductive, orienté vers une logique compréhensive que nous présentons en trois parties.

La première partie est consacrée aux aspects théoriques, établit a posteriori, à partir de la recherche de terrain, permettant de questionner le phénomène des Enfants en Conflit avec la Loi. Etant donné, le contexte multiculturel marqué par la prégnance des croyances culturelles et coutumes (Troadec, 2010, Dasen, 2004) dans la vie des togolais, le cadre théorique a été construit sur la base de l'anthropologie, de différents champs de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, dont la psychologie transculturelle principalement.

La phase d'exploration du terrain de recherche et de documentation ont mis en évidence des mécanismes diverses et variés relatifs aux configurations de vie de ces jeunes. Ainsi, notre postulat de départ est que ce phénomène relève des particularités des expériences et contextes de vie des enfants et adolescents concernés. La méthode de récit de vie nous a paru pertinente pour le recueil du discours des ECL sur leur parcours de vie. En vue d'explorer leurs dispositions à la réflexivité, nous leur avons proposé l'utilisation des proverbes, notamment togolais, comme support projectif. Cet objet culturel, au même titre que les contes par exemple, est utilisé comme un outil de médiation lors des assises traditionnelles de gestion de conflits (Nordjoe, 2015). Nous avons combiné la méthode du double regard anthropologique et psychologique selon le complémentarisme, à l'Interpretative Phenomenological Analysis (Smith & *al.*, 2009) dans l'analyse des expériences subjectives recueillies. La méthodologie de recherche terrain et d'analyse sera présentée dans la deuxième partie. Enfin dans la troisième partie, nous discuterons des facteurs psychopathogènes, des capacités psychologiques individuelles, des mécanismes de défense, des ressources internes et sociales de même que des pratiques éducatives constitutifs de leur parcours de vie. Des pistes d'interventions psychothérapeutiques y sont également envisagées.

QUESTION DE RECHERCHE

Les Enfants en Conflit avec la Loi transgressent les normes sociales et les lois dans des contextes de vulnérabilités multiples. C'est ce que rapporte une étude sur des directives nationales à propos de la « transformation des conflits » concernant ces mineurs, auteurs d'infractions certes, mais toutefois vulnérables. Une recherche-action publiée par l'Unicef indiquent que les Enfants en Conflit avec la Loi « ... constituent un groupe social des plus fragiles, sans possibilité ni capacité de se défendre contre toutes les formes de mauvais traitements, cruels, inhumains et dégradants, dont ils peuvent faire l'objet dans certaines situations. Ainsi, il n'est pas rare de voir ces enfants soumis à diverses formes de maltraitance, d'abus et d'exploitation de la part des adultes ou d'autres enfants » (Edeh, 2011, p. 14).

L'état des lieux des travaux peu fournis sur le sujet, n'a révélé essentiellement que des données statistiques (causes, interventions, facteurs déterminants...) sous un angle sociojuridique et éducatif. Ce phénomène caractérisé par sa récente définition selon divers champs, est néanmoins un fait social ancien. Il s'accroît au fil des années en raison de la fluctuation des conjonctures socioéconomiques et des mutations des structures familiales. Ainsi, on note différents facteurs impliqués :

« ...les difficultés socio-économiques, les vulnérabilités financières, les mauvaises conditions de logement, la non-attention et la démission des parents de leurs responsabilités d'éducateurs et de soutiens font que le foyer familial se révèle comme un véritable calvaire pour certains enfants. Ces éléments instigateurs, conjugués avec le choix personnel du mineur, poussent ce dernier à tomber dans les travers et à commettre des infractions. Les enfants en conflit avec la loi se retrouvent dans les commissariats de police, les gendarmeries, les quartiers pour mineur (prisons), devant les tribunaux pour enfants, les institutions privées d'encadrement des mineurs, etc. » (Dave & Sim Conseils, 2015 p. 5).

D'un point de vue sociologique, une corrélation est ainsi établie entre les infractions des mineurs et leurs contextes de vie. Ces facteurs, surgissant au fil de leur parcours de vie de façon durable, arrivent à avoir des fonctions particulières au sein de leur niche développementale (Super et Harkness, 1985). Au regard de la multiplicité et de la chronicité des facteurs à risque, notre intérêt s'est tourné vers les expériences subjectives ainsi que les potentiels moyens de survie des ECL. Ces tentatives de survie déviantes renvoient à la conception de la résilience selon Tomekiewicz (1999).

Pour saisir la complexité de ce phénomène qui trouble l'ordre social, des questions d'éthique sont nécessaires. Cela implique d'adopter un angle de vue différent sur les différents aspects. Il fallait aller au-delà de l'abord, a priori, sociojuridique afin d'explorer par une étude approfondie les aspects psychologiques ainsi que les influences de leur environnement. Peut-être est-ce cela qui est qualifié de « choix personnel du mineur »³, comme pour faire allusion à des logiques intrinsèques ? En préalable à la collecte de données, nous avons réalisé une exploration de terrain visant à découvrir les contours des acceptions de ce phénomène. Cette phase exploratoire était une occasion d'obtenir, des principaux concernés, un aperçu de leurs vécus en tant que ECL.

Les thématiques qui étaient fréquentes dans leur discours sont ceux-ci :

- La réduction des ECL à leur transgression, par la société en occultant ou minimisant l'impact psychique de ces éléments de leur niche développementale ;
- Des conflits de génération et des difficultés relationnelles familiales voir communautaires ;
- Un mal-être (angoisse, tristesse) caché vis-à-vis des pairs et des adultes ;
- La persistance des sentiments de solitude et d'insécurité dans tous les lieux de vie ;
- La répétition des fugues lorsqu'ils sont en famille ou en placement ;
- Des indicateurs de blessures identitaires narcissiques, de besoins d'existence sociale ;
- L'attribution des comportements incompréhensibles au surnaturel...

Nous avons constaté qu'il était important d'opter pour approche centrée sur l'individu plutôt que sur les infractions commises. En effet, cibler les actes de transgression serait une scotomisation des vulnérabilités et des facteurs contextuels exposés ci-dessus. Ce serait également l'omission de leurs ressources potentielles, notamment psychologiques et socioculturelles face aux situations d'adversité. Ainsi, l'exploration en profondeur des expériences subjectives (Roussillon, 2012, Brun et Roussillon, 2016) des ECL est une démarche qui manquait dans les travaux existants sur cette problématique.

³ Citation de la définition d'ECL en page 1.

L'exploration documentaire a également montré que l'hypothèse de la commission des infractions sous l'influence de mauvaises camaraderies et d'un environnement familial et social hostile présente des limites. Ce qui sous-tend que ces enfants et adolescents, agissaient par effet de groupe ou dans le but de subvenir à leurs besoins insatisfaits en famille. Mais, il reste à savoir ce qui se manifeste à travers ces infractions ou qui trouve une voie d'expression individuellement ou en groupe. Bien que les considérations sociojuridiques soient réelles, la mise entre parenthèses de la logique de causalité qui y est associée nous semble hâtive et réductionniste. On pourrait alors se poser la question du « comment » un enfant ou un adolescent devient un ECL au lieu du « pourquoi » le devient-il. Un des objectifs de la recherche devient dès lors de questionner les processus et mécanismes du devenir ECL. Nous axons en premier lieu notre recherche sur la question suivante : quel sens des Enfants en Conflit avec la Loi au Togo, donnent-ils aux expériences de leur parcours de vie ?

Par ailleurs, les préoccupations pour leur réinsertion psychosociale fait partie intégrante des mesures éducatives ou judiciaires. Que ce soit par la déjudiciarisation, la justice restaurative ou le placement en foyer socioéducatif, avec les familles, le souhait de régler leur « conflit » paraît un objectif primordial. Il est d'usage que les instances judiciaires ne soient pas saisies en premier lieu, et que les conflits soient pris en charge de manière traditionnelle auprès des chefs de canton, du village ou de quartier. En pratique, cette démarche prend forme et contenu en fonction des usages de médiations traditionnelles au sein des communautés. Dans ce cas, que ce soit lors des séances collégiales aux allures de l'arbre à palabre ou du « petit-clos »⁴, dès la phase des salutations d'usage jusqu'à la levée des séances, les apophtegmes ponctués de proverbes ou d'adages sont de rigueur, (Itoua & Tettekpoe 1988, Djonoukou 2009). La personne auteure d'une transgression est exhortée à se saisir de ses formules imagées comme leçons de morale et voies de réparation de soi ainsi que de ses torts. Comme, une invitation à sonder les méfaits commis et méandres traversés, les proverbes paraissent des objets culturels aux fonctions multiples sur la pensée et l'agir. Ils sont censés contenir, structurer et réajuster la pensée et les comportements.

⁴ Kpavi (en Mina) est un temps de retrait pour un entretien individuel lorsque certains aspects du problème abordé deviennent délicats à aborder en groupe.

Les deux moyens privilégiés sont donc « les palabres » et « les proverbes » selon Djonoukou (2009). Ces médiateurs auraient une fonction sociale et pédagogique favorisant la catharsis des ressentiments liés aux conflits, débouchant sur l'ouverture du dialogue. Dans le cas des ECL, on pourrait se questionner sur le rôle des instances de médiation et de cet objet culturel dans l'éducation et lors de la socialisation, incluses dans le processus général d'enculturation. En effet, l'intériorisation des représentations culturelles, faisant partie intégrante du système de pensée, est un indicateur un travail d'appropriation entre le dedans et le dehors (Baubet & Moro, 2009). Leur mise en pratique serait la concrétisation du retour à l'ordre personnel et social. Freud, par une formulation de Faust disait que « ce que tu as reçu en héritage, si tu veux le posséder, acquiert-le » (cité par Roussillon, 2006). Il y a alors un impératif « surmoïque » nécessaire de la vie psychique, sans lequel le moi ne peut se constituer correctement (Roussillon, 2006). Cet « impératif » emprunte les voies de la perception, d'expériences subjectives, des représentations de choses, des représentations de mots et de symbolisation : c'est un ensemble de processus d'appropriation subjective. Ce processus peut s'appuyer sur les contenants de pensée (Anzieu & al., 2003) que constituent des médiateurs socioculturels. Le but est la mise en sens continue assurant un équilibre psychique par un apaisement des conflits internes face aux exigences sociales. En l'occurrence, cette homéostasie psychique serait une adaptabilité souhaitée pour les ECL, à travers les exhortations lors des médiations.

Nous retenons que les proverbes correspondent aux objets culturels qui remplissent des fonctions de contenants de pensée socioculturelle parce qu'ils sont des « ... systèmes dynamiques par lesquels des contenus de pensée peuvent prendre sens, être compris, mémorisés et communiqués. La pensée procède de trois sources archaïques, constituant un flux que les effets de langage, de symbole et de groupe vont organiser dans la perspective culturelle de chacun. Un contenu de pensée est insensé, insignifiant, tant qu'il n'a pas été transformé ou traité par un ou plusieurs contenants de pensée. Les contenants archaïques lui donnent sens par rapport au triple système de références sexuelles, cognitives et narcissiques. Les contenants symboliques complexes en permettent l'évocation, en facilitent la mémorisation, la communication à autrui, et la figuration. » (Gibello, in Anzieu et al., 1994, p. 20).

En effet, « Dans de nombreux cas, le proverbe, dans sa concision, résume un conte et pourrait en même temps lui servir de titre... », (Baumgardt et Bounfour, 2004). Le conte ainsi que ses personnages sont, de fait définis comme un contenant de pensée groupal socioculturel par Gibello (1994). De plus, lors des entretiens exploratoires, certains jeunes ont spontanément eu recours à des proverbes lorsqu'ils voulaient synthétiser une partie de leur propos.

Ainsi, au regard du rôle des proverbes lors des médiations dites traditionnelles, nous avons souhaité en deuxième lieu savoir si les ECL font des liens entre les proverbes et le sens qu'ils donnent à leur parcours de vie à travers le temps ? Il s'agit d'emprunter les voies de l'introspection et de la réflexivité vers lesquelles ils sont invités vers la prise de conscience, voir la réparation.

Aussi, la revue de littérature s'articule autour des notions d'« enfant », de « conflit », de « loi ». Il s'agit d'analyser le phénomène ECL avec des notions qui contribuent à le nommer. Ce fait de société en lien avec le champ judiciaire, un constat sociojuridique est présenté en préalable. La relation entre la dimension sociale et la dynamique subjective est alors abordée sous deux angles : psychologique/psychodynamique et anthropologique. Nous passerons des conceptions sociojuridiques du phénomène aux dimensions individuelles.

Les notions d'enfant, de préadolescent et d'adolescent sont abordés en référence aux processus psychologiques inhérents aux phases de développement correspondantes. Afin de clarifier les caractéristiques du conflit dans le cas du sujet de recherche, nous analyserons ses aspects structurels, relationnels et circonstanciels.

La loi correspond a priori aux interdits fondamentaux (Freud, 1932). C'est le statut de la loi qu'elle soit symbolique ou juridique qui est examiné dans notre développement. Les caractéristiques des transgressions sont abordées selon la dynamique des interactions à l'interface entre les conflits internes (ou internalisés) de ces jeunes et leur rapport aux lois.

PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS THEORIQUES

La dénomination « Enfant en Conflit avec la Loi » (ECL) suscite des questionnements liés à sa formulation puisqu'il existe d'autres termes comme « délinquance juvénile » ou « enfance délinquante » désignant des phénomènes transgressifs semblables. Le lien entre ce fait d'Enfant en Conflit avec la Loi et la délinquance dépendrait du caractère graduel de la gravité des infractions et de la pérennité de la situation de transgression (Humanium, 2020). Cette appellation comporte potentiellement des nuances spécifiques, en raison des trois notions différentes qui la composent : enfant, conflit, et loi. Chaque notion a des significations spécifiques selon la discipline de référence. Leur définition nécessite d'être clarifiée distinctement afin de mieux comprendre les contours de cette désignation par groupe nominal de fait social ou de la catégorie d'enfants.

Les documents existants sur ce phénomène recensent des études et programmes d'interventions axés principalement sur l'approche sociojuridique similaire à la conception de Bonafé-Schmitt (1994). Il décrit le rapport que les individus d'une société ont avec les normes qui sont des constructions sociales intégrant les lois juridiques et les coutumes d'un groupe culturel donné. Dans le cas des ECL, ce sont les types de rapport de ces mineurs à l'interdit, pouvant engendrer les transgressions des lois juridiques et coutumières, voire les lois sociales, qui sont mises en évidence.

De ce fait, nous proposons une revue de littérature, portant en premier lieu sur les aspects sociojuridiques à travers l'histoire du phénomène d'ECL au Togo, sur les indicateurs d'existence sociale de même que sur les dispositions juridiques et de prise en charge globale.

Ensuite, seront abordées les représentations de l'enfant, des conceptions du conflit et des acceptions de la loi, pouvant constituer les références de base de ce phénomène.

1 ASPECTS SOCIOJURIDIQUES DU FAIT « ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI » AU TOGO

1.1 EXISTENCE SOCIALE

1.1.1 Historicité

Le terme en « Enfant en Conflit avec la Loi » est employé couramment par les ONG internationales et nationales telles que UNICEF (2007, 2015), l'UNODC (2014) et le BICE (depuis 1997), BNCE-Togo (depuis 2012) dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance.

Le terme apparaît particulièrement en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo...), en Afrique Centrale comme l'indique le MINAS du Cameroun, en Amérique du Sud (Brésil) ainsi qu'en Asie (Inde...). Cette utilisation généralisée est fort probablement due à l'instauration des textes légaux posant le cadre international de la protection de l'enfance à partir des années 1980. La ratification ou l'adoption de ces instruments (textes, codes, conventions...) juridiques internationaux a rendu ce terme usuel dans ces pays.

Auparavant, c'était le terme « délinquance juvénile » qui était majoritairement utilisé partout dans le monde. La délinquance juvénile identifiée comme telle allait de pair, au Togo, avec l'avènement de l'exode rural des populations vers les zones urbaines, dans la période après la deuxième guerre mondiale (Nyassogbo, 1975, 1998), (Vandenbergh, 1978). De ce fait, la qualification et la classification des actes transgressifs spécifiques de l'enfance et de l'adolescence, selon une échelle de gravité, date d'environ 1945 au Togo. La spécification des infractions des mineurs, par l'approche sociale et juridique, est fondée sur l'adaptation des mesures judiciaires à la minorité et à la responsabilité pénale, avec la priorisation de l'éducation. Ces principes proviennent de l'ordonnance du 2 février 1945 en France. Le Togo étant devenu une colonie française entre 1946 et 1960, il s'est retrouvé par conséquent concerné par l'application de cette ordonnance.

A partir de 1960, les directives deviendront celles de la république togolaise naissante avec les reliquats de l'ancienne administration coloniale. Cependant, leur application passe progressivement par les organes des Nations Unies à partir des années 80. La reconnaissance des réalités culturelles, au sein des sociétés africaines, dans le système de prévention et de protection de l'enfance sera actée par la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, en 1990 (CDBE, 1990, BICE, 2010). Elle indique les droits des personnes âgées de moins de 18 ans et les mesures de protection contre les dérives des coutumes et des pratiques éducatives participatives liées aux organisations familiales dans les pays africains.

Bien que la dénomination « Enfant en Conflit avec la Loi » soit utilisée en France ou en Belgique, à travers les travaux de recherches et les documents juridiques ou recommandations de bonnes pratiques, elle apparaît dans une moindre mesure dans le langage courant. Il y a une prédominance

d'emploi des termes « délinquance juvénile », « enfance délinquante » par rapport à « Enfant en Conflit avec la Loi ».

La formulation, telle quelle : l'enfant – pas délinquant d'office – mais comme individu avec ses spécificités se trouvant en situation de conflit avec la loi, semble tenir d'une préoccupation *humaniste*. Elle implique de resituer l'enfant, ses droits de même que ses devoirs, par rapport aux actes transgressifs et aux contextes dans lesquels ceux-ci se produisent. Cette vision a été introduite par les principes de Ryad (1990) suite aux constats de prédominance néfaste du statut de délinquant par rapport au statut de l'enfant.

Comme partout ailleurs, la société togolaise, depuis l'avènement de la modernisation avec les changements occasionnés, est touchée par de nouvelles problématiques sociétales, comme la délinquance juvénile, observables fréquemment en zones urbaines et péri-urbaines. Dans les milieux ruraux, l'éducation par rites de passages des classes d'âge accompagnait, sinon contenait, les faits déviants dans la société.

Ainsi, des problématiques post-modernes ou post-coloniales aux allures d'Outre-Atlantique ont émergé au Togo. Elles sont toutefois imprégnées de défis sociaux, culturels, économiques ou encore politiques liés aux réalités locales. La délinquance ici ou ailleurs renvoie au demeurant à la transgression et aux troubles de l'ordre social. Néanmoins, une analyse, de près, des enjeux contextuels togolais révèle des subtilités et des facteurs particuliers.

Erny (1978) dira même que le développement de l'enfant au sein des aires culturelles africaines ne peut majoritairement pas se faire hors considération de son environnement. Il s'agit de « ... telle forme de pensée, tel climat affectif, tel niveau technique, tel mode d'affirmation de soi, tel type de langage. Un ensemble de facteurs, à commencer par la langue, peut par exemple rendre difficile l'usage d'un haut degré d'abstraction, mais poussera à l'extrême l'observation détaillée, ou l'esprit de classification, ou la pensée intuitive, ou la saisie immédiate des rapports analogiques et symboliques. » (Erny, 1968, cité par Tettekpoh, 1988). Il convient de retenir l'importante influence de tout un système d'us et coutumes sur les pratiques éducatives et dans les rapports sociaux.

1.1.2 Définitions et prévalence

Le phénomène d'Enfant en Conflit avec la Loi, renvoie à une multitude de stéréotypes et de confusion de notions concernant des catégories d'enfants en marge de la société. L'amalgame est tantôt fait avec les enfants des rues, ou avec les enfants en danger présentés aux services de police pour une mise à l'abri... « Les enfants de la rue cherchent essentiellement à se procurer la nourriture nécessaire à leur alimentation et, éventuellement, du diluant ou du chanvre indien. Le plus souvent ils vont développer de petites activités, notamment dans les marchés, qui leur permettent de subvenir à ces besoins. Leur

confrontation à la justice est principalement liée aux rafles : ils sont alors poursuivis pour vagabondage ». (Ndiaye et Robin, 2006). Ceci diffère d'un ECL qui est quant à lui : « L'enfant présumé ou déclaré coupable d'une infraction contre une personne ou contre un bien ou encore contre l'ordre public. On parle aussi de délinquance juvénile dès lors que les infractions sont graves et qu'il y a une forme de pérennité de cette situation chez le mineur. Selon la gravité des faits, on parle de crime, de délit ou de contravention » (BICE Togo, 2010, p.15).

En Afrique Centrale, le terme est défini comme : « toute personne de moins de 18 ans qui a commis seul ou en co-action une infraction ou qui en est complice ou accusé. Il s'agit d'un enfant dont les agissements tombent sous le coup de la loi et qui est appelé à faire face au système institutionnel de réparation des torts causés à autrui ou à la société. » (MINAS, 2021). Ici, la dimension du groupe ou de bande ainsi que la notion de complicité vient élargir l'éventail des situations dans lesquelles peuvent être impliqué un ECL.

Les données statistiques au Togo sont sous estimées et peu fournies. La gestion des situations d'infractions par les chefs de canton et les chefs de village contribue à la paix dans les familles et les communautés. Cependant, elle ne facilite pas le recensement des situations. Cela est d'autant vrai plus pour les filles qui bénéficient de solutions alternatives de protection, dissimulant ainsi leur cas aux services de l'ordre (BNCE, 2015).

De 2005 à 2008, la Brigade des Mineurs de Lomé a enregistré une moyenne de 167 Enfants en Conflit avec la Loi par an. En 2008, la Direction Générale de la Protection de l'Enfant a compté 426 enfants, répartis selon 358 garçons et 68 filles, ayant été en détention préventive à la Brigade Pour Mineurs (BPM) de Lomé.

En 2017, des rapports de l'UNICEF, rendent compte des statistiques des Enfants en Conflit avec la Loi par les chiffres suivants :

- Pour 100 000 personnes, 1451 infractions pénales majoritairement autour de l'âge de 17 ans ;
- Au minimum 607 enfants par an sont en conflit avec la loi d'après les statistiques des services de police et des gendarmeries. C'est soit 0.016 % des enfants togolais, qui constituent environ 50% de la population togolaise. Ce constat est en concomitance avec un taux d'enfants en dessous du seuil de pauvreté, soit 1.040.250 enfants ayant connus de multiples situations de précarité et en manque de protection sociale.

En somme, ce phénomène sous-évalué, est déterminé par l'âge, à savoir la minorité, et tout acte répréhensible par la loi selon des degrés différents. Le mineur peut être considéré comme auteur principal ou secondaire ou encore sous un statut de complice.

1.1.3 Typologie du phénomène ECL

Les degrés de gravité des infractions des ECL sont divers et variés d'après les qualifications des actes commis inscrits dans le code pénal. Les infractions sont classées selon trois grandes catégories : les contraventions, les délits et les crimes.

Les contraventions sont des infractions de première catégorie. Ce sont les moins graves et elles relèvent du non-respect des règles de la vie commune. Il s'agit d'incivilités, de menaces de dégradation ou de dégradations de biens communs ou de particuliers.

Les délits sont la deuxième catégorie d'infractions de gravité moyenne. Ils impliquent des peines correctionnelles. En plus, du non-respect d'autrui et de ses biens, la discrimination, le harcèlement moral, les attouchements sexuels, les homicides involontaires, les violences aggravées, le port illégal d'arme. (BNCE-Togo, 2021).

Les crimes renvoient à de graves violations contre la société comme les viols, les homicides, les atteintes aux biens publics, la détention et la vente de drogues...

Le code pénal du Togo (2015) indique cet ensemble d'infractions : le vol, la filouterie, le recel, l'abus de confiance, l'escroquerie, l'atteinte à la pudeur, le viol, la menace, les violences volontaires, la détention de stupéfiants, la destruction ou dégradation de biens, l'évasion, l'homicide.

D'après les notions juridiques ci-dessus, le phénomène d'ECL et la délinquance ont en commun les infractions commises. Cependant, ils présentent des nuances. Un délinquant primaire est également un ECL mais n'est pas forcément un délinquant récidiviste sur le plan purement juridique. Un ECL est donc soit tout mineur ayant commis un premier délit, des contraventions et des délits mineurs, parfois en répétition.

1.2 JUSTICE DES MINEURS

1.2.1 Mesures pénales

Les dispositions pénales de la justice pour mineurs au Togo sont à la croisée de trois instances : les chefferies traditionnelles, les tribunaux pour enfants au Togo et les instruments internationaux de la justice des mineurs, représentés par l'UNICEF. Les recommandations proviennent de ces instances. Une continuité est établie entre les pratiques traditionnelles et l'administration juridique ; celle-ci veille à ce que les lois de la justice togolaise soient respectées et les engagements découlant de la ratification et de la signature des textes internationaux soient observés.

Le Togo s'est ainsi engagé aux respects des conventions et chartes internationales de la justice pour mineurs. L'exercice des recommandations de ces textes se traduit sur le terrain par l'intervention majoritaire des ONG internationales en collaboration avec les structures publiques et privées de la protection de l'enfance.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) ou Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 a été ratifiée par le Togo. Elle s'applique dans le contexte général de la reconnaissance de l'accès « aux droits civils, politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels » (BICE, 2010, p 8). Le Togo ayant ratifié cette convention, il se trouve contraint à sa mise en application dans les procédures de justice pour mineurs.

En 1998, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE) est entrée en vigueur au Togo, après son adoption le 11 juillet 1990. Elle énonce les responsabilités respectives de l'Etat, de la communauté et de l'enfant dans le cadre de la protection des droits de ce dernier. Il s'agit des droits civils, culturels et/ou sociaux, politiques et économiques.

Les « Principes Directeurs de Riyad » en vue de la prévention de la délinquance juvénile ont été adoptés le 14 décembre 1990 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ils préconisent les mesures de prévention de même que la protection précoce des enfants au sein des Etats où les risques sociaux sont importants.

À ces textes s'ajoutent un ensemble de « Règles a minima » des Nations Unies. Elles se présentent chacune avec un objectif précis.

On trouve donc les « Règles de Beijing » qui constituent un ensemble de principes issus de la Résolution 40/33 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 29 novembre 1985 en matière de justice pour mineurs.

Les « Règles de la Havane » concernent la protection des mineurs privés de liberté et ont été adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 14 décembre 1990. Elles ont pour objectif de prévenir les effets néfastes de la privation de la liberté en préservant les droits fondamentaux de l'enfant. De plus, elles énoncent les circonstances dans lesquelles les enfants peuvent être privés de liberté. Elles stipulent que la privation de liberté ne peut intervenir qu'en dernier ressort, avec une durée aussi brève que possible. Au Togo, elle concerne tout particulièrement les ECL qui sont incarcérés en cellules de Brigade pour Mineurs en raison d'absence de famille ou de manque de place au sein des foyers d'accueil ou encore de la lenteur administrative selon les conditions de présence des Magistrats dans certaines localités. Elles précisent aussi les conditions de détention compatibles avec le respect des droits fondamentaux de l'enfant, à savoir : l'implication de travailleurs sociaux et les espaces dédiés aux mineurs.

Les règles de mesures non privatives de liberté, « Règles de Tokyo » (1990) visent à encourager la collectivité à prendre une part activement aux processus de la justice pénale, surtout dans le cas des délinquants, autrement dit des Enfants en Conflit avec la Loi. Les communautés sont par la même occasion exhortées à développer chez ces ECL le sens de la responsabilité vis-à-vis de la société. Les

gouvernements se doivent donc d'assurer un équilibre entre les droits des mineurs auteurs d'infractions, les droits des victimes, ainsi qu'avec les principes de sécurité publique et de prévention du crime dans la société.

Les « Principes directeurs de Vienne » rassemblent les renseignements fournis par les gouvernements à propos de leurs procédures de justice pour mineurs au sein de leur pays, notamment concernant leur rôle dans l'élaboration et la mise en place des programmes d'application au niveau national des règles et des normes internationales de la justice pour mineurs. Des « Directives relatives aux enfants dans le système de justice pénale », sont associées à ces principes directeurs. Les mesures nécessaires à l'administration judiciaire pour mineurs y sont déclinées en accord avec la Convention relative aux Droits de l'Enfant, les principes directeurs de Riyad, les règles de Beijing et les Règles pour la protection des mineurs privés de liberté.

Dans le cadre de l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, au sein des pays en voie de développement, les mesures pénales s'appliquent aux adolescents âgés de plus de quatorze ans.

1.2.2 Principes de Justice Restaurative

Les enfants et adolescents concernés par le phénomène d'ECL sont auteurs d'infractions mais restent des mineurs. À la croisée de ces deux états de fait, ce public soulève une problématique éthique puisque bien qu'ils doivent rendre des comptes devant la justice, ils doivent également être protégés. L'enjeu est de leur signifier la loi et les conséquences (pour eux et pour la société) des transgressions d'un côté et de l'autre ; il est question de veiller au respect des recommandations légales de la protection de l'enfance. La gestion de ces situations induit de viser un équilibre entre droits et devoirs des ECL. Le but est de préserver un meilleur développement de l'enfant dans son environnement. Ce qui implique de penser les possibilités de la réinsertion psychosociale.

La justice restaurative est le modèle qui favorise les principes et pratiques de la loi qui émanent de l'article 40 de la CIDE. Cet article qui indique la définition de l'administration de la justice pour mineurs stipule ceci : « Tout enfant suspecté, accusé ou reconnu coupable d'avoir commis un délit a droit à un traitement qui favorise son sens de la dignité et de la valeur personnelle, qui tient compte de son âge et qui vise sa réintégration dans la société. L'enfant a droit à des garanties fondamentales, ainsi qu'à une assistance juridique ou à toute autre assistance appropriée pour sa défense. La procédure judiciaire et le placement en institution doivent être évités chaque fois que cela est possible » (CIDE, 1980 p22).

Pour faire face aux phénomènes antisociaux de ces mineurs n'ayant pas encore atteint l'âge de responsabilité pénale, la médiation est devenue l'outil principal de l'application de la justice

restaurative. Des procédures similaires de résolution des conflits existait également dans bien des sociétés dites traditionnelles. Dans le cadre de la justice restaurative, deux types de médiations sont utilisés. Il s'agit de la médiation traditionnelle et de la médiation pénale. La première correspond aux pratiques de résolution existant dans le milieu d'appartenance de l'enfant et la deuxième fait référence aux textes de loi nationaux et internationaux. Les deux tendent à assurer que l'enfant puisse prendre conscience de l'interdit et réparer ses torts. Cependant, la médiation traditionnelle veille à la conciliation et l'apaisement des tensions dans l'entourage de l'enfant afin de favoriser la reprise d'une vie dans la société. Elle vise donc la cohésion sociale. La médiation pénale quant à elle est axée sur le rappel à la loi et l'ordre social.

L'objectif final de la justice restaurative est de favoriser le développement de l'enfant par la réinsertion psychosociale basé sur la combinaison coordonnée des différentes démarches de médiation (BNCE, 2014).

1.2.3 Mesures éducatives

Les mesures éducatives découlent des décisions du Juge des Enfants en fonction des dispositions prévues par les directives de protection de l'enfance.

Selon les situations, il arrive que le Juge des Enfants les confiages en famille ou fosterage (Lallemand, 1994, Reveyrand-Coulon, 2002, Porcelli, 2010, Camara, 2014) selon les us et coutumes ou par désignation de tiers de confiance ainsi que les accueils temporaires ou durables en foyer sont des mesures principales de mise à l'abri.

Le fosterage, autrement appelé confiage, est un mode de placement par arrangement au sein du cercle familial proche et élargi, de la communauté et des réseaux de connaissance et amis, par solidarité. Cette option de garde implique de trouver un tuteur ou une tutrice de confiance⁵ par sa capacité d'éduquer et d'éloigner l'enfant de son danger. Elle englobe de multiples situations et remplit des fonctions sociales et intra-familiales diverses, au-delà du besoin de protection d'un enfant. C'est toute situation « d'accaparement de l'enfant hors du couple géniteur » (Porcelli, 2010, Lallemand, 1992). Ce système basé sur l'entraide, est une solution qui peut présenter des limites. Alors, le recours aux services de protection de l'enfance est préférable dans ces cas.

Le placement institutionnel est conçu comme une mesure de rééducation en milieu institutionnel selon la nécessité (Code de l'enfant, Article 328). Ce type de placement est recommandé aux mineurs installés dans la délinquance ou qui présentent d'importants troubles du comportement. Dans ces circonstances, un contexte de cadre familial est peu favorable à la réinsertion en raison des situations

⁵ En 2010, Porcelli fait toutefois le constat que le fosterage est une situation de risques de maltraitance et de psychopathologie en Afrique sub-saharienne. Cet aspect sera abordé dans la discussion.

d'insécurité auxquelles le jeune peut être potentiellement se confronter. Ainsi, par manque de protection, le placement en foyer de jeunes s'impose. La rééducation est alors préconisée dans le but d'atténuer ses troubles et d'assurer une future réinsertion familiale et sociale du mineur concerné. Il constitue prioritairement une solution alternative à l'emprisonnement comme l'indique les règles de la justice pour mineurs.

Dans l'optique du bon déroulement du placement institutionnel, un travailleur social accompagne l'enfant dès le début de la décision de justice. C'est une phase de préparation. Il propose un entretien à l'enfant en vue obtenir son accord sur la mesure de placement, en présentant à l'enfant le contexte du foyer, les activités (activités socio-éducatives, de loisir), les types de prise en charge correspondant à ses besoins vitaux et sanitaires, de scolarisation ou d'apprentissage d'un métier. Les raisons et le bien-fondé lui sont exposés afin de faciliter et requérir son adhésion et d'éviter tout risque de fugue. Les explications sur les principes du placement sont importantes à cette phase étant donné que c'est peu accepté socialement. L'aide au changement du comportement, est donc le leitmotiv.

Ce travail d'adhésion s'accompagne de la recherche et de la rencontre des parents du mineur. Leur participation par leur prise de responsabilité est un facteur essentiel pour des raisons juridiques mais également pour des usages traditionnels de l'appartenance familiale ou clanique d'un enfant. Le travail social amorce ainsi d'ores et déjà son travail de médiation. Le représentant légal et les tiers de confiance sont des personnes clés dans cette démarche.

Le directeur du centre qui accueille l'enfant est informé de la décision de placement et de sa problématique afin d'organiser l'admission de l'enfant et prévoir les moyens de son accueil.

Le travailleur social fait la liaison entre le foyer, le mineur et son parent ou tuteur ou encore tiers de confiance. La prise en charge éducative des mineurs au sein des foyers se veut effective d'emblée à travers un cadre et des locaux accueillants (dortoir, salle d'activités, atelier équipé et réfectoire ...). Sur le plan de la santé, l'accès aux prestations médicales en interne ou en partenariat est une disposition fondamentale de tout placement.

La mise en œuvre du projet d'accueil repose sur des compétences pluridisciplinaires telles que : éducateurs, assistants sociaux, psychologues, médecins, enseignants, formateurs techniques, administrateurs, gestionnaires. Le programme d'accompagnement est orienté vers la rééducation, la scolarisation, la professionnalisation et à terme la réinsertion socio-familiale. L'élaboration du projet pédagogique et éducatif tient compte de la capacité de l'enfant à s'adapter à l'approche générale proposée par les professionnels. Ils veillent à accorder les offres d'accompagnement des foyers aux besoins inhérents à la situation des mineurs accueillis. Un des points de vigilance, surprenant de premier abord, est la recherche d'une conformité entre les conditions d'un placement et les exigences et réalités de la vie sociale dans leur milieu de réinsertion. Le souci est d'éviter la création d'un milieu

artificiel au format trop éloigné des réalités de l'environnement naturel de vie familiale, voire communautaire des enfants. Ainsi, des activités liées aux tâches quotidiennes de vie de famille sont maintenues comme l'éducation participative est de rigueur. La dimension ludique est toutefois instaurée dans les accompagnements dans le but de favoriser des expériences régressives nécessaires à la reprise d'une évolution respectant les étapes d'un bon développement.

Le programme global de prise en charge au cours du placement, est tenu d'être révisé selon les « nouveaux courants pédagogiques et des lois, principes et méthodes concernant les conditions de rééducation et de réinsertion sociale des enfants inadaptés sociaux » (UNICEF, Edeh & al., p. 66). La scolarisation ou la rescolarisation et la mise en apprentissage d'un métier en vue d'une préparation à l'insertion professionnelle sont les moyens d'autonomisation et d'extraction des rouages de l'exclusion sociale. L'approche globale est composée de la prise en charge des services sociaux à la suite de l'intervention des institutions juridiques auprès de ce public.

2 PHENOMENES « ECL » ET INDIVIDUALITES

Chacune des trois notions (enfant, conflit, loi) fait référence à l'âge des individus concernés, à certains types de comportement face à la loi et aux actes commis. Cependant, cette dénomination, telle qu'elle est formulée, est entourée de sous-entendus, d'idées reçues et de stéréotypes. Afin de clarifier les représentations et mécanismes en jeu, deux aspects sont abordables : la structure globale du phénomène sous son aspect psychosocial observable de l'extérieur et l'expérience subjective du fait par les jeunes.

La démarche de compréhension de ce phénomène soulève des interrogations sur la définition de chaque notion. À savoir : qui est-ce qui est désigné « enfant » ou de quel enfant s'agit-il ? Puisque les infractions viennent à l'encontre de la loi, cela suppose la connaissance de règles établies comme loi et d'identifier de quelle loi ces enfants sont-ils des transgresseurs. Enfin, il est essentiel de connaître ce qui est désigné en termes de conflit ?

2.1 « L'ENFANT » EN QUESTION

L'évocation du terme « Enfant en Conflit avec la Loi » s'accompagne du besoin de représentation des profils de ces enfants. D'un côté, cette tranche d'âge de la vie se compose de plusieurs périodes : l'enfance, l'adolescence (sans oublier la transition entre ces deux phases), du point de vue de la psychologie du développement (Doron et Parot, 2007). D'un autre côté, selon la conception juridique de l'enfant, il est question de toute personne de moins de 18 ans. C'est également la définition selon le Code de l'Enfant au Togo (2007). C'est donc avant tout un mineur. Les infractions concernent les mineurs dans la tranche d'âge de 10 à 18 ans, comme indiqué dans les statistiques. La considération unique de l'âge véhicule une confusion entre les notions d'enfant, d'adolescent et de mineur. Le mot « enfant » dans le groupe nominal ECL revêt une variété de significations et représentations. Les spécificités de chaque étape de cette tranche d'âge apportent potentiellement un éclairage à la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans ce phénomène. Il est alors primordial de savoir de qui il est question lorsque le vocable ECL est évoqué.

2.1.1 Enfant, adolescent, mineur ?

Etant juridique, bien qu'ayant un aspect social, le terme ECL convoque surtout à la notion de mineur. L'histoire de l'apparition du terme ECL révèle ses fondements militaires, sociaux et juridiques (BICE, 2013). D'ailleurs on retrouve dans certains écrits « Mineur en Conflit avec la Loi ». Cette appellation induit une ambiguïté au cours des années précédant l'adoption du code de l'enfant au Togo en 2007 puisque de la majorité à l'âge de 21 ans était encore de vigueur dans certains usages administratifs. Depuis lors, les mesures pénales spécifiques à la justice pour les mineurs au Togo (Edeh & al., 2008,

Lepetit, 2017) démontrent une reconnaissance des spécificités de la minorité en termes de fragilités, de vulnérabilités et de besoins de protection. Les mesures éducatives des ECL sont élaborées et mises en place pour les mineurs concernés dans cette même logique. Tout type d'accompagnement au-delà de 18 ans et dans la limite des 21 ans s'inscrit dans la continuité d'une prise en charge, afin d'atteindre les objectifs initialement prévus pour les mineurs.

Tel est le cadre juridique de la conception de l'enfant en situation d'ECL. Mais, lors des prises en charge, cette seule considération est insuffisante et requiert que les professionnels aient des représentations relatives aux étapes de développement de l'enfant. Plusieurs interrogations émergent. S'agit-il de l'enfant, cet être en devenir ou celui qui porte l'étiquette d'ECL ou encore de la personne immature et inapte aux exigences de l'âge adulte ?

Les définitions juridiques ne sauraient suffire ni être convenable. Les caractéristiques de l'enfance étant différentes de celles de l'adolescence, nous proposons l'exploration de nuances irréductibles. Or, nous ne pouvons aborder ce sujet sans prendre en compte les divergences conceptuelles entre l'anthropologie et la psychologie du développement et la psychanalyse sur l'existence de l'adolescence. Partant de ce constat, il convient de relever les conceptions de l'enfant et de l'adolescent et d'identifier les spécificités existantes au Togo.

En somme, le phénomène d'ECL tend à être perçu comme un fait sociojuridique par son caractère transgressif des lois, par des actes touchant différentes sphères de la société (familles, écoles, voisinages, etc.). De ce point de vue, de l'auteur, cet « Enfant », renvoie au mineur. La désignation se base sur la définition de ce qu'est un enfant selon le Code de l'Enfant au Togo. Cependant, le contexte théorique de notre recherche ne peut déroger à une conception partant du *sujet* commettant les actes. L'âge, les phases de développement ainsi que les dynamiques intrapsychiques sont alors les paramètres que nous considérerons dans cette quête du sens des représentations et de leurs implications dans les interactions sociales. D'ailleurs, les interactions sociales impliquent des catégorisations et des attentes, qui viennent rappeler l'imbrication bio-psycho-sociologique dans l'évolution d'un enfant.

Selon cette considération, ces mineurs sont en définitif des enfants et des adolescents. Il s'agit également de pré-adolescents en pleine transition entre ces deux états de développement : enfance et adolescence.

Le conflit vis-à-vis de la loi n'est potentiellement pas de la même nature chez l'enfant, le préadolescent et l'adolescent. En considérant le continuum enfance – préadolescence – adolescence, l'intrication entre la dynamique intrapsychique et les exigences de la réalité externe ne peut être abordée que dans sa dynamique évolutive.

2.1.2 De l'enfant à l'adolescent : considérations psychanalytiques

L'enfant en psychanalyse est cet être qui n'a pas encore acquis l'usage de la parole selon la définition étymologique (Doron et Parot, 2007), mais qui est toutefois doté de facultés et d'éprouvés subjectifs. L'adolescent est une personne en voie de devenir un *individu* par la traversée d'une « phase de restructuration affective et intellectuelle de la personnalité, un processus d'individuation et de métabolisation des transformations physiologiques liées à l'intégration du corps sexué. » (Doron et Parot, 2007, p. 13).

À travers quelques références classiques dont les apports ont été marquants d'un point de vue épistémologiques et cliniques, des définitions nuancées de l'enfant sont présentées ci-dessous.

2.1.2.1 Chez S. Freud

L'enfant a une vie psychoaffective qui se développe par étape en concomitance avec la maturité psychomotrice. Sa théorie du développement psycho-sexuel de l'enfant se base essentiellement sur le vécu raconté par des adultes dans la situation d'analyse. C'est une interprétation de l'introspection d'adultes sur leur enfance. Le cas du petit Hans, bien qu'exceptionnel reste une analyse par interposition du parent.

Dès 1922, il considère la mère et l'enfant comme une unité dans l'introduction de son modèle de la structure de la psyché. C'est au sein de cette unité que l'enfant se développe sous l'influence de facteurs divers. Les cas d'hystérie, de névrose et de phobie, extraits de ses analyses présentées dans « cinq psychanalyses » (1954), révèlent la complexité dynamique, et les mécanismes de la vie intérieure d'un enfant. Son immaturité n'est donc pas synonyme d'une *tabula rasa*. Il s'agit d'une incapacité de régulation et d'un mécanisme d'organisation psychique encore peu stable et solide face aux réalités de la vie. Les notions de plaisir, de principe de réalité sont présentes dans le rapport de l'enfant à son environnement. L'intériorité des éléments psychiques prédomine. Bien qu'il recommande la coopération de l'observation du jeune enfant et l'interprétation du psychanalyste de l'adulte, il soulève le risque de réduction de l'observateur (1905). La réalité intrapsychique de l'enfant est accessible donc par l'interprétation de ses manifestations en bas âge et par l'analyste en tant qu'adulte. La parole est donc centrale par la possibilité qu'elle offre d'avoir accès aux expériences infantiles. Sa théorie du développement psychique reconnaît l'enfant en tant que sujet, au début de sa vie préverbale, et être d'expériences précoces. Il se constitue comme un individu à part entière progressivement. Néanmoins, il manque à la théorie de S. Freud sur la vie psychique de l'enfant l'observation directe de celui-ci et de ses interactions.

2.1.2.2 Chez M. Klein

L'enfant en tant que sujet émerge progressivement par les expériences de ses besoins et de ses manques dès l'âge précoce. Il existe par sa conscience de l'autre, en premier lieu de la mère, et le vécu de ses différents états dans la dynamique de la relation mère-enfant. L'immatunité du Moi primitif à la naissance est donc l'étape de départ, extra utérin, de ce processus psychique de construction de la personnalité de l'enfant.

L'enfant se structure alors à travers ses dispositions face au manque, notamment celles de la position schizo-paranoïde, de l'accès à la position dépressive et celle des processus de résolution des conflits entre les pulsions libidinales d'amour (pulsion de vie) et les pulsions destructives (pulsion de mort). La capacité de recours à la réparation, à la sublimation et à la symbolisation est la voie vers la maturation. La vie psychique de l'enfant se manifeste par le jeu libre ; ce dernier constitue une base d'interprétation pour l'analyste. Les associations libres, même sans parole, peuvent y être dégagées (1968).

La dépendance de l'enfant aux parents est une notion présente chez M. Klein. Aussi, elle utilise la place et le lien parent-enfant dans son travail d'analyse dans les séances afin de faire émerger des interprétations en remontant à des périodes primitives de l'évolution de l'enfant. L'accompagnement à la symbolisation qu'elle propose prend appui sur la place qu'elle aménage avec les parents et sur les relations dans le développement de l'enfant.

L'enfant chez M. Klein est in fine, cet être primitif affectivement, saisissant sa réalité interne et externe par parcelles et les mouvements entre ces deux mondes dont il fait des expériences de clivage du self et de l'objet, de dépressivité et de leur transformation par des processus psychiques de plus en plus mature.

Dans sa conception de M. Klein expose, en 1932, que la puberté vient lever des clivages et permettre la confrontation des identifications héroïques précoces à la haine et au mépris. Cette conflictualité mène vers une maturation du Moi.

2.1.2.3 Selon Anna Freud

Le regard de Anna Freud sur l'enfant vient de ses analyses et de ses observations directes qu'elle a exposées en 1926, 1927 et après la guerre en 1945. Dans, *L'enfant dans la psychanalyse* (1964), elle réitère les particularités de l'enfant notamment sa grande immatunité due à l'inexpérience et sa dépendance à son environnement familial. Son Moi est une structure en cours de formation et de ce fait ouvert aux influences. La valeur symbolique à accorder au jeu de celui-ci est à nuancer. La réalité de la relation en analyse est un *Autre réel* pour l'enfant auquel il se confronte et qu'il doit se représenter sur la base de l'alliance avec lui.

Le lien affectif est primordial dans tout contexte pédagogique ou d'enseignement, et thérapeutique. C'est un préalable à tout type de travail. L'enfant a un besoin essentiel de la construction du lien affectif. Ceci favorise la libération de la parole de l'enfant et c'est à respecter dans la technique analytique. Cependant, selon sa position les pulsions infantiles sont à accueillir avec pédagogie étant donné les difficultés à projeter des enfants (1968). Ce relais que doit prendre l'adulte, notamment par les parents, amène plutôt à la psychothérapie. Ceci est différent de l'analyse pure par la libre association.

Son concept des lignes de développement montre sa vision de l'enfant et de son évolution selon chaque domaine. Le développement par échelon se fait par passage d'un état d'immatunité affective et d'irrationalité à une maturité en devenant adulte. Dans sa conception, il y a une analogie de ce passage de la dépendance affective à l'autonomie avec la situation de thérapie par l'analyse dans le passage du pathologique au normal. Selon elle, les capacités de maîtrise des mondes intérieur et extérieur par le Moi, par le jeu des mécanismes de défense, sont les indicateurs d'un enfant qui grandit et quitte des positions infantiles sous les pulsions du ça et la dépendance à l'objet (1968).

À travers ces lignes de développement, les notions du corps, de l'alimentation, de l'affectivité, de la relation à l'autre par décentrage, du rapport à soi et de la symbolisation de la réalité pour ensuite y prendre sont des essentiels :

- *De l'état de dépendance à l'autonomie affective et aux relations d'objet de type adulte*
- *De l'allaitement à l'alimentation rationnelle*
- *De l'incontinence au contrôle des sphincters urétral et anal*
- *De l'insouciance au sens des responsabilités en ce qui concerne la manière de traiter son propre corps*
- *De l'égoïsme à la camaraderie*
- *Du corps au jouet et du jeu au travail*

Globalement, il y a une logique de maturation progressive tout comme les transformations inhérentes au passage du principe primaire instinctif au principe sublimé ou du principe de plaisir au principe de réalité. Pour Widlöcher (2004) « Anna Freud s'est d'emblée intéressée aux implications de ce point de vue sur la psychopathologie de l'enfant et sur la prévention. Dans une perspective pratique et prophylactique, elle a considéré que la psychanalyse devait être en mesure de répondre à la question des facteurs de risque qui pèsent sur le développement normal ».

L'enfant est, par conséquent, un être en devenir ayant des challenges de développement dans plusieurs domaines, sous plusieurs influences internes et externes. Des phases antérieures peuvent devenir pathologiques selon l'âge et les perturbations qui peuvent intervenir lors des interactions de l'enfant avec son environnement.

L'amnésie infantile couvrant moyennement les cinq premières années si importantes de la vie de l'enfant favorise le passage vers l'âge de latence. C'est un déclin pulsionnel qui dépouille l'enfant de son impétuosité, de sa grande imagination et intelligence et qui le dispose aux apprentissages en général, notamment scolaire.

Il y a une mise en latence des dynamismes pulsionnels, qui est une perte de l'énergie par l'enfant jusqu'à la puberté. Le cheminement de l'enfant vers l'âge adulte passe par un certain nombre d'expériences pulsionnelles et relationnelles avec la réalité.

L'adolescent vit dans cette logique un réveil pulsionnel dont les mécanismes et issues seraient similaires à ceux de la vie instinctuelle d'avant l'âge de latence. Il y a une réédition des difficultés d'apaisement, de la naissance à l'âge de latence, à l'adolescence. L'ascétisme, l'intellectualisation, l'identification sont les mécanismes de défense que l'adolescent mobilise contre ses pulsions afin de préserver un équilibre narcissique. Lorsque ceux-ci ne remplissent pas leur fonction, et c'est bien souvent le cas, A. Freud considère qu'il y a une alliance entre le moi et le ça. Ceci génère des conflits importants avec le surmoi.

2.1.2.4 D'après Winnicott

La conception de l'enfant dans la théorie de Winnicott vient de ses observations en tant que pédiatre et psychanalyste. Il fait l'hypothèse que l'enfant vient au monde avec une possibilité forte interne de devenir lui-même et développant son « vrai-self » s'il arrive à déployer ses capacités d'autonomie et d'indépendance. Bien que né dépendant de l'autre, notamment la mère en premier lieu, c'est la fonction plus précisément du holding de celle-ci et de l'environnement en général qui vont favoriser son devenir. Les conditions de cet environnement et de ses relations précoces ont pour but de l'émanciper de son impuissance et de sa fragilité. Le holding à travers les manières dont le handling est pratiqué sont des conditions influençant l'avènement et la construction d'un vrai-self et la santé d'un Moi non distordu.

Il risque de ce fait de développer un faux-self si l'environnement impose des exigences insoutenables pour son Moi. La transitionnalité est la voie par laquelle l'enfant s'intègre dans le monde, dans la réalité externe, progressivement. *L'« être au monde »* s'appuie sur l'intériorisation des expériences et éprouvés quotidiens au gré des parcelles du monde en découverte (Winnicott, 1989). Ce processus dépend de la portée de *l'object presenting*.

Selon lui, l'enfant seul n'existe pas. C'est dans la dyade mère-bébé ou mère-enfant (avec toute figure maternante de substitution) que l'observation est réaliste et que la distinction entre vrai-self et faux-self se fait. Ce sont les élans et gestes spontanés qu'il identifie comme vrai-self précocement dans la vie d'un enfant. En accédant progressivement à la vie symbolique par abandon de l'omnipotence vis-

à-vis de la mère (et substitut) et en intégrant une vie culturelle, une forme de santé symbolique peut éclore chez l'enfant (Winnicott, 1960). La transitionnalité contribuera à ce processus d'émergence du vrai-self autonome et sécurisé.

L'enfant chez Winnicott est un Être de lien qui se développe au contact du monde extérieur par l'intermédiaire des personnes assurant des fonctions de contenance protectrice, le *holding environment*, dans les relations précoces.

L'adolescent, selon Winnicott, est confronté à des conflits internes liés à l'avènement du masculin ou du féminin. Le temps de l'adolescence est son allié. Ses conflits trouvent des issues par l'écoulement du temps. Pendant, cette traversée du temps, l'adolescent expérimente et réalise ses aspects sombres tels que sa cruauté et son avidité. La prise de conscience de ses pulsions agressives est une caractéristique de ce passage et représente une reconnexion avec le vrai-self, induisant ainsi un éprouvé d'existence réelle.

Seulement, si l'expérience du temps passe par une représentation consciente, ce temps de l'adolescence est donc le temps psychique aligné avec les processus en cours. C'est une intégration de la réalité qui ne manque pas de se faire selon les facteurs du contexte de vie. Les considérations psychanalytiques indiquent l'importance des liens précoces. Cependant, ces relations se tissent au sein d'un système et d'un milieu.

2.1.3 Enfant et adolescent : psychologie du développement

2.1.3.1 Vygotski et le développement socioculturel de l'intelligence

Pour Vygotski, le lien social est le pont entre l'enfant et le monde extérieur, plus précisément la culture. Le milieu est un facteur primordial dans son évolution en fonction de ses interactions.

Il élabore une théorie socio-culturelle du psychisme. Elle est particulièrement axée sur le développement de l'intelligence de l'enfant. Son évolution se fait des processus de socio-constructivisme dont les concepts centraux sont celui de la zone proximale de développement et du *More Knowledgeable other* (personne maîtrisant une connaissance supérieure à celle de l'enfant apprenant). En effet, c'est l'écart entre les capacités de résolution de problèmes d'un enfant seul, à un instant donné et le niveau potentiel de développement lorsqu'il collabore ou est aidé par des pairs plus avancés ou des adultes.

Néanmoins, au-delà de sa conception didactique du développement, « le passage de l'interpsychique à l'intrapsychique est toujours un processus productif, de développement et de transformation... » (Rochex, 2017, p.53). L'action de l'enfant est une capacité incontournable pour un processus d'apprentissage efficace de même que l'est l'aptitude de l'adulte à situer la situation de coopération dans la zone proximale de développement du sujet à qui il enseigne. L'enfant réalise des

apprentissages sociaux simultanément avec le développement des capacités intellectuelles diverses tels le langage (l'un des outils psychologiques) et la structuration de la pensée.

Ces dimensions influencent l'aspect psychoaffectif et de facto le développement plus large de la personnalité de l'enfant. Si le langage est un outil de contrôle de l'activité, qu'en est-il de sa fonction de manifestation de la subjectivité ?

2.1.3.2 Erikson et la théorie du développement psychosocial

Etant psychanalyste, c'est dans le champ de la psychologie du développement qu'Erikson a élaboré une théorie du développement psychosocial. Il conçoit l'évolution de l'enfant en huit stades de développement. C'est un continuum qui va de la naissance à la vieillesse en référence à sa conception de la vie comme un cycle. Les défis rencontrés à chaque stade sont les leviers du développement humain. En réalité, ce sont des conflits ou crises dont la résolution passe par un équilibre de forces opposées.

Seuls les cinq premiers stades du diagramme du cycle de vie concernent l'enfant et l'adolescent (Erikson, 2011, p. 97) :

- Stade 1 : Confiance et Méfiance (de 0 à 18 mois)
- Stade 2 : Autonomie et Honte-Doute (de 18 mois à 3 ans)
- Stade 3 : Initiative et Culpabilité (de 3 à 6 ans)
- Stade 4 : Industrie et Infériorité (de 6 ans à 12 ans)
- Stade 5 : Identité et Confusion d'identité (de 12 ans à 18 ans)

Les quatre premiers sont des périodes de la construction de la confiance vis-à-vis de son entourage et de son environnement, de l'expérience de l'autonomie et de la satisfaction ou de la honte par rapport à la manière d'être, de l'expérimentation par initiative accompagnée de culpabilité au cas échéant, et enfin le besoin de l'industrie (ou l'apprentissage et l'appétence pour le travail) pour palier au sentiment d'infériorité.

La crise essentielle de la théorie d'Erikson à propos du stade de « l'identité et de la confusion d'identité » est la confusion que fait l'adolescent entre l'identité et le rôle. Or, l'identité est définie, selon lui, sur la base de la notion de *l'identique* à travers les tentatives d'identifications. Il s'agit plus précisément de l'identité du moi, dans son aspect subjectif qui est « la perception du fait qu'il y a une similitude-avec-soi-même et une continuité jusque dans les procédés de synthèse du moi, ce qui constitue le style d'individualité d'une personne, et que ce style coïncide avec la similitude et la continuité qui font qu'une personne est significative pour d'autres, elles-mêmes significatives, dans la communauté immédiate. » (Erikson, 2011, p. 49). Ainsi, la quête de la confiance en soi et dans les autres est au cœur de cette crise d'identité puisque la clarification entre le Je, le Soi et le Moi est liée

au regard des autres en écho à sa propre perception. C'est une phase moratoire du développement qui engendre la création d'une subculture de stabilités passagères successives.

Le principal défi de l'adolescent est le développement du sentiment d'identité. Il se confronte donc à l'accroissement de ses besoins libidinaux, à une diversité de gens auxquels jadis enfant il n'était pas en interaction significative et à la variété grandissante de ses capacités. De plus, en raison de l'élargissement de cercle social de fréquentation il peut expérimenter un sentiment d'aliénation en prenant conscience de ses dépendances. Cependant, l'énergie psychosociale dont il est animé, le porte vers une confiance au-delà de la méfiance.

Son approche du développement de la personnalité, enrichie des notions psychanalytiques, notamment freudiennes, met en évidence l'articulation entre le psychologique et le social. L'on peut entrevoir le déploiement des enjeux (conflits entre deux pôles intrapsychiques sur la scène des expériences de soi, associés au remaniement du moi, et des relations sociales).

La *qualité existentielle (the ego quality of this existence)* (Erikson, 2011, p. 49) serait liée par l'expérience subjective des espaces sociaux. Nous proposons de faire un focus sur le système que peut constituer cet ensemble d'espace de relations sociales.

2.1.3.3 Bronfenbrenner : le modèle écosystémique du développement

Bronfenbrenner met en relief les niveaux de couches sociales auxquelles l'enfant et l'adolescent sont confrontés. Ils grandissent au contact de plusieurs systèmes de façon directe ou indirecte.

La famille, l'environnement scolaire, le groupe pairs et les croyances sont les microsystèmes auxquels les enfants sont confrontés par la voie directe de leur interaction. Les relations entre les microsystèmes composent un système interactionnel dit mésosystème autour de l'enfant : les échanges entre les parents et l'équipe pédagogique ou les camarades-amis avec qui il n'interagit qu'à l'école.

De manière indirecte, la famille élargie, le voisinage, les médias et le système scolaire forme l'exosphère. Ensemble, la société générale, la culture, le monde politique constituent des macrosystèmes qui incarnent tous des codes, indications et lois offrant à l'enfant et l'adolescent le cadre des possibilités d'action. L'enfant se développe dans un écosystème enchevêtré au sein duquel les interactions se produisent par une dynamique de co-construction.

Pour conclure, l'angle d'analyse développementale de l'enfant et de l'adolescent vise les processus de transformation des fonctions psychologiques, à savoir : cognitives, affectives et sociales. Malgré l'importance des capacités cognitives dans le rapport de l'individu à la loi et à la société, seules les dimensions affectives et sociales seront retenues dans le cadre de notre travail. En effet, l'objectif de notre recherche présenté en introduction implique d'aborder le phénomène d'ECL sous les axes de l'expérience subjective donc affective et sociale. Etant donné l'impact de cette problématique sur les

interactions sociales entre ces mineurs et leur entourage, la place qu'ils occupent dans la société en est affectée. Leur rapport aux valeurs morales questionne en raison de leurs actes transgressifs au sein de la société togolaise où les mœurs ont un rôle important dans les considérations de l'autre.

2.1.3.4 De la théorie de Kohlberg à Lehalle : Développement moral

D'après le modèle du développement de la morale (Kohlberg, 1998), le jugement moral évolue chez l'enfant par niveaux graduels selon une échelle. Au fil des âges, l'individu passe par le pré-conventionnel, le conventionnel et le post-conventionnel.

Les enfants et les adolescents accèdent aux deux premiers niveaux par stades successifs.

Le niveau de la morale pré-conventionnelle a été observé auprès d'enfants sortant de la petite enfance et entrant dans la préadolescence, âgés de 5 ans à 12 ans. La morale à ce niveau est motivée par l'évitement des punitions et l'obtention des récompenses afin de préserver un sentiment de bien-être, l'enfant et le préadolescent réagirait à ce stade selon le bénéfice propre en fonction des conséquences positives ou négatives.

Le niveau de la morale conventionnelle serait présent chez les adolescents et les jeunes adultes de 13 ans à 20 ans. Les règles sociales et les lois sont considérées dans le jugement. Il est composé du stade de la recherche de concordance interpersonnelle par la manifestation d'une image, perçue comme identité, de personne de bonne moralité en quête d'approbation. Ensuite, vient le stade de la légitimité de la loi et l'ordre sont appliqués sans remise en question.

Sa théorie, bien qu'elle démontre la dimension du raisonnement dans ce processus, est essentiellement axée sur le discours des garçons. Kohlberg interprète la différence entre les réponses des garçons et des filles comme une incapacité de ces dernières à avoir des raisonnements de niveaux supérieurs. Carol Calligan entreprendra des travaux basés sur le discours des filles quelle publiera sous le titre « Une voix différente » ; cet ouvrage sera une des références de l'éthique du « Care » en philosophie. Elle montrera que la différence garçon-fille observée par Kohlberg ne relève pas d'une incapacité de raisonnement moral conventionnel mais de l'influence de facteurs affectifs et relationnels comme l'écoute, l'empathie et le dialogue dans les situations complexes de résolution de problèmes moraux. Bien que le raisonnement et donc l'aspect cognitif du recours à la morale soit explicité, des facteurs circonstanciels, affectifs et relationnels sont absents de sa théorie.

Le fait que pour la même réponse, la justification de la décision renvoyait à plusieurs stades posait des soucis méthodologiques et conceptuels et a poussé Kohlberg et Colby en 1987 à modifier les modalités de décision pour une objectivation de leur procédure.

Mais, cette faille première révélée par les réponses montre la coexistence de plusieurs niveaux du développement moral qui aurait une valeur heuristique dans les contextes de transgression. Lehalle

et al., en 2000 montrent que le niveau post-conventionnel n'est pas exclusivement occidental, malgré sa rareté au sein de toutes les populations. La pertinence transculturelle du modèle a été ainsi prouvée sur la base des réflexions philosophiques et des principes moraux usuels dans la plupart des groupes culturels. C'est plutôt la « variabilité intraculturelle et interindividuelle » qu'il serait nécessaire d'analyser pour une meilleure compréhension de l'accès aux derniers stades (Wainryb et Turiel, 1995, cité par Lehalle, 2004).

Gibbs et al., (1992) en s'appuyant sur les dilemmes de Kohlberg, propose un modèle dont les principes sont la distinction entre un niveau mature et un niveau immature, l'intégration de la dynamique sociale tardive au niveau mature.

Dans l'évolution de ce modèle, McConville et Furth (1981) clarifient les notions de norme, de convention sociale, d'interdits etc., afin que la transgression soit bien mieux explicitée. Il dégage cinq catégories de règles sociales : le domaine légal, les règlements, le domaine interpersonnel, le domaine de la moralité et les conventions. Cependant, les études auprès d'adolescents démontrent qu'ils se représentent « les conventions, les interdits (dont les transgressions sont susceptibles d'être sanctionnées et qui se subdivisent en « lois » et « règlements »), enfin les normes « pro-sociales » (impliquant des obligations interpersonnelles et « morales ») » (Lévy & Lehalle, 2002, cité par Lehalle, 2004).

Les adolescents selon des déterminants liés au dépassement du contexte induisent un traitement local ou abstrait en fonction soit de la prise en compte exclusive des éléments de la situation ou de la mise en perspective, sous forme de cas externe à soi.

La théorie structuraliste de la morale, initiale, de Kohlberg a été rejetée pour de multiples raisons. Mais, son évolution apporte des éclairages à propos du rapport des enfants notamment des adolescents à la loi.

L'enfant et l'adolescent passent par des étapes de maturation psychoaffective et des phases d'identification, de déliaisons – reliaisons tendant vers l'autonomie et sous l'impulsion de processus physiologiques concomitants, notamment ceux de la puberté.

Les stades de développement selon Erikson renvoient aux phases que l'adolescent traverse dans sa construction identitaire. La période moratoire est favorisée par l'exploration et par la prise d'orientations et de décisions dans les différentes sphères de la vie. Le passage de l'enfance à l'adolescence se confronte également aux représentations culturelles de leur groupe d'appartenance.

2.1.4 Enfant et Adolescent : Aspects anthropologiques

L'enfant, sans conteste, existe dans toutes les sociétés et constitue une vérité constatable par tous les champs des sciences humaines. Hormis toute considération globalisante sur la notion de l'enfant, il subsiste des différences d'acceptions de ce qu'est un enfant.

Traditionnellement, au sein des sociétés africaines, l'enfant est un Être qui prend corps dans le monde des vivants. De l'enfant comme un « envoyé par l'ancêtre » à « l'enfant-ancêtre » (Zempleni, 1965, 1985), de l'enfant comme continuité d'une lignée selon le système de parenté, l'enfant sacré, les représentations de l'enfant sont multiples comme le relate la citation ci-dessous :

« L'enfant suppose dans la pensée traditionnelle des dimensions d'ordre cosmologique, biologique, économique, psychosociologique, politique. Cela signifie, sur le plan de l'idéologie, que la question relève à la fois d'une cosmogonie (existence et devenir de l'enfant liés à l'univers en tant que membre d'une population), d'une philosophie de l'histoire (finalité et signification du devenir de l'ensemble dans le temps), d'une philosophie sociale (concernant la communauté, non seulement l'individu), d'une conception de la personne, une ontologie (la personne comme être). ... On sait que la gloire, le nom ou renom est un objectif politique dans la tradition » (Tettekpoeh & al., 1989, p. 68).

L'enfant est donc représenté comme un être multidimensionnel à qui l'on adresse une éducation et une pédagogie sur la vie dans sa globalité. Ces visions philosophiques de vie s'appliquent à l'enfant dès la naissance, si ce n'est même pendant la gestation de la mère, à travers les rites qui entourent les périodes clés de la vie et dans le quotidien. Dans cette logique, les âges de la vie sont accompagnés par la conception de l'être en devenir. Les processus internes d'intégration de ces indications ne sont pas l'aspect principal. C'est l'adaptabilité qui est ici la préoccupation en ce qui concerne le développement de l'enfant.

Si l'on considère bien les études sociologiques et statistiques à propos des ECL, on peut constater qu'il est en majorité question de préadolescents et d'adolescents d'après leur âge (10 ans à 18 ans).

2.1.4.1 Conceptions d'Erny

Erny constate que l'enfant est considéré comme un être receveur de transmissions diverses, à travers les pratiques éducatives qui se dégagent de cette conception, au sein des cultures africaines. Il a fait ses observations sous l'angle de l'anthropologie culturelle.

L'enfant vient de l'autre monde. Par conséquent, il est un être en devenir dans le monde des vivants par les étapes de maturation telles que : la poussée dentaire première, l'acquisition de la marche, l'accès au langage, l'arrivée des dents définitives, l'apparition des signes biologiques de la puberté... Les procédés d'intégration sociale font partie des processus généraux du cycle de vie (de la circularité entre l'invisible et le visible) selon la conception cosmogonique d'un groupe donné.

Bien que certains aspects, tel celui de l'abstraction, sont à discuter, il convient de retenir l'importance de la place presque indélébile des us et coutumes sur les rapports sociaux et les pratiques éducatives des enfants.

Ainsi, les rituels et rites selon les croyances, la pédagogie de la transmission par initiation sont des modalités importantes du regard porté sur l'enfant au sein des diverses aires africaines.

Toutefois, depuis les observations d'Erny en 1968, le concept d'enfant a subi des mutations.

2.1.4.2 Apports de Lallemand

Pour S. Lallemand, les considérations de l'enfant dans les sociétés traditionnelles africaines, comme au Togo, sont reflétées par les conceptions concernant la responsabilité de son éducation. Ainsi, les géniteurs peuvent se retrouver écartés de l'éducation de leur enfant. Cet éloignement peut s'inscrire dans un contexte de don (spontané ou demandé), de confiage ou de pseudo-confiages (Confiage dans un but financier) et d'adoptions coutumières. Les règles de la filiation sont fondamentales dans l'organisation de la mobilité des enfants. Par exemple, selon elle, « ...si les captations d'enfants par les personnes ayant un rang de grands-parents sont surtout des fosterages, en revanche les tuteurs de même génération que les ascendants tendent à accaparer plus étroitement leurs jeunes collatéraux et à avoir sur eux des visées de type adoptif » (1994, p. 221).

La règle suprême reste les liens de sang. La circulation des enfants serait moindre si elle est motivée par la nécessité de survie et le besoin de continuité sociale d'une lignée ou d'une famille où il y a des problèmes autour de la maternité. Cela peut se produire dans des cas de stérilité et de mortalité infantile répétitives. Ces mesures, pensées initialement, dans une logique de protection sociale engagent les enfants dans des mouvements identitaires au sein de la famille élargie mais également en dehors de ce cercle familial proche. Les exigences individuelles génèreraient une grande circulation. Ceci étant, qu'en est-il de la réalité des enfants lorsqu'il y a des conflits dans la filiation ou que les tuteurs légitimes viennent à manquer ?

Ces pratiques révèlent la place accordée aux liens familiaux et aux relations d'attachement dans le développement de l'enfant. La sécurité matérielle, la possibilité de scolarisation et les enjeux de gestion de conflits familiaux semblent primordiaux dans le rapport des adultes, de la société vis-à-vis de l'enfant. L'enfant est sous la responsabilité d'une plusieurs strates de groupes d'appartenance : la famille, la lignée, le clan, le groupe ethnique. Il doit être protégé mais porte parfois le devoir de réparation. Son identité serait fortement soumise à des indications du système de parenté et des coutumes de son groupe ethnique.

2.1.4.3 Approche de Quentel

Selon Quentel (2012), l'adolescence n'a pas toujours existé, en tout temps et en tout lieu, bien que les transformations physiologiques s'opèrent chez tout individu à l'âge de la puberté. L'adolescent est cette personne qui sort de l'enfance sous l'impulsion des maturations biologiques. La manifestation des processus psychiques ne serait pas à nier ni à négliger mais leur mise en scène répondrait à une problématique sociale. C'est « une construction sociale ». Selon la structure d'une société ou d'un groupe ethnique ou social, l'adolescent n'effectue pas le cheminement du devenir adulte de la même manière.

Bien entendu la recherche d'universaux se heurte aux contradictions liées aux singularités et aux particularismes sociaux. Cependant, la position de Quentel est de ne pas mettre en opposition l'universel et le singulier concernant tout processus humain comme la puberté, qu'il nomme la sortie de l'enfance. La définition de l'adolescent au sein des sociétés occidentales serait donc un particularisme social. Si, elle est généralement observée au sein de plusieurs sociétés, elle n'est toutefois pas universelle. Il invite alors à faire la distinction entre « général » et « universel » en ce qui concerne l'étude des phénomènes en sciences humaines. La manière dont un sujet, dans sa singularité, vit ce passage relève du général au sein d'une société donnée ; et c'est là qu'intervient les apports psychodynamiques.

Le mouvement d'émergence de la personne (Quentel 2004), il le reconnaît, engendre un vécu d'étrangeté de l'adolescent lui-même, une négativité et un deuil de l'enfant chez le parent. Celui-ci se confronte au deuil de l'enfant qui devient anthropologiquement responsable sans la responsabilité juridique. Un ressentiment parental apparaît face à cette « mort-renaissance » qui le délocalise de sa position : « ...il y perd sa toute-puissance vis-à-vis de l'enfant, même si elle était illusoire... » (Quentel, 2012, p 14). L'adolescent de son côté vit une crise existentielle de quête des origines par rejet de cet auto-engendrement et se voit l'obligation de quitter son ancienne dépendance aux parents. Il se trouve dans une dialectique de sa personne. Un « repositionnement mutuel » parent-enfant s'impose.

Le contexte social, et économique, influencé par l'idéologie du progrès conditionne la prise en charge de cette sortie de l'enfance. Elle peut se faire par ruptures et pratiques initiatiques ou bien par « étalement » ou « dissolution » du seuil de passage. Il y a un impact de la réalité anthropologique du lieu géographique et de la classe sociale d'appartenance de l'adolescent. Ce qui renvoie à une relativité du contexte. Par exemple, la préparation à l'entrée dans la vie active est conçue et orchestrée selon les idéaux de chaque société. Les caractéristiques et variations du contexte sont donc à examiner afin de comprendre les influences.

2.1.4.4 Développement en contexte selon Super et Harkness

D'après ces deux auteurs, l'enfant grandit en contexte physique et social qui constitue son environnement culturel se traduisant par les rites, les pratiques éducatives et de soins. En plus de ces aspects, la dimension des « ethnothéories » des parents composées des croyances, des valeurs et des mœurs de la société est un marqueur important des représentations de l'enfant. Les interactions des adultes avec lui n'en sont qu'une déclinaison. C'est cet ensemble d'éléments coordonnés que Super et Harkness (1997) décrivent comme une « niche développementale ». Elle est caractérisée par le milieu ou la localité de vie, des usages selon la culture et des systèmes de pensée les êtres et les choses.

C'est l'équilibre de ces composantes dans le milieu de vie de l'enfant qui participe au mieux à son évolution correcte. Ils mettent en relief l'importance de la cohérence des spécificités de l'environnement de l'enfant et des mécanismes d'adaptation qu'il renouvelle à chaque mutation et changement de l'homéostasie.

L'enfant ou l'adolescent est soumis à une relation d'interdépendance d'enculturation continue avec son contexte de vie qu'il est impératif de considérer dans la compréhension de la complexité du développement humain. Ce contexte culturel se présente avec des niveaux différents de proximité pour l'enfant. Il peut être caractérisé par plusieurs références culturelles simultanément comme nous l'avons indiqué à propos du Togo, en avant-propos de notre thèse.

2.1.4.5 Enfant et Adolescent en contexte multiculturel

Bien que les considérations de l'enfant et de l'adolescent soient diverses selon le champ des sciences humaines et le lieu géographique, il y a bien des processus *quasi* universaux. L'opposition relevant de la singularité de l'enfant ou de l'adolescent d'ici ou d'ailleurs est dépassée. Il s'agit de partir d'une conception consensuelle nuancée selon les particularismes socioculturels. Bien entendu, la part subjective de leur développement reste incontournable.

Traditionnellement, l'enfant est conçu comme un Être tridimensionnel, une totalité ordonnée en relation avec trois (3) pôles : vertical ou phylogénétique, horizontal ou socioculturel et ontogénétique ou bio-lignagère. Les troubles psychiques seraient des conflits touchant ces différents liens de l'être. L'enfant dans sa vulnérabilité peut donc être atteint dans ses liens et être déstabilisé. Lorsqu'un problème est lié au lien lignager, c'est une attaque de sorcier qui vise à désagréger son appartenance au groupe familial ou au clan (Sow, 1977).

Si les particularismes socioculturels influencent le cheminement de l'enfance vers l'état d'adolescent, et l'être adolescent, alors l'effet du contact avec plusieurs cultures de façon diachronique et

synchronique peut interroger. De ce fait, qu'en est-il de la situation de l'enfant et de l'adolescent dans un contexte multiculturel ?

L'ethnopsychiatrie apporte des éléments de réponse à cette question. Cette discipline appelée « psychothérapie d'orientation psychanalytique » (Moro & Nathan, 1995, Baubet & Moro, 2013) indique que plusieurs types de rapports à la culture sont possibles. Se basant sur le postulat de l'universalité du psychisme, elle considère que l'Être a une dimension universelle mais représentée différemment en fonction des cultures. Dès ces premières années, l'enfant est au contact avec ses différentes cultures induisant des interactions diverses. Mais progressivement à l'adolescence, sous l'influence du remaniement des conflits anciens, des séparations et des nouveaux investissements, il apprend à concilier les différents univers culturels. Il y a une forme de métissage qui tend à se créer (Moro, 2008). Les filiations et affiliations sont confrontées à une conflictualité dans les rapports d'intersubjectivité puisque l'adolescent est sollicité à une place où sa prise de position doit se construire. Ce phénomène est plus que présent au Togo où les cultures sont diverses et variées bien qu'ayant des aspects convergents. De même, Camilleri et Vinsonneau (1996) perçoivent le rapport de l'individu à la culture sur plusieurs niveaux. C'est notamment le cas du Togo avec ses quarantaines ethnies et cinquante dialectes. Les enfants y sont confrontés à divers degrés et de manières formelles et informelles. Au Togo, chaque groupe ethnique a ses coutumes. Les coutumes ne s'empruntent pas. Les rites peuvent être appliqués selon la lignée d'inscription, même matrilineaire. Le caractère multiculturel de la société n'intervient qu'au niveau des interactions sociales. Il ne touche pas les facteurs d'identité culturelle. Ce sont les prénoms qui sont aujourd'hui affectés par le multiculturalisme. Le christianisme, plus que les autres religions, influence énormément le recours à ces rites traditionnels⁶.

Au sein des sociétés africaines, l'adolescence « ... se caractérise alors par un état de révolte par rapport à la pensée de leurs parents, considérée comme irrationnelle, une entrée précoce dans la vie sexuelle, en dehors du cadre du mariage, une remise en question de la polygamie, l'excision pour les filles et, chez les garçons, des comportements déviants (consommation d'alcool, de drogues) » (Ezembé, 2009, p. 140).

In fine, le contexte culturel apporte un habillage à cette période entre l'enfance et l'âge adulte. Le début et la fin sont tout aussi codés culturellement, notamment en références aux attentes sociales et normes, influencés par les conjonctures socioéconomiques. Ce sont donc les manifestations de mouvements internes impulsés par des processus physiologiques et phénomènes sociaux de classes d'âge qui semblent universels. La définition de population de notre étude du phénomène d'ECL est basée sur la dynamique psychique de ces post-pubères et adolescents. Nous avons convoqué dans

⁶ Article « 27avril.com »

l'analyse des problématiques individuelles et de la complexité du phénomène, des éléments de l'enfance, et leur transformation dans les processus adolescents.

2.1.4.6 Préadolescence à l'adolescence : particularités au Togo

Si l'existence de l'enfant fait l'unanimité dans les sciences sociales, l'existence de l'adolescent n'est pas si certaine. Huerre, Pagan-Reymond et Reymond, en 2003, défendent la non existence de l'adolescence. Ils mettent en relief, la fonction de cette période pour la société. *L'être-adolescent* serait au service d'exigences externes aux réalités internes de la personne concernée sous l'influence de facteurs économiques, sociologiques, médicaux, démographiques. L'adolescence survient dans un contexte de mode de vie et de conception des âges de la vie culturellement admis. La position culturaliste (M. Mead, R. Linton, A. Kardiner,) démontre la portée des processus d'enculturation dans la compréhension et l'interprétation du monde et le sens que les individus donnent aux expériences de vie. Dans cette logique, l'influence des cultures outres-atlantiques, dans une plus grande mesure les zones urbaines, serait une explication de l'existence de l'adolescence, d'allure occidentale, au Togo. Aussi, les rites sont plus pratiqués dans les zones rurales togolaises de nos jours.

En effet, l'observation des rites d'intégration et de passage vers l'âge adulte donnent l'impression d'un passage brusque de l'enfance à l'âge adulte. Cependant, c'est sans compter sur une considération fine des groupes d'âge intermédiaire qui étaient organisés pour une vie de compagnonnage dès la puberté avant les rites fatidiques du devenir adulte. En pays kabyè, par exemple, une période de parcours initiatiques en groupe de pairs précède les cérémonies d'Evala ou de Atchonkpankpan du groupe ethnique Adangbé du Sud-est.

Les rites d'intégration au sein d'une catégorie donnée et de passages de classe d'âge en classe d'âge représentent un accompagnement des remaniements biologiques et psychologiques survenant entre l'enfance et l'âge adulte.

Si la dénomination n'a pas toujours été « adolescence », la notion de l'entre-deux a existé avant les influences coloniales et post-modernes. Un entre-deux nommé de diverses manières qui peut renvoyer à l'idée de processus de maturation autres et plus marqués que ceux de l'enfance. Il peut également s'agir d'émergence d'une phase nouvelle lors de laquelle s'aménagent des éléments internes (personnels) et externes (sociaux) pour la vie d'adulte. On dira en Ewé : « Ezu dekapkui », pour les garçons, et « Ele tugbedze vum » pour les filles, ou « Sòhe » pour indiquer « jeune ». La traduction est qu'il s'éveille comme homme ou qu'elle s'éveille comme femme, avec l'idée d'une ouverture vers ou une éclosion vers un âge nouveau qui s'annonce. En Ifè, par exemple, la jeune fille est nommée « Ekidan » et le jeune homme est appelé « Ômôtchô » ; en Kabyè, l'adolescente et

l'adolescent sont nommés respectivement « Pɔya fala » et « Pɔya evelay » ; en Kotokoli la jeune fille après la puberté s'appelle « Aléewá » et le garçon post-pubère « Afobíya »⁷.

Evoquer l'enfant et l'adolescent requiert d'aborder le passage entre ces deux périodes de vie. Cette transition intervient dans la préadolescence. Cette phase, mais surtout le processus de mutation qu'il constitue, peut passer inaperçue ou peut être perçue comme insaisissable et incompréhensible par l'entourage. En effet, l'enfance et l'adolescence sont clairement et collectivement identifiables selon les critères et représentations de chaque société. Mais le passage est indéfini dans sa temporalité et ses caractéristiques transitoires sont floues. Les mouvements psychiques qui s'y associent sont occultés parce qu'ils sont impossibles à mettre en sens. Ils n'auront une existence sociale que s'ils sont exacerbés ; ils seront alors d'emblée associés à l'adolescence. Cependant, ce processus est riche d'informations et renseigne sur les expériences subjectives de l'individu dans cette phase.

Si l'on ne peut se représenter l'adolescence à partir de ses comportements sociaux manifestes, constatables et catégorisables, les transformations biologiques et/ou psychologiques quant à elles sont indéniables et seraient à considérer. Les dimensions anthropologiques et de pratiques culturelles d'éducation, si elles sont jointes, peuvent concourir à une conception plus universelle de cette notion que des attentes stéréotypées. Elle ne serait pas l'apanage des sociétés occidentales et pourrait enfin être située dans la dynamique de l'imbrication de l'universalité et de la spécificité du psychisme en évolution. Cette phase de remue serait codée et accompagnée selon chaque culture, elle-même étant en évolution.

Les conceptions de l'enfant et de l'adolescent comme des parties intégrantes d'un cycle de vie se retrouvent autant en psychologie (Erikson, Rodriguez-Tomé et Bariaud, 1987, 1972, Marcia, 1966) qu'en anthropologie. La première considère la vie psychique pendant qu'une personne traverse les âges de la vie. La deuxième, quant à elle s'intéresse plutôt à l'intégration sociale par la maturation de l'être humain. Majoritairement, ce sont les rites d'intégration et de passage qui accompagnent le cycle global de la vie.

2.1.5 « La loi » : normes et interdits...

La notion de loi est polysémique. Elle peut être familiale, sociale, anthropologique, juridique... Elle peut encore être perçue dans une perspective cosmogonique notamment au sein des cultures qui accordent une importance aux relations qui lient l'humain à la nature ou au cosmos. Dans ce cas de figure, la loi peut être l'ensemble des règles régissant l'univers, comme on pourrait le constater à travers certaines croyances au Togo. C'est cet ensemble de lois que l'enfant doit intégrer. Elles

⁷ Transmissions orales de la famille, de chefs traditionnels et d'amis.

rentrent en ligne de compte dans sa dynamique psychique et influencent sa relation à lui-même, à l'autre et au monde. Les règles indiquant les normes, les interdictions avec les sanctions respectives sont spécifiques à chaque type de loi. Au sein d'une famille, il existe des lois qui régissent les attentes, les interactions entre les membres qui la composent.

Une société, quelle qu'elle soit, propose des normes et des codes de références qui régulent les comportements des citoyens. Les rapports sociaux sont ainsi le lieu d'exercice des interdits et des conséquences en cas de transgressions. Cependant, dans un groupe social les individus ont divers backgrounds. Ils sont d'ordre éducatif, culturel, selon le milieu et le parcours de vie. Lorsqu'une société se compose de plusieurs références culturelles, ces codes gagnent en nuances et leurs applications deviennent complexes.

La loi au sens anthropologique couvre un large spectre de la vie des membres d'un même groupe culturel (Lévi-Strauss, 1977). La conception de l'univers, le rapport aux éléments de la nature, la philosophie de l'existence actualisée dans les préceptes éducatifs et croyances, et bien d'autres sont regroupés dans ces systèmes de loi.

Ces différents niveaux de loi sont couverts par la législation servant à la gouvernance d'un pays. La loi en ce sens est l'ensemble de règles et interdits sanctionnés par les mesures pénales définies en fonction de la gravité des infractions. Dans le cas des ECL, la loi de référence est celle dite juridique. La focalisation sur la loi perçue d'un point de vue juridique, cache l'importance de la loi symbolique. La loi contre laquelle ces mineurs sont en conflit est vraisemblablement plurielle. Ainsi, pour l'un, il s'agira d'une loi familiale ayant une qualification juridique alors que pour l'autre, il sera question d'une loi symbolique (mœurs, valeurs...). Quel que soit le cas, pour être qualifié d'ECL, une loi du code civil ou pénal devra être enfreinte, formellement. Cependant, transgresser les mœurs revient à aller contre des coutumes indiquant des considérations du bien ou du mal (sentiments, pensées, attitudes, comportements, faits...) d'un groupe ou d'une société. C'est une capacité de discernement infraliminaire de l'acquisition des niveaux de développement moral (Lehalle et al. 2004).

2.1.5.1 Interdits et enculturation en mutation

La culture est née sous l'institution d'interdits de l'inceste et du patricide. C'est une des hypothèses soutenues par Freud dans « *Totem et Tabou* » (1913) à travers ses analyses aux regards d'observations et de théories anthropologiques, psychanalytiques et psychologiques. Ce principe générateur entre culture et interdits suppose alors que l'acquisition de la culture, notamment les normes, passe par l'inculcation des interdits. Il fait une comparaison entre populations dites « primitives » et peuples civilisés dont les mœurs garderaient les reliquats des interdits primitifs. Si évolution il y a eu de la civilisation, comme Freud l'entend, alors de l'enfance à l'adolescence, l'individu est amené à traverser un processus ontogénétique de l'évolution phylogénétique des cultures humaines.

Dans son œuvre « *Malaise dans la civilisation* » (1929), Freud indique les processus psychiques d'accession aux normes sociales ou à la civilisation et le travail psychique que cela requiert à l'individu. Les changements sociaux touchent profondément l'usage des codes et représentations culturels. Les pratiques éducatives sont affectées par ces mutations à multiples variables des composantes de la culture. L'éducation, qui est l'ensemble de la transmission culturelle selon Dasen (2004), s'opère de ce fait dans un processus dynamique. Les modalités et les contenus des transmissions deviennent ainsi instables.

2.1.5.2 Avatars éducatifs et déviances

Les pratiques éducatives d'une époque passée peuvent devenir des avatars du présent, en raison des changements de la société. Ces avatars dans des cas extrêmes deviennent déviants. Plus largement, les pratiques déviantes peuvent impacter la référence aux normes sociales.

Les déviances peuvent s'opérer dans les contextes de pseudo-fostering décrit par S. Lallemand (Porcelli, 2011). Les personnes auprès de qui se réalisait le fostering étaient des étrangers éloignés de la famille (mais aussi proches selon les conflits familiaux) avec une dynamique d'exclusion. Dans ces cas, ce sont des élèves d'écoles coraniques, de jeunes travailleurs et des enfants migrants de pays frontaliers... Cette mesure de placement comporte une dimension de vulnérabilité et de mise en danger des enfants et adolescents.

Les groupes d'appartenance de l'enfant peuvent eux-mêmes se retrouver en situation de transgression par les incohérences chroniques collectives. Freud (1930) pointe les mécanismes de l'émergence de la névrose au profit de la culture qui pousse l'être humain à réprimer ses pulsions instinctuelles vers une socialisation. Le renoncement pulsionnel qui est toutefois une nécessité pour la vie collective en société engendre des mouvements de retournement de l'agressivité vers l'intérieur de soi ou de l'acte extériorisé.

Le système d'enculturation, régissant les processus d'intériorisation des normes culturelles, (Mead, 1930) peut présenter un degré important de dysfonctionnements. Le rapport aux règles et interdits s'en trouve biaisé chez l'enfant et l'adolescent dans son immaturité psychique. Dans certains contextes, ces jeunes sont en situation où les supposées « bonnes règles » sont source d'exclusion sociale, par des maltraitances délibérées ou subséquentes à des conditions socioéconomiques... La violation des interdits par ces mineurs lors de leur processus de socialisation est donc une transgression générant des mal-être chez l'enfant (Mboji, 2006).

1.1.1 Conflit(s) entre internalité et externalité

Le conflit, d'après le dictionnaire Larousse, est « violente opposition de sentiments, d'opinions, d'intérêts » (2021). Cette divergence peut se produire à propos des positions à l'intérieur d'un individu, dans les relations interpersonnelles ou encore entre une personne et une situation externe.

2.1.5.3 Conflits et réaménagements intrapsychiques adolescents

Le conflit psychique est une situation ou un état de tension entre des pulsions, des désirs, des représentations ou des tendances divergents chez une même personne (Doron et Parot, 2009).

En partant de la définition de l'adolescence que nous retenons, le recours à l'agir s'avère un phénomène normal. Que la continuité socialement logique soit perturbée à cette période est ordinaire. En effet, le psychisme est en plein remaniement sous l'impulsion de la puberté et des retombées sociales et relationnelles. L'enfant se voit en exil hors de sa demeure « d'enfant » relativement confortable vers une destination adulte *méconnue*. Le périple n'est pas sans embûches pour trouver un ajustement entre son monde interne, les expériences vécues antérieurement et le monde externe qui présente des obligations nouvelles et suscite des attentes autres.

Les interdits sont bravés par ces individus en qui l'adulte voit encore l'enfant mais de qui il attend des comportements responsables. Les adolescents, par l'injonction de quitter leur « immaturité fonctionnelle », partent à la conquête, sans autorisation, de tout qui ne leur était pas jusqu'alors permis. Mais comment répondre aux attentes sans profiter des « prérogatives » ? De cette injonction paradoxale, source de conflits internes, les dits adolescents s'affranchissent par l'agir, l'exil hors de leur monde interne devenant étranger et insécure.

2.1.5.4 Transgressions : « tendance antisociale et délinquance »

Les tendances à des conduites antisociales chez l'enfant ou l'adolescent, selon Winnicott, sont des appels à l'aide d'ordre sadomasochiste de l'enfant faisant l'expérience d'une déprivation. Il fait la différence entre ces tendances transgressives et la délinquance qui en est une chronicisation. Le regard clinique porté sur le sens et la fonction inconsciente de ces actes favorise un cheminement vers l'obtention de l'attention de manière saine.

Etymologiquement, la délinquance vient du latin « *deliquentia* », qui signifie faute, délit, crime, péché. Il renvoie également à « *delinquere* », qui lui exprime le fait de manquer à son devoir. Intégrer la loi, autrement dit les interdits, suppose le corolaire de l'acceptation de responsabilité et des conduites à tenir.

Selon le dictionnaire Larousse, la délinquance « est l'ensemble des délits, infractions et crimes commis en un lieu ou durant une période donnée, quand on se place d'un point de vue statistique, social ou pénal ». Cette définition englobe celle que donne le grand dictionnaire de la psychologie

qui est un « ensemble des infractions qui se commettent en un temps et en un lieu donnés » (1994). Elle est dite juvénile lorsque ces infractions sont commises par des mineurs.

La transgression est un acte, un passage à l'acte. Les tendances antisociales indiquent une valorisation du fait de franchir des limites. La fascination pour cet acte entraîne une répétition qui procurerait une sensation de bravoure et une honte d'être. Les expériences ayant été une déprivation ou ayant été blessantes pour le narcissisme sont ainsi contrebalancées.

En 1925, Aichhorn publie des conférences sous le titre de *Verwahrloste Jugend* (Jeunesse à l'abandon) préfacées par Freud. Il y présente les réflexions d'un groupe de travail sur les problèmes de la délinquance juvénile qui fait un postulat sur la responsabilité des jeunes en situation de transgression. Il fait l'hypothèse selon laquelle « ...les agissements antisociaux des jeunes sont au champ social l'équivalent du symptôme dans la cure et fonde les principes d'une éducation basée sur la technique analytique à partir du repérage du transfert dans la relation éducative » (p. 179).

Pour conclure, la notion d'enfant est à considérer avec des nuances. La distinction entre l'enfance, la préadolescence et l'adolescence est plus propice à une analyse approfondie du comportement des ECL. Bien qu'ils soient tous mineurs, ils ne sont pas tous égaux devant la Loi. Le législateur fait la différence entre les moins de quatorze ans et les plus de quatorze ans en raison de l'âge de reconnaissance de la responsabilité pénale. Du point de vue de l'ontogenèse, les processus psychiques ne participent pas à la même dynamique selon les périodes de développement. Cette approche individuelle, voire différentielle, a l'avantage de se centrer sur l'individu et non sur le phénomène. Le conflit avec la loi est certes de l'ordre de la transgression, néanmoins, pour comprendre les mécanismes de ces actes, il est nécessaire d'observer ce mouvement entre intériorité et extériorité aux limites du principe de plaisir et du principe de réalité. La question qui se pose est : deviennent-ils ECL parce qu'ils sont en conflit avec la loi ou bien est-ce parce qu'ils sont ECL qu'ils finissent en conflit avec la loi ? L'acceptation de loi que nous retenons il est bien au-delà de la loi juridique. Les mineurs n'en connaissent pas toujours les bases. Cependant, la conception de la loi comme exigence d'interdits imprégnés dans les pratiques éducatives leur est connue. La loi comme un ensemble de règles, limites et guides vers les possibles est la définition que nous retenons.

DEUXIEME PARTIE : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

1 CHOIX DE LA METHODE DE RECHERCHE

La question de la recherche est de savoir quel sens des Enfants en Conflit avec la Loi au Togo, donnent-ils aux expériences de leur parcours de vie, implique le recours à une démarche compréhensive. De facto, la démarche qualitative s'avère être la méthode de recherche appropriée (Paillé et Mucchielli, 2012), en vue d'explorer l'expérience subjective du parcours de vie des participants.

Notre méthodologie a été construite au fur et à mesure que nous découvrons la problématique des ECL, à travers les recherches documentaires et surtout avec les sondages de terrain. La documentation basée sur les écrits du BNCE/Dave et Sim Conseils, (2015), du BICE / UNICEF (2014 & 2016) et les directives nationales sur la justice des mineurs ont également aidé à l'entrée en matière. La phase exploratoire de notre recherche a montré qu'une étude qualitative de la problématique des ECL présente des avantages si elle est faite dans une logique de décentrage par rapport aux faits de transgression. L'intérêt d'une telle démarche est de solliciter le discours propre des personnes ayant fait l'expérience du phénomène. Ceci suppose l'utilisation des techniques narratives ou autobiographiques afin de recueillir le récit des événements parsemant le parcours de vie des préadolescents et adolescents en situation d'ECL.

1.1 LE RECIT DE VIE ET QUELQUES CHAMPS THEORIQUES

Les techniques narratives telles que l'autobiographie, le récit de vie, l'histoire de vie sont désignées par Legrand (1993) comme des approches biographiques, elles présentent toutefois des nuances. L'autobiographie, en se référant à la monographie correspond à la narration écrite ou orale d'une seule personne sur sa propre vie. L'histoire de vie, vécue par une personne, se base quant à elle sur une enquête auprès de l'entourage d'un individu et peut faire appel aux archives, s'il en existe, telles que les démarches d'historiens (Burrick, 2010). La différence entre la vie telle qu'elle se déroule, à savoir le parcours de vie, l'histoire de vie et le récit de vie correspond à différentes définitions selon l'angle d'approche des diverses disciplines des sciences humaines. Il est question de leur objet d'étude ainsi que leur méthode. Le récit de vie porte sur un ensemble de phénomènes, de situations, d'événements dans une temporalité. Cette globalité sur l'extension du temps correspond à la notion de trajectoire. En préalable, à la narration du chemin de vie, un temps d'arrêt sur la conception du parcours de vie est nécessaire.

Le parcours de vie, selon Elder (1998) est composé d'événements inscrits dans un temps historique dans des espaces ou des lieux, d'une existence sociale enchevêtrée dans des vies liées. Il a à voir avec les diverses ressources soutenant la capacité d'agir tout au long de leur vie.

La psychologie vise l'expérience propre de ces faits mise en récit. Le sens que le préadolescent ou l'adolescent accorde à une réalité sociale dont il est le « sujet » (agissant) et « l'objet » (agit) peut ainsi être appréhendé.

1.1.1 De la sociologie vers la psychologie

Dans les années 1920, des sociologues de l'École de Chicago inventent le récit de vie encore nommé méthode biographique. « La méthode s'inscrit clairement dans l'interactionnisme symbolique : elle repose sur une approche compréhensive des phénomènes... » (Chaxel, 2004, p. 4).

Le récit de vie comme une méthode de recherche a d'abord été utilisé en sociologie avant d'être introduit en France en psychologie sociale dans les années 1940 et 1950. Dans un premier temps, elle a été utilisée en recherches quantitatives et dans les statistiques. Les travaux de Bertaux ont rendu la méthode à sa discipline d'origine qui est la sociologie. Il conçoit le récit de vie comme une « totalisation cohérente » des événements de vie dans une temporalité rapportée par le narrateur (Bertaux, 2016). Les travaux de Bertaux ont posé les bases à partir des études de faits sociaux, notamment sur l'expérience professionnelle.

Le passage de la sociologie à la psychologie a plutôt eu de l'impact dans le cadre des psychothérapies. L'approche du récit de vie dans cette visée thérapeutique se limite aux individualités. Par conséquent, l'extrapolation n'est pas systématique dans ce contexte. Nous observons que ce mode d'intervention est une sorte de recherche en profondeur portant sur les expériences de vie d'une personne donnée. Elle a certes une valeur épistémologique mais la compréhension des processus généraux d'un phénomène nécessite d'aller bien au-delà du singulier.

Dans les démarches de recherche en psychologie, les mécanismes et dynamiques à l'œuvre dans la narrativité des participants. C'est à travers une mise en intrigue, d'histoires passées, rendue possible par une distance temporelle et de perspective le signifié peut être compris (Taïeb, 2011). Le sens se dégageant de l'interprétation par les personnes sur leurs expériences est saisissable à travers l'écart entre les événements vécus et la narration qui en est faite.

Or, l'interprétation du matériel repose considérablement sur une relecture, une reconstruction de l'expérience de vécu d'une personne. Le besoin de se tourner vers une méthode d'analyse, prenant donc en compte la dimension subjective et interprétative des participants, a émergé. C'est d'ailleurs au fond, ce qui correspond à l'objet de notre recherche.

Le récit de vie dans l'approche anthropologique est similaire à celle de la sociologie. Les phénomènes étudiés sont l'ensemble des expériences ou événements vécus par les individus vivants au sein d'un groupe culturel donné. Les caractéristiques linguistiques du récit de vie ont donc été également étudiées (Chaxel, 2004).

1.1.2 Le récit de vie en anthropolinguistique et en psycholinguistique

L'analyse du récit implique dans une certaine mesure une observation particulière des éléments du discours. Si le sens de l'expérience est l'objet de recherche, la manière dont l'individu formule notamment avec des objets langagiers typiques de son groupe d'appartenance l'est tout autant. Le recours à l'anthropolinguistique est une manière de relever le lien entre le langage employé dans le récit d'une personne et sa culture. Bien des formulations dévoilent les représentations de choses comme les expériences, les situations, les états affectifs... Bien qu'il y ait une dimension idiographique dans l'usage d'expressions consacrées culturellement dans certaines situations, la référence à la psycholinguistique engage l'attention plutôt sur les processus cognitifs. On s'écarterait alors de l'objet de la présente étude. L'analyse sélective du discours du récit de vie, spécifiquement des éléments reconnus comme culturellement codés, est quant à elle porteuse de sens.

En parallèle, de l'évolution de la méthode de récit de vie en sociologie, en anthropologie et en linguistique, le champ de la psychanalyse puis de la psychologie faisait recours au récit de vie dans le domaine thérapeutique (Golse et Missonnier, 2005).

1.1.3 Le récit de vie en psychanalytique et en psychologique

En psychanalyse, le récit est une source d'informations pour le travail clinique qui est en quête des signifiants et de leur association dans le discours de l'analysé et du signifié. La sollicitation du commentaire d'un dessin chez un enfant ou le récit d'un rêve lors d'un entretien clinique sont dans la même logique (Kohn, 2014).

La méthode du récit de vie présente l'avantage d'être utilisée selon des modalités variables en termes de nombre et de types d'entretiens (semi directif ou non directif). Elle peut être orientée vers des événements, des fragments de périodes de vie ou la globalité du parcours de vie que le narrateur est en mesure de livrer. Elle peut être adaptée selon la faisabilité de la recherche (Legrand, 1993). L'intégration du phénomène d'ECL dans une vision globale de parcours de vie est devenue l'option la plus appropriée. Ainsi, la méthodologie du récit de vie a été la voie de démarrage de la recherche. Généralement, c'est une analyse par reconstitution chronologique qui peut être fondée sur la récurrence des thèmes dans le récit. Ce type d'analyse de contenu, sous différentes formes, est proposé par les approches psychosociales.

Dans les recherches en psychologie, le recours aux divers champs (cognitiviste, développemental, psychodynamique, systémicien...) donne la possibilité d'une analyse en profondeur (Legrand, 1999, 2004 ; Gaujelac (de), 1997 ; Bertaux, 2001).

Le récit de vie s'avère donc ouvert à une diversité de méthodes d'analyse selon la discipline et l'objet de la recherche. L'usage de la narrativité dans ces derniers domaines convergeait avec d'autres sources épistémologiques comme en phénoménologie avec P. Ricoeur dans « Temps et récit » (Golse et Missonnier, 2005).

1.1.4 Le récit de vie en phénoménologie

La narrativité est une caractéristique essentielle de l'identité humaine (Golse, 2005, Ricoeur, 1990). Soi comme sujet et objet de récit suppose un tricotage nouveau du discours sur soi, dans une continuité de soi dans une temporalité de vie. Le cadre temporel a été défini d'avance premièrement par les circonstances organisées des rencontres (Prise de rendez-vous, les aléas de trajet, les disponibilités des participants selon le temps scolaire ou le moment de la journée). Deuxièmement, la temporalité proposée du récit induisait une structure du récit ; à savoir le passé, le présent et l'avenir. Toutefois, le passage entre ces temps définis s'est fait naturellement au fil des événements convoqués lors de leur narration et des associations qui se présentent aux participants. C'est ce qui fait sens l'expérience subjective qui amène le récit à travers les différents temps. Se raconter autrement que d'ordinaire, notamment sous l'étiquette ECL, suppose un dévoilement de soi autrement, voire un discours renouvelé, par le guide d'entretien et précisément les relances qui ont été amenées spontanément par la chercheuse. Les relances sont donc, dans une certaine mesure, induites par la parole des participants. C'est bien là le lieu de la co-construction du discours.

Alors, à la question du « qui raconte quoi à qui ? », nous proposons d'y répondre à chaque analyse longitudinale à travers les « thèmes émergents » et de façon globale dans la partie analyse transversale selon les « méta-thèmes » qui se dégagent. Mais, si l'on se réfère aux définitions de Ricoeur, nous faisons l'hypothèse qu'il est question d'« identité narrative » qui relate des épisodes d'expériences d'« identité personnelle » dont on n'entrevoit que des bribes mises en forme par nos interprétations.

1.2 INTERPRETATIVE PHENOMENOLOGICAL ANALYSIS (IPA)

Plusieurs perspectives d'analyse des corpus s'offraient à la suite de la méthode du récit de vie comme technique de recueil des données. Dans la logique des recherches sur les faits sociologiques, les procédés d'analyse des résultats prévus par la méthode de récit de vie pouvaient être utilisés.

L'approche sociologique ouvre des possibilités de réflexion pouvant s'appuyer sur l'analyse des mécanismes sociaux de production d'un phénomène. La sociologie clinique, quant à elle, procède par une mise en dialectique des facteurs externes et internes (Bertaux, 2016) mais l'angle de vue adopté reste exclusivement sociologique. C'est la manifestation d'un fait sur la scène sociale qui est

considérée dans la démarche de compréhension du phénomène. Les facteurs internes, autrement dit les dimensions propres à l'individu, sont considérés comme des éléments d'interférence autant que les éléments de l'environnement. C'est avant tout le fait isolément qui est visé dans ce cas de figure. Par ailleurs, en considérant les processus globaux aboutissant à la production des problématiques ECL, l'on pouvait s'orienter vers une analyse descriptive phénomène. La Gorgi's phenomenology psychology approach (Gorgi & Gorgi, 2008) qui propose la découverte d'un phénomène par l'expérience des personnes donne une perspective descriptive basée sur la méthode phénoménologique de Husserl. Elle vise à développer une base de données des points communs intégrant l'ensemble des expériences afin de dresser une typographie structurelle et essentielle d'un phénomène donné. La question du sens profond reste posée.

Nous avons donc opté pour la méthode de Interpretative Phenomenological Analysis (2009), qui va au-delà du descriptif et de la recherche de similarité globale. Elle est centrée sur une interprétation du sens qu'un individu ayant expérimenté un phénomène donne à son expérience. La compréhension d'un phénomène constatable socialement passe par le canal de la subjectivité de celui-ci. Trois dimensions composent l'IPA : phénoménologique, idiographique et herméneutique. Globalement, il s'agit de comprendre un phénomène tel qu'il se produit dans un contexte, par l'expérience de l'humain avec sa particularité individuelle, en examinant les parties et le tout.

La situation des ECL indique une sociologie des faits qui sont intégrés dans un ensemble de facteurs contextuels.

Le choix de l'Interpretative Phenomenological Analysis (IPA) a été fait dans l'objectif d'accéder aux « modes de construction de sens » des expériences vécues (Santiago Deledosse, Rouan et coll., 2001, p162). Créée par Jonathan Smith en 1996, elle est fondée sur la branche phénoménologique de la philosophie développée par Husserl. Il optait pour une méthode de l'essence des phénomènes. Il « ...se propose de dépasser l'attitude naturelle qui suppose une réalité perçue objectivement et ne remet jamais en question a priori. La démarche phénoménologique s'isole donc des affirmations naturelles, en mettant entre parenthèse le jugement d'existence pour considérer le phénomène étudié sous tous ses angles en faisant varier les points de vue de manière imaginaire de façon à atteindre l'essence de phénomène » (Santiago Delefosse, Rouan et Coll., 2001, p. 151). Cette posture nous a paru en concordance avec les conditions d'une collecte de données par l'entretien de récit de vie. Elle offre des moyens d'explorer le sens propre dans ses aspects conscientisés ou latents que les ECL ont de leur parcours de vie. Le récit de vie se prête à plusieurs types d'analyse comme l'analyse de contenu par la fréquence de l'occurrence des thèmes classiquement proposée par Bertaux (2016). Cependant, l'IPA offre la possibilité de tirer la singularité de la signification que les participants attribuent à l'expérience vécue. Elle permet par la même occasion d'identifier les similarités de la narration des

participants. Le focus se trouve au niveau de la dimension individuelle du phénomène. Le phénomène d'ECL constaté sur le plan social et juridique est alors observé et analysé depuis l'angle de vue et plus précisément par le prisme des processus d'interprétation des mineurs concernés. C'est cette expérience vécue qui constitue le fait sur lequel les récits ont été produits (Dilthey, 1988, cité par Paillé et Mucchielli, 2021). Il y aurait une phénoménologie à double face : le phénomène social et le phénomène psychologique.

Cette approche s'articule autour de trois (3) axes : phénoménologique, herméneutique, idiographique. L'axe phénoménologique fait référence aux travaux de quatre philosophes, à savoir « Husserl, Heidegger, Merleau-Ponty et Sartre » (Smith & al. 2009).

La réalité collective, tout comme un fait social, est un constat d'expériences subjectives d'un ensemble d'individus d'une société. Cependant, le fait social des ECL est appréhendé par le consensus externe minimisant la réalité interne de ces mineurs. La dynamique interactionnelle entre le monde intérieur et le monde extérieur semble complexe. Saisir l'essence de ce phénomène suppose d'aller à la découverte des mouvements d'interprétation des expériences selon leur subjectivité afin de rendre compte et d'étoffer la compréhension de cette réalité. L'épistémologie autour de ce phénomène en sera plus enrichie.

La dimension herméneutique offre une voie de mise en lumière et en sens des expériences propres des jeunes leur situation. Cet aspect de l'IPA est dit interprétatif doublement : « double hermeneutic » (Smith et Osborn, 2003). C'est par conséquent une double interprétation parce qu'elle intervient à deux niveaux : « the researcher is making sense of the participant, who is making sense of x » (Smith et al., 2008, p. 35). Tout d'abord, en amont, une interprétation de la réalité est faite par la personne ayant vécu l'expérience, en l'occurrence à travers le récit des ECL par leur façon propre de comprendre le monde. Ensuite, en aval, le chercheur procède à une deuxième interprétation de la première qui est contenue dans le corpus des entretiens.

Au travers la co-construction du discours (Berteaux, 2016), la démarche interprétative a d'ores et déjà commencé au cours des entretiens. Elle y prenait la forme des relances par les questions et les reformulations prévues dans notre guide d'entretien semi-directif, en référence à l'entretien du récit de vie (Chaxel et al., 2014). Cet aspect de l'IPA propose une approche de l'expérience subjective d'un individu selon ce que Ricoeur appelle « le cercle herméneutique » (Ricoeur, 19 ...). C'est une démarche de compréhension de la réalité subjective de l'autre par l'interprétation de sa mise en sens personnelle, autrement dit : son interprétation.

L'axe idiographique est le noyau d'émergence du sens particulier que chaque individu donne aux événements de son parcours de vie. Elle constitue la dimension de l'étude de cas réalisable dans la

méthode de l'IPA. De ce point de vue, l'entretien de récit de vie offre aux ECL l'occasion de déployer un récit subjectivé.

L'approche compréhensive des expériences subjectives, que propose l'IPA, amène à un mouvement circulaire entre l'extérieur et l'intérieur. L'extérieur se réfère aux événements tels que catégorisés sur le plan social voir juridique. En revanche l'intérieur renvoie au contenu du récit de vie personnel. Appréhender le phénomène par un constat extérieur exclusivement est partiel. Une excursion intérieure par le récit livré d'expériences propres l'est tout autant. Parallèlement, se cantonner à un ou quelques éléments du récit de vie est réductionniste. C'est en les plaçant dans leurs contextes (histoire familiale, placement en foyer, suscitation d'un récit nouveau par la situation d'entretien...) qu'ils prennent tout leur sens. Alors, effectuer ce mouvement dynamique circulaire d'interprétation dans l'analyse débouche sur une compréhension nouvelle relative à un contexte (Smith & al. 2009). Le phénomène peut ainsi être perçu par son caractère existentiel en plus de la dimension quantitative. En effet, les statistiques permettent d'estimer les tendances antisociales au sein de la société togolaise. La démarche qualitative invite à la rencontre des individualités de façon approfondie par l'IPA. Le contexte du terrain de recherche nécessite la considération des perspectives émiques et étiques. Pour se faire, la posture de « l'épochè » ou de la « réduction phénoménologique » selon Husserl (1950) s'imposait. Nous avons dû mettre « entre parenthèse » les théories a priori afin d'observer et de recueillir ce fait à travers le discours des participants. L'objet de la recherche ayant été peu étudié en profondeur d'un point de vue psychologique et anthropologique, facilitait cette posture de mise sous cloche des connaissances théoriques.

1.3 METHODE COMPLEMENTARISTE DE G. DEVEREUX

L'un des objectifs de notre recherche est de faire émerger la dimension sociale et anthropologique d'un côté et la sphère psychologique (ou intrapsychique) de l'autre. La prégnance de la dimension culturelle dans la vie au sein des aires culturelles au Togo ainsi que son contexte multiculturel imposaient d'emblée la démarche de « double regard ». Ce « double regard » inspiré de l'ethnopsychanalyse, nous l'étayons en référence à la psychologie, la psychopathologie et la psychanalytique. La finalité étant de saisir au mieux, par une approche complémentariste, la dynamique psychique et les éléments anthropologiques et sociaux de notre objet de recherche : l'expérience subjective de phénomène d'ECL. Ce « double regard » ouvre la voie à une analyse herméneutique. Cette approche propulse l'interprétation circulaire, entre l'expérience subjective et l'évènement constaté socialement, à un niveau d'analyse combinatoire. Ainsi, les variations d'angle de vue husserlien dans le cadre de notre recherche prennent appui sur le complémentarisme.

Notre méthodologie de recherche est une « succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou phénomène humain pour en faire surgir les significations pour lui-même et les autres hommes » (Mucchielli, 1996, p. 182). Elle est donc combinatoire et basée sur ces méthodes dont l'utilité dépend de chaque étape de la recherche. Le récit de vie correspondait à la phase de collecte de données. L'IPA a apporté une analyse en profondeur notamment les dimensions : idiographique, interprétative et herméneutique. Le complémentarisme selon G. Devereux aide à avoir un double regard psychodynamique (et psychologique en général) et anthropologique.

La compréhension de ce phénomène devait par conséquent s'élargir, au-delà de ses aspects sociologiques et juridiques. La méthode du récit de vie (Legrand, 1993 ; Bertaux, 1976, 1980, 2016) est le moyen utilisé pour le recueil de données. Pour ces raisons nous avons choisi l'Interpretative Phenomenology Analysis (Smith et al., 1993, 2009) comme méthode d'analyse de récits de vie. Étant donné la portée de la dimension culturelle, présentée dans la partie « Contextualisation », (Avant-propos), nous avons choisi la combinaison du complémentarisme de l'IPA afin de d'analyser les corpus avec un « double regard » socio-anthropologique et psychologique (Devereux, 1972, 1980).

1.4 METHODE DE RECHERCHE DE TERRAIN

1.4.1 Préalables administratifs et déontologiques

Prise de contact avec le terrain de recherche

La prise de contact avec le terrain de recherche a démarré avec un sondage à distance par des échanges téléphoniques auprès des responsables de quelques établissements. Initialement, nous avons échangé avec le coordinateur d'une ONG de la Protection de l'Enfance au Togo, sur les actualités des problématiques rencontrées dans les actions de la Protection de l'Enfance. Celle des Enfants en Conflit avec la Loi m'a donc été exposée. Par une méthode en « boule de neige » (Berthier, 2016) nous avons approché des structures susceptibles d'accepter notre démarche. En effet, c'est sur la recommandation des contacts successifs que nous avons établi une liste. Cette prise de contact direct en préalable avec ces structures a été un sondage permettant d'évaluer la faisabilité de la recherche. Nous gardions toutefois à l'esprit qu'une procédure formelle devait se faire, surtout qu'il est question de participants étant des mineurs placés sous la responsabilité des directeurs de structure.

Pour ce faire, nous avons adressé une demande d'autorisation aux structures du secteur public et privé. La sollicitation des deux secteurs n'était pas faite délibérément. Les enjeux institutionnels varient en fonction du statut de la structure.

Du côté du secteur public, nous avons adressé une requête au Ministère de l'Action sociale de l'Alphabétisation et de la Femme et à la Direction Générale de la Protection de l'Enfance au Togo.

Un chargé d'études de la Direction Générale de la Protection de l'Enfance nous a reçus en entretien pour l'évaluation des objectifs de la recherche au sein de leurs locaux à Lomé. Nous y avons dûment présenté une lettre de recommandation du directeur de thèse⁸. À la suite de quoi, la directrice des Etablissements d'Accueil de la Jeunesse en Difficulté a donné son aval, confirmé par sa hiérarchie ministérielle. Cet avis favorable a été matérialisé par la délivrance d'une autorisation de recherche couvrant toute la période des recherches.

En ce qui concerne le secteur privé, nous nous sommes présentés directement auprès des responsables d'établissement. Leurs autorisations ont été obtenues à l'issue d'entretiens au cours desquels le projet de recherche leur a été présenté.

À travers ces démarches, nous avons pris plus ample connaissance du système de Protection de l'Enfance au Togo. Apprendre à comprendre les fonctionnements de ces institutionnels était dès lors une entrée sur le terrain de recherche. Cette étape était l'occasion de définir le cadre formel de la recherche de terrain. C'est un « microcosme » (Bertaux, 2016) dont les frontières sont délimitées par la confrontation de notre projet de recherche aux réalités dans lesquelles baignent les participants. C'est ainsi que notre démarche a débouché sur une phase exploratoire qui a été l'occasion de nous rendre compte des réalités de cette problématique.

L'exploration de terrain de recherche (auprès des ECL)

Nous avons réalisé trois (3) entretiens d'exploration auprès d'adolescents ont été l'occasion des premières rencontres avec des mineurs dits ECL. Ils nous ont été présentés par les professionnels d'établissements de la Protection de l'Enfance. Il était initialement question d'obtenir des informations sur ce fait auprès des ECL. Cette démarche de découverte avait pour but de prendre connaissance de leur propre perception du fait et de leur rapport à cette catégorisation sociale. C'était une phase d'enquête autour des constats socioéconomiques (Dave & Sim Conseils, 2015 ; UNICEF 2011) et des questionnements de départ. Nous avons supposé qu'une démarche compréhensive de l'expérience subjective des ECL pourrait potentiellement dévoiler des problématiques insoupçonnées.

L'analyse de contenu, par la recherche de récurrences dans le corpus des entretiens d'exploration de terrain, comportait majoritairement les thématiques suivantes :

- La réduction des ECL à leurs transgressions par la société, par occultation ou minimisation de l'impact psychique des éléments de leur niche développementale ;
- Des conflits intergénérationnels et des difficultés relationnelles intrafamiliales voire communautaires « ... » ;

⁸ Nous pourrions expliciter les raisons lors de la soutenance.

- Un mal-être (symptômes anxieux et dépressifs) innommable ou indicible et donc non-partageable avec les pairs ou les adultes « ... » ;
- La récurrence des sentiments de solitude et d'insécurité indépendamment des lieux de vie « ... » ;
- La répétition des fugues lorsqu'ils sont en « confiage » ou en placement institutionnel « ... » ;
- Des indicateurs de souffrances identitaires narcissiques, de besoins d'existence sociale « ... » ;
- Des présupposés – teintés de banalisation ou d'ignorance parfois feinte sous le sceau des bonnes mœurs - concernant les facteurs internes aux ECL, tantôt rétifs à la dimension psychologique « ... », tantôt hyper-pathologisants « ... » ou encore reléguant tout au rang du surnaturel « ... » ;
- Précarité financière de la famille nucléaire « ... » ;
- Manque de soutien social ;

À ce stade, les propos des ECL ainsi que de leurs accompagnateurs révèlent les contextes dans lesquels se produisaient leurs actes de transgressions. Ils renvoyaient à la dureté de conditions de vie de même qu'à des bribes d'histoires familiales traversant les générations et d'évènements de vie disparates. Ces entretiens de la phase exploratoire ont naturellement glissé vers un déroulé d'histoires, d'évènements, d'anecdotes, d'adages et proverbes personnalisés. Ainsi, nous avons réalisé que la démarche de collecte de données semi-directive ne devait pas être axée sur les infractions faisant d'eux des ECL. Nous avons, de ce fait choisi d'orienter les entretiens vers une vision globale en utilisant le récit de vie.

Le retour sur le terrain de recherche a donc été orienté logiquement sous un angle élargi. Il ne s'agissait plus de savoir « comment commet-on » des actes de transgression mais plutôt « comment en arrive-t-on à en commettre ». Non pas de raconter des faits pour une instruction d'une affaire juridique mais narrer une vie, un parcours de vie au cours duquel surviennent des événements.

Le récit de vie a été utilisé comme technique de collecte de données. Mais pour être tout à fait justes, nous dirions que cela a été un moyen d'expérimenter le recueil de discours d'enfants et d'adolescents sur leur expérience de vie. La technique est devenue une expérience partagée en s'appuyant sur la dimension de co-construction d'un entretien semi-directif. Les participants, en donnant leur accord, se sont disposés à livrer d'eux un récit nouveau. Ils ont produit un récit à une chercheuse en se positionnant en tant que sujet et non objet d'une narration. Mais en arrière-plan, ce questionnement était présent : qui est cet enfant ou adolescent ? Que va-t-il accepter de raconter ?

Ces questionnements renvoyaient une question : qui raconte quoi à qui ? Pour trouver des éléments de réponses, une autre source épistémologique devait être empruntée. Il s’agissait de comprendre les caractéristiques implicites ou les enjeux de ces récits de vie dans cet espace-temps que représente le contexte de l’entretien. Bien qu’initialement elle n’ait pas fait partie du cadre théorique de notre démarche méthodologique, la dimension phénoménologique, de fait philosophique, est devenue nécessaire dans la phase d’analyse.

1.4.2 Présentation des structures sollicitées

La prise de contact avec les structures accueillant des ECL s’est faite par le biais des réseaux de professionnels de la Protection de l’Enfance. À cette étape exploratoire, le pré-échantillonnage s’est fait par la méthode « boule de neige » (Berthier, 2016).

Elles sont aux nombres de six (6), réparties sur quatre (4) régions administratives du Togo.

Région Maritime	Région des Plateaux	Région Centrale	Région de la Kara
<ul style="list-style-type: none"> • Centre ANGE • CORSJDC 	<ul style="list-style-type: none"> • Foyer Kamina • BNCE-TOGO (Antenne d’Atakpamé) 	<ul style="list-style-type: none"> • Foyer Kandyaa 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre Don Bosco

Tableau 1 : Structures sollicitées par région administrative

Rencontre avec les jeunes dits ECL

Les responsables d’établissements ont prévenu les équipes de travailleurs sociaux selon le calendrier que je leur communiquais avant chaque voyage vers le Togo.

Au sein de la majorité des structures, nous avons rencontré en groupe les enfants et adolescents dit ECL qui nous ont été présentés. Les groupes étaient composés de filles et de garçons au sein de deux ONG. Les autres étaient exclusivement composés de garçons. La rencontre n’a pas pu se faire en groupe au sein d’une antenne d’une ONG en raison des accompagnements en réinsertion en famille.

Auprès d’eux, lors de chaque première rencontre en groupe, nous avons également formulé une demande de consentement oralement. L’aide des travailleurs sociaux (éducateurs et assistants sociaux) était une nécessité parce qu’ils se chargeaient d’expliquer notre démarche aux jeunes avant les premières rencontres. Ils ont eu une fonction de médiation presque comme des « passeurs » (Derivois & Moro, 2018) du monde de la chercheuse et de celui des ECL. Afin de faciliter le partage

de représentations et d'appréhensions autour du recueil de données, une introduction guidée sur le terrain de recherche par des personnes de référence était nécessaire.

Les participants étaient invités à ouvrir les portes de leurs réalités de vie. Ce qui implique la levée de certaines résistances par une relation de confiance émergeant d'une réelle rencontre de l'autre ; de son altérité. Bien plus qu'une posture neutre, une écoute empathique devait être perçue lors des premières rencontres. Il était fondamental d'explicitier les modalités et objectifs de la recherche dans un langage familier et commun.

Nous avons opté pour des premières rencontres en groupe afin qu'ils puissent exprimer leurs impressions et questionnements directement dans un contexte de portage groupal (Kaës, 1993). C'est autour d'un jeu de puzzle que se sont déroulés ces moments de découverte mutuelle chercheur-participants. Ces temps se sont révélés propices à des échanges via une dynamique de groupe oscillant entre processus d'identification (Laplanche, 2016) et de désidentification (Muñoz, 1999). Il est arrivé que les participants se présentent en tant qu'entité groupale de premier abord puis secondairement laisser ressortir leur individualité.

Dans un des foyers, la rencontre a débuté par une présentation plutôt protocolaire, improvisée par les jeunes eux-mêmes, selon les salutations d'usage répandues au Togo. Un chef de groupe, désigné par un consentement tacite du groupe, a pris la parole en désignant un messager n'ayant que pour mode d'accomplissement de sa mission les onomatopées et le langage corporel (regards, hochements de tête...). Nous nous sommes vus ainsi imposer un interlocuteur principal : le messager désigné par le chef, reconnu par le groupe selon des allants-de-soi habituels entre eux probablement. Ce qui semblait une façon de montrer à la chercheuse une autre image *authentifiée* par le recours aux usages traditionnels d'accueil d'un visiteur. Ceci nous a incité à découvrir ou plutôt déconstruire les informations acquises sur leur statut d'ECL. L'objet culturel protocolaire était un signifiant saisissable et portait le signifié de « ECL – sujet ». La « culture en soi » ou « l'identité culturelle » (Devereux, 1967) serait mis en avant comme un rectificatif de l'éventuelle réputation ou image que la chercheuse aurait d'eux a priori, selon les informations dont elle aurait eu connaissance a priori. Par ce déploiement de connaissances et comportements relatifs à la culture intégrée, était signifié que notre démarche d'enquête se devait d'être accueillie formellement selon les circonstances.

De l'entretien exploratoire au focus group auprès des professionnels

Des entretiens exploratoires réalisés avec des chefs d'établissement ont révélé l'aspect indéfini de la notion d'Enfant en Conflit avec la Loi. Des enfants et des adolescents m'ont été adressée, à la suite de la phase exploratoire, qui n'était en litige avec aucune loi. De plus, une base de données

documentaire sur une conception épistémologique manquant, une reconstitution de la diversité de compréhension de cette notion s'imposait.

Un regard pluridisciplinaire des intervenants auprès de ce public a semblé une voie pertinente de compréhension des représentations de ce phénomène d'ECL. Par ces différents angles, la complexité de ce qui est représenté et signifié par le terme d'ECL pouvait être montrée. Il était question d'explorer les enchevêtrements du tissage d'ensemble de ce phénomène comme l'indique le sens étymologique du terme complexe qui vient de l'adjectif latin « complexus » : « qui embrasse ou contient plusieurs idées, plusieurs éléments » (Dictionnaire Littré, 2018).

Le phénomène d'ECL renvoie à une problématique floue. C'est une notion dont la définition est juridique mais dont la conceptualisation dans le domaine des sciences humaines n'a pas été étudiée au Togo. De par les situations auxquelles sont confrontés les professionnels dans leurs pratiques émergent des théories. Celles-ci peuvent être analysées et synthétisées pour une conception éclairée du phénomène.

À cet effet, deux entretiens focus-group ont été réalisés auprès de deux équipes de foyers d'accueil d'enfants situés dans la Région Centrale et dans une banlieue de Lomé. Nous étions en binôme avec un sociologue stagiaire pour le premier et avec une psychologue enseignante-chercheure concernant le second.

Nos questionnements étaient principalement de faire émerger les indicateurs déterminants le statut d'ECL. Il s'agit certes d'avoir moins de 18 ans et d'avoir commis une infraction. Mais il arrive que des mineurs commettent des infractions dont la gravité est laissée à l'appréciation individuelle engendrant des situations ambiguës. Sont-ils des ECL parce que les faits sont attestés au sein d'un tribunal ? Ou s'agit-il de jugement populaire ? Ou est-ce parce qu'ils auront été connus des services de police ou plutôt de services de la Protection de l'Enfance ? Sont-ils tous ECL au même titre ?

Les possibilités de définition de la notion d'ECL seront discutées et mises en relation avec les problématiques émergentes de l'analyse des récits de vie des participants.

L'intérêt de cette exploration est de mettre en évidence la conception du phénomène ECL par les professionnels, qui pourrait impacter les ECL dans leur processus de subjectivation.

1.4.3 Technique d'échantillonnage raisonné

En concomitance à la démarche « boule de neige » entre institutions, l'échantillonnage raisonné a été réalisé par un ciblage du public défini préalablement ; donc identifié comme Enfant en Conflit avec la loi s'appuyant sur les définitions sociales et juridiques dans leur déclinaisons concrètes des situations diverses rencontrées par les professionnels. La procédure d'échantillonnage est orientée vers les types de profils qui correspondent à la problématique ECL.

Un affinage par des critères d'inclusion et d'exclusion afin que l'échantillon soit en accord avec l'objectif de la recherche qui est de comprendre les expériences subjectives des Enfants en Conflit avec la Loi au Togo.

1.4.3.1 Echantillon initial

Il a été convenu avec les responsables d'établissements d'accueil, dans quatre (4) régions administratives au Togo, de présenter un groupe d'ECL dont ils ont la charge. Les décisions de placement sont notifiées soit sur ordonnance du Juge des Enfants, soit par la démarche des familles, conseillées par leur soutien social. La prise en charge des ECL passe par la voie judiciaire ou par la voie de la « prévention sociale ».

L'échantillon initial est composé de jeunes ayant eu un parcours judiciaire, d'autres ayant été seulement interpellés, enfin, certains ont été adressés par les centres sociaux, le Chef de quartier ou le Chef Canton. Ils étaient âgés de 11 ans à 21 ans pour l'ensemble des trente-cinq (35) jeunes interviewés. La majorité (environ les deux tiers 2/3) était des élèves dont une partie était en apprentissage et une autre, plus infime, était en période de « stabilisation »⁹. Durant cette phase successive au temps d'accueil au sein d'un foyer, le jeune bénéficie d'observations et d'évaluations afin d'élaborer un projet personnalisé. L'orientation scolaire, le projet de formation, l'accompagnement à la réinsertion en famille sont différents aspects travaillés lors de cette phase. Le but est de proposer un espace de répit ainsi que des activités de socialisation aux jeunes afin qu'ils expérimentent d'autres schémas de relations à soi, à l'autre et à son environnement. Ainsi, par un équilibre trouvé ou retrouvé ils pourront amorcer une nouvelle dynamique de développement.

Régions	Structures	Effectifs	Genre	Tranches d'âge
Région Maritime	Centre ANGE	1	F	13 ans
		6	M	11 à 19 ans
	CORSJDC	4	M	11 à 21 ans
Région des Plateaux	Foyer d'Accueil KAMINA	3	M	11 à 16 ans

⁹ C'est phase d'adaptation et d'observation après l'accueil des jeunes au sein d'un foyer.

Régions	Structures	Effectifs	Genre	Tranches d'âge
	BNCE-TOGO (Antenne d'Atakpamé)	2	F	15 à 16 ans
		1	M	16 ans
Région Centrale	Foyer KANDYAA	2	F	13 à 15 ans
		4	M	11 ans à 16 ans
Région de la Kara	Centre DON BOSCO	1	M	16 ans

Tableau 2 : Caractéristiques générales de l'échantillon initial

1.4.3.2 Critères d'inclusion et d'exclusion

Ils proviennent de l'analyse des informations de la phase exploratoire, en préalable à la collecte centrale de données. L'échantillonnage raisonné se base sur deux (2) critères principaux.

Primo, il s'agit de s'adresser à des participants correspondant à la définition de ce qu'est un Enfant en Conflit avec la Loi au Togo (Dave & Sim Conseils, 2015 & E. EDEH et al., 2015).

En effet, d'après, Pietkiewicz & Smith (2012, p...) « The subject matter can itself define the boundaries of the relevant sample (e.g., if the topic is rare and few representatives are available, such as the Juvenile Huntington Disease mentioned earlier). In other cases, when the topic is more commonplace, the sample may include individuals with similar demographic or socio-economic status profiles (e.g., elderly, female members of a specific religious community or young, male patients diagnosed with a particular illness, etc.) ».

Selon cette logique, les modalités de constitution d'un groupe de participants sont pertinentes par le focus sur le fait étudié et par la visée d'une « certaine » homogénéité.

Cette méthode d'échantillonnage qu'elle soit qualifiée de ciblée ou de raisonnée ancrée dans une démarche de recherche qualitative, se circonscrit dans l'IPA. Etant axée sur la compréhension d'un phénomène, elle se donne pour angle de vision le point de vue du public concerné. La méthodologie de l'IPA et la méthode d'enquête du récit de vie s'inscrivent dans cette démarche. D'où notre choix étant donné les caractéristiques de l'objet de recherche.

Elle correspond donc à l'un des objectifs de cette recherche qui est de proposer des données épistémologiques d'utilité pour une prise en charge holistique concédant une place aux suivis psychologiques.

Le « choix raisonné » se définit dans le cas présent par la recherche d'une représentativité en ciblant des individus « moyens » et « typiques » de la catégorie socioprofessionnelle touchée par le phénomène (Berthier, 2016). L'indicateur « moyens » est quantitatif sans relevé de procédures impliquant une constatation statistique. Il s'agit d'une estimation de la tranche d'âge des jeunes correspondant à la définition sociojuridique, et rencontrés sur le terrain à un moment donné.

La catégorie socioéconomique touchée est comme l'on peut l'imaginer celle défavorable. Les enfants d'ouvriers, de paysans, de revendeuses sont donc les plus concernés. Considérant cet état de fait, la constitution du groupe de participant ne s'est pas basée fondamentalement sur ce critère. Il est devenu une caractéristique par constat de terrain. Cette typologie semblait indissociable du fait d'être ECL. Bien que ciblée, la population de l'étude doit néanmoins être homogénéisée par des facteurs externes aux individus définissant leur catégorie. Ces caractéristiques sont socioéconomiques mais également anthropologiques, et liées aux capacités narratives.

La faisabilité de la collecte de données impose des considérations de cadre propice à la mise en contexte des précautions méthodologiques ci-dessus.

Secundo, les lieux de recrutement apportent une délimitation de l'objet de la recherche par l'environnement institutionnel et le cadre théorique de référence. Les rencontres avec des mineurs dans un cadre pénitencier (la Brigade pour mineurs de Lomé par exemple) ne seraient pas équivalents à celles qui ont eu lieu au sein d'un foyer socioéducatif. Les échanges auraient été influencés par des enjeux judiciaires. Le risque de confusion entre une parole adressée d'une recherche universitaire et celle d'une déposition était grand. De plus, les fantasmes d'actions potentielles et hypothétiques de la chercheuse pour leur libération auraient été un moyen propice et exacerbé à une auto-victimisation. Ou encore, le discours aurait eu une forte connotation conformiste donc de repentance et de bonnes résolutions (Dave & Sim Conseils, 2015). Les entretiens individuels, notamment ceux de la phase exploratoire, n'ont pas manqué d'être révélateurs sur cet aspect de désirabilité sociale.

Notre démarche de recherche est la première à aborder le phénomène d'ECL comme une problématique ayant des inhérences psychologiques et anthropologiques. Cette promesse d'avancée épistémologique pouvant améliorer les accompagnements de ce public a induit une fructueuse collaboration des professionnels.

Aussi, une quarantaine de jeunes provenant de quatre régions administratives du Togo nous a été présentée. Une trentaine, de premier abord, correspondait aux critères d'inclusion ; à savoir de 11 ans à 18 ans, des filles et des garçons ayant été déclarés par les services sociaux et judiciaires comme étant des Enfants en Conflit avec la Loi.

Aussi, avec la méthode de choix raisonné la taille de l'échantillon de départ a été réduite. D'une quarantaine d'ECL supposés l'échantillon est passé à un effectif d'une trentaine. Cette sélection intentionnellement s'est faite selon les critères ci-dessous déclinés :

- 1- Adolescents catégorisés « ECL » : Le phénomène d'Enfant en Conflit avec la Loi, selon la définition sociojuridique ;
- 2- Sexe : Filles et garçons ;
- 3- Disposition à la narration : l'acte de narrer une histoire, qui plus est celle de sa propre vie, requiert une maturité psychologique. Elle est autant cognitive que psychoaffective.

Des capacités mnésiques convoquant à la mémoire à long terme des éléments de la mémoire épisodique ainsi que des acquis linguistiques sont sollicités pour une mise en récit structurée s'appuyant sur une syntaxe compréhensible.

Cet exercice nécessite une certaine réflexivité, une distanciation du sujet vis-à-vis des événements vécus. Les fonctions de pare-excitation doivent donc être opérationnelles afin d'éviter un envahissement débordant de l'appareil psychique par les événements abordés. Ce qui suppose une contenance et une régulation des affects et des émotions par les participants.

De fait, la requête adressée au participant de se mettre lui et ses expériences en récit le situe comme objet et sujet de son discours. Cette invitation suppose une invocation de sujet-objet agissant, subissant et interagissant dans le cadre de l'entretien. Cette représentation mentale de soi semble être un facteur d'efficacité du récit. La rencontre des préadolescents et des adolescents, lors de la phase d'exploration, nous a confortées dans l'idée que les enfants étaient moins disposés à la narration.

- 4- Cadre de la narration : Accompagnés ou placés en structure socioéducatives : lié au critère précédent (3) afin de libérer la parole du sceau de conformité. Loin des enjeux de désirabilité sociale au sein de la communauté et de conflits intrafamiliaux la chercheuse pouvait invoquer l'identité narrative (Ricoeur, 19...), toute considération conceptuelle suspendue. De plus, les rapports usuels entre le privé et le public dans la plupart des cultures togolaises privilégient la protection de l'intimité des familles. Vouloir s'y aventurer de surcroît à propos d'un sujet de transgression est une prétention voire un affront quelle que soit l'obséquiosité de l'approche ;

- 5- Elargir aux différentes régions du Togo, en raison de compositions variées des pratiques culturelles et de multiplicité des groupes ethniques du Togo.

1.4.3.3 Diversification interne

La sélection définitive des participants s'est basée sur des critères ouvrant à la diversité des profils à étudier tout en gardant une homogénéité de l'échantillon. L'échantillon est donc composé d'élèves, d'apprentis, et de jeunes en attente d'une reprise de scolarité et d'orientation de préprofessionnalisation. La tranche d'âge de l'échantillon initial est représentée ainsi que la diversité des origines ethniques et de la région où se situent les structures d'accueil ou d'accompagnement.

1.4.4.1 Présentation des participants

Selon les critères d'exclusion et d'inclusion associés à la diversification interne, nous avons fait le choix de sélectionner quinze (15) préadolescents et adolescents dans l'ensemble de l'échantillon initial de trente-cinq (35) ECL. C'est ce groupe de quinze (15) jeunes qui sont les participants retenus pour la suite de notre thèse.

N°	Participants (identités anonymisés)	Genre	Âge	Groupe ethnique	Langue des entretiens	Lieu de vie
P 1	Joy	M	16 ans	Adja-Ewe	Mina	FAK
P 2	Paulin	M	11 ans	Kabyè	Français	Foyer Kandyaa
P 3	Nestor	M	17 ans	Kabyè	Mina/Ewe	Foyer ANGE
P 4	Joël	M	17 ans	Yoruba / Kabyè	Français	Foyer Kara
P 5	Djodjo	F	15 ans	Ewé	Mina	En famille/Suivi BNCE- Togo
P 6	Koko	M	17 ans	Losso	Mina	En famille/Suivi BNCE- Togo
P 7	Jeanne	F	16 ans	Ifè	Mina	En famille/Suivi BNCE- Togo
P 8	Exaucé	M	17 ans	Kabyè	Mina	FAK
P 9	David	M	15 ans	Guin (Bénin – Togo)	Mina / Français	CORSJDC
P 10	Nyonyo	M	16 ans	Ewé	Mina	Foyer ANGE
P 11	Régis	M	17 ans	Burkinabé/Moba	Français	Foyer ANGE
P 12	Pierre	M	21 ans	Temberma	Mina / Français	CORSJDC

N°	Participants (identités anonymisés)	Genre	Âge	Groupe ethnique	Langue des entretiens	Lieu de vie
P 13	Bright	M	17 ans	Mina/Ouatchi	Mina / Français	CORSJDC
P 14	Sylvain	M	13 ans	Bassar/Kabyè	Français vernaculaire	Foyer Kandyaa
P 15	Tara	F	12 ans	Moba	Mina	Foyer ANGE

Tableau 3 : Caractéristiques de l'échantillon final

1.4.4 Méthode de recueil de données

1.4.4.1 Le guide d'entretien du « Récit de vie »

Le recueil de données de recherche en référence à la méthodologie du récit de vie a été réalisé à l'aide d'une grille d'entretien semi-directif (voir Annexe 1). Ce guide d'entretien a été élaboré en référence à une conception multidisciplinaire (Sociologie, Anthropologie, Psychologie, psychanalyse) du récit de vie (Bertaux & Legrand, cité par Burrick, 2010). Il a été un fil conducteur des entretiens semi-directifs individuels auprès des ECL.

Ses prémices ont été posées par testing des questions lors de la phase d'exploration auprès de quelques ECL accueillis au sein de deux des six structures sollicitées (Région des plateaux et Région maritime). Cette feuille de route de l'entretien a été complétée et ajustée dans une co-construction des discours recueillis selon chaque participant. Les relances ont donc été le principal moyen d'invocation d'évènements et d'étayage de récit. Elles ont été basées sur la notion d'empathie narrative comme l'impose par ailleurs tout entretien en contextes transculturels (Domenig, 2007 ; Wenger, 2009). Cette logique d'écoute bienveillante et contenante sied au contexte de récits des ECL qui sont teintés par un ensemble de facteurs tels que le trauma, la méfiance, ou des logiques de suspicion.

En effet, comme nous l'avons déduit des lectures (Dave & Sim Conseils, 2015) et entretiens de la phase exploratoire, unanimement, les jeunes ont évoqué leur étonnement face à ce type d'entretien inhabituel. Ils avaient été interrogés par des assistants sociaux, des éducateurs, des agents de police ou encore le Juge des Enfants. Mais, ils expliquent qu'ils n'ont pas été interviewés ni entendus aussi personnellement, voir intimement sur leurs expériences de vie.

Cet état de fait invite à une conduite des entretiens par : « la reformulation, inspirée par le cadre de référence du sujet, sous différentes formes (inductions positives, reformulation-reflet, reformulation-synthèse, reformulation-clarification, reformulation du paralangage, etc.) et à trois niveaux (contenu manifeste, contenu latent et comportement non verbal) », (Burrick, 2010).

Le deuxième axe de notre démarche de compréhension de l'expérience propre de ces adolescents vise l'exploration de leur réflexivité. Il s'agit de savoir si les participants font des liens entre des proverbes et le sens qu'il donne à leur parcours de vie afin d'approfondir la compréhension de leurs expériences subjectives.

1.4.4.2 Proverbes et récit de vie

En cas de conflit, les personnes impliquées – notamment celles qui sont en tort - sont invitées à une introspection classiquement lors des médiations traditionnelles au détour d'objets culturels dont les anecdotes faisant office d'antécédents de références, les adages ou les proverbes. Lorsque tout adolescent, et spécifiquement les ECL, sont invités à cet exercice ils sont mis en posture d'objet et de sujet de leur propre réflexion. Le but est de proposer une voix d'émergence d'un « sujet nouveau », socialement plus adapté. Ce procédé renvoie à une forme d'exhortation à se subjectiver dans un espace dédié à l'intersubjectif.

Une exploration projective a été proposée aux jeunes afin d'explorer la mise en sens qu'ils ont de leur parcours de vie. À cet effet, une liste de proverbes leur a été mise à disposition. Ils étaient relatifs aux aléas et étapes de la vie, la transgression et la résolution de problèmes, l'espoir, les liens familiaux et sociaux. Ils étaient en français et en quatre langues locales (Ewé, Ifè, Kabyè et Mina).

Cette liste multilingue était en support au récit, a été réalisé lors des deuxièmes entretiens.

La consigne étant de produire un à trois proverbes qui illustrent selon eux leur passé, leur présent et le futur qu'il souhaiterait (Voir Annexe 2).

1.4.4.3 L'entretien du récit de vie

Pour comprendre la perception propre des enfants et adolescents dits en conflit avec la loi il fallait se disposer à entendre un discours nouveau. Mais, le type de discours ou plutôt l'objet du discours et comment l'obtenir sont des questions auxquelles il fallait trouver des réponses adaptées : des réponses de méthodes qui correspondent à la question de la recherche.

1.4.4.4 Prudence et confidentialité

Le pendant de la question de l'objet du discours à recueillir et du choix de la méthode est celle de qui est le narrateur. Quelle est cette personne à qui ledit ECL produit, ou plus précisément coconstruit, un récit ? En réalité, la situation de l'entretien, est un « contexte social » (Bertaux, 2016, p. 66), préalablement préparé par les prises de contact avec le terrain, au sein duquel l'identité sociale du participant rencontre celle de la chercheuse. Les valeurs perçues implicitement ou explicitement par

l'histoire des rapports sociaux influencent ces moments d'interactions et de déploiement de narrations diverses et variées (Santiago, in Paillé et al., 2006).

Notre démarche était de rencontrer ces préadolescents et adolescents en tant que personne mais également en tant que porteurs d'expériences subjectives et sociales. Une grande place était laissée à la découverte, donc l'incertitude, de leurs réalités situationnelles. En face, bien que nous ayons expliqué qui nous étions ainsi que notre démarche, les participants avaient tendance à livrer, un discours d'emblée et systématisé, de repentance. La déduction est qu'ils nous avaient habillées d'une identité sociale de la moralisatrice ou de celle à qui il y a un témoignage rendu d'une prise de conscience, comme pour se l'entendre dire. Nous penchons pour la première hypothèse car lorsque nous leur renvoyions dès le début de l'entretien le projet de connaître leur vécu des expériences de vie (transgressives ou autres), ils pouvaient d'abord s'étonner d'un tel souhait. Puis, ils relataient un discours authentique provenant de leur cheminement intime et révélant leurs aspirations de réussite pour l'avenir.

1.4.4.5 Déroulement de l'entretien de récit de vie

La diversité des problématiques, masquées par ce statut d'ECL, découverte à la phase d'exploration démontre les bénéfices que représentent le choix d'une technique narrative pour la collecte de données dans la recherche de compréhension des expériences d'une personne.

D'une part, « ... parce que chacun de nous est d'abord un être historique » (Arendt cité par Bertaux, 2000), réaliser une étude centrée sur l'individu suppose d'emblée que l'on s'intéresse à ce que celui-ci en dit. Et d'autre part, avec les définitions actuelles de la problématique des ECL, les multiples facteurs ainsi que les infractions sont à comprendre en considération des récits de vie individuels.

Sur cette base, un contexte d'écoute empathique a été proposé afin de favoriser la production d'un récit sur leur parcours de vie. Ces occasions étaient propices à la rencontre des mineurs dans leur subjectivité (Roussillon, 2007). D'un côté, on pouvait comprendre la dynamique diachronique et synchronique d'événements de vie par leur « totalisation cohérente » dans le récit (Bertaux, 2016). De l'autre, cette mise en sens des expériences de vie prend forme dans un procédé de co-construction de la dyade « participant – chercheure » (Pietkiewicz & Smith, 2014). « L'enfant » est invité à produire un discours subjectivé, en se présentant par « qui il est » et non par « ce qu'il est » d'ordinaire aux yeux de la société (Arendt, citer par Bertaux, 2000). Ceci suppose une capacité de distanciation et d'élaboration de la pensée. Cet exercice est de fait une convocation des faits et du temps. La rétroactivité et la réflexivité de la temporalité psychique sont mises à l'épreuve, d'autant plus que les participants sont des adolescents (Marty, 2005).

Pour cette raison, l'entretien a été réalisé en deux temps avec un intervalle d'une semaine à deux semaines. La technique d'entretien a été semi-structurée et individuelle après les temps de rencontres collectifs. Le biais de l'étiquette sociale ainsi que des hypothèses découlant du bagage documentaire, sans compter les préjugés divers, encombrant potentiellement l'esprit de la chercheuse est une réalité. C'est la raison pour laquelle une disposition continue à une démarche compréhensive est requise.

La temporalité psychique et la temporalité de la narration sont des facteurs angulaires dans l'émergence du récit de vie. Le discours d'emblée livré offre une compréhension globale du parcours de vie et des enjeux et circonstances autour des transgressions commises. De ce fait, la comparaison entre la diachronie des expériences vécues dans le discours et la « ligne de vie » reconstituée présenterait un écart concernant la disponibilité en mémoire et l'enchaînement réel des événements. D'une part, la dynamique de la co-construction oriente l'ordre d'activation des éléments en mémoire. Le guide de l'entretien bien qu'étant une référence sans obligation d'un respect scrupuleux de l'ordre des points impose une séquence de l'évocation des informations narrées. La chronologie des événements au moment du récit n'aurait pas de valeur particulière pour le participant. Ainsi, il était fréquent, en début de récit, que les propos adressés à la chercheuse soient revêtus de propos conformes. Par exemple, les participants ont exprimé la crainte que leur récit soit diffusé, malgré l'explication fournies sur les conditions d'anonymat.

D'autre part, le deuxième temps d'entretien, par la richesse et l'approfondissement du contenu qui y a été souvent recueilli, montre l'importance de la temporalité psychique plutôt que la chronologie des événements du récit de vie. Le temps est un allié pour le déploiement de la narration. La narrativité est donc facteur de temps et de confiance en la personne qui recueille le récit.

Certaines « zones blanches » (Bertaux 2016) ont été comblées par des relances ou enquêtes en profondeur lors des deuxièmes entretiens. Nous avons toutefois opté délibérément d'accepter tel quel, dans le souci de respect ce que les participants pouvaient et souhaitent partager. Cette position rejoint celle de Bertaux (2016) qui est celle de considérer le récit de vie, non pas comme une totalité véridique et vérifiable de l'histoire de vie d'une personne, mais comme récit d'épisodes divers constituant une globalité d'expériences vécues.

Vers la fin...

Dans une logique de clôture de l'entretien le dessin libre a été proposé à chaque jeune. Cette voie de libre association par la représentation et la mise en forme des conflits psychiques potentiels a été préconisée par souci d'apaisement des tensions internes suscitées par l'entretien.

En somme il y a eu deux temps d'entretiens. Le premier est celui que nous venons de décrire. Il a eu globalement des étapes comme suit :

- Introduction, qui est une présentation des objectifs de la recherche. Ce point relève du rationnel ;
- Centrage renvoie une explication sur ce qui est attendu comme propos de leur part, en les amenant à imaginer quoi et comment mettre en récit ;
- Approfondissement ciblé et relances des informations ou silence ou encore les discordances perçues après une reformulation qui interpellent. Il s'agit de savoir circonscrire les périmètres des sujets abordés. C'est le cas lorsque certains s'étalent longuement sur des questions sur la vie de la chercheuse par exemple ;
- Retour sur la réalité est une ouverture à une réflexivité sur leur statut et propositions qu'ils pourraient avoir ou avis qui n'ont pas été sollicités durant l'entretien.

Les deux dernières étapes du récit de vie ont été réitérées lors du deuxième temps d'entretien avec le média de proverbes dans une perspective projective. En introduction à cette deuxième rencontre, des compléments d'informations ont été demandés aux participants concernant les « zones blanches » (Bertaux, 2016, p86) constatées lors de l'écoute des enregistrements ou après les temps de reconstitution compréhensive du récit après les entretiens.

1.4.4.6 Diversification des sources de données

Des données de la recherche étaient en amont tirées des échanges avec les professionnels accompagnants les préadolescentes et adolescents rencontrés. La collecte de données auprès des ECL était cependant la source principale.

1.5 PROCÉDES D'ANALYSE DES DONNEES

1.5.1 Retranscription des récits de vie

La logique principale de cette phase de traitement du corpus est de veiller à une fidélité vis-à-vis des discours des participants. « Rester au plus près de leurs réalités relatées dans leurs discours » était comme une devise, donnant la direction du processus de transcription. Cette vision amène à plusieurs formes de passage de l'oral à l'écrit : la traduction d'une langue locale au français, la traduction d'un français « vernaculaire » au français standardisé, la translittération afin de garder la symbolique d'une expression et la traduction d'une langue maternelle à une autre langue locale vernaculaire qui elle-même s'est traduite en langue française.

1.5.2 Principes d'encodage

Nous avons réalisé le codage par un découpage par unités sémantiques en ciblant des phrases ou expressions ou encore un groupe de phrases liées par des conjonctions de coordination. Ces unités

pouvaient par moment correspondre à des unités grammaticales, à un ensemble de phrases faisant partie d'un paragraphe ou à tout un paragraphe répondant à une question de relance. Dès ce stade, il s'agissait de saisir l'essentiel de ce que le participant voulait signifier en synthétisant les commentaires que ces unités de sens suscitent.

1.5.2.1 « Commentaires Initiaux » et perspectives émiques

En raison des caractéristiques multiculturelles du Togo présentées dans la partie « Contextualisation », ayant induit le cadre théorique de notre recherche, une attention devait être portée sur les éléments culturels et anthropologiques dès cette phase de l'analyse.

Bien que le principe de « non-simultanéité » soit centrale dans la méthode ethnopsychanalytique, nous avons identifié des notions d'ordre anthropologique dès l'étape de l'analyse. Il s'agissait de relever des expressions, des pratiques ou modes d'interprétation marqués d'us et coutumes spécifiquement lors de la phase de la rédaction de commentaires dans la méthode d'analyse IPA.

Les perspectives émiques selon O. De Sardan (1998), sont « centrées sur le recueil de significations culturelles autochtones, liées au point de vue des acteurs » (p. 153). Procéder ainsi, favorisait la proximité des analyses et interprétations avec le matériel recueilli.

1.5.2.2 « Thèmes Emergents » : de l'émique vers l'étiq

À ce niveau, les éléments langagiers renvoyant à des perspectives émiques sont associés à des notions étiq.

Les perspectives étiq, définies selon O. De Sardan (1998), proviennent « des observations externes indépendantes des significations portées par les acteurs et relève d'une observation quasi éthologique des comportements humain » (p. 153). Perspectives étiq et émiques sont sur un continuum. Lorsque les représentations émiques sont construites sous le prisme d'une démarche méthodologie, elles deviennent étiq. Elles subissent donc une transformation par le filtre d'un système de pensée scientifique et d'une certaine manière affectée par le système de pensée de la culture dans laquelle cette démarche scientifique prend son origine. La responsabilité revient à notre sens au chercheur de jouer son rôle de messenger comme l'entend Bertaux (2006). Il fait partie de la boucle herméneutique : « the hermeneutic circle » (Smith et al., 2009, p. 91), tel un maillon de la double interprétation. Toutefois, sa part d'interprétation est étroitement tirée de l'expérience vécue du participant. Chaque thème émergent reflète la compréhension que le chercheur a de l'ensemble du récit de chacun des participants.

Cette transition doit être menée en vue de faire émerger des prémices de concepts en gardant au mieux le sens profond du récit des participants. Selon Smith et al., (2009, p. 92), « Themes are usually

expressed as phrases which speak to the psychological essence of the piece and contain enough particularity to be grounded and enough abstraction to be conceptual ».

1.5.2.3 Des méta-thèmes aux *Patterns*

Dans le processus de l'analyse IPA, nous avons dégagé des méta-thèmes et des *patterns*. Les méta-thèmes sont créés à partir des thèmes émergents issus du corpus de chaque participant. Suivant les étapes d'analyse IPA, ce regroupement se fait selon des principes de recherche de connexion entre les thèmes émergents. Il s'agit de se référer à l'abstraction conceptuelle, à la subsomption, à la polarisation, à la conceptualisation, à la numération ou l'occurrence, à la fonction et au rassemblement. Les *Patterns*, quant à eux se constituent par la mise en connexion des méta-thèmes à travers l'ensemble des cas.

1.5.3 Combinaison de l'IPA et du Complémentarisme

Le cadre théorique de notre recherche est principalement psychologique développementale, psychopathologique, psychanalytique et anthropologique. De même, imposée par l'objet et le terrain de recherche, l'analyse des données s'est faite avec des références pluridisciplinaires dans une visée complémentariste. La démarche compréhensive de l'IPA est alors associée à la psychologie clinique, inter et transculturelle avec une dynamique développementale de l'enfant et de l'adolescent.

Notre démarche de recherche, comme dans toute recherche qualitative, préconise que l'analyse rende compte des résultats avec une fidélité vis-à-vis des perspectives des participants. Le compte-rendu des résultats dans la démarche de l'IPA s'appuie sur des extraits de verbatims appelés « *interviewers' own words* ». L'une des fonctions de ce procédé est de relever la perspective émique des participants : « *It retains the voice of the participants' personal experience and gives a chance to present the emic perspective* » (Pietkiewicz & Smith, 2014). En effet, la finalité de la recherche est de porter la voix des participants, en communiquant sur leur compréhension des événements de vie sans oublier leur contexte, notamment les circonstances dans lesquelles ont eu lieu ces expériences personnelles. Les systèmes de pensée par lesquels l'individu leur donne un sens et construit sa narration ont ainsi la possibilité d'être accueillis et considérés dans la compréhension des comportements qui en découlent. L'encadré ci-dessous correspond à une fiche construite sur la base des diverses utilisations de l'IPA dans les études en psychologie ou en sociologie (Smith, 2004, 2008, 2011, Smith, Flowers & Larkin, 2008). Elle a servi de repère dans l'utilisation de la méthode d'analyse mais et également dans la latitude que nous pouvions avoir en adaptant ce type d'analyse à notre recherche.

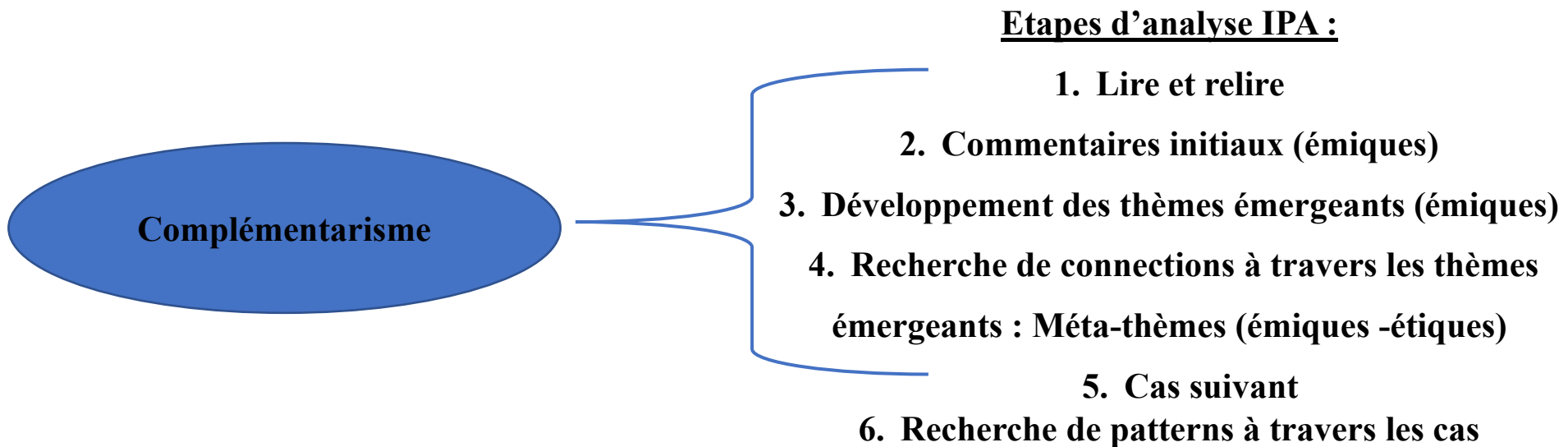


Figure 1 : Combinaison schématisée « IPA – Complémentarisme »

1.5.4 Outil et traitement des données : NVivo 12.0

Afin de procéder à l'analyse, un outil de traitement de données lexicales, pouvant générer des supports, à l'interprétation et à la discussion, était nécessaire. Nous avons eu recours au logiciel NVivo 11.0 qui a évolué vers une nouvelle version NVivo 12.0.

Au départ, l'ensemble du corpus de recueil de données (entretiens focus group et entretiens individuels) ont été analysés, selon des méthodes respectives, via le logiciel NVivo Pro 11.0.

Ce support de traitement de données textuelles ouvre plusieurs angles de vision des résultats par la méthode l'IPA. Le système d'organisation des données donne une application schématisée de l'IPA. Le processus d'émergence des thèmes et concepts est visualisable par les principes de contenance d'informations (nœuds), d'assemblage (ensembles, nœuds parents...) et de création de relations (diagrammes par grappe, carte conceptuelle...). De l'exploration, l'analyse, la synthèse à la théorisation, il y a une trace du matériel. Cette configuration permet de rester proche du contenu du matériel d'origine. Le continuum entre l'émique et l'éthique est saisissable par le mode hiérarchisation « poupée russe ». La valeur herméneutique de la démarche d'interprétation sur la base de la perception du participant est rendue fluide.

Dans le contexte d'une démarche inductive, cet outil a été utilisé selon une procédure laissant émerger des thèmes, nommés « nœuds » dans le lexique NVivo. Ici, les thèmes ne sont pas définis à l'avance. Les « nœuds » n'ont donc pas été nommés préalablement dans le but d'y insérer des parties du corpus correspondantes. Cette façon de procéder répond aux exigences à la méthode d'analyse selon l'IPA qui est une variante de la démarche inductive.

L'intérêt que nous lui portons est dans l'arborescence qu'elle propose dans la hiérarchisation des données. La logique de la méthode d'analyse est mise en forme au travers du corpus. Les étapes de l'analyse IPA sont rendues lisibles mais dynamiques par les nœuds et les caractéristiques...

Au sein du logiciel NVivo 12.0, nous avons organisé la correspondance des étapes d'analyse se présentant comme suit :

- Récit de vie retranscrit (Transcript) de chaque participant à Cas
- Commentaires initiaux ou « initial notes » à Annotations
- Thèmes émergents à Nœuds
- Thèmes regroupés à Ensembles

1.6 PRESENTATION DES RESULTATS

1.6.1 Critères d'anonymisation

Les critères d'anonymisation ont été identifiés selon les caractéristiques initiales des prénoms réels des participants. Ce sont :

- La localité d'origine
- Le genre
- La religion
- La consonnance
- Le rang dans la fratrie

Dans la logique de préserver l'identité et de veiller à l'anonymat des participants, nous faisons le choix de ne pas communiquer l'ensemble des corpus. Le Togo étant un pays de petite superficie et assez rural, les zones urbaines et péri-urbaines sont des centres névralgiques de vie économique. Cet état de fait engendre des mouvements d'exode rural. Or, les circuits socio-économiques sont restreints ; ce qui facilite les contacts entre les personnes et les possibilités de reconnaissance selon des éléments du parcours de vie.

Lors de nos échanges informels avec nos proches après les retours de terrain de recherche, certaines situations ont quasiment été reconnues. Les ECL étant au contact d'ONG les inscrivant dans des actions sociales, il était important de les préserver de toute possibilité d'identification. Les prénoms des mineurs cités par les participants dans leur récit est mentionné par les initiales dans les verbatims. Seuls les résultats d'analyse et les extraits provenant du logiciel N'Vivo 12.0 seront présentés en annexe, sous forme de tableaux et de schéma d'arborescence.

1.6.2 Validation des données

Plusieurs méthodes de triangulation ont été utilisées.

En premier lieu, bien que l'entretien de récit de vie soit l'outil de recueil de données principal, une consultation de dossiers des participants ou un entretien de présentation de situation a été réalisé en aval des rencontres chercheur – interviewé.

La deuxième triangulation a eu lieu lors des séminaires Soquali à la maison Solenn. À la suite de ces séances, nous avons eu un temps d'analyse d'un corpus avec un collègue doctorant. Les séminaires doctoraux, sous la direction de notre directeur de thèse, ont été également l'occasion de croisement des regards sur notre matériel.

L'analyse interprétative phénoménologique constitue en elle-même une triangulation théorique en ceci qu'elle fait recours à plusieurs références théoriques. La combiner avec le complémentarisme apporte un renforcement par la double perspective psychanalytique – psychologique et anthropologique.

Le bénéfice de ce procédé a été l'ajustement des écarts en termes de compréhension du corpus, de biais d'interprétation lors de la formulation des Commentaires Initiaux et de tendance à la perte d'informations à travers les étapes de l'IPA. Dans ce derniers cas, l'enjeu était de préserver les

expressions spécifiques du contexte culturel contenu dans le matériel. Les thèmes émergents ainsi que les Patterns en garderaient ainsi un contenu authentifiable au fil de l'interprétation. Ceci constitue la matière principale du double regard anthropologique et psychanalytique-psychologique du complémentariste. La scissure émique-étique stérile laisse place ainsi à une circularité dialectique épistémologiquement riche.

La présentation des résultats selon l'IPA est un compte rendu annoté sur la base d'extraits des récits de vie des participants. Deux approches sont proposées. Les résultats de l'analyse du corpus des quinze participants individuellement est l'analyse longitudinale qui correspond à la phase d'analyse cas après cas de l'IPA. L'analyse transversale dresse la connexion à travers les quinze cas. Elle se constitue des patterns convergents et divergents qui se dégagent des méta-thèmes de différents cas.

1.6.3 Présentation au cas par cas

L'analyse du corps de chaque participant est présentée selon un compte rendu sous forme d'un récit phénoménologique. À travers l'analyse longitudinale une exploration a été faite du schéma narratif en débutant par la situation initiale, la menace ou l'événement marquant le tournant dans la vie des participants, l'intervention permettant de modifier la trajectoire des événements, et le dénouement de la situation ou encore l'actualité de la situation au moment de l'entretien.

La présentation des participants par les éducateurs ou les responsables d'établissements s'accompagnait d'une histoire relativement brève. Ce résumé des informations de l'histoire de l'enfant ou adolescent dit ECL introduira chaque « ligne de vie » en l'étoffant si possible des informations complémentaires tirées de leur dossier d'accueil. Le modèle de schéma narratif, selon Perron (2005) est un fil conducteur du compte-rendu afin de dessiner les différents parcours de vie. Nous avons fait le choix de rendre compte de l'analyse par combinaison de l'IPA et du complémentarisme au fil des méta-thèmes regroupant les thèmes émergents de chaque récit de vie. Comme le recommande la méthodologie de l'IPA, une carte mentale de chaque entretien analyse est extraite du logiciel NVivo 12 pour chaque corpus (Carte projet, présenté en annexe). Cette carte est composée de deux niveaux dans la hiérarchie des codes : au premier niveau il y a des nœuds qui correspondent aux thèmes émergents et au deuxième niveau se trouvent les ensembles qui sont les Méta-thèmes. L'affichage des éléments associés à chaque ensemble permet d'avoir une représentation visuelle du lien entre ces deux niveaux.

1.6.3.1 Marqueurs langagiers

Le récit des participants peut présenter des particularités culturelles comme les expressions, l'usage contextualisé des mots ou des onomatopées chargés de sens... nous les avons relevés lorsqu'ils se

présentaient afin d'expliciter des parties du récit pouvant correspondre à des allant de soi culturellement codés.

Lorsque les récits étaient produits en langues locales (Mina et Ewé) nous avons fait une traduction et à la marge une traduction réelle. Le but est de rester au plus près de la narrativité des participants. Quelques-uns ont raconté leur histoire de vie en français mais certains l'ont fait dans un français que nous qualifions de « français vernaculaire ». Dans ce dernier, nous ne partageons aucune langue locale avec ceux qui sont concernés.

1.6.3.2 Méta-thèmes

Les méta-thèmes seront présentés en liste tels qu'ils ont été constitués à partir du logiciel NVivo 12 selon la méthode d'analyse IPA.

L'analyse a généré environ un à quatre centaines de thèmes émergents alors nous avons opté pour une présentation des méta-thèmes. Le schéma de l'arborescence entre méta-thèmes et thèmes émergents est présent en annexe.

Le nombre total des thèmes émergents pour les quinze participants est de trois mille trois cents vingt-quatre (3324). Ils sont organisés en quatre cent soixante-six (466) méta-thèmes. L'ensemble des thèmes émergents et méta-thèmes se présente comme suit :

Participants	Méta-thèmes	Thèmes émergents
Joy	37	229 codes
Paulin	52	475 codes
Nestor	16	293 codes
Joël	46	355 codes
Djodjo	26	195 codes
Koko	33	277 codes
Jeanne	25	140 codes
Exaucé	24	89 codes
David	31	142 codes
Nyonyo	24	106 codes
Régis	46	327 codes
Pierre	24	165 codes
Bright	30	145 codes
Sylvain	29	221 codes

Participants	Méta-thèmes	Thèmes émergents
Tara	23	165 codes

Tableau 4 : Nombre de Thèmes émergents et de Méta-thèmes

1.6.3.3 Récit de la « Ligne de vie »

La « ligne de vie » telle que définie par Bertaux (2016), une mise en diachronie des évènements de vie, sera établie selon la structure du schéma narratif de chaque participant, en mettant en relief la situation originelle, la menace, les réactions des principaux acteurs (participants, personnes significatives, les aidants, etc.) et le dénouement (Perron, 2005).

Pour chaque participant, nous avons réalisé une reconstitution de la « ligne de vie » est présentée sur la base d'illustrations par les méta-thèmes de leur récit. Des extraits issus des thèmes émergents seront associés à chaque thématique par paragraphe. Elle est une manière de dresser le profil des différents parcours de vie dans une chronologie des évènements et périodes de vie.

Des marqueurs du récit tels que les représentations locales, dites émiques, ainsi que les indicateurs langagiers spécifiques des dialectes seront explicités. Ainsi, le contexte et les connotations habillent les discours de chaque participant et relatent par la même occasion leurs expériences subjectives.

La reconstitution ou la mise en récit du discours narratif par les participants évoque la question du « qui » raconte « quoi » à qui ? Autrement dit, il est question de l'identité narrative (Taïeb, 2010) du participant, en face à face ou en côte à côte avec la chercheuse selon la prise de place lors des entretiens, au cours de leur production narrative : cette co-construction narrative. Majoritairement, les récits étaient adressés selon l'usage postérieur qui allait en être fait par la chercheuse. Les représentations et identifications enveloppant la chercheuse dans la conception des participants étaient un déterminant de la disposition de ces derniers. De fait, eux-mêmes proposaient un discours en fonction de leurs propres identifications et identité narrative. Les participants devaient se mettre en conscience de Soi-même comme « mêmeté » et Soi-même comme « ipséité » (Ricoeur, cité par Taïeb, 2010).

Ainsi, une narration phénoménologie (Paillé, 2008), offrant une compréhension première de leurs expériences respectives à un niveau individuel, de chaque récit de vie recueilli sera faite en amont de l'analyse transversale.

1.6.3.4 « Zones blanches »

Les « zones blanches » sont des manques d'informations constatables souvent lors de la mise en récit chronologique du parcours de vie d'une personne après les entretiens. Ils sont essentiellement des oublis inopinés ou des omissions volontaires ayant une valeur significative. Selon qu'il s'agisse

d'éléments répétitifs voire quotidiens ou d'évènements ou d'actions en des périodes particulières, leurs sens sont variables (Bertaux, 2016).

Dans, le cadre de notre recherche, nous avons rencontré un autre cas de figure qui était un signalement du souhait de non-évocation d'actes ou d'évènements préjudiciables ou trop douloureux. Les participants qui sont passés par un parcours judiciaire ont eu tendance à éviter certains détails par crainte de versions multiples et risques de parjures. L'évitement de la remémoration d'éléments tragiques et de souffrances concerne la quasi-totalité des participants à quelques exceptions près.

1.7 ANALYSE LONGITUDINALE DES RECITS DE VIE

Chaque extrait de récit est précédé du méta-thème auquel il est associé. Ce méta-thème est lui-même précédé de notre compte-rendu de chaque récit de vie.

1.7.1 Participant 1 : Joy, un deuil traumatique inachevé

1.7.1.1 Marqueurs langagiers

Joy a fait le choix de faire son récit en Mina. Il utilise une expression spécifique à propos de sa colère : (*adomézé = amertume, feu de l'intérieur ou du ventre*). Elle traduit une colère vive, ruminée à l'intérieur de l'estomac qui surgit sans raison ou lors des conflits avec sa mère.

L'expression de sa mère, qui indique qu'il pourrait être acheté par son frère cadet, est inhabituelle. Elle renvoie à une forme de déchéance du droit d'aînesse et par conséquent révèle de probables attentes déçues de sa mère vis-à-vis de lui.

1.7.1.2 Récit de la « Ligne de vie » de Joy

Joy est un adolescent de 16 ans. Nous l'avons rencontré au sein de son foyer, situé dans la région des plateaux, où ses parents ont migré.

Au départ, Joy est un préadolescent vivant dans un contexte familial composé de ses deux parents, des cadets et lui-même ainsi que ses cousins de la famille maternelle placés chez eux. Il a deux demi-frères de deux différentes unions précédentes de sa mère. Ses deux parents viennent d'une localité du Sud-est du Togo et se sont installés dans la région des plateaux. Il connaît la plupart des membres de sa famille paternelle. Les origines de son père sont les siennes selon les codes coutumiers et par identification. Quant à sa famille maternelle, leurs liens sont très distants et la présence d'oncles ou de tantes maternels est quasi inexistante.

- **Repères spatiotemporels**
 - « Dans la localité d'Akposso. »
- **Fratricie composite élargie**

- « On est au total 5. »
- « Deux garçons ; une fille. »
- « Elle a eu 3 enfants avec mon père ; les deux autres sont des enfants de sa famille. »
- « Mes frères aînés sont partis de leur côté. »
- **Famille paternelle comme recours occasionnel**
 - « Dernièrement, ma tante paternelle est venue me rendre visite. Elle revenait de Anié et allait à Atakpamé. »
 - « J'ai vu la benjamine de la fratrie de mon père. Elle aussi je l'ai vue. Puis après il est décédé, et ils sont venus ici. »
 - « J'ai vu ma grand-mère paternelle, mon grand-oncle paternel, et sa femme. Avec les autres aussi c'est tout. Et c'est tout. Je n'ai pas vu mon grand-père. »
- **Liens familiaux maternels confus**
 - « Ma petite tante maternelle ? »

Puis, la vie de Joy ainsi que celle de sa famille ont basculé au décès du père. C'est un décès traumatique. Son père est décédé après une longue nuit d'agonie en présence de Joy et son frère cadet. D'après la description que Joy a fait de cette scène, son père se serait endormi à ses côtés. Il aurait tenté de le réveiller en vain.

Il associe les difficultés financières de sa mère et de ses activités commerciales au décès de son père. Son père lui aurait promis un vélo lui facilitant l'accès à son établissement scolaire. Cette promesse n'a pas pu se réaliser.

- **Décès paternel comme trauma et changement du vécu familial**
 - *Tout d'abord on vivait à Atakpamé. On est resté là-bas près de 5 ans...tout se passait bien, avant qu'on ne vienne à Agbo. En 2012, mon père est décédé.*
 - « Ce qui lui était arrivé : C'est que hum... un jour il avait un problème à la poitrine. Ça n'allait pas... Il se plaignait de douleurs à la poitrine. Il a vomi. Et quand il vomissait il y avait du sang. Lorsqu'il toussait il vomissait du sang continuellement. À un moment donné ma mère a voulu l'accompagner à l'hôpital. Il a dit non. Et la nuit lorsqu'il était couché il commençait à avoir chaud... n'arrêtait pas d'être en sueur. Il est ressorti puis il est rentré de nouveau dans la chambre, et puis le sang est sorti... silence »
 - « Au lever du jour, on réveillait notre père, hum ! Il ne se réveillait plus. On l'a réveillé mais il ne se réveillait plus. C'est ainsi qu'il est décédé... »
 - « Il avait... Il avait 50... il avait 49 ans il allait sur ses 50 ans. »
 - *On a pu rien faire. Lorsque je le réveille et qu'il ne se réveille pas, on nous a dit de sortir de la chambre ».*
- **Difficultés économiques maternelles et décès du père**
 - *C'est ainsi qu'il est décédé. Et lorsqu'on a été l'enterrer, tous les trucs de marché, les marchandises....*
- **Moyen de déplacement entravé par le décès du père**
 - « Il voulait l'acheter et me le garder sur le côté ; à l'époque j'étais en CE2. Qui va l'acheter et me le mettre de côté pour que je l'ai en passant en classe de 6ème. »
 - *J'aime beaucoup les vélos et les téléphones. Et ma mère le sait bien. J'en avais demandé à mon père de son vivant et il m'avait dit qu'il irait travailler à Lomé et à son retour il m'achètera un vélo et un appareil téléphonique. Et après il est décédé.*

Les funérailles se sont déroulées selon des pratiques traditionnelles dans leur ville de résidence : une veillée funèbre a été faite dans leur ville de résidence, suivi de l'enterrement. Les rites funéraires ont été poursuivis dans la localité d'origine des parents, par une deuxième cérémonie d'enterrement symbolique. La famille nucléaire de Joy a été accompagnée par les rites de circonstances. Cependant, il ne parle à aucun moment de la présence d'un membre de sa famille élargie dans la période post-funéraire immédiate. Ses propos traduisent des solitudes individuelles. Il y a la solitude de la mère qui a désormais la charge de la famille toute seule, et dont les activités commerciales ont connu subitement des difficultés sérieuses. Quant aux enfants, ils n'ont pas été pris en charge spécifiquement. Joy, ne savait pas où se situait le tombeau de son père, même environ quatre ans après le décès. Il en avait peur mais désireux secrètement de savoir. D'ailleurs il a voulu se rendre à l'enterrement qu'on lui a refusé. Ceci nourrit sa colère toujours présente au moment de notre rencontre. Les douleurs individuelles semblent compartimentées dans des non-dits qui génèrent des conflits en fratrie et dans la relation mère-Joy.

- **Pratiques funéraires traditionnelles**

- « *Non il n'a pas été amené à l'hôpital ni à la morgue. Ils ont fait la morgue à la maison.* »
- « *Oui. C'était ici et après ils ont amené le reste des choses dans notre village. Mais ici je ne sais pas où il a été enterré.* »

- **Crainces et tombeau paternel inconnu**

- « *Je ne sais pas où il a été enterré.* »
- « *Lorsque je lui ai demandé, elle m'a dit que c'est par là où on passe pour aller au champ.* »
- « *Sourire. Soupir. Rentrer là-bas me fait des effets désagréables dans le corps.* »

- **Silence lié au deuil douloureux**

- « *Sourire. Soupir. Rentrer là-bas me génère des effets désagréables dans le corps.* »
- *Question : Mais, tu sais pourquoi ton père est venu s'allonger entre ton petit frère et toi ?*
- *Joy : « Long silence »*
- « *Silence (ému)* »

Les funérailles ont été le début d'une colère qui bouillonne en Joy. La protection des adultes a été vécu comme une injustice à plusieurs niveaux. Il avait une relation plutôt complice avec son père et l'a assisté durant son agonie. Mais, il ressent de l'injustice lorsque les adultes constatent le décès et le font sortir de la chambre afin de le préserver. De plus, les usages de consommations d'alcool aux funérailles sont vécus par Joy comme un manque de respect à la mémoire de son père. Sa première fugue remonte à cet événement. Il avait déambulé longuement dans la nuit.

- **Soutien amical au décès du père**

- « *C'est parce qu'on pleurait et ma mère aussi.* »
- « *Lui aussi a essayé de le réveiller mais il ne se réveillait pas. Et comme il ne se réveillait pas, il a dit de sortir de la chambre. C'est comme ça qu'on est sorti aussi.* »

- **Protection par éloignement lors de l'enterrement**

- « *Un de ses amis. Il nous a dit de sortir de la chambre.* »
- « *Je suis même déjà monté dans la voiture, ils ont dit que je descende.* »

- **Fugues (premières) en réaction aux circonstances funéraires**
 - « *Il y a eu une veillée. Mais je n'étais pas à la maison à ce moment-là. »*
 - « *C'est pourquoi je suis parti, c'est qu'au moment où on l'a mené pour l'enterrer ils n'ont pas voulu m'y amener. C'est pour cela que moi aussi je suis parti. »*

Après, les relations mère-fils seraient devenues conflictuelles en permanence. Il observe une transformation de l'état émotionnel de sa mère affectant la communication entre elle et lui. Elles sont teintées de contradictions, de violences physiques et verbales. Joy exprime son incompréhension des comportements colériques et agressifs, notamment verbaux, de sa mère.

Sa scolarité en a été perturbée à partir de ce moment.

- **Incompréhension du vécu de deuil traumatique**
 - « *Lorsqu'il était là, tout se passait bien. Je me comportais bien. J'allais à l'école. Mais maintenant, je ne sais pas si c'est la paresse, je n'en sais rien, rien ne va. »*
 - « *Ça me fait penser tellement, tellement, tellement. Soupir. »*
 - « *En fait quand je me rappelle de la façon dont lui et moi on s'entendait... soupir... Quand je me rappelle de ça, ça me donne envie de pleurer. C'est pour cela que je ne voudrais plus me rappeler de tous ces choses-là. »*
- **Indisponibilité émotionnelle maternelle et communication bloquée**
 - *Ah vraiment ce qu'elle fait, elle s'emporte tout le temps. Lorsque je ne vais pas à l'école, ou la la la la. On n'arrive pas à s'entendre.*
 - *Les histoires du marché, ou lorsqu'on ne s'est pas préparé rapidement pour aller à l'école elle va nous sermonner tellement, tellement, tellement, avant qu'elle ne parte au marché elle-même.*
 - *Silence. Moi, je n'aime pas avoir des conversations avec ma mère si spontanément que ça. C'est seulement si j'ai besoin de quelque chose...*
- **Expérience mitigée de la scolarité du collègue**
 - « *Oui les trucs des SVT, c'est compliqué. C'est que ça ne me plaît même pas parfois. »*
 - « *Hum... sourire C'est un combat acharné. »*

La mère de Joy fait barrière, avec virulence, à la sollicitation de l'aide du demi-frère aîné. Elle pointe le fait que le père de Joy n'ait laissé aucun héritage et que Joy devrait se contenter de ce manque. Elle évoque par sarcasme l'incongruence de cette situation d'aide sans exposer les motifs ouvertement. Il est probablement question de sentiment de honte. Demander de l'aide aux demi-frères, dont l'un vit en plus avec son père reviendrait à solliciter symboliquement les anciens compagnons de sa mère ; il y aurait donc une confusion des rôles et places des différents lignages paternels.

- **Patrilinéarité différente comme fraternité limitée**
 - « *Oui. C'est son tout premier. »*
 - « *J'ai dit à ma mère, maintenant que je dois marcher pour me rendre à mon établissement scolaire, je peux obtenir ... Que mon frère aîné m'achète un vélo. Et ma mère a répondu que de quel droit je peux lui demander de m'acheter un vélo. »*
 - « *Et maintenant, je lui demande de me prêter son téléphone pour que je puisse appeler mon frère et lui demander de m'acheter un vélo. Elle me répond que j'aille acheter moi-même mon téléphone et que je l'appelle. Parce que des jeunes de mon âge peuvent même se procurer leur propre appareil téléphonique. »*

En lieu et place de cette aide familiale, sa mère s'est tournée vers les services de protection de l'enfance en s'adressant à un foyer de jeunes en difficultés sur les conseils d'un proche. Elle a envisagé également de confier Joy à sa famille paternelle dans leur localité d'origine. Cela aurait été une façon de lui faire bénéficier de l'autorité paternelle portée par la famille élargie. Cette dernière option a été refusée catégoriquement par Joy.

- **Placement et confiage comme demande d'aide maternelle**

- « *Et ma mère a dit que à cause de ça elle va m'amener ... On allait m'opérer à l'abdomen, lorsqu'on allait m'opérer à l'hôpital, elle a été dire à un de ses proches que je découchais, à tel point que ce proche lui a dit de venir voir le directeur d'ici. Elle est venue voir le directeur, et j'ai fait 1 an ici.* »
- « *Non. Elle dit qu'à la fin de cette année après les examens du 3e trimestre, on retournerait chez les gens de notre famille paternelle.* »

- **Confiage en lignée paternelle refusé**

- « *Non. Le frère aîné de mon père vit là-bas.* »
- « *Je lui ai répondu d'emblée que je n'irai nulle part.* »

L'un des facteurs prédominants dans la situation de Joy est la conflictualité des dynamiques relationnelles entre sa mère et lui d'un côté, et de l'autre entre son frère cadet et lui. Il y a une circulation de la violence au sein de cette triade. Cette forme de circularité est source de souffrance que Joy peine à mettre en mots et qui s'est manifestée par la crispation et des onomatopées lors de l'entretien.

- **Emotions de souffrances inexprimables**

- « *..quand je suis à la maison je n'en peux plus ; je ne comprends pas j'en ai marre. Silence* »
- « *Oui j'aime bien aller au collège mais quand on se chamaille ainsi souvent je vais enlever ma tenue scolaire. Silence* »
- « *Des fois quand je me rappelle ...* »

Le manque de confiance est conséquent au point que sa mère peut l'accuser de complicité de vol de ses marchandises. Et de surcroît, elle peut le menacer d'entamer une démarche d'enquête pour confirmation de ses accusations par la caurimancie¹⁰ :

- **Conflits relationnels mère-fils et accusation de vol**

- « *Non. Ma mère, je ne comprends pas elle n'aime pas que je touche à certains de ses affaires je ne comprends pas.* »
- « *Et je dis qu'elle me laisse aller chercher une location ; on va vivre séparément comme ça je n'ai pas à toucher à ses affaires... Et elle en arrive à me blesser. C'est ce que j'ai dit à ma mère. Parfois, elle me toise et elle me frappe avec ce qui est à portée de sa main. Après notre dernière rencontre¹¹, elle m'a mise en colère au point que je suis sorti de la maison* »
- « *Tchrrr... Soupir. D'autres événements ne sont pas arrivés aussi précipitamment que ça.* »

¹⁰ Pratique de consultation par divination dont la procédure est basée sur la lecture de schémas de cauris.

¹¹ Il fait allusion à la phase d'exploration

Ce qui est arrivé, c'est qu'elle s'est plainte qu'on a volé ces haricots ; que moi j'ai fait de la complicité avec des gens qui lui ont volé ses haricots. Elle dit qu'elle va aller chercher par divination (ye dja vè kan nu) »

- *« Parfois elle prépare de la nourriture sans m'en donner. Mais si j'en trouve, ou que j'en prépare, elle va me dire de ramener et qu'on partage... Parfois elle n'en prend pas, en disant qu'elle ne va pas manger quelque chose que j'ai préparé probablement avec de l'argent volé. Elle me dit pourquoi moi je ne peux pas être débrouillard »*

En parallèle, une confiance est totalement accordée au frère cadet. Elle soutient apparemment la rivalité fraternelle par une attitude de défense inconditionnelle du frère cadet même lorsqu'il est en tort. Celui-ci menace bien souvent Joy d'agression à arme blanche (couteau ou hache). Il n'y aurait jamais eu de remontrance de la part de leur mère vis-à-vis de son frère cadet :

- **Différence de traitement maternelle et souffrances**
 - *« Même si d'être dans cette maison-là ...quand je suis à la maison je n'en peux plus ; je ne comprends pas j'en ai marre. »*
 - *« Haussement d'épaules »*
- **Différence relationnelle demi-frère – mère**
 - *« Avec lui, on s'entend très bien. Mais avec ma mère ça ne passe pas ; je ne comprends pas. »*
 - *« Il ne vient pas si souvent que ça ; depuis Noël on ne l'a pas encore vu. Il m'a promis de me ramener un vélo. »*

Les conflits au domicile induisent un mal-être profond et un sentiment d'incompréhension et de rejet dû aux rabaissements. Dans ce contexte, la seule issue est la fuite hors du domicile : les fugues, cette mise en danger de soi deviennent à leur tour un sujet d'inquiétude et de tension entre mère et fils. La communication entre eux est teintée majoritairement d'émotions intenses exprimées sur le mode de la menace. Joy perçoit les avertissements de protection de sa mère comme un désir malveillant de la part de celle-ci.

- **Fugues et contextes**
 - *« Non, c'est en 2012. Et donc il est décédé. Lorsqu'il est décédé, C'est à ce moment-là que les choses commençaient à ne plus aller bien. Maintenant, ma mère et mes frères et sœurs. Pendant, qu'on était avec ma mère et mes frères et sœurs. Parfois lorsque je vais quelque part et que je ne rentre pas tôt, elle ne me donne pas à manger. Ou alors, elle me frappe. Et moi aussi, j'ai dit que j'en avais marre. Parfois je quittais la maison pendant 6 jours ou 3 jours, pendant lesquels je ne mange pas je ne bois pas de l'eau. Où parfois je buvais de l'eau mais je n'avais pas de quoi manger... »*
- **Prévention menaçante maternel contre dangers de fugue**
 - *« Parfois à mon retour, elle ne me donne pas à manger simplement, elle dit de sortir de la maison, de quitter le logement, parce que ce n'est pas mon père qui a bâti cet endroit. Et de quitter sa maison. Et après elle me dit, de continuer ainsi et que je verrai bien le jour où on me prélèvera du sang. »*
 - *« Oui ils prélèvent du sang aux gens et en font de l'argent. »*
 - *« Oui. Il t'enlève du sang et ils en font de l'argent. Moi, je lui ai répondu que rien ne va m'arriver ni aujourd'hui ni demain. Rien, rien ne peut m'arriver aujourd'hui ni demain. Si elle a de mauvaises intentions vis-à-vis de moi ainsi, ça lui reviendra elle-même. »*

Par conséquent, cette situation génère également chez lui un sentiment d'abandon et une tendance à l'absentéisme scolaire. Joy peine à mobiliser ses capacités intellectuelles étant donné toutes ces conditions rudes. Un des facteurs de démotivation est la distance entre son domicile et son établissement scolaire. Pour s'y rendre, il parcourt quotidiennement plusieurs dizaines de kilomètres, sans pouvoir obtenir de l'argent auprès de sa mère pour le transport.

- **Finances, distance et conflits comme cause de déscolarisation**

- « *Parfois quand je me rends compte que je suis en retard, je prends une taxi-moto avec mon argent de poche pour me rendre à mon école. Ou quand je vais aider des gens au champ avec l'argent que je gagne je prends les taxi moto. Ou si je n'ai pas pu me procurer ainsi de l'argent de poche moi-même, j'y vais à pied comme ça.* »
- « *J'ai une place ; mais moi non plus je ne comprends pas. Parfois je prends le cahier, puis je le referme et je m'en vais.* »
- « *Lorsque je me réveille, je lui dis juste maman (Dada) ça y est j'y vais Et qu'est-ce que je peux prendre cet argent ? Et là, elle me répond tu vas réveiller ton père défunt au cimetière et qu'il te donne l'argent de poche. Elle rajoute que des jeunes de mon âge font des ouvriers agricoles ; mais c'est elle-même qui le dit hein ... si je lâche l'école maintenant elle va être la première à m'insulter en me disant qu'elle ne sait pas si c'est parce que je n'aime pas l'école.* »

- **Eloignement en placement et bonne scolarité**

- « *Non, mais encore plus loin.* »
- « *Oui j'en ai marre* »
- « *Concernant l'école c'est la marche. Lorsque je suis ici j'y arrive.* »

- **Tension interne silencieuse liée à la scolarité**

- « *Parfois... ça fait un moment que je n'ai pas ouvert mon cahier. Silence.* »

La restriction alimentaire de sa mère en guise de punition vient se rajouter à la liste de maltraitance éducative.

- **Souffrances et déscolarisation liées au style éducatif**

- « *Elle dit qu'il y a quelque chose qui ne va pas bien chez moi. Et de faire attention à mon comportement. Après ça j'essaye de prendre mon cahier et d'étudier un peu mais je n'y arrive pas. Je n'ai rien en tête* »
- « *Que je ne sois pas en colère (adomézé = amertume) Parfois on est là on est bien on s'entend bien, on échange très bien. Et puis je ne comprends pas dès que mon petit frère fait un truc et que je le tape, elle veut absolument me frapper. Mais maintenant... j'ai fini par dire à Monsieur ici que j'en avais marre. Que je voudrais arrêter l'école. Et, il a dit de ne pas arrêter l'école ; j'ai dit d'accord que je ne vais pas arrêter ma scolarité que même si je ne trouve pas de l'argent de poche pour me nourrir à l'école, ou que je ne trouve pas d'endroit où dormir je ne vais pas arrêter ! Il a dit de ne pas arrêter. J'ai dit d'accord. J'ai dit à ma mère, Après 3 ans j'aurai mon BEPC. Je partirai* »

Au moment de l'entretien, Joy était disposé à faire un récit de sa vie de manière plutôt structuré sans réaliser totalement l'impact des événements négatifs vécus et subis. Il a montré une capacité narrative par des aptitudes de symbolisation notamment verbale.

- **Disposition au récit**
 - « *D'accord.* »
- **Futur comme effort de travail**
 - « *Oui. Aujourd'hui tu sues. Mais demain tu mangeras.* »
- **Passé comme prudence face au ressentiment**
 - « *Les anciens disent que lorsque tu es en rage, il faut avancer doucement.* »
- **Présent comme bonne entente et goût du travail**
 - « *On mange à la sueur de son front.* »

Au final, Joy constate que sa scolarité est meilleure en placement en foyer. Il tente des projections pour son avenir professionnel. Ces rêves professionnels divers sont comme une revanche par la réussite. Le placement, cette tentative de protection maternelle malgré tout lui a ouvert les portes vers d'autres expériences et possibilités de vie. Le placement en foyer a été salvateur pour Joy. Il reste le travail de deuil et les symptômes traumatiques qui agitent la famille.

- **Scolarité meilleure hors cadre familial**
 - « *L'envie ne vient pas ; mais lorsque je suis ici j'arrive à étudier.* »
- **Projet professionnel incertain et d'idéalisation**
 - « *Ouiiii. Je me suis dit non que j'aie poursuivre ma scolarité jusqu'à aller en occident. Ou alors je vais devenir un joueur.* »
 - « *Lorsqu'on n'est pas dans l'équipe nationale on peut jouer dans d'autres pays. Par exemple, Adebayor* »

En somme, vivre le deuil après avoir assisté son père dans l'agonie a marqué une rupture entre la maison (le dedans) et l'extérieur (le dehors), entre sa mère et lui, entre son frère cadet et lui. Le poids de la famille est difficile à porter pour sa mère douloureusement endeuillée et seule. Un fils fugueur pris dans les petits trafics informels, devient une complication à gérer sans soutien. La souffrance de chacun devient une colère projetée contre l'autre. Elle reste vive même 4 ans après le décès du père. Ces vécus différents de deuil traumatique selon chaque membre de la famille nécessitent un travail thérapeutique individuel et une médiation familiale a minima.

1.7.1.3 « Zones blanches »

L'histoire de la migration des parents de Joy du Sud-Est du Togo vers la région des plateaux manque pour comprendre les relations familiales distantes et l'isolement dans lequel ils vivent.

La rivalité fraternelle, soutenue par sa mère, est assez particulière et serait un mystère pour Joy lui-même. C'est une zone d'ombre dans leurs interactions. Joy parle des accusations par sa mère de recels de ferrailles sans préciser les détails de ces activités.

1.7.2 Participant 2 : Paulin, subjectivation du lien paternel empêchée

1.7.2.1 Marqueurs langagiers

Le récit de vie de Paulin a été réalisé en français avec quelques imperfections de syntaxe et des formulations courantes de sa langue maternelle (et paternelle).

Il mentionne le nom du divinateur par « charlatan ». Ce vocable est utilisé de façon vulgarisée sans les nuances liées aux différents statuts de ces personnes ayant un rapport particulier aux éléments du monde invisible et spirituel. Il met en relief les moments de sa fugue en utilisant une locution prépositive « kaka » en Mina qui n'est pas sa langue mais celle de la chercheuse. Cette emphase lorsqu'il parle de sa fugue, son échappée belle, hors du domicile de son grand-père paternel auprès de qui les accusations de possession/sorcellerie et les châtements corporels étaient récurrents. Dire la gravité de cette partie de son histoire était important au point d'emprunter cet adverbe de la langue de la chercheuse.

1.7.2.2 Récit de la « Ligne de vie » de Paulin

Paulin est âgé de 11 ans lorsque nous l'avons rencontré au foyer d'accueil où il résidait.

Au commencement, Paulin vivait dans un milieu rural qui est celui de sa venue au monde, et de l'évènement qui a marqué un tournant dans sa vie. Il construit sa narration en prenant comme point de départ l'environnement familial. Il résidait au sein de la famille de sa mère dès sa naissance en présence de celle-ci jusqu'à ce qu'elle se remarie à la capitale.

Son père et sa mère se sont rencontrés peu de temps avant la grossesse inattendue. La mère de Paulin escomptait une formalisation de sa relation amoureuse par un mariage. Cependant, le père de Paulin ne partageait pas cette vision. Elle exprime son sentiment de rejet qu'elle projette à son tour sur son fils, sur un mode vindicatif. Plus tard, il migrera vers un pays frontalier pour des raisons professionnelles.

Par conséquent, sa mère exprime sa rancœur tantôt vis-à-vis du père de Paulin, tantôt à l'endroit de son fils. D'après sa mère, Paulin subirait les conséquences de la malveillance et de l'attitude de rejet de son père sur un plan surnaturel.

- **Rencontre et rejet entre les parents**

- « *Moi je pense que quand il dit ça, moi je crois que c'est un accident, ils ont fait.* »
- « *...et mon père lui a dit que c'est un accident ils ont fait...* »
- « *Parce que mon père ne l'aime pas.* »
- « *Il dit ça à chaque fois.* »

- **Relation mère-fils**

- « *On l'a appelé pour dire et elle est venue.* »
- « *Et, ma mère a dit que. Ma mère est venue, elle a dit que je n'ai rien vu. Que ce qu'on m'a fait comme ça c'est petit ça.* »

Toutefois, il a été inscrit dans sa lignée paternelle selon les rites des coutumes de l'ethnie du père. À cette forme de reconnaissance se rajoute l'inscription à l'état civil. Il porte le patronyme de son père et les marques faciales du groupe ethnique appartenant au père.

- **Scarification d'identification ethnique**
 - « *Il y a ça sur mon père et ma mère. Et c'est un signe.* »
 - « *Exemple, si je me perds, ils peuvent me reconnaître.* »
 - « *Tous ont ça mais, mon père aussi a ça.* »
- **Repères identitaires**
 - « *C'est vers ici A. Somdina-haut.* »
 - « *il est...mon père est de Somdina-haut. Ma mère est de Lassa-bas.* »
 - « *Je suis Kabyè.* »

Paulin s'identifie de façon adaptée à sa famille. Il a une connaissance correcte des liens familiaux. Il a conscience des liens familiaux et les relations de confiance avec les personnes ressources. Il se sent proche des benjamins de la fratrie de sa mère et de son père. Il connaît leur place au sein de l'arbre généalogique et sait les nommer selon les usages culturels de son milieu de vie.

- **Filiations**
 - « *Mon père s'appelle M.* »
 - « *Pas tous. Les petits frères et leurs petites sœurs de mon père n'ont pas.* »
- **Position subjective dans sa généalogie**
 - « *Euh...l'oncle...le père, mon père, sa petite sœur, son amie.* »
- **Lien affectif avec oncle et tante paternels**
 - « *Un seul oncle...* »
 - « *Le petit, celui que je dis j'aime faire confiance.* »
- **Transmissions familiales – identitaires**
 - « *Ma mère s'appelle C.* »
 - « *Exemple, quand il va au champ, il cultive là, il m'appelle pour m'apprendre* »

Après avoir vécu avec Paulin durant quelques années dans la maison familiale, sa mère le laissera en confiance chez ses propres parents, lorsqu'elle partait s'installer à la capitale, pour son nouveau ménage. De cette nouvelle union, une petite fille est née. Il décrit une bonne relation avec sa demi-sœur. Les moments ludiques et la relation éducative avec sa mère étaient de bonnes expériences.

- **Situation de vie de sa mère**
 - « *Là-bas son nouveau mari là lui-même...Je sors le matin, je le salue ; je fais tout. Et je vais pour jouer ; je me douche, je prends le petit-déjeuner, je vais pour jouer. Je demande à ma mère si j'ai quelque chose à faire... Il m'appelle il dit d'amener le ballon que ma petite sœur veut jouer et j'emmène.* »
 - « *Quand je reviens, on rentre ensemble et après, mais quand je fais quelque chose qui n'est pas bon, ma mère dit que ça ne se fait pas que ce n'est pas bon.* »

Ainsi, son grand-père maternel est devenu une figure paternelle qui remplissait bien cette fonction dans sa dimension éducative et affective par sa protection. Sa relation avec son grand-père maternel

est basée sur des attentions particulières. Paulin a reçu de lui des enseignements sur la vie notamment sur le courage face aux situations quotidiennes et aux réalités effrayantes de la vie en milieu rural (déambulations nocturnes de divinateurs, autels fortuits de sacrifices pour des cérémonies ou toutes les choses de la nuit).

À sa naissance, son grand-père maternel a procédé à une dation d'un nom que Paulin porte en deuxième prénom. C'est une affirmation prophétique d'un avenir prospère pour Paulin.

- **Education affectueuse au courage en famille maternelle**

- « *M... Tu accompliras de grandes choses dans l'avenir* ».
- « *Et quand quelqu'un veut me taper, il ne veut pas qu'on me touche.* »
- « *...mon grand-père m'a dit toujours que faut pas que j'aie peur...* »
- « *...même si c'est la nuit, faut pas que j'aie peur. Mais ...là où je veux dormir il faut que ça soit un endroit sûr. Où j'ai déjà dormi là-bas.* »
- « *Tu vas construire quelque chose demain.* »

Puis, un évènement, constituant le tournant de son parcours de vie, est survenu. Lors d'une visite au sein de la famille d'un ami, il aurait été empoisonné. Il a tenté d'agresser physiquement son grand-père paternel sur des indications d'hallucinations auditives.

- **Contexte d'empoisonnement et épisode hallucinatoire**

- « *Oui, j'étais dans l'arbre. J'attendais qu'il vienne. Mais, je n'ai pas su. Quand il est venu me dire que je n'ai qu'à partir, qu'il fait noir. Et, sur le chemin il a dit de manger, j'ai dit non. Et, il a dit : faut goûter un peu ; chaque jour moi je viens chez toi je mange. Et, toi quand tu viens chez moi, tu refuses. Et j'ai goûté.* »
- « *Ça tournait, ça me montrait tout que je n'ai qu'à frapper les gens. J'ai pris le bâton. Quand je marche ma tête tourne. J'ai tapé mon grand-père, il m'a pris. Il m'a attaché.* »

Subséquentement, à l'épisode de tentative d'agression du grand-père maternel, Paulin a été accusé d'être possédé par des esprits malveillants. Le sous-entendu était qu'il usait de ses esprits ou qu'il agissait sous leur impulsion en faisant du mal autour de lui.

Ces accusations sont vécues douloureusement à plusieurs niveaux par Paulin. En premier lieu, il vit l'attribution d'une puissance spirituelle comme une attaque vis-à-vis de l'authenticité de sa personne. Il devient l'individu malveillant et se sent blessé dans son narcissisme. Sur un deuxième aspect, il se retrouve en position de recevoir les châtiments corporels et de la pression psychologique pour qu'il fasse des aveux. Et, en dernier lieu, il subit le rejet au sein du cercle familial étant donné la récurrence des accusations. Il devient stigmatisé au sein de sa famille.

- **Silences - Images d'enfant mortifère**

- « *Silence* »

- **Silences - Possession et sorcellerie**

- « *Silence* »

À la suite de cet épisode de tentative d'agression sur son grand-père maternel, une cérémonie de purification a été réalisée. C'était en présence de son grand-père paternel, appelé pour la circonstance. À la suite de cela, il a été placé dans la famille de son père. C'est une démarche de réinscription et de repositionnement à sa place dans sa lignée. Elle a servi comme un acte central dans le processus de gestion de la crise. La famille paternelle de Paulin, ayant des croyances et pratiques religieuses basées sur le syncrétisme (foi chrétienne associée aux croyances animistes), a eu recours à des rites divers de guérison et de purification.

Accusation de possession-sorcellerie et pratiques spirituelles

- « *Quand ils sont venus, ils ont tué certaines poules. Ils ont parlé de quelque chose comme ça. Je ne sais pas* ».
- « *Ils ont parlé de ça. Ils ont pris une pierre. Ils ont déposé. Ils ont versé quelque chose blanc sur ça. Ils ont pris le sang de la poule. Ils ont mis sur ça. Ils ont arraché les plumes, ils ont mis sur ça.* »
- **Réinsertion en famille paternelle**
 - « *Maintenant après, quand ils ont tout fait, ils ont... Mon grand-père est... Mon autre grand-père est venu. Ils ont fait des cérémonies. Ils ont dit on va m'emmener en ville...* »

L'éducation auprès de son grand-père paternel, après la réinsertion au sein de la famille de son père, était rude. Il recevait bien souvent des châtiments corporels. Une fois, il a été enfermé par son grand-père pour une bastonnade de quelques jours. Il a dû s'enfuir. Il refuse les tentatives de réinsertion en famille initiées par les éducateurs du foyer d'accueil.

- **Relation éducative violente en famille paternelle**
 - « *Hum...non. Le lendemain. Il m'a enfermé depuis matin. C'est là nuit, il me donne à manger. Chaque nuit.* »
 - « *J'ai arraché barre de la fenêtre et je suis sorti.* »
 - « *Quand mes chaussures se coupent, je vais lui demander. Il me dit : j'ai n'qu'à porter ça comme ça.* »
- **Confiance et dispositions personnelles**
 - « *À la maison, il y a personne à s'amuser.* »
 - « *Pas de rester là-bas.* »
 - « *Mais si moi on me ramène à la maison, chez mon grand-père, je ne vais pas aller.* »

Peu de temps après, Paulin passait des vacances auprès de sa mère qui aurait de nouveau détecté la présence d'esprits à travers son comportement. Face aux accusations de sa mère et la consultation d'un divinateur, Paulin la soupçonne en retour d'orchestrer un rejet. À ce propos, il évoque le fait que son beau-père ne voulait plus le voir malgré sa conduite exemplaire. Il a donc été remis en confiance auprès du grand-père paternel.

- **Manigance maternelle**
 - « *Parce que quand on voulait m'emmener premièrement elle a dit non que le charlatan n'est pas encore prêt. Son mari dit elle n'est jamais allé là-bas... C'est son mari qui connaît le charlatan.* »
 - « *C'est pour ça il a dit qu'il ne veut plus me voir.* »

Malheureusement, de nouvelles accusations viennent d'une tante membre d'église éveillée. Des situations telles que la mort de poules et un phare de moto en panne sur le chemin d'une des séances de prière de délivrance lui sont attribuées systématiquement, toujours dans une logique de sorcellerie/possession.

Il rompt souvent les liens familiaux et part à la quête de son père par des fugues. Il s'échappait souvent du domicile de son grand-père paternel dans le but de retrouver son père. Ses fugues sont répétitives, selon la fréquence des accusations de possession/sorcellerie et de désir d'être lien avec son paternel. Il avait envie d'expérimenter et de tester l'amour paternel dans le but de se rassurer. Nous supposons que l'imprévisibilité de sa venue au monde, le rejet de sa mère par son père et la rancune maternelle déplacée sur lui l'insécurisent et le troublent profondément. Les liens précoces ont été fluctuants et incertains.

- **Accusations Possession-sorcellerie – caractéristiques**

- « *Il s'est arrêté...on allume la lumière je ne vois rien. Mais quand on éteint, je le vois.* »

- **Fugues et contextes**

- « *Et, puis là j'étais arrivé à 15 km.* »
- « *C'était la fin. Et on m'a ramené, encore il a fait ça. Et, je suis sorti. Et, un jour il m'a donné la clé de ma chambre. Et, j'ai ouvert je suis sorti maintenant j'ai perdu jusq...quand j'allais à l'école au CM2 actuellement j'ai perdu la clé il a pris sa canne. Il marche avec une canne. Il a pris la canne que lui va me casser la tête. Et, je suis sorti. Je suis venu ici.* »
- « *Kakaa, il ne soit revenu il ne m'a plus vu à la maison. Je suis parti.* »
- « *Quand j'étais parti à Kara ; Un enfant m'a vu et il est...Il m'a emmené...* »

- **Relation de quête affective père-fils**

- « *Je choisirais d'aller chez mon père.* »
- « *Après chaque semaine je veux aller à la maison.* »

Poussé par le manque du père, il fait un projet secret de rejoindre son père par une fugue. Lors de cette fugue, il a commis des vols répétés de fruits sur l'arbre. Il a donc vécu plusieurs semaines dans la rue avec des moyens de survie aléatoires et l'aide d'un ami et des bonnes volontés sur le marché.

- **Vie de rue**

- « *Non, je suis resté à la rue.* »
- « *Je n'avais pas peur.* »

- **Soutien amical**

- « *Et, Il m'a demandé je vais où. Je dis, je vais chez mon oncle. Il m'a dit : le matin j'ai mangé ? J'ai non. Il m'a donné 100 francs.* »

- **Recherche d'aide extérieure**

- « *Oui j'ai dit ça à papa...Psychologue.* »
- « *Hier j'ai écrit ça sur la feuille que je vous ai donnée.* »

Une chose en entraînant une autre, Paulin commet des vols pour se nourrir dans la rue.

Il a acquis la notion de propriété et il fait preuve d'intégration des interdits. De même, il évoque ouvertement ses torts. Ses infractions seraient un moyen de survie dans des périodes de vie cyclique entre sa famille paternelle, la rue et le foyer d'accueil.

- **Vol aléatoire et vie de rue**
 - « *Quand il y a pas classe je vais, je cueille les mangues ; c'est sous un seul manguier que je cueille* ».
 - « *L'argent est tombé ; moi j'ai pris, je suis parti.* »
- **Vol comme moyen d'alimentation**
 - « *J'ai pris acheté la bouillie et le beignet.* »
- **Violences avec les pairs**
 - « *Parce que quand à l'école on se..., je me bats avec quelqu'un ou que je fais quelque chose avec quelqu'un de mauvais...* »

En guise de protection, un placement en foyer a été ordonné afin qu'il bénéficie d'une mise à l'abri, d'une scolarisation et de soutien psychologique, dans l'attente d'une nouvelle tentative de réinsertion familiale. Les services de la protection de l'enfance sont intervenus à la suite de sa première fugue pendant laquelle il a été intercepté par des inconnus et ramené à la police.

Les visites de sa famille lui manquaient lors de son placement, douloureusement. De plus, il subissait de l'intimidation des autres adolescents par jalousie étant donné son niveau de raisonnement. Ces vécus négatifs en foyer se rajoutent ou réactivent son mal-être lié à ses expériences en famille. Son parcours de placement institutionnel était rythmé par des fugues à répétition pour rejoindre le domicile du grand-père paternel et ensuite repartir à la recherche de son père.

- **Parcours de placement institutionnel**
 - « *Avant, dans janvier, je suis revenu. Et...uhum ! C'est dans mars je suis revenu, vu que j'ai des problèmes avec lui toujours.* »
 - « *Si on me ramenait à la maison là, mon grand-père allait me frapper à mort.* »
 - « *Et, je suis resté, je suis resté et j'ai fait le CMI fini. J'étais ici en juillet 2016.* »
 - « *Ils ont dit j'ai n'qu'à rester ici deux semaines pour voir ce que va changer avec mon grand-père.* »
- **Vécus négatifs du placement**
 - « *Tony¹², lui me connais déjà, il sait déjà que si moi je reste comme ça c'est mes problèmes.* »
 - « *Il y a...on dit qu'il y a le jeu ici. Mais moi, je n'aime pas rester ici.* »
- **Manque de visite en placement**
 - « *Ils ne viennent pas. C'est deux seuls qui vient. Le grand-frère, celui qui m'a acheté des jouets et le demi-benjamin.* »
- **Intimidation des grands adolescents en placement**
 - « *Hier même quand on écrivait ça, ils arrivent, ils montent sur notre lit dire que : qu'est-ce que les enfants là font là-bas ? Ils nous insultent. Ceux qui ne sont pas dans notre chambre aussi, ils sont venus dedans là-bas.* »
- **Besoin irrésistible de retour au domicile du grand-père**

¹² Tony est un prénom par anonymisation d'un autre enfant du foyer de Paulin.

- « *C'est vrai. Mais souvent ça m'arrive dans la tête d'aller à la maison.* »

Toutefois, il fait preuve de discernement et d'une analyse personnelle de sa situation en remettant en cause la logique et le contexte des accusations. Il aborde ouvertement ses écarts de conduites, ses désobéissances et élans de colère ou d'agressivité. Il a conscience de ses torts ainsi que des motifs et du sens de ses actes.

- **Reconnaisances de ses torts**
 - « *Parce que là-bas, je sais que j'ai fait quelque chose.* »
 - « *Je ne sais pas ce qu'on appelle proverbe.* »
- **Réfutation des accusations de possession-sorcellerie**
 - « *Quand il se baisse pour regarder la phare s'allume. Quand il veut arranger la phare s'allume. Il a terminé par éteindre. On est venu à la maison. Maintenant le lendemain il a dit ça à la famille.* »
 - « *Un peu. Mais...quand je suis venu à C. Moi ! Je me demande pourquoi si je suis à C., on ne parle pas de ça et quand je suis chez moi on parle de ça.* »
 - « *Ils me disent que quand une poule et une chèvre meurent, ils disent que c'est moi qui l'ai tué. Je ne sais pas si j'ai pris le couteau pour le couper ou bien qu'est-ce que j'ai fait.* »
- **Croyances et doutes**
 - « *...ma mère m'a dit ça. Mes oncles ont dit ça et avant que mon grand-père me dise.* »
 - « *Ce qu'on dit à la maison est faux.* »

De même, il remettra en cause les raisons du décès de son grand-père maternel. Paulin tente de discerner les interprétations autour du décès de son grand-père maternel et ses propres logiques selon la connaissance de ce dernier. Il se retrouve confronté aux logiques irrationnelles et aux considérations surnaturelles.

Sa présence aux funérailles le ramène aux questions mystérieuses du spirituel du passé.

- **Causes financières et surnaturelles du décès du grand-père maternel**
 - « *En sorcellerie. Mais la personne est plus puissante que lui.* »
- **Vécus des funérailles du grand-père maternel**
 - « *Quand on est allé à l'enterrement, j'ai vu ma mère.* »
 - « *Quand je le vois comme ça moi je fuis. Je retourne pour me coucher. La personne est toujours là... je le vois plus. Mais souvent il vient il s'approche là-bas.* »
- **Deuil douloureux des grands-parents maternels**
 - « *Hum...moi...c'est en ce temps que j'ai su que quand un homme meurt il a toujours les yeux fermés.* »

- « ...*Mon grand-père maternel est mort. Ma grande-mère maternelle est morte. Ça m'avait fait beaucoup de peine. Depuis que j'ai été enfant, je l'ai vu c'est fini. Quand j'avais 6 ans, je l'ai vu c'est fini. Je ne l'ai plus revu.* »

Malgré que Paulin ait été bien fréquemment déscolarisé durant les périodes de vie dans la rue. Il pouvait s'investir de nouveau dans sa scolarité et avoir une bonne réussite scolaire. Et ceci même après une durée totale de déscolarisation d'environ quatre mois.

Il fait preuve de capacités intellectuelles de réflexion et de créativité. Ainsi, il a raconté son histoire de vie avec des capacités narratives plutôt évoluées : prise de distance favorisant un récit par soi sur soi-même, pauses dans le discours pour mieux exprimer ses idées, ses références aux repères temporels de son vécu cohérent...

Malgré ses dispositions évidentes aux apprentissages, son grand-père paternel lui adresse des exigences de réussites.

- **Parcours scolaire**
 - « *J'ai recommencé le CP1, CP2, CE1, CE2, C...Je n'ai pas fini le CE2.* »
 - « *Actuellement, j'ai mon livret de CMI ici.* »
 - « *C'a fait quatre mois.* »
- **Capacités cognitives bonnes**
 - « *À l'école on ne me frappe jamais.* »
 - « *Parce que tout ce que le maître fait, moi je suis.* »
- **Dessin réalisé et créativité**
 - « *Un sac.* »
 - « *J'aime tisser des bracelets.* »
- **Disposition au récit**
 - « *Pour le village quand il...quand la pluie veut tomber ils prennent des bassines, s'il y avait des choses dedans que les poules mangent. Ils prennent, ils jettent et ils vont, ils déposent ça sur les choses...les tôles. La pluie après quand ça devient clair, ils disent qu'il n'a pas plu. Ils vont, ils ramassent.* »
- **Repères temporels du récit de vie**
 - « *Et, j'étais au village d'Aouda quand j'avais 5 ans.* »
- **Hésitations comme organisations de pensées**
 - « *Quand je vais faire des bêtises ?* »
- **Profession du grand-père paternel et exigences scolaires**
 - « *À ce moment il me frappait trop.* »
 - « *Il était enseignant à chose... à Assomption ici.* »

Du reste, le silence est quasiment une ponctuation dans le récit de Paulin lorsqu'il aborde les relations importantes de sa vie, les sujets anxigènes et de souffrances ainsi que les transmissions culturelles. Ces silences multiples venaient en lieu et places des indicibles parce qu'ils concernent des événements innommables. À certains moments, Paulin ne manquait pas de mots mais tentait de contenir ses émotions qui étaient notamment de la colère, la tristesse et le désarroi dû à la peur de

l'abandon liée à l'absence silencieux du père. En réalité bien que son père soit en lien avec sa famille, il ne donnait quasiment pas de nouvelles à son fils.

- **Silences - Relations importantes**
 - *(Silence)*.
- **Silences - Situations anxiogènes**
 - « *(Silence)...* »
 - « *ils ont...ils m'ont* »
- **Silences - Souffrance psychique**
 - « *Silence* » (*Référence 1 - Couverture 0,01%*)¹³
 - « *...* » (*Référence 2 - Couverture 0,01%*)
 - « *...* » (*Référence 3 - Couverture 0,01%*)
- **Silences - Transmissions culturelles**
 - *(Silence)*.

Paulin a eu un épisode de rupture avec la réalité. Cela se serait déroulé sous l'effet d'une substance hallucinatoire. C'est une réalité courante dans certains milieux, notamment avec de l'huile palme. Cependant, ses propos traduisent une colère enfouie qui s'est dirigée contre son grand-père maternel. L'abandon de sa mère et le rejet de son père sont à la source de sa souffrance. Il indique combien les accusations de sorcellerie/possession le mettent dans des états d'anxiété et d'irritabilité excessive par moment. Son comportement paraît étrange parce qu'il est indécodable pour l'entourage.

1.7.2.3 « Zones blanches »

L'une des principales zones blanches dans le récit de Paulin est l'histoire de la rencontre de ses parents avant sa naissance. L'autre est la perception des adultes des comportements jugés suspects et étranges pour un recours à la cause sorcellaire.

1.7.3 Participant 3 : Nestor, de l'abandon à l'autodétermination

1.7.3.1 Marqueurs langagiers

Nestor s'est exprimé en Mina avec des élocutions Ewé, teintées d'un accent du nord du Togo. Cela traduit ses origines et une histoire de migration familiale du nord vers la région des plateaux. La signification de son prénom est le deuxième marqueur langagier de son récit.

Son prénom renvoie à de l'invincibilité face aux tentatives de meurtre de sa tante paternelle.

Par son patronyme, il tente de comprendre l'histoire familiale qui est une façon de se saisir de la mission confiée par son père selon ses dernières volontés.

¹³ Les références et les couvertures correspondent à la localisation dans le texte et la fréquence d'apparition des silences dans le corpus de Paulin.

1.7.3.2 Récit de la « Ligne de vie » de Nestor

Nestor est un adolescent de 17 ans, originaire de la région des plateaux, suite à une migration de ses aïeux depuis le nord. Nous l'avons rencontré au sein de son foyer d'accueil. Sa prise en charge était presque arrivée à son terme.

Au commencement, Nestor vivait avec ses deux parents dans une ville secondaire presque au centre du Togo. Il évoque son histoire de vie comme un long parcours dont le point de départ se situe à partir de ses 7 ans, coïncidant avec le départ brutal de sa mère. Il fait référence à cet événement marquant, en positionnant le début de ses souvenirs d'enfance à cette période. La vision de son parcours est imagée par une route qui a de l'envergure et de la longueur. La vie est perçue comme une succession de souffrances desquelles il faut sortir. Et donc, il s'en est dégagé afin de devenir acteur de sa propre vie, malgré la mission de fédérateur dont il est chargé à travers les dernières volontés de son père.

- **Parcours de vie comme un destin**

- « *La route est longue mais...* »
- « *...elle est un peu large.* »
- « *Mais ce dont je peux me souvenir, par lequel je peux commencer, c'est à partir de quand j'avais 7 ans* »
- « *J'étais obligé de revenir au centre. On m'y a ramené. Et, j'ai recommencé jusqu'à ce que je ne finisse tout dernièrement. Lorsque j'ai fini tout dernièrement, et moi-même j'ai commencé mes propres parcours.* »
- « *...que mes petites sœurs, ce n'est pas leur village là-bas, que ce qu'il voudrait que je fasse, si j'arrive à sortir des souffrances de la vie, c'est d'aller ramener mes petites sœurs là où on était avant que je ne m'en sorte. Puis que je leur montre sa tombe, que je leur parle sa vie.* »

Puis, pour des raisons de tabagisme et d'alcoolisme excessifs selon Nestor, sa mère aurait quitté son père. C'est au fil du récit que Nestor reviendra sur les raisons du départ de sa mère. Il s'agissait plutôt du non-paiement de la dot par le père. Elle est partie sans Nestor mais a ramené avec elle les deux cadettes. La fratrie s'est retrouvée divisée simultanément avec la séparation du couple.

- **Contexte familial**

- *À ce moment-là : mon père ne buvait pas avant, il a commencé à boire ; il ne fumait pas la cigarette avant. Il a bu, fumé la cigarette à tel point qu'il a perdu son boulot. Il travaillait chez les Libanais à S.¹⁴. Il a perdu son travail.*
- « *Lorsqu'il y avait eu une petite querelle entre mon père et ma mère...et ma mère est partie...mon père m'a fait savoir que...ce pourquoi il se bat en travaillant pour que la joie vienne dans la famille est pour la femme qu'il a épousée.* »
- « *Mais comme...je constate que quand mère est partie brusquement comme ça...elle est partie avec mes deux jeunes sœurs.* »

Puis, son père a tenté de l'élever seul mais en raison de ses moyens financiers limités, il a dû trouver une solution de confiage intrafamilial.

¹⁴ Abréviation du nom de la société employeur de son par souci d'anonymat.

- **Tentative paternelle de parentalité**

- « *Quand je suis resté avec lui, il a trouvé du boulot à CVJR... Quand j'étais à Lomé, on était à Agbalépédo, là où mon père a débuté sa vie... au bord...bord des rails dans le bidonville là-bas. Je suis resté chez lui là-bas. J'ai fait 2 ans chez lui* ».

Lors de sa vie commune avec son père, il est souvent arrivé qu'il vit des moments de conflits voire de violences physiques et psychologiques. Ces soucis seraient dus aux comportements de son père liés à la consommation abusive de l'alcool. Nestor a commencé des petits boulots servant à subvenir à ses besoins. Il développe un savoir-faire de jardinage plutôt reconnu au point d'être surnommé « Lanɔkuku ». Cela signifie « ce dont un animal ne survit pas après en avoir mangé » : c'est le coriace en un terme.

- **Relations conflictuelles et violentes père-fils**

- « *Tout d'un coup il brandit une hache contre moi précipitamment. Il n'y avait rien à faire. Ne pouvant rien faire, j'ai pris une pierre que je lui ai lancé qui l'a touché au-dessus de la main.* »

- **Mobilisation de ressources et survie**

- « *Je plante du gazon. C'est ainsi qu'on m'appelle. Puis, un jeune homme voulait m'embaucher. Il m'a embauché.* »
- « *Pendant, ces 2 ans l'école aussi ça allait plus parce mon M'pa aussi se débrouillait. C'est moi-même qui allais faire des petits jobs, mettre des sous de côté pour en faire de l'argent de poche avant d'aller à l'école. Donc, j'ai décidé d'abandonner l'école. Quand j'ai voulu laisser tomber l'école, les gens m'ont conseillé de ne pas le faire mais j'étais obligé. J'ai lâché et moi-même j'ai commencé le travail de jardinage parce que c'est un don pour moi. Ceux qui le savent m'appellent « lanɔkuku ». Je fais du jardinage, je plante des fleurs... »*

Nestor a d'abord été confié à ses petits oncles paternels. Par la suite, c'est à sa tante, la sœur aînée de son père, qu'il sera confié. Durant la période de ce confiage, il va subir des maltraitances et du rejet. Sa tante l'expulsera après quelques années. Il vivra donc dans la rue et se réfugiera dans un bois avec une cousine vivant également en confiage auprès de cette tante. Depuis son enfance, cette tante aurait gardé une rancœur contre son frère, le père de Nestor. Elle aurait tenté de porter atteinte à la vie de celui-ci par des voies mystiques animistes.

La maladie et l'hospitalisation de sa tante paternelle, seules, seront des moments de répit.

- **Confiages intrafamiliaux**

- « *C'est là qu'il est allé me déposer chez certains de mes oncle paternels... ils ont 4 enfants. Leurs charges étaient de trop pour eux* »
- « *Je suis resté là-bas, j'allais à l'école. Eux aussi, ils arrivaient à me supporter un peu mais eux aussi se débrouillaient parce que leur père n'est plus, leur mère non plus. Eux aussi se débrouillaient* »
- « *Ils m'ont amené chez leur tante paternelle...notre tante paternelle, qui est la grande sœur de mon père. Je suis resté chez la grande sœur de mon père...au bout d'un an...elle m'a bien supporté mes charges* »

- **Maltraitances par sa tante paternelle et vie de rejet**

- « *Premièrement, on était chez elle puis elle a commencé des manières, nous a fait sortir de chez elle que nos pères ne lui envoient pas de la nourriture* »
- « *On allait dormir dans les bois jusqu'au lendemain. On a continué ainsi jusqu'à...9 ans. J'ai fait 9 ans chez elle* »
- « *...tous les jours on a faim là-bas mais elle nous chassait toujours. J'allais rester dans la forêt ainsi jusqu'au lendemain* »
- « *Quand le jour se lève, on allait chez d'autres personnes prendre la douche et aller à l'école* »
- **Hospitalisation de sa tante et répits**
 - « *J'ai été appelé et ses enfants ont été appelés et ils l'ont amené à l'hôpital. Elle est restée à l'hôpital au Ghana un an avant de revenir* »
 - « *Et...en son absence, on était un peu libre dans la maison.* »

Après de sa tante paternelle, Nestor semble avoir un environnement peu éducatif. Il était plutôt livré à lui-même. Il en est arrivé à voler l'argent de la tontine dont sa tante paternelle était la trésorière. Cet argent était disponible alors qu'il se sentait privé de la satisfaction de ses besoins élémentaires. C'était une somme facile d'accès pris comme une revanche sur toutes les privations vécues. Il n'avait aucun objectif précis ; il semble avoir juste jouit de l'argent en comblant un manque de manière instantanée.

- **Vol par opportunisme et rébellion**
 - « *Elle cotise à une tontine quelque part. Quand elle a cotisé elle a obtenu 150 mille. Je les ai pris, et je les ai gaspillés ; j'ai caché le reste* »
 - « *Oui, quand on prend les choses...par exemple une moto* »
 - « *... Après la vente, on se partage les sous à part égale* »

Il a connu deux périodes d'incarcération pour ce vol et une autre en bande avec des copains.

Pendant la dernière incarcération il a bénéficié d'interventions associatives et la protection des services sociaux étant donné qu'il est mineur. Après, des démarches habituelles de ses services, il a été placé dans son foyer.

- **Périodes diverses d'incarcération**
 - « *Le lendemain il a été cherché des policiers. Quand il a emmené les policiers, on m'a amené à la brigade. Une fois là-bas j'y suis resté deux mois et après il est venu me récupérer.* »
 - « *J'y suis resté 5 mois.* »
- **Placement éducatif salvateur**
 - « *Puis euh...les gens de cette ONG venaient, ils venaient faire des suivis...5 mois ; c'est quand je suis tombé dans le 6ème mois qu'on m'a emmené ici...on m'a demandé ce que je voulais faire et j'ai répondu que je voudrais apprendre un métier. Ils m'ont proposé ce travail, j'ai accepté. Je suis resté ici vers 4 mois en allant.* »
 - « *Mais quand je suis venu ici, après 3 semaines mon M'pa est tombé malade, la 4ème semaine il est décédé. C'est là que j'ai compris que la vie que...la voie que lui-même voulait me tracer c'est ça qu'il a tracé.* »

Dans les derniers moments de sa vie, le père de Nestor a confié ses regrets et sa peine à son fils. Il l'a missionné comme un fédérateur de sa fratrie tout en le mettant en garde contre les rivalités et enjeux de pouvoir familiaux.

- **Désarroi du père**

- « *Il a bu, fumé la cigarette à tel point qu'il a perdu son boulot. Il travaillait chez les Libanais à S... Il a perdu son travail.* »
- « *Mon père a dit qu'il n'a rien à dire que si sa propre grande sœur ordonne l'enfermement de son fils, qu'il n'a pas compris ; que lui n'a pas d'argent à donner pour qu'on relâche son fils, que ce qui doit se faire se fasse.* »

Par la suite, Nestor a connu une phase de rêves qu'il interprétait et raccordait à la vie réelle comme une guidance paternelle face aux défis de la vie depuis l'au-delà. Progressivement, il finit par craindre ce rapport aux rêves qu'il recevait comme des prémonitions ou des prophéties sur sa vie. Il craint d'ailleurs la malveillance d'esprits mal intentionnés qui risquait de s'infiltrer dans cette relation père-fils, entre le monde des vivants et le monde de l'invisible.

Il a ainsi traversé une grande période de souffrances engendrant une perte de goût de la vie. Les émotions éprouvées pendant cette période sont d'une telle intensité qu'il n'était pas partageable en mots.

- **Emotions indicibles**

- « *Silence (Référence 1 - Couverture 0,01%)* »
- « *(Silence) (Référence 2 - Couverture 0,01%)* »

- **Souffrances psychiques et envie suicidaire**

- « *Durant ces 9 ans, il est arrivé un jour où la vie elle-même m'a lassé.* »
- « *J'en ai eu marre de la vie.* »
- « *Le jour où j'ai pris la décision de...prendre des médicaments afin de mourir, j'étais allé à l'école. J'étais allé à l'école, je suis ressorti de l'école pendant la récréation et je suis rentré à la maison.* »

Par la voie de sa vie professionnelle, il a tenté de créer et de s'attacher à des relations constructives. Il se rattache à une amitié lui permettant de se porter dans son parcours d'insertion professionnelle.

- **Recherche de relation de confiance**

- « *J'étais avec la fille du grand frère de mon M'pa¹⁵ chez elle, que j'appellerai ma grande sœur.* »
- « *Je suis resté là-bas une semaine. La deuxième semaine on m'a relâché. M'pa, lui est reparti à A¹⁶... Je suis resté chez elle jusqu'à environ 2 ans seulement.* »

- **Soutien social et sentiment de gratitude**

- « *Quand le jour se lève, on allait chez d'autres personnes prendre la douche et aller à l'école. Une autre personne nous supportait.* »
- « *...mes remerciements...je remercierai les gens de ANGE parce que s'ils n'avaient pas été présents, pour le suivi qu'ils me faisaient je n'aurai pas pu résister. Donc...bon je ne peux que les remercier.* »

¹⁵ Contraction argotique signifiant mon papa.

¹⁶ Abréviation pour anonymat de cette ville.

Globalement, la problématique de Nestor se constitue autour des enjeux de pouvoirs et des rivalités dans sa famille paternelle. La persécution, la maladie et les puissances mystiques sont au cœur de sa dynamique psychique. Les déceptions et les abandons l'amènent à une attitude d'autodétermination. La réalisation de son projet professionnel est une réussite, une restauration narcissique. Il porte un regard réflexif sur son chemin de vie. Le pouvoir des choix et actes qui en découlent est le maître mot de sa vision de la vie.

1.7.3.3 « Zones blanches »

L'absence de sa mère et le détail de ses activités de vol à mains armées sont les « zones blanches » du récit de Nestor. Il s'interroge sur l'histoire de la migration de la famille paternelle. C'est également un aspect de son histoire qu'il tente de combler par des enquêtes jusqu'alors vaines.

1.7.4 Participant 4 : Joël, Exil en lignée maternelle

1.7.4.1 Marqueurs langagiers

Les entretiens avec Joël se sont déroulés en français. C'est la langue que nous avons en commun. Il maîtrisait peu le Mina et nous ne parlons pas Kabyè. Pourtant, ses tournures de phrase étaient dans un style vernaculaire. Elles traduisaient des implicites tant dans sa manière de percevoir les situations et dans sa façon de nous adresser sa narration. Il demande par moment, « *Tu vois* » pour s'assurer que nous nous représentions l'essentiel de son histoire. Le point de départ de son récit est l'ensemble des événements précoces douloureux que sont : les décès des parents à l'étranger, le Nigéria, un pays de l'Afrique de l'Ouest, le confiage au Togo. Les entretiens ont été marqués par sa posture physique d'inclinaison face au regard de l'autre : comme honteux. Il avait le regard rivé au sol presque tout le temps des entretiens. Il présentait ainsi le côté droit de son échine et son oreille droite comme l'interface de nos échanges. Il lui arrivait de lever les yeux pour ensuite les incliner aussitôt lorsque nous prononcions son prénom ou l'invitions à exprimer son avis personnel.

1.7.4.2 Récit de la « Ligne de vie » de Joël

Joël est adolescent de 17 ans, rencontré au sein d'un foyer dans la région de la Kara. Il était en classe de 3^{ème} lors des rencontres. Il est le troisième d'une fratrie de quatre (4) enfants nés d'une mère togolaise de coutumes Kabyè et d'un père nigérian du groupe ethnique Yoruba. Lui était musulman et la mère de religion animiste. Après leur décès, toute la fratrie a été amenée au Togo avec un court séjour à la capitale. Ensuite, Joël a été placé, à l'âge de 5 ans environ, chez un oncle maternel au nord (en pays Kabyè) avec sa sœur benjamine. Il dit que c'est à ce moment qu'il a commencé à avoir des comportements bizarres qui ne peut s'expliquer lui-même.

- **Circonstances du décès des parents et début de péripéties**
 - « Non, ça c'est pas le jour que la maman est morte hein. Lui il était en mission donc c'est quand il est revenu là ça s'est passé. Mais ça aussi quelqu'un a parlé j'ai écouté ; parce que on était, j'ai écouté là-bas. »
 - « Mais moi je sais que par exemple la maman là elle était malade comme ça... elle était mince quoi. Et donc on était obligé seulement de donner l'herbe... Donc, c'est ce qu'on la donnait elle buvait quoi. Donc à un moment elle est morte. On était allé au marché, on est venu, le lendemain matin elle est morte. »
 - « Même actuellement, mon oncle là il ne sait pas. Et des fois il nous accuse que c'est nous qui avons tué, qui leur avons tué quoi ! »
- **Origines parentales et statut d'enfant étranger**
 - « Bon moi mon père lui c'est un Nigérian ; Nigéria quoi et ma mère elle est Kabyè. »
 - « Moi ? Moi-même ? ...donc je suis Nigérian. »
 - « Moi oh, j'étais chez l'oncle quoi ; je vivais avec l'oncle, sa femme et ses enfants. »
 - « C'est pas comme quand tu es avec les parents là... Moi en vérité si papa et maman ils étaient là là, moi je n'allais même pas être ici »
 - « Donc à un moment je sortais dans les rues où je dormais... dans les marchés. Plusieurs fois je sortais de la maison pour dormir dans la rue et puis pour pouvoir me... survivre, j'étais obligé de piquer, c'est-à-dire de voler quoi. Et donc je volais, je faisais tout dans la rue. »

L'arrivée au Togo, en pays maternel, il a été d'emblée « trimbalé » d'une famille à une autre. En premier lieu, il a été confié à son oncle maternel. Il ne s'y sentait pas à son aise et n'était pas satisfait de la manière dont son oncle le traitait. Il s'est retrouvé tout d'abord hors de la terre de son père : pays et lignée. Il était en exil dans un autre milieu culturel, hors du monde qu'il connaissait jusque-là. Puis, il a été confié dans un environnement familial où il était sans père, dans une aire culturelle où le père est important dans la reconnaissance sociale.

Les pratiques spirituelles animistes de ce dernier paraissaient étranges à Joël et lui déplaisaient.

- **Confiance en famille maternelle comme protection**
 - « Moi ? Non non non. Parce que moi je, par exemple moi je savais que au Nigéria là, Nigéria-Togo c'est loin. Donc comme l'oncle aussi il disait que, c'est-à-dire pour nous adopter quoi. Bon moi je n'ai pas, je ne suis pas obligé... Bon à un moment aussi j'ai réclamé ça aussi hein, que moi là, je ne veux plus rester ici. Je vais aller chez comment eh c'est-à-dire chez nous quoi je vais retourner au Nigéria. J'ai même dit ça ; et l'oncle a dit il a parlé d'une façon là. Il a laissé les amis partir partir ; sinon moi je voulais retourner là-bas. Il a dit comme j'étais ici au foyer ici là c'est bon. J'étais resté ; j'étais pas allé. Sinon moi-même c'était ça. »

Le confiage de la fratrie de manière dispersée a impacté les relations fraternelles. Joël décrit des difficultés relationnelles de rejet et de conflits avec une de ses sœurs aînées. Les pratiques éducatives et les relations en famille sont conflictuelles à cause de ses vols répétés qu'on pourrait qualifier de compulsif.

- **Difficultés relationnelles en fratrie**

- « *Déjà elle-même là où on est là ; elle-même je la détestais depuis. Quand j'étais enfant là* »
- « *C'est elle qui me battait tout le temps. Elle me frappait. C'est celle qui est ici là qui disait de ne pas me frapper* »
- « *Moi ? Moi-même entre temps même, j'étais allé en vacances chez l'oncle. L'oncle lui il me dit c'est comme ça ma sœur a appelé, elle appelle quoi...j'ai pris numéro j'ai appelé ma sœur qui est à Lomé là. J'ai fouillé dans portable de l'oncle quoi. J'ai appelé, elle parle Kotokoli, que le numéro que j'appelle là, c'est un numéro quoi eh parce que elle là elle est bizarre aussi. Moi je m'en fous aussi.* »
- **Relation insécure avec l'oncle maternel**
 - « *Sinon, actuellement là, nous-même si comme si est sorti du ciel tombé. C'est pourquoi aussi des fois avec l'oncle là des fois ça ne marche pas. C'est ça.* »
- **Mal-être lié aux pratiques animistes et aux violences éducatives**
 - « *Par exemple, chez nous l'éducation de mon oncle, par exemple à la maison, tout le monde crie sur moi, les femmes, ses enfants, ils crient sur moi parce que bon... moi c'est-à-dire comme moi je vole, je fais tout ça là, donc ils crient sur moi* »
- **Rejet en localité maternelle lié pour différence ethnique**
 - « *... chez l'oncle bon, je n'étais pas satisfait parce que chez nous il y a certaines choses traditionnelles c'est-à-dire ce sont des choses traditionnelles et que moi par exemple moi je ne veux pas ça* »
 - « *...après l'oncle aussi m'a battu. C'est-à dire il me frappait quoi, pour que je puisse changer très tôt* »

Auprès de cet oncle maternel, Joël dit avoir des comportements incompréhensibles. Il dit ne pas saisir le sens de ses propres agissements dont il ne pouvait pas s'empêcher. Ils se percevait comme agissant bizarrement. Il pouvait voler de la nourriture alors qu'il venait d'avoir un repas et se sentait rassasié. Avec, les punitions corporelles, il a pris l'habitude de fuguer à répétition. Il a été amené auprès d'un tradipraticien animiste pour ses problèmes de comportement. En prenant peur, il a fugué de cet endroit en pleine nuit et a rejoint la ville.

- **Fugues répétitives et attribution au spirituel**
 - « *Non. Anhan. Là-bas aussi, chez la dame là aussi hum j'ai fait des choses quoi, c'est-à-dire j'ai quitté là-bas. La femme là, j'ai quitté là-bas* »
 - « *Sinon on m'avait laissé là-bas, j'ai vu même charlatan comme ça. Il me disait que je vais rester ici. Ce sont chez les peuls. Que je vais rester ici faire quoi quoi quoi eh et moi je me disais que je vais pas rester ici. Donc la nuit, quand tout le monde était là, j'ai pris, vers 18h comme ça. Il n'était pas encore jour. Ils étaient partis au marché. Donc j'ai traversé les brousses je suis sorti sur goudron et là et j'ai pris la route parce que je connais aussi comment on était allé là-bas. Et j'ai suivi les traces ; je suis revenu à Kara ici à pied.* »

À la suite du « rapatriement »¹⁷ de Joël et de sa fratrie, il a eu une maladie qui a suscité beaucoup d'inquiétude. Sa famille a organisé une séance de prière de guérison et il a reçu ce jour-là, un prénom chrétien faisant référence à la suprématie unique de Dieu. Les tentatives d'aide à la guérison et de protection de l'oncle passent par des changements de prénom, identité sociale et de religion. Il finira

¹⁷ C'est en réalité une expatriation pour Joël.

en prison pour vol et recel de ferrailles par tentation incontrôlable, et il sera placé dans un établissement privé catholique. Lors de ce placement, il passera officiellement de la religion musulmane à la religion chrétienne par le baptême.

- **Dations du nom selon la religion en confiage et en placement**
 - « *Oui. Oui oui on m'appelle I¹⁸. Parce que je suis musulman. Mais comme...* »
 - « *Comme je faisais les bêtises là, donc l'oncle était dépassé ; il disait qu'on va m'emmener au centre de prière, on va prier sur moi. Et un jour j'étais malade comme ça et ils ont prié sur moi jusqu'à ce que après ils m'ont donné un nom* »
 - « *Dieu seul* »
 - « *un certain nombre de mois et là c'est là le foyer m'a pris. Et c'est ici, je suis resté ici baptisé.* »
- **Vols de survie et arrestations répétitives**
 - « *et donc j'ai commencé à voler. Voilà que plusieurs fois aussi je volais une pomme* »
 - « *Par exemple, si par exemple l'argent c'est trop aussi beaucoup là* »
 - « *Non bon moi des fois je laisse quand même... Donc vol là c'est pas tout temps. Moi-même quand j'étais au marché là je travaillais... Je travaillais* »
 - « *Non, bon moi on m'appelle seulement N¹⁹., N., N.. C'est quand je suis allé à la police. Moi j'ai plusieurs fois fait police donc c'est quand j'étais là-bas là, on me met avec les grands là donc ils m'appellent petit petit petit bon c'est ça là* »
- **Emprisonnement pour vol opportuniste**
 - « *Mais une fois je suis allé dans clôture de quelqu'un pour voler les fers, les fers, et j'ai volé. Or selon moi c'était pour aller chercher travail à faire mais de la façon dont j'ai vu aussi il y avait les fers là. Mon intention même c'était pas d'aller voler, c'était d'aller chercher travail mais lorsqu'on... lorsque moi j'ai vu les fers de l'autre côté, j'ai sauté par la clôture, j'ai pris les fers et lui il est venu il m'a attrapé.* »
 - « *De là, il m'a emmené en prison ; police d'abord où j'ai fait une semaine après et après on m'a emmené en prison. En prison là-bas, j'ai fait j'ai vécu hum..., bon ce qu'il fallait j'ai fait là-bas aussi comme ça* »
 - « *Police là moi j'ai fait ça beaucoup, on m'a emmené. Par exemple gendarmerie que je dis que j'ai été là, là-bas là on voulait même m'emmener en prison mais j'étais innocent quoi* »
- **Non consommation de drogue par crainte de représailles**
 - « *Bon non moi pas. Quand j'étais dans la rue là, ça je ne connais pas, je n'avais pas pris ça* »
 - « *Umh ; c'est chanvre on dit hein mais on appelle ça Djem. C'est quand j'étais ici ça. Donc on nous disait de payer quoi. Donc tu vas-tu payes. Mais si par exemple entre nous, quand un frère te voit, il ouvre ta bouche il sent on va te frapper. Sinon mais je n'ai pas fumé ça* »

Evidemment, la répétition de ses actes de vols et sa réputation finissent par le mettre en position de coupable désigné d'office par son entourage. Ainsi, lors d'une fugue qui s'est prolongée en une période de vie de rue, Joël s'est retrouvé dans une situation ambiguë d'accusation de vol. Il a passé la nuit près d'un vendeur de nourriture, de nuit, en périphérie d'un marché. Son but était de se protéger de tout danger potentiel puisque le marché et toutes les rues ne sont pas équipés de lampadaire. Malheureusement, cette stratégie de protection lui portera préjudice puisque'un vol de portable aura

¹⁸ Initiale du prénom musulman par souci d'anonymat.

¹⁹ Initiale de son prénom de baptême chrétien

lieu et lui sera imputé. Afin de prouver son innocence, il a proposé d'avoir recours à un divinateur. Il était dépassé par la situation et a préféré briser ses principes de chrétien. Il fallait qu'il prouve son innocence à tout prix, au prix de ses croyances.

- **Accusations fausses et rupture du soutien du prêtre**

- « *Donc c'est ça le père faisait et moi moi comme ça, je saute par la clôture je viens et là le père s'est fâché. Et il m'a renvoyé de partir à la maison. C'est-à-dire rejoindre l'oncle. »*
- « *Et bon moi aussi j'étais surpris parce que normalement comme je suis couché là-bas, il peut venir dire que c'est moi j'ai pris son portable et puis je me suis couché quoi. Il va dire ça, et bon moi j'avais peur, je me suis levé et je suis resté éveillé comme ça, lui aussi il était réveillé comme ça. Lui aussi il était réveillé comme ça. »*
- « *Le jour-là même j'ai crié j'ai dit s'il veut là on va aller chez un charlatan voir si réellement il voit ma main, s'il a vu ma main toucher son portable, s'il ne va pas regretter ou pas. Et là eux aussi ils ne voulaient pas bon...comme ils sont chrétiens. Or moi aussi je suis chrétien »*

Par conséquent, Joël a un sentiment de culpabilité permanent et un sentiment d'injustice qu'il n'ose pas exprimer. Ces éprouvés s'inscrivent dans une logique contradictoire le *soi-en-tort* et/ou *l'autre-en-tort*. En réalité, aux yeux de tous il serait coupable d'office ; ce qu'il vit comme une injustice, bien entendu dans les situations où il n'est pas fautif. Il fait correctement la différence entre les interdits et ses comportements de transgressions.

Joël est aux prises de souffrances liées à la perte prématurée de ses parents, aux rejets multiples subis au sein de sa famille et de la localité d'origine de sa mère en raison de comportements incompréhensibles et de ses transgressions ainsi que de sa filiation paternelle étrangère. Bien souvent c'est par le silence, des soupirs et des onomatopées qu'il traduit ce mal-être comme s'il n'avait pas voix au chapitre. Il est conscient que ses actes du passé et ses comportements n'ont pas facilité son intégration et l'obtention de la confiance des adultes.

- **Faute innée et empathie via vol sélectif**

- « *Et moi aussi moi bon j'ai compris le père parce que moi c'est comme c'est comme ça je suis né quoi. »*
- « *...bon moi aussi le jour là si moi j'avais pris portable là, moi je devais remettre ça au père parce que moi je sais que je vole hein mais des fois aussi j'ai pitié aussi de quelqu'un. Donc ce qui veut dire que pour moi-même si j'avais pris portable là, moi je devais donner ça au Père. »*

- **Culpabilité d'office et sentiment d'injustice**

- « *Or moi je ne veux pas ça. Mais moi, même l'oncle à la maison lui il ne comprend pas parce que ce que j'ai fait passer là, ça c'est ça qui fait que il ne veut pas me... moi-même je peux faire quelque chose tu viens tu dis tu as fait quoi ? C'est-à-dire tu as fait ça ou tu n'as pas fait ? Mais, j'ai pas fait hein mais de la façon dont toi-même tu vas dire j'ai fait ça parce que ce n'était pas ma première fois. Ça c'était ça mon problème (en chuchotant) »*
- « *Jusqu'à lui aussi, le père²⁰ il ne voulait pas me comprendre parce que moi ce que j'ai fait là c'est trop, c'est trop. Par exemple, vous comprenez non ? C'est-à-dire ... il ne pouvait*

²⁰ Prêtre, responsable du foyer d'accueil.

pas me dire que toi ce que tu dis là c'est vrai parce que des fois aussi je sors du foyer hein ... Et donc affaire de portable aussi c'est même chose qui est arrivé. Donc ce que je vais dire là... il ne va pas me croire. Jusqu'à on voulait aller, on voulait m'emmener, le père même il voulait m'emmener en prison. »

Ce contexte de vie, après le rapatriement au Togo, met Joël dans une situation des conflits identitaires, allant des perceptions et estime de soi au gré du regard des autres. Il se perçoit comme oscillant entre une image positive de soi et une image négative de soi selon les circonstances et les considérations reçues de son entourage.

- **Soutien social auprès de jeunes de rue et de musulmans**
 - *« D'abord auparavant moi je ne volais pas mais ce que je faisais, je cherchais les frères et j'aidais les gens, comme je suis musulman aussi, si je vois un frère musulman, je sais que lui va me donner à manger »*
 - *« Quand j'étais au foyer je sortais aussi dans la rue où je voyais les grands frères. Avec eux, là-bas, avec eux, on était ensemble là-bas. »*
- **Références religieuses comme preuve d'innocence et liens d'attachement**
 - *« J'ai une autre grand-mère elle est musulmane là-bas. J'ai l'oncle ici. C'est ce qu'on me dit. Donc moi je suis ; comme celle qui est à Sokodé aussi comme elle est musulmane là, c'est elle moi j'appelle grand-mère. Donc je suis resté chez elle là-bas »*
 - *« ...mais comment il m'accusait là j'étais obligé d'aller dire que on va aller voir un charlatan et on va voir s'ils ont vu ma main pour que je vais sortir innocent quoi. »*

La dépendance majeure au reflet de l'autre induit un fonctionnement en miroir selon l'attitude de la personne en face. Il est en quête d'un regard qui l'unifierait, comme un moyen d'un regain narcissique. Il finira son récit en mentionnant sa « gentillesse » malgré ses infractions.

- **Hésitations liées à l'image de soi positive ou négative**
 - *« Bon moi des fois on me dit que je hum que (silence). Des fois-là, ils disent, bon par exemple à l'école, quand je suis à l'école on me voit là ils disent eh donc c'est-à-dire... »*
 - *« Moi ? Cesser de voler »*
 - *« Moi ? Mon travail ? »*
 - *« Hum (sourire) moi par exemple moi là ehh non non bon moi ça ne me... Comme moi je veux seulement l'argent là, je ne me soucie pas... Mais il y a certains vols aussi que je dis des fois non hein je vais pas faire, je vais pas faire »*
- **Identité au gré des circonstances et actes personnels**
 - *« Et puis moi-même hein ? Moi Noé ! Parce que moi je peux dire si on me dit Noé là... »*
 - *« Quand pour faire le CEPD là, donc le Père m'a fait, comment l'appelle date de naissance parce que je vais faire CEPD. Donc il m'a mis 31 12è mois 2001 »*
 - *« En prison là, on vient on nous appelle les mineurs, c'est-à-dire « les petits prisons » là. On nous appelle les mineurs là »*
- **Image de soi dépendant des représentations de l'entourage**
 - *« Oui que c'est nous comme ça là, c'est nous qui emmerdons la société. Or bon, moi par exemple, moi je sais que, je sais oui je sais la société là c'est bon mais je vais pas faire tout possible pour pouvoir emmerder la société. C'est parce que du passé ce que j'ai connu là, c'est ça qui est fait. Sinon moi, affaire de portable là, moi je n'ai même pas pris ça. Moi si on est gentil envers moi, moi aussi je suis gentil »*
 - *« Oui sinon je suis gentil quoi »*

- « *Bon, moi je peux dire N²¹. là (silence), je vais dire hum. Je dirais que c'est un enfant, un enfant que les gens disent. Il est voleur, je vais dire c'est ça* »
- « *... ceux que je salue gentiment là, eux-là ils m'aiment beaucoup donc ça dépend* »
- « *Moi ? Bon par exemple, ceux dont j'ai volé, j'ai fait chose là, ils me détestent.* »
- **Expression à tâton d'une image positive de soi**
 - « *...moi aussi je suis gentil* »
 - « *Êhein ! ils connaissent ça oui oui oui* »
 - « *Par exemple moi là, les gens même disent ceux dont je volais là maintenant ils me voient ils disent maintenant tu as changé, tu as grandi et puis tu vois* »
- **Affirmation d'image positive de soi par intégration des règles**
 - « *Hum fréquenter. Si par exemple j'ai fréquenté et j'ai eu travail là, je vais faire... Si j'ai parce que on dit maintenant que il y a pas travail, il y a pas travail, donc si j'ai eu travail là je vais c'est-à-dire. Mais bon je serai solidaire, je serai bon quoi* »
 - « *Mais moi j'ai laissé la rue là, c'est duré ça. Je ne dors plus dans la rue.* »
- **Ambivalence face au rejet de l'entourage**
 - « *Bon, si je dis ça me fait mal, par exemple ehhe après là il ne va plus te considérer. Après il ne va plus te considérer. Mais il va te voir hein tu parles ; mais il te regarde comme si tu étais un zombie* »
 - « *Si ce que j'ai fait c'est bon là, je laisse. Parce que je sais que ce que j'ai fait là. Mais c'est lorsque je sais que ce que j'ai fait là c'est pas bon là, bon je dis c'est parce que j'ai fait ça là, c'est pour cela il m'a insulté, il m'a insulté. Il me dit ça là, ça là* »

Néanmoins, au sein de son groupe de pairs, que ce soit en milieu scolaire ou en vie de rue, il se sent en confiance d'être à sa manière qui est plutôt appréciée. Ses pairs lui renvoient une image positive de lui ; ce qui le met dans des conditions de liberté d'expression. Joël démontre une capacité à s'accrocher aux expériences positives d'activités artistiques, religieuses, en groupe. Il exprime le bien-être que lui procure la pratique du chant en chorale et du foot de rue.

Dans ses périodes de vie hors du foyer, après les tentatives échouées de confiage en famille maternelle, il trouve des astuces et des stratégies afin d'éviter de retomber dans les méandres de la vie en marge de la société. Il se positionne à distance de ce mode de vie en cherchant des moyens de protection face aux situations potentiellement à risque pour lui.

L'intérêt pour l'histoire et l'archéologie est une ressource porteuse de désirs de connaissances historiques, telles que proposées par ces disciplines, et d'un besoin inconscient de combler l'absence de transmission de sa propre histoire de vie.

- **Groupe de pairs et liberté d'expression de soi positif**
 - « *J'ai vu certains de mes amis donc eux ils ont pris ça, mes tapettes là, mes chaussures ils m'ont remis. Donc j'étais allé aussi chez un frère là, un ami, lui aussi on se connaît au marché* »
 - « *Bon, ici aussi comme moi bon moi en réalité comme j'étais habitué aussi avec la rue, là-bas on est à l'aise bon on cause entre nous, on fait tout avec les grands frères aussi malgré j'étais ici mais ça ne me... je n'étais pas à l'aise.* »
 - « *Oui sinon je suis gentil quoi* »

²¹ Initiale de son prénom de baptême chrétien

- **Sport et chant comme sources de bien-être**
 - « *Je joue au ballon ; je joue au ballon. Et puis par exemple travail en groupe comme ça j'aime ça. Chanter* »
 - « *Non chorale des petits là ; des enfants quand j'étais au foyer j'ai fait mais lorsque à un moment là je suis sorti. Je suis sorti* »
- **Ressources de survie diversifiées par quête du lien**
 - « *Quand j'étais venu, il y avait personne ; eux tous ils dormaient. Comme moi je peux pas dire je vais me coucher, je vais retourner dans la rue pour coucher avec les autres parce que moi ça a duré que bon je ne suis plus enfant de rue donc je vais aller là, dans où on fait le show ici là...C'est une maison quelque part ici donc je vais aller là-bas comme là-bas peut-être ; parce que j'écoutais la musique donc ce qui veut dire il y a les gens qui restent là-bas, qui peuvent être éveillés donc moi je vais aller rester là-bas jusqu'à il va faire jour* »
 - « *Par exemple je cherche un balai là, je nettoie sous les apatams des femmes là. Je sais que si je balaie je sais que je peux trouver 100 Francs là. Moi c'est mon travail et puis moi j'aime ça aussi beaucoup* »
- **Intérêt pour un art architectural français et l'archéologie**
 - « *Oui sa construction et puis sa décoration aussi* »
 - « *C'est sa construction. On dit qu'il a fallu cinquante ingénieurs pour la construire et puis bon comment elle est grande là c'est ça qui me plaît* »

Aussi, ce manque de transmission d'éléments de son histoire personnelle a été occasionné par la perte consécutive des personnes de référence. Il ne connaît ni sa date de naissance ni les membres de sa famille paternelle. Il en est de même pour les circonstances de la mort de ses parents. Il aurait entendu un proche évoquer le contexte de ces pertes sans aucune explication.

En s'appuyant sur le désir de communiquer sur les péripéties de sa vie, il tente pallier à ce manque de transmission pour sa descendance. Mais, en premier lieu, il a un besoin de faire un récit de soi à soi et de soi aux autres. Il s'agit de faire exister des aspects imperceptibles de lui, enfouis sous le tas de ses transgressions.

- **Manque d'histoires personnelles et familiales**
 - « *Noon, noon je ne connais pas* »
 - « *Je ne sais pas. Je ne sais pas.* »
 - « *Mais ça aussi quelqu'un a parlé j'ai écouté ; parce que on était, j'ai écouté là-bas.* »
- **Repères limités de petite enfance à l'étranger**
 - « *Non non non ; j'allais à l'école mais comme on nous frappait là* »
 - « *E²². N²³. Mon nom de Kabyè* »
 - « *Non ! Animiste* »
- **Repères familiaux parcellaires**
 - « *...qui est qui. Ummh je ne sais pas* »
 - « *ça là je ne sais pas* »
 - « *Ma sœur ...De ma mère plutôt* »
 - « *Donc ma maman, eux ils sont, c'est comme leur famille là c'est bizarre. On me dit c'est ma grand-mère ici* »

²² Prénom d'origine ethnique maternel abrégé par souci d'anonymat.

²³ Prénom de baptême abrégé par souci d'anonymat.

- **Autobiographie pour soi-même**
 - « *Moi ? J'écris, oui oui oui j'écris* »
 - « *Par exemple, quand j'étais en prison là, que j'ai été en prison à cause de ça seulement* »
- **Autodépréciation face au dessin libre**
 - « *Moi je ne sais pas dessiner* »
 - « *Hum hum je n'ai rien vu (silence)* »

Toutefois, il fait la distinction entre ce désir d'écriture sur soi, ses rêves et ses projections professionnelles futures.

- **Discernement entre projets professionnels et rêves**
 - *Et puis bon c'est ça moi je voulais faire premièrement. J'ai vu ça j'ai vu que c'est pas chose que quoi eh c'est diff.. parce que des fois tu dis que commerce commerce là on dit tu n'as rien choisi. Mais moi ce que je veux faire, par exemple à l'école je sais que je vois mieux quoi et je vais faire l'archéologie.*
- **Projet d'étude et professionnel en archéologie**
 - « *Moi, genre même l'archéologie là* »
 - « *Donc ça depuis on dit par exemple si je prends l'histoire de l'autre là ; l'homme qu'on a découvert en Belgique. Non ah oui l'homme Ousmane... Donc on a découvert le prénom ; j'ai lu son histoire un peu et puis à l'école aussi depuis sixième on nous parlait aussi de l'archéologie. Que en Egypte, on découvre les choses et puis c'est bon. Ce que les gens n'ont pas vu là toi tu viens, tu leur montre. Bon* »

La scolarité est son moyen de réalisation de soi et d'élaboration du désir de dévoiler les réalités cachées que représente vraisemblablement sa passion pour la fouille archéologique et les constructions ingénieuses. Il doute de lui à cause des exigences de la classe de 3ème et en raison de ses difficultés scolaires précédentes.

- **Scolarité comme ressource laborieuse**
 - « *BEPC ? Hum. Bon maintenant l'école aussi là. Par exemple, chez nous, troisième là j'ai vu que les cours sont beaucoup quoi* »
 - « *...à un moment ça a marché, ça a marché mais je confondais seulement les choses* »

Il ne se sent pas légitime en étant sans parents et donc sans protecteur. Il porte la honte de cette situation et celle de ses comportements problématiques.

- **Souffrances psychiques graves**
 - « *Moi hein non seulement ça hein, il y a ça aussi mais ce sont les injures encore. Par exemple tout temps-là dans la maison, tu vois, ils crient seulement. On ne connaît même pas ton père et ta mère mais toujours c'est toi qui commets des choses quoi* »
 - « *Hum (sourire) oh ils sont morts, ils sont morts* »
 - « *Il m'a fait souffrir comme ça ici jusqu'àà. Mais l'oncle aussi il disait que c'est moi qui ai fait, c'est moi qui ai fait* »
- **Hésitations de souffrances et inhibitions**
 - « *... moi j'ai peur, donc je suis obligé de partir* »
 - « *Moi ? Hum par exemple oui moi je joue au foot* »
 - « *Umh c'est-à-dire hein hum c'est pour dire, pour dire que ...* »
- **Silences**
 - « *Silence lié à l'émotion du manque de transmission maternelle* »

- « *Silence et soupir d'exposition de événements vie indicibles* »
- « *Silence après avoir évoqué la peur de l'oncle* »

La vision que Joël a de sa vie est imprégnée d'une prise conscience au fur et à mesure des expériences d'errances et de tentatives de rattachement scolaire, social voire de projections pour l'avenir. Joël a apparemment cheminé intérieurement par essais et par erreurs. L'accompagnement au foyer y a contribué d'une manière ou d'une autre. Mais, l'expérience de la vie semble avoir fondé sa vision personnelle de la vie et des principes qui sont selon lui des fondements essentiels.

- **Regard extérieur comme repères du parcours de vie**
 - « *Moi par exemple, tu sais, dans le temps-là, ce que j'ai connu là, ce sont une histoire non ? Et aujourd'hui si par exemple eh comment quelqu'un me voit, quelqu'un qui m'a vu qui sait que maintenant j'ai changé ça aussi c'est bon.* »
 - « *Moi bon, des fois bon, ça me fait mal aussi...(silence)* »
- **Résonance des proverbes**
 - « *Bon parce que... Bon moi j'ai déjà celui qui me plaît là* »
 - « *Non je ne sais pas...* »
- **Passé comme événements à dépasser**
 - « *Lorsque tu ne sais pas où tu vas, n'oublies jamais d'où tu viens* »
 - « *... c'est-à-dire que c'est quelque chose qui s'est passé mais qu'on pourrait encore effacer avec une gomme et c'est-à-dire de changer quoi* »
- **Présent comme un miracle inespéré**
 - « *Pour les idiots, toutes les opportunités qu'il rencontre sont des malédictions. Alors que pour le sage, il voit des opportunités de parvenir à la sérénité dans la vie qui est un combat* ». R : *ça là c'est pour le présent* »
 - *Aujourd'hui là c'est un miracle*
- **Futur comme possibilités de changement**
 - « *Q : « Le destin est changeant plus que la peau du caméléon. » « ça c'est le futur* »
 - « *... l'avenir là ça serait une joie pour moi* »
 - « *Et dans le futur je vais tirer mes conclusions* »

Joël présenterait des troubles du comportement en vivant des deuils consécutifs dans un contexte de perte de repères culturels et géographiques traumatiques. L'exil de Joël en pays et lignée maternels est concomitante avec une sorte d'aporie de l'identité. Des transmissions manquent dans le continuum de son histoire de vie. La rupture avec l'environnement de ses premiers repères et relations précoces, son pays de naissance et d'origine, s'est produit dans un contexte douloureux de la perte des parents. La perte des repères premiers est double : ses parents et son environnement. Ce rapatriement, nommons-le ainsi en forçant les traits, au sein de la famille maternelle au Togo, est qualifiable de déracinement, est source de conflits à plusieurs niveaux : internes et externes.

Cet exil au pays maternel touche le principe de filiation, Joël a été inscrit dans la lignée paternelle, comme d'usage dans les sociétés patrilineaires. Ce qui se traduit par son prénom musulman puisque son père était de cette confession. La patrilinearité prime dans les coutumes de l'ethnie de son père et de celles de sa mère. Ainsi, à son arrivée dans ce nouvel environnement, il se retrouve apatride

doublement. Il est tout d'abord hors de la terre de son père : pays et lignée. Cette mesure de protection, probablement la plus convenable après le décès de ses parents, le met en posture conflictuelle sur le plan identitaire tant dans la sphère intrafamiliale et au sein de la société d'accueil.

De ce fait, la mésestime de soi est quasiment l'apparence de Joël : « *Ici, je ne suis rien* ». Il parle du manque de considération qu'il percevait dans le regard des gens. La référence à soi fait émerger de la culpabilité et de la honte. Il semblait porter cette honte d'être physiquement. Il vivait une exclusion sociale par manque de reconnaissance de l'entourage. Elle prend source dans l'environnement familial et s'expose sur la scène sociale.

Le fait religieux comme ressource, levier de réflexion, a favorisé l'émergence d'une philosophie de vie. Joël trouve un repère sur ce chemin de ballotement religieux, initié pour le soigner. Seule la « religion du bon » serait à pratiquer in fine selon lui. Il crée sa symbolique du divin. Toutefois, il espère de l'autre, un bon reflet pour y prendre appui.

1.7.4.3 « Zones blanches »

Les « zones blanches » dans l'histoire de vie concernent principalement sa prime enfance et les circonstances du décès des parents restent inconnues. Les raisons ayant motivé la décision de confiage en famille maternelle, et par la même occasion le changement de pays, lui échappent complètement. Ainsi, toute sa famille paternelle semble inexistante.

1.7.5 Participant 5 : Djodjo, désillusion d'une mal-aimée

Djodjo est une adolescente de 16 ans vivant en famille recomposée avec sa mère, son beau-père et ses demi-frères et sœurs. Elle bénéficiait d'un suivi éducatif par une ONG.

1.7.5.1 Marqueurs langagiers

Le récit de Djodjo a été réalisé en Mina. Ses réponses étaient concises et restreintes.

1.7.5.2 Récit de la « ligne de vie » de Djodjo

Au commencement, Djodjo vivait seule avec sa mère, séparée de son père. Celui-ci l'a kidnappée et l'a placée auprès de sa propre mère, la grand-mère paternelle de Djojo. Elle explique que c'est en l'absence de sa mère, et sans laisser de traces quelconques d'information, que son père est venu la chercher un jour, dans la période de sa petite enfance.

Djodjo connaît ses origines. Ses deux parents viennent de la localité où elle est née. Elle se situe avec clarté dans sa famille.

- **Repères temporels partiels de naissance**

- « *On m'a déjà dit que c'était en décembre mais je ne me rappelle plus de la date exacte.* »
- « *Je ne connais pas ma date de naissance.* »
- **Repères spatiaux et origines**
 - « *Je suis née à Atakpamé ici.* »
 - « *Oui. Je ne sais même pas quelle est leur relation. Il me semble que c'est la grand-mère de mon père qui est d'origine d'Aneho.* »
- **Contexte d'enlèvement par son père**
 - « *Tous les deux habitaient ici mais après mon père est parti.* »
 - « *Elle a dit qu'elle était en voyage et mon père m'a emmené chez sa mère. Et elle-même, elle m'a cherché tellement tellement avant de me retrouver.* »
- **Confiance satisfaisant dans l'enfance**
 - « *Là-bas je n'avais jamais faim. Puis après, M'ma est venue me chercher.* »
 - « *À Aneho* »

Puis, sa mère l'a longuement cherchée pendant des années avant de retrouver sa trace et de la ramener auprès d'elle. Les retrouvailles mère-fille se sont faites dans un contexte de famille recomposée. L'ambiance familiale était tendue au point que ses demi-frères et demi-sœurs ont dû être placés. Aussi, Djodjo s'est tourné vers l'option de l'éloignement hors du domicile.

- **Contexte de famille recomposée**
 - « *Ils ont été ensemble mais pas trop longtemps. Je ne sais pas trop comment ça s'est passé entre.* »
 - « *Non j'étais déjà dans ses mains avant qu'elle ne se marie. J'étais auprès d'elle avant.* »
 - « *Une fille M. et le tout petit dernier, E., a été placé chez notre oncle maternel ici. Il vend de l'eau, et des céréales. Maintenant, le fait que je sois la seule qui reste à la maison, ça ne lui plaît pas. Il dit souvent que si je pars la maison sera libérée pour lui. En disant, que mon père n'a jamais construit une maison.* »

À son retour auprès de sa mère, la relation avec ses demi-fratries était distante. Elle aurait également des demi-frères du côté de son père vivant à proximité de la ville sans qu'elle ne les connaisse. Seules ces informations provenant de sa mère sont en sa possession sur l'existence de cette patrilinéarité de sa génération. En ce qui concerne sa grand-mère maternelle, la proximité des domiciles facilitait le contact mais elle se confrontait aux allusions taquines de cette dernière. Sa grand-mère maternelle l'incitait Djodjo, à engager des recherches dans le but de retrouver de son père.

- **Relation distante en fratries matrilineaire et patrilinéaire**
 - « *Un garçon et trois filles.* »
 - « *Oui. On dit qu'il en a ici mais je ne les connais pas ces enfants-là.* »
 - « *Ma mère n'a pas eu d'enfant vite après moi. Il a environ 9 ans.* »
- **Relation taquine circonstancielle avec grand-mère maternelle**
 - « *Oui, j'ai une grand-mère maternelle. Non pas trop...* »
 - « *Elle m'insulte et me dispute. Rires.* »
 - « *Non mais en fait elle n'habite pas trop loin de chez nous. Même aujourd'hui je suis passée par là.* »

En réalité, après l'enlèvement et le confiage à sa grand-mère paternelle, la relation père-fille est quasi inexistante. Il ne s'occupait pas de l'éducation de sa fille directement pendant cette période. La présence du père n'a eu lieu que lors de la vie commune dans la petite enfance, la démarche paternelle de la garder exclusivement au sein de sa famille en l'enlevant et en la mettant en confiage auprès de sa propre mère. À la suite de cette période clôturée par les retrouvailles avec sa mère, la relation père-fille est devenue imaginaire : les informations passaient principalement par sa mère qui en délivrait avec parcimonie. Son père faisait des promesses de visite par des échanges téléphoniques isolés.

- **Relations père-fille sporadiques**

- « *Oui, Je ne sais pas où il habite. »*
- « *Où est-ce que je peux retrouver celui-là ? »*
- « *Il dit souvent qui va venir mais il ne vient pas »*

- **Désir ambivalent de quête du père**

- « *Je ne sais pas à quoi c'est dû ; et elles ne m'ont rien dit. »*
- « *Je demande parfois mais on ne me dit rien. »*
- « *...par où est-ce que je vais pouvoir le chercher celui-là ? Même si j'y vais, est-ce que je le connais ? Je ne vais pas le reconnaître cette personne... »*

Pendant le confiage auprès de sa grand-mère paternelle, elle n'a pas été scolarisée. Djodjo a donc découvert l'univers des apprentissages scolaires à l'âge de 9 ans. Aussitôt, les difficultés d'apprentissage scolaires sont apparues. Les conditions de scolarisation n'étaient pas adaptées à ses besoins de développement intellectuel. Elle dit manquer d'aide ou que les tentatives de soutien scolaire était inefficace pour ses capacités d'acquisition. Les conditions de son environnement et de sa scolarité la disposaient difficilement à une posture d'élève et de s'investir dans les tâches scolaires. Sa place auprès de sa mère et dans la famille recomposée est liée à la participation aux tâches domestiques. Elle occupe une place de suppléante de sa mère. Les « oublis » dit-elle font partie de sa vie quotidienne et ont particulièrement affectés sa motivation pour les apprentissages.

- **Confiage interrompu et scolarisation tardive**

- « *J'étais bien là-bas mais c'est à cause de l'école que M'ma²⁴ est venue me chercher. Même si on m'y amenait, je devrais repartir le lendemain ; parce que M'pa ne reste pas à la maison. »*
- « *Oui... silence, j'étais dans mes 9 ans. »*
- « *Non, à ce moment-là on ne m'avait pas encore scolarisé. »*
- « *Oui. C'est après qu'elle soit venue me chercher qu'elle m'a scolarisé. »*

- **Difficultés d'apprentissage et conditions défavorables**

- « *Oui à mon retour j'essaie d'apprendre mais je n'arrive pas à comprendre les choses. Je n'arrive pas allez retenir apprendre. »*
- « *Oui. Je n'arrivais pas à retenir en tête. Même quand quelqu'un tente de m'aider il n'y arrive pas. »*
- « *Parfois M'ma demande à ce que je fasse des tâches, puis je suis en retard. »*
- « *Parfois quand je finis de travailler, quand je finis de travailler, quand je finis de balayer*

²⁴ Contraction argotique signifiant maman.

oui, parfois elle me demande de l'aider à transporter la marchandise, ou elle me demande d'aller chez sa mère chercher un truc revenir, ou parfois elle me dit de faire la lessive et d'étendre le linge avant de partir. »

- **Echecs récurrents et parcours scolaire discontinu**

- « *Oui, trois fois. »*
- « *J'ai redoublé la classe de CMI une fois et la classe de CE2. »*
- « *J'ai dit que je n'irai plus là-bas. Et je suis passée à l'école confessionnelle. J'ai donc fréquenté là-bas jusqu'à en classe de CMI. En classe de CMI, Je ne faisais qu'échouer, j'étais un échec tout le temps ; et on a dit que c'est déjà la deuxième fois que j'échoue. »*
- « *J'étais scolarisée mais je n'y vais plus. »*

- **Oublis récurrents quotidiens**

- « *Parfois je me rappelle puis parfois je ne m'en rappelle pas. »*
- « *Parfois je pose de l'argent quelque part, soit j'oublie en me disant que c'est à la maison mais parfois je ne sais pas où est-ce que j'ai posé les trucs. »*
- « *Moi j'oublie très très vite. »*

Hélas, cette situation d'échecs scolaires devient une impasse. Les punitions corporelles ont fini par avoir raison de son envie d'être scolarisée. Finalement, elle a été déscolarisée par sa mère en raison de la charge financière que cela représente.

- **Déscolarisation pour finances réduites et punitions corporelles**

- « *Je voulais y aller mais m'man a dit que je lui faisais trop perdre d'argent. »*
- « *Parfois j'étais en retard et on me frappait. On me frappait souvent et parfois je restais sur le pas de la porte ou sous le mur, Parfois je restais en route. »*
- « *Du coup je n'y suis pas retournée. »*

- **Conflits non résolus et reprise d'apprentissage refusée**

- « *On m'y avait déjà mis mais, on s'est chamaillé. »*
- « *Si j'étais revenue, leurs amies qui passaient dire bonjour à la grande sœur parlerons sur moi en disant que j'étais une voleuse. Elle se retournent et me regardent. Et ça me fait honte. Elles passaient leur temps à me regarder, et du coup j'ai arrêté d'y aller. »*

De plus, le contexte familial de violences du beau-père, se rajoutant à son échec scolaire, a favorisé un cycle répétitif de fugues en direction de la capitale. Sa mère a tenté plusieurs approches : sollicitation de policiers par crainte des dangers et acceptation de l'intervention socio-éducative. Ce sont les fugues répétitives qui ont valu à Djodjo la catégorisation d'Enfant en Conflit avec la Loi.

- **Fugues et violences du beau-père**

- « *C'est lui qui me battait avant et que je suis. C'est lui qui me battait et du coup j'ai pris l'habitude de fuguer. »*
- « *Même si je ne fais rien... quand il te dit de faire une tâche et que tu ne l'as pas fait à son retour il te bat. Parfois même si je ne fais rien il me bat. »*

- **Fugues répétitives et interventions sociales par arrestation**

- « *Tout d'abord il m'a ramené vers la gendarmerie. Et les gens qui sont au bord de la route par là-bas vers la gendarmerie, il y a un monsieur parmi eux ; lui aussi est venu me voir chez les policiers. »*
- « *Je suis resté là-bas longtemps. Et après on m'a relâché et le travailleur social (Fovia) m'a amené chez ma mère. Après ça cette nuit-là, Je suis reparti de nouveau ; la deuxième fois lorsque j'y suis allée, j'allais revenir. Et comme je n'avais pas assez d'argent pour payer*

- *mon trajet »*
- *« J'étais en train de fuguer vers Lomé. »*
- **Protections maternelles**
 - *« Et après dernièrement j'y suis allée toute seule je suis revenue. »*
 - *« Je n'arrive pas à me faire coiffer. Lorsque je me dis que je vais me faire faire des tresses ... ma mère dit de ne pas me couper les cheveux »*
- **Errances et confiages de demi-sœurs**
 - *« C'est pour ça que je voudrais quitter même la ville ici et aller m'installer ailleurs. Mais en étant chez lui, en mon absence lors de ma fugue, on m'a dit que l'un de ses enfants, qui vient juste après moi a commencé à fuguer et ne dormait plus à la maison. Il frappe les enfants. Elle aussi a commencé à traîner dans les rues.... Elle aussi a arrêté sa scolarité. Elle s'est arrêtée en classe de CE1. Et ma mère l'a grondé et leur père l'a amené chez le grand oncle paternel à Lomé »*
- **Tentative d'éloignement hors du domicile**
 - *« Ça commence à devenir long. Je suis restée ici trop longtemps. »*
 - *« Et on m'a retrouvé là-bas et on m'a ramené ici. Après qu'on m'ait ramené, après la douche, j'ai fugué de nouveau, J'ai pris mon sac et j'ai fugué de nouveau. Et j'y suis allée à mon arrivée, je suis resté en hébergement auprès de certaines personnes »*

Aussi, ce cadre de vie sans attache sécurisante et constructive la pousse à se tourner vers l'extérieur avec ses propres aspirations. Elle s'investit dans les relations amicales dans le but de profiter d'un réseau de préprofessionnalisation. Rien ne la retient plus dans sa famille.

- **Besoin d'identification féminine**
 - *« Je me dis que si je dois y retourner ce ne sera pas ici. »*
- **Projet d'apprentissage loin du lieu de résidence**
 - *« J'ai été avec une de mes camarades. Lorsque j'y ai été, elle était, J'ai vu quelqu'un qui fait de l'onglerie. Et, cette personne voulait lui apprendre à en faire aussi. Et la personne a dit qu'à la fin de son apprentissage, elle la ramènerait à ses proches. »*
 - *« Je voudrais faire un apprentissage. »*
- **Projet professionnel de coiffure et expériences informelles**
 - *« Oui j'en fais avec des rajouts de mèches. »*
 - *« Cela me réjouit moi-même. »*

Son parcours scolaire est marqué d'échecs. De ce fait, le rapport à toute activité pouvant mobiliser des capacités de représentation mentale ou de graphisme lui rappelle ses échecs scolaires.

- **Dessin comme rappel d'échecs scolaires**
 - *« Dessin ? »*
 - *« Il n'y a rien qui me vienne à l'esprit. »*
 - *« Non il n'y a rien. Je ne sais pas. »*

Ses silences sont liés au manque de transmission sur l'histoire, du couple de ses parents, qui a débouché sur son enlèvement. Sa réaction est similaire lorsque l'échec scolaire ou la violence du beau-père est abordée.

- **Silences par manque de transmissions**
 - *Silence*
- **Silences comme souffrances inexprimées**

○ *Silence*

La problématique de Djodjo se constitue autour de ruptures des liens avec ses parents de manière subite. Elle a perdu définitivement le cocon familial premier qu'elle ne retrouvera plus jamais. Son père la confie à sa grand-mère paternelle, auprès de qui la vie était un bonheur.

Cependant, elle semble avoir manqué de stimulations cognitives. Subitement, elle sera séparée de la personne qui a été sa source de bien-être, depuis le milieu de sa petite enfance jusqu'à l'âge de 9 ans. Cette période est tombée dans l'oubli. Peut-être une amnésie traumatique ? En effet, le problème de l'oubli est envahissant dans son quotidien que ce soit à domicile ou dans les tâches scolaires. Ces trous de mémoire évoquent une forme de dissociation dans un contexte traumatique de rupture de liens précoces. La question d'un déficit intellectuel dans un contexte de rupture affective ayant engendré une sidération et une abrasion de la pensée se pose. Une scolarité adaptée, voire spécialisée aurait été probablement plus indiquée.

Le contexte de violence subie de la part de son beau-père a entravé son insertion au sein de la famille recomposée de sa mère. Il y a chez elle un vécu de désillusions brutales récurrentes. L'environnement familial est devenu source de mal-être liée à la maltraitance, l'absence de protection de sa mère et l'absence ou les fausses promesses de son père. Ce sont des sources d'impossibilité de tisser des liens affectifs sécurisés. Djodjo se tourne vers l'extérieur comme le choix de l'apprentissage de la coiffure à la capitale en s'identifiant à des modèles féminins de compagnonnage et de relation de mentor (amies et patronne de salon de coiffure). Elle semble portée par les idéaux de réalisation de soi véhiculés par les migrations ordinaires vers la capitale. Elle agirait sous l'impulsion des mouvements d'investissement d'objets extérieurs propres à l'adolescence, et son attachement aux membres de sa famille reste distant.

1.7.5.3 « Zones blanches »

La narration restrictive est d'une part liée au nombre conséquent de tous ces non-dits familiaux ou aux rétentions d'informations dans le contexte de séparation conflictuelle et d'enlèvement par son père. Les motifs d'incitation de sa grand-mère maternelle à la recherche de son père sont inconnus bien qu'on puisse supposer que ce soit en réponse aux propos injurieux du beau-père. Djodjo lors des entretiens, a montré sa gêne voire sa honte d'être en situation étiquetée comme ECL. Il y avait une pudeur liée à la façon dont elle a vécu les événements de sa vie, sauf lorsqu'elle évoque ses pleurs liés au départ de son amie jeune mariée quittant leur quartier.

1.7.6 Participant 6 : Koko, un héritier rejeté refusant l'exil.

1.7.6.1 Marqueurs langagiers

Le récit de Koko est marqué par des expressions spécifiques de la trahison, de la persécution et de l'abandon. Il évoque l'hypocrisie de ses patrons de la carrière de minerais, en les désignant par une expression usuelle. « Aḍukonu adoto le evo ye wonyi ». Ce qui traduit le rire de façade cachant des malveillances.

Le vocable « *choferi* » est une déformation du mot « chauffeur » pouvant être utilisé par les personnes n'ayant pas été alphabétisées ou n'ayant pas intégré suffisamment la littéracie de la langue française. Cela indique les environnements qu'il a dû côtoyer : ceux des activités informelles et des adultes du secteur de la débrouillardise.

1.7.6.2 Récit de la « Ligne de vie » de Koko

Koko est adolescent d'environ 18 ans, rencontré par le biais d'une ONG dont l'antenne est dans la région des plateaux.

Pour commencer, Koko est né de parents d'origines différentes et est l'aîné d'une fratrie de quatre (4) enfants avec une demi-sœur benjamine de sa mère. Ses origines sont importantes dans la construction identitaire de lui-même et de fait dans la manière dont il se présente.

- **Origines des parents**
 - « *Oui. Il était Losso.* »
 - « *Kabyè. Elle est Kabyè.* »
- **Enfance heureuse en famille nucléaire**
 - « *Deux. C'est une fille qui me suit. Les benjamins sont deux garçons* »
 - « *... à l'école j'étais intelligent juste en classe de CE1. Je n'ai jamais redoublé une classe. Moi l'intelligence c'est un don que j'ai reçu, lorsque j'apprends un truc je le retiens. Je n'ai jamais été un échec, du premier trimestre jusque...* »
 - « *Mes petits frères et moi. C'est-à-dire une photo familiale. On nous a pris en photo.* »
- **Identité**
 - « *Le nom de famille ...et mon prénom avec mon nom de famille... c'est B. Koko.* »

Après sa naissance à Lomé, à une date qu'il ignore, sa mère et lui ont rejoint son père à Atakpamé dès sa petite enfance. Sa mère était vendeuse de pain et son père était aide-chauffeur et meunier. Sa grand-mère n'acceptait pas l'union de ses parents. L'origine ethnique, le niveau social très modeste et le métier du père ne convenait pas à la grand-mère maternelle de Koko. Lui, l'interprète comme un manque d'amour vis-à-vis de son père.

- **Grossesse et mariage désapprouvé en famille maternelle**
 - « *Oui. Ma mère, la mère de ma mère n'a pas accepté qu'elle épouse mon père.* »
 - « *Oui, C'est là que mon père a rencontré. Mon père a fait le boulot de choferi. Il accompagne des voitures. Après avoir rencontré ma mère à Lomé, il l'a ramenée ici, À l'insu de ma grand-mère maternelle* »

- *« Ils ne voulaient pas que je naisse parce que ma mère ne voulait pas se marier avec mon père. La grossesse est juste survenue »*
- **Date approximative et lieu de naissance**
 - *« Hum...Je suis certains que je dois avoir environ 18 ans mais, ma mère est partie avec mon acte de naissance »*
 - *« Le jour de ma naissance, ça je le connais mais je n'ai pas regardé sur mon acte de naissance. Je connais le jour de ma naissance mais... »*
 - *« Je juste né un vendredi mais... »*

Mais en réalité, la raison de l'obstacle fait à cette union était l'analphabétisme et la situation professionnelle instable de son père et ne faisait qu'un job de meunier. En effet, cette activité qui consiste à moudre des céréales pour les ménages au quotidien ne nécessite aucune qualification professionnelle et n'est pas assez rémunérée. Il ne pouvait donc pas subvenir aux besoins d'une famille selon la famille maternelle de Koko. Ses parents ont eu des jumeaux morts. Koko porte un jugement sur les habitudes alimentaires de sa mère qui aurait été négligente. Le couple se serait séparé à cause des difficultés économiques. On peut imaginer que la pression familiale et ce deuil étaient en des facteurs de mal-être et de tensions.

- **Décès des cadets par négligence maternelle supposée**
 - *« Je l'ai vu bien que j'étais un petit enfant. »*
 - *« Oui. Après moi elle a eu des jumeaux. Mais ils ne sont plus là. »*
 - *« Ils sont décédés en étant bébés. C'était depuis le ventre. Parce que normalement lorsqu'une femme est enceinte il n'est pas recommandé qu'elle mange trop gras, du kaolin et des cochonneries. L'enfant a couché était plein de gras. »*
- **Séparation parentale et détresses socioéconomiques**
 - *« Depuis qu'elle « s'est levée » de chez mon père, je n'ai plus revu son visage. Même mes frères et sœurs, je n'ai jamais revu leur visage. »*
- **Activité commerciale maternelle**
 - *« Elle a vendu elle a vendu du pain. Elle-même vendait et allait vendre. »*
 - *« Oui. (Silence). Elle peut être considérée comme la patronne des revendeuses de pains ici parce qu'elle peut en fabriquer prêt de 2000. »*

Ainsi, Koko porte la culpabilité de la faute des parents et se vit comme un enfant « pas être aimé » parce qu'il n'aurait pas dû venir au monde puisque ses parents ne devaient pas se mettre en couple. Pour des raisons de partage d'héritage en famille paternelle, il sera accusé de sorcier.

- **Accusations de sorcellerie et maltraitements**
 - *« Tu vois, ici dans le quartier des Lossos, ce sont que des sorciers. La façon dont on s'est occupé de moi quand j'étais petit, m'a rendu heureux. J'ai vu les photos et j'étais content. À l'époque j'avais 5 ans ici à Atakpamé ici, Des petits frappes de marabouts qui ont besoin d'argent ont menti à mon propos. Quand je me couche j'ai des cauchemars je ne savais même pas. Et ils viennent me dire que je suis sorcier. »*
 - *« Oui. Ils ont pris des bâtons et ils me tapaient. »*
 - *« Non. Non, c'est le marabout qui mentait ainsi en disant, que j'étais sorcier. Alors que j'étais innocent. Ses bâtons avec lesquels on me battait moi un petit enfant, comment faire ? Moi aussi, j'ai raconté une histoire inventée pour qu'ils arrêtent de me frapper. Et, depuis*

ce jour-là que les gens ont entendu que je suis un sorcier, personne ne m'aimait plus dans le quartier. Ils avaient peur de moi parce qu'il m'accuse de sorcier »

Aussi, en plus de ces circonstances d'accusations de sorcellerie et de départ de sa mère après la séparation des parents, Koko a été envoyé auprès de la grande sœur de son père dans leur village. Le but était également que cette tante paternelle palie aux impossibilités économiques et insuffisances éducatives du père. Il a donc été placé en confiage dans la famille de son père au Nord-Est. Là, il fuguera une fois puis il y sera ramené. Il dit y avoir vécu de bonnes expériences familiales avec des adultes fiables et rassurants. La découverte de la foi chrétienne l'a vraisemblablement nourri.

- **Confiage et éducation religieuse par figure maternante**

- *« Ah, non. Je parlais de la sœur de mon père. Parce qu'eux, C'est des gens de Losso, quand il y a la fête ils servent beaucoup de viande. Ils boivent. Ils font du fougou. »*
- *« Oui. Et j'en étais content. Parfois on allait ensemble au culte le dimanche. Il y a certaines chansons que j'aimais bien chanter. C'était des chants de louange que j'aimais beaucoup. J'en chantais au point de vouloir même rester dormir à l'église. Mais parfois, même en chemin je chante ces chansons là pour me rappeler de cette église. Bien que je sois toujours malheureux dans ma situation actuelle je continue de chanter pour être en joie parce que j'ai quand même une bonne santé et je peux en être content. »*

- **Initiation à la foi en confiage**

- *« Quand j'étais à Pagouda, j'allais à truc, une église est là-bas, on l'appelle Assemblée de Dieu. »*
- *« ...quand je suis parti d'Atakpamé, que je n'étais pas encore bien grand. Je suis parti de là ça fait 8 ou 9ans. Je suis resté longtemps dans cette église. »*

Néanmoins, la vie au village est synonyme de travaux champêtres à la force humaine. Dans le cadre d'une éducation participative, Koko ne pouvait pas échapper aux obligations des champs. Seulement, il s'est effectivement retiré de cette vie. Les conditions de vie devenaient dures et des conflits familiaux apparaissaient. Ce contexte général a favorisé la fugue de Koko.

- **Fugue en confiage pour climat familial rude**

- *« En fait cette grande sœur de mon père a un fils, c'est chez ce fils que ma tante paternelle vivait. Chez eux c'était un 3 pièces. Lui aussi avait besoin de construire sa propre famille. Il devait se marier... Lorsqu'il s'est marié, Cette vieille dame était grincheuse. Elle était catholique et récitait le Rosaire mais elle buvait beaucoup au marché, elle importunait les gens après avoir bu. Elle exagérait énormément. Au point même, de poser des problèmes à son fils. Il l'a renvoyé de la maison.*
- *« Je cultivais la terre. J'en ai eu marre, je ne pouvais plus cultiver la terre et j'ai marché de là jusqu'à aller...depuis Pagouda. Jusqu'à Losso. »*
- *« Oui. Et, on m'a attrapé pour me ramener ; quand on m'a attrapé pour m'amener à Pagouda., on m'a amené chez le chef Canton là-bas. »*

Pendant cette période, son père décèdera après un accident de la route. Il a ensuite assisté aux obsèques en l'absence de sa mère qui est arrivée tardivement et qui est repartie aussitôt la fin de l'enterrement. Koko déplore cette attitude vécue comme un abandon par sa mère concernant son état

d'endeuillé, de surcroît en tant qu'enfant, son enfant. Les pratiques funéraires animistes ont éveillé des craintes qu'il exprime par des critiques colportées.

- **Chagrin et solitude aux funérailles paternels**

- « *Elle n'a pas attendu. Le temps qu'on arrive on avait déjà enterré notre père. Et les gens qui m'ont ramené m'ont laissé seul à Atakpamé ici. Ce n'est pas que je suis resté à Atakpamé. Je ne suis pas resté longtemps à Atakpamé. Il ne restait que moi seul à Atakpamé ici. La maison de mon père était là-bas ; il n'y avait personne. »*
- « *Par exemple, si tu es de Losso et que tu décèdes ici, toutes tes affaires partent au nord. Les gens de Losso, s'ils décèdent ici, leurs esprits se retrouvent là-bas. C'est là que les morts restent. C'est-à-dire leur âme reste là-bas... Ils font du vaudou. Les gens de Losso. La nuit ils font l'avion sur des bouts de bois. C'est que des sorciers. »*

Après les funérailles, Koko était livré à lui-même dans la ville où vivait son père et où une partie de la famille paternelle résidait également. Il vivait de vente de ferrailles récupérées à la sauvette. Un homme promet à Koko et quelques-uns de ses connaissances la réussite au Nigéria, avec en prime une moto. Ce dernier s'enfuit avec les payes de Koko et de ses amis ainsi que les motos promises. Ces épreuves le renvoient à l'absence de ses parents. Il pleure de souffrances physiques et psychiques liées à l'arnaque et l'exploitation subie mais également le manque de personnes protectrices.

- **Activités informelles de subsistance**

- « *Non quand les mécaniciens ferment les ateliers il reste des bouts de chaînes de moto ou de vélo, De la petite ferraille de rien du tout, de la vieille vaisselle en aluminium. Mais ceux qui sont au bord des rails prennent même des assiettes en aluminium tout neuf parce qu'ils vont les vendre. Ils ne font pas la part des choses entre du neuf et du vieux. Ils découpent les fils électriques des gens »*
- « *Je ramassais tout ce qui était en fer, des canettes de boisson, de la petite ferraille endommagée, des chaînes et des fils de fer. »*
- « *...c'est un travail honteux. »*

- **Deuil et migration économique par manipulation**

- « *Je suis resté là-bas un peu. J'ai entendu dire après que mon père est décédé ici. On a dit qu'il est tombé un peu malade. Il est mort dans les bras d'un policier au niveau du rond-point d'Atakpamé ici. »*
- « *On nous a appelé d'ici. Je n'ai rien compris. Et on nous a expliqué comment il a il est tombé malade et qu'il est décédé. Je n'ai pas pleuré hein... Mais, c'est en traversant les difficultés de la vie que je repense à mon père et à ma mère ... je suis si jeune et je souffre autant... ça m'arrive de pleurer. Je pleure souvent. Je pleure. »*

Après avoir erré et frôlé des situations de danger permanent dans une carrière d'exploitation minière à ciel ouvert au Nigéria, où il a été exploité, il décide de rentrer au Togo. Il raconte les dangers au Nigéria et sur la route du retour. Il a dû user de stratégies face à ces situations périlleuses et au désespoir sur le chemin du retour.

- **Exploitation et paye en migration détournée**

- « *Là où tu te laves aussi, l'eau aussi, on dit que l'eau aussi engloutit les gens. Là-bas aussi, que, qu'on se bagarre... Ils font des querelles concernant la terre parce que c'est des champs de palmiers qu'on fait là-bas avec le manioc. C'est le manioc qui est leur nourriture*

principale. Les noix de palme c'est, ils ont une machine avec laquelle ils le font. Ils font cuire les noix de palme et les mettent dans une machine. Et la machine extrait l'huile. J'ai fait ce travail-là aussi. J'ai tout fait. Pourtant je n'ai pas eu 25 mille francs, je n'ai pas eu 25 mille francs. »

- *“Aḍukonu adɔto le evo ye wonyi”*
- *« On n'a pas trouvé 25 mille francs. Et tout le monde s'est dispersé, il ne restait que moi seul au Nigéria. »*
- **Dangers de mort et risques en migration**
 - *« J'ai des souvenirs. Mon père tenait beaucoup avec moi. Je me dis que si mon père et ma mère étaient là auprès de moi ils n'auraient pas accepté que je sois parti. Avec tout ce que j'ai souffert, je remets tout entre les mains de Dieu. (air attristé). Mais je trompe la vigilance des gens. Je me comportais comme si j'avais un père et une mère là-bas. Parce qu'au Nigeria si tu donnes l'impression que tu n'as pas de parents ils peuvent t'embarquer et faire les affaires. Leur sacrifice. C'est ainsi qu'ils sont. »*
 - *« Le Nigéria est trop dangereux. »*
- **Désespoir et foi en errance sur le chemin du retour**
 - *« À tel point que j'en ai eu marre. J'ai beaucoup erré au Nigéria avant de revenir au bercail ici. »*
 - *« C'est ainsi que je travaillais sur la route jusqu'à débarquer au Bénin. »*
 - *« C'est ainsi que j'ai souffert. À ce moment que je faisais ça, je voyais que j'étais dans la mort. Je voyais que si je m'amuse...que si je m'amuse...je prie en plus. Je priais que Dieu prenne soin de moi, qu'il reste à côté de moi pour que je puisse avancer, qu'il me mène vers un bon chemin. Je vois que je suis dans la mort mais je ne sais pas. »*

Il identifie la foi comme un recours en cas de danger potentiel pour sa vie sur son chemin périlleux du retour au Togo à pied.

- **Protection de soi en migration**
 - *« Moi, même quand j'étais au N. là-bas ils fument, ils fument beaucoup ils fument même du cannabis. Ils s'en foutent. Mais moi rien qu'à l'odeur ça me rend ivre. »*
 - *« Non. Même personne ne peut me forcer. »*
- **Retour non-désiré par les proches et soutien d'inconnus**
 - *« Doucement, doucement, je me suis retrouvé au Togo. Et, aussi les gens...les gens ne croyaient plus que j'allais me lever, quitter le Nigéria moi tout seul et venir. Je n'y suis jamais allé mais pourtant. Les gens ne pensaient pas que je pouvais quitter le Nigéria ; c'était tout au fin fond, au loin. Pourtant se lever de ce fin fond et venir au Togo par exemple »*
 - *« À mon retour on m'a demandé où est ta mère ? Où est l'argent que tu as été te faire ? Et j'ai répondu que je n'avais rapporté aucune somme. »*
- **Vols et arrestation après vindicte populaire**
 - *« Non, Je voulais vendre la carte mémoire pour avoir un peu de sous moi aussi. Avec assez d'argent je pourrais me reposer un peu et ne plus aller travailler sur la ferraille. Je voulais me reposer un peu. Et quand j'ai aperçu la personne j'ai laissé l'appareil téléphonique. »*
 - *« On m'a emmené ici, on allait me tabasser et on a appelé la police pour qu'il vienne m'arrêter et m'amener. »*

Malheureusement, à son retour au Togo, il découvre que le logement de son père, au sein de la maison familiale à Atakpamé, est occupé par un membre de la famille élargie. L'ensemble de sa famille paternelle ne semble pas ravi de son retour. Sa présence suppose un partage de l'héritage. Il

est dépossédé et est rejeté par cette branche de sa famille. Au sein de cette maison, il dormait dans la cour commune.

- **Dépossession d'héritage paternel**

- « À mon retour il n'avait pas d'endroit où dormir. Ils ont loué la chambre. Jusqu'au jour d'aujourd'hui je n'arrive pas à rencontrer la personne qui a mis le logement en location. Il récupère juste les loyers et en profite. Cette pièce ne lui appartient pas. Elle était à mon père et c'est à moi de la récupérer en première position. »
- « Hum...c'est des membres de la famille de mon père mais eux tous en ont après moi. Ils ne m'aiment pas. Quand eux aussi me voient, je les salue, ils m'ignorent et passent comme ça. Leurs enfants aussi, je dis que les enfants donnent du respect aussi, ils ne me saluent pas. »

Sans aucun doute, il n'était plus attendu et il devenait dérangeant parce qu'il est l'héritier en âge de réclamer la part de son père. Alors, il a repris ses activités informelles de recel. Dans ses errances, il finira par aller trop loin dans les objets convoités. Il sera pris en flagrant délit de vol de portable et interpellé par les services de police qui l'ont sauvé de la vindicte populaire. C'est à partir de là que l'ONG a commencé son intervention.

- **Intervention socioéducative-coutumière et bénéfiques**

- « Environ 15 ans. Et ils m'ont amené de force à P., chez le chef canton. Et ils m'ont dit que j'avais le droit mais que j'étais en tort de partir seul à pied. Parce que si j'avais envie de voir mon père ils devaient m'amener. Mais que seul à pied j'étais en danger et que ma tante et son fils étaient en droit de savoir. »
- « C'est par force que je suis resté dans la maison mais de leur côté ils ont voulu me chasser de la maison. C'est l'éducateur d'ici qui est venu faire la médiation et que je suis resté. Même un restant dans la chambre je n'avais le droit de toucher à rien je n'ai même pas de quoi me laver je me lave au cours d'eau. Même l'éponge de douche n'est pas à moi. C'est à quelqu'un d'autre, à dire vrai. Je n'ai rien et ce que j'ai sur moi comme vêtements c'est tout ce que j'ai mais avec cet apprentissage que j'ai trouvé.... j'ai eu envie de faire ce travail. »

Il a bénéficié d'une mesure éducative d'accompagnement à la réinsertion familiale et professionnelle. Un travail de médiation entre la famille élargie et lui afin qu'il retrouve une place dans la maison de son père d'un côté. De l'autre, il a été inscrit en apprentissage en mécanique. Sur son lieu d'apprentissage, il se sent stigmatisé à cause de sa réputation, de sa situation familiale et de son apparence dégradée.

- **Apprentissage en mécanique et revanches**

- « Oui et j'ai été mis un apprentissage. J'y suis resté 2 jours et au troisième jour on est venu me chercher. »
- « Après que les gens ont commencé à m'accuser d'être sorcier à tort après que ma mère soit partie, personne ne m'aimait point quand je vais ici on me dit que je suis sorti quand je vais là-bas on me dit que je suis sorti. Mais, moi je me disais que si en vérité dans mon cœur je suis un sorcier, je ne devais pas être dans le besoin. J'aurais utilisé ma sorcellerie pour avancer dans la vie, pour faire du bien. Depuis que j'ai été à l'église là-bas, je n'ai jamais souhaité le mal à quelqu'un. Je ne l'ai jamais fait. Mais, il y a certaines personnes qui souhaitent du mal aux gens, ils souhaitent que ça se passe mal pour les autres. Il y a des gens qui me veulent du mal. S'il arrive que je décède ou que je devienne fou, ils en seraient

contents. C'est ainsi qu'ils sont dans la famille. C'est pour cela que je voudrais aller au bout de mon apprentissage pour qu'ils aient honte. Ils auront honte. »

- **Manque de moyens financiers et discrimination en apprentissage**

- *« Je n'ai plus grand-chose à rajouter. Mais, avec mon apprentissage j'ai besoin d'argent pour certaines choses... Je n'ai même pas vraiment de vêtements je mets parfois les habits des gens. Avant je faisais des petits jobs que je n'ai plus le temps de faire. J'ai besoin d'argent pour acheter des choses pour prendre soin de moi. Non pas que pour manger même si je ne mange pas bien. »*
- *« Oui comme je me débrouillais déjà avec les ferrailles, je sais comment y faire. En arrivant à l'atelier, on n'a pas dû tout me réapprendre je savais déjà découper les plaques de fer. Mais il y a certaines choses que je ne sais pas encore faire. Là-bas il y a 8 apprentis je suis le 9e. Mais, en apprentissage également il y a des insultes. On m'insulte en me disant que je suis du quartier de L. Ils disent qu'ils ont peur de moi que je suis un criminel. Et blablabla »*

Depuis le départ de sa mère, il n'a pas eu des nouvelles. Il part donc à sa recherche. Il a été aidé par une tante maternelle qui lui a fourni des informations pour la prise de contact avec sa mère. Les retrouvailles étaient décevantes. C'était une expérience d'humiliation à cause des commentaires méprisants de sa mère sur son apparence et le manque de manifestations d'affection de celle-ci. Il réalise que sa mère a caché son existence à son nouveau mari. Il n'avait plus aucune place dans la vie de sa mère. C'est une douleur profonde pour Koko.

- **Familles élargies et soutien distant**

- *« Non on ne s'est pas revu entre-temps avant. Parce qu'elle a une petite sœur qui vit ici à Atakpamé. Elle n'est pas partie. Elle vit avec son mari ici. C'est elle qui a fait de sorte que je la rencontre souvent là-bas. »*
- *« Elle...comme elle vit avec son mari ici bon... Ils vivent ici depuis longtemps. »*

- **Mère et nouvelle vie**

- *« La maison de ma mère est à Lomé. »*
- *« Et, j'ai été le voir. Je lui ai demandé de chercher ma mère. Et, il a appelé ma mère. Et tu es venu. J'ai vu le visage de ma mère. Ma mère ne vieillit jamais. Ma mère, elle est restée avec son teint clair de jeunesse. On n'aurait pas dit qu'elle a eu d'autres enfants. On ne dirait pas qu'elle a 4 enfants et elle s'est remariée. Elle n'a pas changé du tout. Elle m'a comparé à ma petite sœur en disant que moi j'ai 17 ans et que ma petite sœur à 15 ans mais que moi je ne grandis pas en taille. Depuis ce jour qu'elle a quitté cette maison, je ne l'ai plus revu. »*

- **Recherche de sa mère et déception des retrouvailles**

- *« Je suis allé chercher ma mère avant de partir au N. »*
- *« J'ai recherché ma mère au point que j'ai été à Lomé. »*
- *« Pour dire vrai j'ai besoin d'avoir quelqu'un que je peux prendre comme ma mère par exemple avec qui je peux rester à la maison. Quelqu'un avec qui rester juste comme ça à la maison qui pendant qu'elle fait à manger que je pourrais aider. Quelqu'un juste avec qui rester. Comme quand une mère a un enfant et qu'elle s'en occupe ; voilà ce que je voudrais : Trouver une mère et rester auprès d'elle. »*

Par conséquent, Koko est blessé par les événements de sa vie. Il tente de s'accrocher à des reliquats d'éléments d'histoire de vie ou des capacités linguistiques françaises pour se valoriser. Pourtant, il ne

pouvait pas s'exprimer en français. Il a d'ailleurs préféré raconter son histoire en Mina. Ses souffrances sont multiples. Son sentiment d'abandon et de solitude sont en relation avec sa réalité familiale et les épreuves dures qu'il a vécues et continue de vivre.

- **Naissance à domicile et intelligence**

- « *Oui nous tous on a été mis au monde à la maison. »*
- « *Oui c'est elle qui s'est occupée de tout. Normalement j'aurais dû être au niveau scolaire ... à l'école j'étais intelligent juste en classe de CE1. Je n'ai jamais redoublé une classe. Moi l'intelligence c'est un don que j'ai reçu, lorsque j'apprends un truc je le retiens. Je n'ai jamais été un échec, du premier trimestre jusque... Je n'ai jamais été un échec. Mais... Si j'étais toujours scolarisé jusqu'aujourd'hui j'aurais déjà dépassé le lycée depuis... Je voudrais déjà être à un point avancé de mon parcours. »*

- **Scolarité irrégulière et capacités linguistiques**

- « *Oui, et j'ai laissé tomber. Et je suis partie rester dans le boulot de vélo (Réparation de vélo). »*
- « *J'ai été à l'école euh...à Atakpamé ici ; j'ai fait le CPI, et on n'arrivait pas à bien s'occuper de moi en plus en ce temps-là. Il n'arrivait pas à bien s'occuper de moi. Il n'y avait rien à la maison. C'est à cause de ça que, je faisais le travail de vieille ferraille. Et j'ai dit à mon père à ce moment-là que j'allais laisser tomber l'école avant qu'on ne m'amène là-bas. Et je suis resté dans l'enclos à vélo. Je suis resté... »*

Ses expériences ont changé sa vision de lui-même. Il est touché dans sa dignité d'être humain. Il ne se sent appartenir à personne ni considéré par sa propre famille, notamment par sa mère. Il porte le poids des représentations sociales sur l'invulnérabilité d'un homme. Ce qui étouffe sa souffrance et le double sentiment de honte : honte de sa situation et honte de souffrir

- **Solitude déshumanisant et sentiment d'abandon**

- « *Elle m'a laissé tomber, elle sait que je suis en vie mais...au décès de mon père d'ailleurs elle est venue mais n'est pas venue voir où je suis. »*
- « *Parfois quand je suis là, quand je suis en train de marcher je me dis est-ce que Dieu ne pourrait pas me donner de l'argent pour que je sois soulagé (mavo lé agbé nyé mèa) ? ...Que Dieu... pour que je finisse mon apprentissage et que je me sente enfin un être humain dans ma vie. Ou alors parfois je suis assis et Je me demande dans l'avenir qu'est-ce que je vais faire, vers quelle direction aller, qu'est-ce que je vais devenir, comment je vais pouvoir me nourrir ? »*

- **Souffrances récurrentes contenues par honte masculine**

- « *Oui je me retenais je contenais mon cœur. Je faisais preuve de courage, je faisais preuve de courage, je faisais preuve de courage. »*
- « *Dans ces moments-là, quand j'étais au Nigéria en train de souffrir ainsi, la souffrance que j'ai vécue surpasse les larmes. Toutefois, je suis un homme je ne peux pas pleurer. Ça me fera honte à moi-même. »*

- **Partage volontiers d'histoires de vie**

- « *Acquiesce de la tête »*
- « *Oui »*
- « *Merci »*

Koko perçoit le comportement des membres de sa famille comme une persécution. Ce qui est en cohérence avec la réalité des événements vécus précocement dans sa vie. Les accusations de

sorcellerie, son agression à l'arme blanche par sa mère, le décès subit de son père pour lequel il a manqué du soutien de sa mère, les périples de la migration et le rejet familial pour des raisons d'héritages ont eu raison de son rapport à la réalité. Accablé et esseulé, il exprime son grand besoin d'affection et d'appartenir à quelqu'un, de sécurité affective et de protection. Il appelle à la restauration et surtout de recevoir des soins, de contenance et de l'enveloppement par un adulte, notamment maternant. Oscillant entre désespoir et accrochage à la vie, il tangué en ayant comme seuls piliers l'apprentissage et l'accompagnement éducatif.

1.7.6.3 « Zones blanches »

Koko a eu un discours clair sur les événements marquants de son parcours de vie. Cette capacité de narration sur soi-même, ayant eu toutes ces expériences, nous fait penser qu'il a dû vivre un *face à face*, dans la migration et surtout durant la phase du retour. Il a dû aller à la rencontre de ses ressources et les mobiliser dans une dynamique d'autoconservation et de protection. Ce qui aurait induit probablement une conscience accrue de soi que chez ses pairs de la même tranche d'âge.

1.7.7 Participant 7 : Jeanne, confusions et quête affective

1.7.7.1 Marqueurs langagiers

Globalement, les propos de Jeanne sont empreints de restriction et d'une grande fréquence de silences. Probablement, qu'il y avait un sentiment de honte concernant ces expériences de fugues pour des raisons sexuelles. Au cours de l'entretien, elle avait une posture corporelle qui donnait l'impression d'un parcours de préadolescente en conflit avec la loi, concernant un sujet tabou ou honteux. Socialement au Togo, des mœurs et principes d'éducation spécifiques des filles peuvent constituer des facteurs de désirabilité sociale. Ce qui rend le récit difficile.

1.7.7.2 Récit de la « Ligne de vie » de Jeanne

Nous avons rencontré Jeanne dans le contexte d'un accompagnement éducatif à domicile. Elle vivait avec sa mère. Elle avait 16 ans et était scolarisée en classe de 5^{ème}.

Au départ, Jeanne est née de deux parents originaires de la même localité. Elle est née et vit dans la ville où l'entretien a eu lieu.

- **Lieu de vie dès la naissance**

- « *Oui. Jeudi.* »

- « *Question : Tu es d'Atakpamé ? Réponse : oui.* »

Or, le père de Jeanne était présent durant la petite enfance et l'enfance jusqu'à ses 10 ans. Après cette période son père a dû migrer, pour des raisons professionnelles, vers un pays voisin de l'Afrique de

l'Ouest. Sa mère s'est retrouvée seule face aux responsabilités quotidiennes. De surcroît, sa mère avait une activité commerciale (achats en gros en campagne et revente en détails à la ville). Cela implique qu'elle soit absente des semaines consécutives. La fratrie était livrée à elle-même durant ces périodes d'absence des parents et d'adultes de référence.

Jeanne rapporte une configuration familiale où il y avait peu de communication et où les relations parents enfants étaient distantes.

- **Contexte familial sans présence paternelle**
 - « Une fille. Oui. Mon père et ma mère ne sont plus ensemble »
 - « En fait, il y a ma petite sœur mais il y a aussi deux enfants. Ma mère élève les enfants de sa famille aussi »
 - « J'avais environ 10 ans »
- **Manque de communication en famille**
 - « Non, on ne se dit rien. »
 - « Non »
- **Absences et distances relationnelles des parents**
 - « En fait, elle n'avait pas le temps. Elle partait acheter de la grande marchandise. (Eyina assi) »
 - « Ma mère est quelqu'un de très colérique, elle me frappait tout le temps. »
 - « Oui il fait des allers-retours. »

Par ailleurs, Jeanne est une fille qui semble avoir des difficultés relationnelles avec sa fratrie ou ses parents. Les relations affectives avec ses proches génèrent une forme de malaise chez elle. Elle laisse entendre à peine son besoin de proximité avec sa mère sans tenter le rapprochement. La relation conflictuelle et distante mère-fille a rendu propice les fugues de Jeanne.

- **Conflits relationnels mère-fille dus aux fugues**
 - « On ne causait pas ensemble. »
 - « Je me rends compte que c'est parce que je passais des nuits dehors. »
- **Fuite du mal-être en famille**
 - « Parfois je n'ai juste pas envie de rentrer à la maison, De rester là-bas jusqu'à ... des fois en restant là-bas, Le lendemain et le surlendemain, je ne sais pas trop mais je n'ai plus du tout envie d'être, d'aller à la maison. À rentrer à la maison, des engueulades. Et du coup je n'ai plus envie de rentrer. »
 - « Moi-même, j'ai envie de rentrer parfois mais j'ai juste envie de rester là-bas un peu. »

Jeanne fuguait vers des zones méconnues de la ville par sa famille. C'est également des quartiers où personne ne pouvait la reconnaître. Elle était âgée de 12 ans et était à la fin du cours primaire. La mise en danger de soi était à plusieurs niveaux : zones géographiques inconnues, aucun repère de secours, compagnies d'hommes pouvant avoir des relations avec des jeunes filles de 12 ans ! Elle évoque sommairement ces relations inadmissibles. Cette période s'est étalée sur trois (3) ans.

- **Fugues et mise en danger de soi**

- « *Disons que lorsque j'avais environ 12 ans j'étais très intéressée par les hommes... Parfois, lorsque je sors je ne rentre pas. Je fais environ 2 jours ou 3 jours sans rentrer à la maison. On me cherche en vain sans me trouver.* »
- « *Tu vois ? à cet endroit, personne ne me connaît là-bas.* »
- **Périodicité des fugues pour relations sexuelles**
 - « *Jusqu' en classe de 5e.* »

Sans précaution, elle partait en compagnie d'hommes, dont elle ne connaissait pas l'identité, durant plusieurs jours. Elle laissait transparaître une certaine gêne par rapport à ces relations. La dimension affective n'est pas explicite dans sa démarche. Ces rencontres sont couvertes par le silence. Rien ne s'y disait vraisemblablement.

- **Quête de relation affective**
 - *Intervieweur : est-ce que tu avais envie de causer avec elle ? Interviewé: Oui »*
 - *Intervieweur : Mais tu ne lui as pas dit. Interviewé : Non, je ne lui ai rien dit »*
- **Relations sexuelles multiples précoces sur propositions d'inconnus**
 - « *J'étais en CM2.* »
 - « *Non. C'est juste que quand ils me draguent, je ne sais pas ce qui se passe pour moi, et j'y vais quand ils me draguent. Je n'ouvre pas la bouche pour dire telle ou telle chose ou que je veux aller d'abord à la maison Parce que ma mère m'attend., j'y vais comme ça. Dès qu'ils m'appellent j'y vais. Je les suis juste comme ça.* »
 - « *Oui ils étaient plus âgés ; certains avaient 20 ans* »
 - « *Non ils ne me disent rien.* »
- **Hommes abuseurs**
 - « *Non. Ils ne s'occupaient pas particulièrement bien de moi mais c'est juste moi-même...* »

Alors premièrement, un jour, dépassée et inquiète, sa mère a été signaler la situation de fugues répétitives au commissariat de police de secteur. Le fait que les policiers la recherchent et l'aient retrouvée l'a mise à découvert. La honte et la culpabilité qu'elle mettait sous couvert de la discrétion sont dévoilées face aux adultes responsables et aux représentants de la loi. Cette situation d'intervention extérieure a été un premier déclic en lien avec l'image que les autres pourraient avoir d'elle.

- **Honte et intervention policière pour fugues**
 - « *Ou alors, le commissariat qui est en bas de la rue là, lorsqu'on ne me trouve pas, on va le signaler aux policiers. Et le grand frère m'a vu là-bas et m'a parlé. Celui-là qui m'a vu.* »
 - « *Tu vois en fait, le fait que lorsque ma mère ne me trouve pas qu'elle aille me chercher jusqu'à chez les policiers, Ça ne me plaisait pas ; c'est à cause de cela... Silence.* »

Deuxièmement, sa mère a fait intervenir son père, à qui elle a fait un compte-rendu de la situation lors d'un de ses séjours au Togo. Son père, sans remontrances, ni colère, lui aurait donné des conseils en relevant les aspects de mise en danger, de danger de mort courant sans témoin. Elle aurait réalisé à ce moment, la réalité de sa mise en danger délibérée lors de ses fugues. Elle aurait pris conscience qu'un drame pouvait lui arriver.

En troisième lieu, le pasteur de la paroisse a été également sollicité par la mère de Jeanne. Celui-ci a joué son rôle de guide spirituel en se basant sur des passages bibliques. Tout en la sermonnant, il a prêché une transformation possible et la conversion pour un meilleur avenir.

- **Figures paternelles comme protection contre les fugues**

- « À son retour, ma mère lui a raconté. Il m'a donné des conseils »
- « Mon père lui disait que d'aller rester dehors (Gbandji) comme ça ce n'est pas bien. Que ces hommes pourraient me tuer »
- « Notre Pasteur aussi... Notre Pasteur a entendu oui, il a entendu parler de tout ce qui s'est passé. Il priait avec moi. Il me donnait des conseils et puis C'était fini »

En quatrième lieu, la mère de Jeanne a sollicité son frère vivant à la capitale. Jeanne lui a été confiée pendant quelques vacances. Elle y était surveillée et mise sous la protection de la femme de son oncle.

- **Oncle maternel comme relais de protection et d'autorité**

- « À vrai dire, il n'y a qu'avec mon oncle maternel que je suis en lien. Mon oncle maternel est à Lomé. »
- « Lorsque sa femme va au marché, ou quelque part, il accepte que je l'accompagne. Il n'accepte pas que moi toute seule je sorte »

Puis, la police a signalé la situation aux services de Protection de l'Enfance selon leur protocole concernant les mineurs. Une ONG a pris le relais. Un travailleur social intervenait auprès de Jeanne principalement et fait de la médiation périodiquement auprès de sa mère. Cette double intervention a apaisé les tensions mère-fille.

- **Intervention éducative et relation mère-fille apaisée**

- « Non. Avant elle le faisait maintenant elle le fait plus »
- « Ah... Il lui expliquait des choses »
- « ...elle m'engueule plus »

Après toutes ces interventions, Jeanne identifie la pratique de la religion chrétienne par le biais des conseils de leur pasteur et les conséquences négatives sur sa scolarité, comme des facteurs aidants. Les interventions externes de figures représentant la loi symboliquement ont été la source de ses changements internes et relationnels. D'une manière générale, Jeanne a pris conscience de ses manques et réalise le bien-être que la présence effective et affective de sa mère lui procure.

- **Religion comme prise de conscience**

- « Oui. Disons que j'ai eu ma catéchèse à 13 ans »
- « Méthodiste »

- **Scolarité en échec et arrêt des fugues**

- « Oui je me rendais compte que tout ça ne m'aide pas à apprendre comme il faut »
- « Oui. En 5e. Et en 4e également. »

- **Transformations internes de comportement**

- « Avant, je ne peux pas dire qu'elle ne m'aimait pas mais elle ne faisait pas attention à moi, et ne se préoccupait pas de moi. Maintenant, elle et moi on a des liens avec moi, on cause souvent. On se parle »

- « *Oui, quand je finis d'apprendre mes leçons, parfois je me repose. Et, après je vais rendre visite à mon amie* »

Enfin, en se détournant des fugues et des relations sexuelles avec des inconnus, Jeanne a investi des liens et des activités favorisant une socialisation certes, mais avec parcimonie. Jeanne a intégré la chorale à cette période. Le chant lui faisait du bien, dit-elle. Les relations d'amitié avec les pairs sont restreintes aux filles et restent des interactions sommaires, de l'ordre de la camaraderie au sein des groupes de classe ou à la chorale. Il n'y a pas de partage d'expériences personnelles entre elles. En lieu et place, elle préfère une relation d'amitié-confiance avec une jeune dame représentant une sœur aînée symboliquement ou une conseillère.

- **Manque de confiance en relations amicales**
 - « *Non. Je n'ai pas d'amies, sauf des camarades à l'église.* »
 - « *C'est juste des amies comme ça.* »
- **Amitié comme quête de relation de confiance**
 - « *Tu vois, il n'y a qu'en elle que j'ai confiance. Par exemple, si je lui confie quelque chose, elle ne répéterait pas. On peut donc causer. Mais en ce qui concerne les autres, si je leur confie quelque chose, elles iraient répéter. Non, pas que ce soit des choses mauvaises mais bon voilà...* »
 - « *Oui. En fait c'est une amie, c'est une tata* »
- **Activités de socialisation valorisantes**
 - « *Première voix. (Soprane)* »
- **Projet professionnel d'inspiration personnelle et maternelle**
 - « *En fait moi, en allant au collège j'ai dans l'idée de devenir secrétaire.*
 - « *Mais, si je ne poursuis pas mes études, j'aimerais bien devenir commerçante comme ma mère. J'aimerais bien ouvrir ma boutique ils y vendre des choses* »
- **Manque de confiance en son graphisme**
 - « *Rire. Silence* »
 - « *Je ne sais pas dessiner* »

D'une manière générale, Jeanne a raconté son histoire sous le poids des mœurs, de la honte et de la crainte d'être jugée. Sa narration était restreinte.

- **Récit restreint par crainte du jugement**
 - « *En fait, je ne sais pas par où commencer* »
 - « *Moi je trouve que ce n'est pas bien* »
- **Silences comme honte inexprimée**
 - « *Silence. Murmure.* »
 - « *Silence* »
 - « *Silence. Non, parfois je ne sortais pas* »

Le comportemental de Jeanne traduit une forme de vide affectif et relationnel tant en famille qu'avec les enfants ou adolescents de sa tranche d'âge. Effectivement, la relation à l'autre est au cœur de sa problématique, que ce soit avec sa mère, avec son père, avec les amis de sa chorale ou avec sa fratrie. Elle se tourne bien souvent vers des adultes dans une attitude de quête affective ou de relation de

confiance. Il est évident qu'il y a une telle carence affective et des failles narcissiques qu'elle s'est mise en danger avec facilité dans les rencontres avec ces hommes adultes. À ces fragilités, se rajoutaient probablement des facteurs liés à cette phase de préadolescence et de l'éveil pulsionnel à l'avènement de la puberté.

1.7.7.3 « Zones blanches »

Des informations manquent sur ces rencontres d'hommes et sur la suite que la police a pu donner étant donné que Jeanne était mineure. Il y a une répétition de l'expression « tu vois ? » qui renvoie l'échange à un niveau implicite, de compréhension avec peu de mots. C'est une attente que l'autre comprenne d'emblée et en peu de mots.

1.7.8 Participant 8 : Exaucé, l'interdit comme empêchement d'être

1.7.8.1 Marqueurs langagiers

Il n'y a pas de marqueurs langagiers dans le récit d'Exaucé. Il était en général dans une attitude réservée et de prudence par rapport à ses propos. Les entretiens se sont déroulés en Mina.

1.7.8.2 Récit de la « Ligne de vie » d'Exaucé

Exaucé est un adolescent de 17 ans, rencontré dans le cadre d'un accompagnement éducatif à domicile par des travailleurs sociaux d'un établissement public de la Protection de l'enfant.

Exaucé, est originaire de la région des plateaux, mais d'ethnie Kabyè (localité de la région au nord de sa région de résidence). Il a vécu sa petite enfance avec son père et sa mère. Puis, pour des raisons qu'il ignore, ses parents se sont séparés.

- **Origines ethniques connues**
 - « *Oui j'ai toujours vécu ici. Mais je suis Kabyè.* »
 - « *Mon père est Kabyè et ma mère est de Losso.* »
- **Fratricie élargie**
 - « *Elle a même eu un enfant avec quelqu'un d'autre là-bas.* »
 - « *On est quatre enfants. Après moi il y a eu quelqu'un d'autre et après il y a eu des jumeaux. Tous les cadets sont des garçons.* »
- **Séparation parentale et raison inconnue**
 - « *Non moi je n'en sais rien. Même si je demandais je ne pense pas qu'on me dise la vraie raison de la séparation.* »
 - « *Pendant que je suis placé ici au foyer, je ne sais pas ce qui s'est passé mais ma mère a quitté mon père. J'étais en visite à la maison et mon père m'a appris que ma mère est retournée auprès de ses proches dans un quartier pas loin d'ici.* »

À la suite de la séparation des parents, la relation avec sa mère est devenue distante. Il rendait visite à sa mère, qui vivait désormais dans sa maison familiale. Il lui reproche ses défauts de visite. Son souhait est qu'elle fasse la démarche à son tour : c'est son devoir selon lui.

- **Relation mère-fils dégradée**

- « *Je ne vais plus le lui rendre visite mais elle, elle aussi ne vient pas me voir.* »
- « *Non elle n'est pas avec le monsieur, elle est chez ses propres parents.* »
- « *Mais elle, aussi elle devrait venir me voir.* »

Par ailleurs, Exaucé n'est pas très proche de sa famille paternelle. Leurs remontrances lui sont insupportables. Son père a souhaité le mettre en confiage chez son propre frère. Mais, Exaucé a refusé à cause de l'autorité réputée de cet oncle paternel, un militaire.

Il explique son rejet catégorique de l'autorité et des interdits, notamment lorsque les règles lui sont imposées de manière dirigiste. Il a le sentiment de devoir exécuter des directives qui sont dépourvues de sens pour lui.

- **Distance relationnelle avec la famille élargie**

- « *Lorsque je les approche ils ont tendance à me faire des remontrances à cause de mes bêtises ; du coup je m'éloigne d'eux.* »
- « *Je connais ma tante paternelle qui vit à Kara. Je la vois parfois lorsque je rends visite aux gens pendant les vacances. Mais on n'est pas très proche* »

- **Oncle paternel comme relais parental**

- « *Celui qui vient juste après moi est à Kara. Il est chez un grand frère de notre père* »

- **Refus de l'autorité et des interdits**

- « *C'est comme si c'est quelque chose qui est inné en moi que je ne peux pas lâcher et eux n'arrêtent pas de me faire des remontrances. Du coup, j'ai l'impression qu'on m'embête pour rien* »
- « *Moi aussi je lui ai été confié mais moi je n'arrive pas à rester auprès d'autres personnes* »

Puis, à l'avènement de la puberté, Exaucé a commencé à fuguer. Le motif qu'il avance est principalement, le refus de l'autorité paternelle. Au-delà de refuser l'autorité, il ne prend pas conscience des conséquences. C'est surtout l'autorité imposée et exprimée par des cris, marquée par la colère qui lui est insupportable. Cela engendre chez lui la recherche de moyen lui permettant de faire cesser les cris. Dans l'incapacité de faire face à ces situations, il trouve des stratégies d'évitement. Il fugue en prétextant un besoin d'aller aux toilettes²⁵.

Dans ces conditions, son père l'a scolarisé au sein du foyer de la Protection de l'Enfance qui était ouvert aux enfants des environs pour une pédagogie renforcée avec un suivi éducatif. En raison de ses fugues répétées et des activités de recel, son père a fait la démarche d'un placement. Ce niveau supérieur de demande de prise en charge a augmenté sa tendance aux fugues prolongées sur plusieurs jours.

²⁵ Dans certaines localités les toilettes sont à ciel ouvert, dans les bois, en périphérie des habitations.

- **Fugues dès la puberté pour refus d'autorité et punition**

- « *D'un autre côté je n'aime pas non plus quand on me fasse des remontrances. Par exemple quand on m'engueule, je réfléchis à me dire que je vais pouvoir faire quelque chose à cette personne pour qu'elle arrête de me crier dessus. Et donc parfois je m'en vais comme si j'allais juste pisser, et ça y est je suis parti de la maison. C'est comme si la personne me dérangeait. »*
- « *Bon, moi je ne sais pas tout à fait ; mais au départ on m'a scolarisé dans l'enceinte ici et après on m'a dit que c'est ici que j'allais poursuivre ma scolarité. Et donc à chaque fois qu'on donnait rendez-vous pour m'amener ici je fuyais de la maison jusqu'à ce qu'un jour mon père m'amène ici pour que je reste ici. »*

Au niveau scolaire, l'incapacité à composer avec la règle était une entrave aux processus d'apprentissages. Ceci a donné lieu à un redoublement en primaire. Il finit par se déscolariser en classe de CM2. Il a dû reprendre une deuxième année de CM2 malgré lui. Au collège, l'absentéisme était à un tel niveau qu'il est tombé dans une situation durable d'échec scolaire.

- **Scolarité discontinue par échecs et absentéisme**

- « *J'ai été scolarisé et arrivé en classe de CE1, J'ai commencé à faire l'école buissonnière. »*
- « *J'ai donc dû redoubler la classe de CM1 deux fois de suite. Et ensuite on m'a mis dans un établissement public. Je suis passé en classe de CM2. Et en cours de classe de CM2 j'ai laissé tomber l'école. »*
- « *Lorsqu'on me conseillait, je n'écoutais pas. J'ai donc redoublé la classe de CE1. Et après j'ai pu passer en classe de CE2. Je n'ai pas été paresseux et je suis passé en classe de CM1. »*
- « *Arrivée en 6e, Je faisais encore l'école buissonnière et j'ai échoué là-bas aussi. »*

Lors de ses fugues, il a pris l'habitude d'effectuer des activités illégales. Il volait de façon récurrente. Les limites, les interdits et les règles n'étaient pas intégrés dans son fonctionnement. Il n'en voyait aucunement le sens. Ses désirs étaient plus forts. Il manquait d'empathie vis-à-vis de ses victimes, même encore au moment des rencontres avec lui. Il signifie le plaisir que lui procure la réaction des personnes, dont il vole les affaires.

- **Vols sans arrestation et insouciance**

- « *C'est déjà arrivé qu'on prenne les affaires... Mais on n'a jamais été arrêté. »*
- « *Ce qui fait qu'avec mes compagnons, parfois quelqu'un en train de nous engueuler on se tapote les oreilles pour dire qu'on n'entend rien »*

- **Plaisir des transgressions et réactions des victimes**

- « *Ce qui me plaît c'est lorsque les gens sortent des maisons, nous crient dessus et nous chassent. »*
- « *Je sens qu'il y a certaines choses je n'arrive pas lâcher comme par exemple tant que je ne fais pas une bêtise dans une journée je ne suis pas tranquille. Par exemple, la nuit on peut passer et lancer des pierres sur le toit de maison avec des lance-pierres comme ça en passant. »*

De ce fait, son père devenait de plus en plus soucieux. Il brandit le risque de l'emprisonnement afin de le « rappeler à la règle » par les représentants de la loi. Cette option n'était qu'une menace, sans

preuve de délits. Son père persiste dans sa démarche de placement. Il finira par obtenir gain de cause. Exaucé sera placé au sein du foyer où il était scolarisé.

- **Père soucieux et en quête d'aide**

- « *Non je n'ai jamais été à la brigade pour mineur. Sinon, c'est mon père qui parfois me menace de m'amener. Dès que j'entends ça je fuis de la maison. Et les gens lui interdisaient souvent de m'emmener, comme ma mère par exemple : elle lui disait de me laisser tranquille* »
- « *Mon père vient me rendre visite mais ma mère n'est jamais venue ici* »

- **Placement pour déscolarisation et refus d'autorité**

- « *Il y avait un monsieur une connaissance qui travaillait ici qui a conseillé à mon père de m'amener ici étant donné mon comportement...Et lorsqu'il est venu parler avec le directeur, il a été d'accord qu'on m'amène ici.* »
- « *Je n'avais pas l'habitude d'écouter ce qu'on me dit de faire je n'en fais toujours qu'à ma tête. Ou alors j'ai dit à mon père que je vais au champ est sur le chemin du champ je détourne le chemin même si j'avais les outils pour aller au champ. C'est ce genre de comportement que mon père n'appréciait pas.* »

Cependant, Exaucé peine au début à adhérer au placement en raison de la restriction de sa liberté. À son étonnement, le placement lui a été bénéfique tant au niveau de sa scolarité que de son rapport à la réalité et de son développement moral. Il perçoit personnellement dans son comportement des changements et une évolution vers une certaine maturité.

- **Perte de liberté comme refus d'adhésion au placement**

- « *Par exemple les sorties, avant d'arriver ici j'ai été habitué à sortir, à me balader ; mais ici on n'a pas le droit.* »

- **Placement comme réussite scolaire et maturité**

- « *... le fait que j'ai poursuivi ma scolarité fait une différence entre eux et moi.* »
- « *Je trouve que ma vie a changé parce que quand je regarde cette fin de mes compagnons, ils sont restés tels qu'ils sont.* »
- « *Je me rends compte que si jamais on m'attrape on me mettra la honte et ce qu'on va me faire ne sera pas bon.* »
- « *Parce que maintenant je me rends compte qu'il y a certaines choses ça ne se fait pas ; j'ai grandi.* »

À la suspension de l'hébergement au sein du foyer, Exaucé bénéficie du mode d'accompagnement mis en place par les travailleurs sociaux. Il est suivi à domicile et participe à des activités ponctuelles pour lesquelles l'établissement ouvre encore ses portes.

- **Suivi éducatif adaptable**

- « *Il y en a qui l'ont déjà fait, il y en a un qui a eu son brevet et qui est parti.* »
- « *Non. Je suis retourné à la maison et je viens ici parfois et parfois les éducateurs aussi viennent chez moi. Je vis chez mon père.* »

Exaucé a une histoire de vie lacunaire marquée par absence de récits de naissance et de transmissions, à l'instar de l'apprentissage de la langue du père, malgré que ce dernier la pratique. Les éléments de culturels ou familiaux semblent hors de sa portée.

- **Absence de communication et transmissions parentales**
 - « *Non elle ne m'explique jamais les choses.* »
 - « *Il ne me fait que des remontrances à cause de mes bêtises.* »
 - « *Bien souvent, on n'a pas des moments de conversation.* »
- **Manque d'acquisitions linguistiques et culturelles**
 - « *Je ne comprends pas ma langue paternelle.* »
 - « *Je n'ai pas d'autre proverbe.* »
 - « *J'en connais mais dans les films nigériens. Je ne comprends pas vraiment la langue de mon père. Je peux lui répondre quand ce n'est pas compliqué.* »

Exaucé reconnaît spontanément l'effet néfaste de la fermeture du foyer et du retour prématuré en famille. Son absentéisme reprend et il découche de nouveau. Son évolution reste fragile. Il en a conscience, mais il ne peut s'en empêcher. Les limites sont connues mais partiellement intériorisées. C'est le cadre extérieur qui tient lieu de balise, dont il a encore besoin.

- **Fermeture du foyer et dégradation comportementale**
 - « *Comment rester à la maison ? J'ai trop l'habitude de sortir. Parfois je vais en boîte de nuit et je ne rentre pas tôt.* »
 - « *Oui parfois quand je rentre et que je suis fatigué je ne vais pas au collègue.* »

Il réalise son envie de posséder comme les autres. Les manques sont là surgissant face à toutes opportunités de dérober et de faire sien ce que l'autre a de plus que lui. L'objet n'est que la forme de ce qu'il convoite : « avoir comme ». Dans ces cas, les interdits sont en travers de son chemin vers cette complétude illusoire recherchée. C'est ainsi qu'il se retrouve dans un cycle de récurrence avec suffisamment de prudence pour ne pas se voir imposer l'ultime limite de l'incarcération.

- **Besoins de divertissement et de possession matérielle**
 - « *Mais avec mes amis, on a d'autres idées ; on fait d'autres projets. Je vais jouer au baby-foot parfois ou au jeu vidéo ou encore je vais louer un vélo à pédale pour une balade.* »
 - « *Lorsque les enfants s'amuse et qu'on me demande d'aller aider au champ ça ne me donne pas envie d'y aller. Même quand je me mets en route je rebrousse chemin et je reviens jouer avec les enfants* »
 - « *J'ai toujours pensé qu'ils n'accepteront jamais.* »
- **Convoitise des biens d'autrui**
 - « *Parfois quand je vois les gens j'ai envie de devenir comme eux.* »
 - « *Exemple en passant, si on connaît quelqu'un qui a souvent de l'argent et qu'on connaît l'endroit où il le garde, on va le prendre. Ou parfois on peut aller s'amuser dans la maison d'un de nos amis et on va dans les chambres et si on trouve de l'argent ou autre chose on le prend.* »

Sa prise de recul sur ses tendances contraires aux interdits et ses aspirations professionnelles sont en voie de construction. Le manque et l'envie sont au gouvernail de ses perspectives d'avenir.

- **Introspection et récit restreints**
 - « *Non je n'ai plus rien en tête à raconter* »
- **Projets professionnels par envie**

- « Avant lorsque j'ai laissé tomber l'école, je voulais aller en apprentissage et on m'a dit que j'étais trop jeune pour y aller »
- « J'ai des camarades qui étaient en apprentissage à ce moment-là »

En grandissant, Exaucé a été réfractaire à la manière dont les limites lui étaient posées. Il écoutait difficilement. L'on peut supposer que cela renforçait la méthode dure des parents. Le manque était déjà présent avant la séparation des parents. Il renvoie l'image de celui qui s'est auto-affranchi des règles au premier affaiblissement du cadre familial. Son plaisir serait de dépouiller l'autre de ses affaires et de le déplacer de sa position de nanti.

1.7.8.3 « Zones blanches »

Les zones blanches correspondent au manque de transmission banalisée par Exaucé.

1.7.9 Participant 9 : David, patronyme en lignée maternelle

1.7.9.1 Marqueurs langagiers

Les entretiens ont été réalisés en français avec David, selon son choix. Il manifestait un besoin de s'adresser à nous en français comme pour démontrer son niveau de maîtrise de la langue. L'hypothèse de l'acquisition secondaire du Mina en rentrant au Togo avec sa mère à la fin de sa petite enfance pourrait être avancée. Or, il a bien acquis cette langue dans laquelle il communiquait avec ses pairs et les éducateurs au sein du foyer en notre présence.

1.7.9.2 Récit de la « Ligne de vie » de David

David a été rencontré au sein d'un foyer de placement alors qu'il était scolarisé en classe de 3^{ème}. Il s'est exprimé ouvertement sur son parcours de vie avec aisance.

À l'origine, sa mère a grandi et a résidé au Togo, où ont migré les grands-parents de David. Ils étaient d'origine béninoise. Il est né à l'étranger pendant de la migration de sa mère, pour des raisons professionnelles. Son père serait inconnu, du moins par lui.

- **Origines et nationalités différentes des parents**
 - « ...d'un père togolais »
 - « et d'une mère béninoise. Elle était ici au Togo à Kpalimé. »
- **Contexte de naissance et de petite enfance**
 - « Oui je suis fils unique. »
 - « C'est comme si elle a eu sa relation avec mon père avant de partir. »
 - « Et elle est partie au Gabon avec sa grande sœur ; là-bas »
 - « Je suis né Gabon »

Son père étant absent à sa naissance, le frère aîné de sa mère a imposé qu'il porte le prénom de son grand-père maternel. Son père biologique est connu de sa mère selon David mais les raisons de l'absence de sa reconnaissance restent inconnues. En grandissant, David aurait préféré le patronyme de sa mère. Mais, il y a un achoppement : il serait placé au même niveau générationnel que sa mère. Son désir du « nom de sa mère » est donc impossible. Il paraît se résigner à cette impasse.

- **Père inconnu et patronyme de substitution contrariant**

- « *Il m'a seulement dit que c'est comme ça que c'est le prénom de mon grand-père maternel. Je ne sais pas pourquoi.* »
- « *Si on me donne le nom de famille de mon grand-père, c'est comme si j'étais le fils directement de mon grand-père. Mais c'est l'oncle qui a fait mon acte de naissance. C'est lui qui m'a expliqué ça comme ça.* »
- *Le nom de ma mère.*

La dégradation de l'état de santé de sa mère est à l'origine de son retour au Togo avec elle. Elle était gravement malade au point de renoncer à la réalisation de son projet migratoire. Le pronostic était probablement connu des adultes de la famille maternelle de David. Alors, elle a été rapatriée avec son fils au Togo pour se faire assister, par sa famille, notamment la grand-mère maternelle de David.

- **Vie mère-fils en famille au retour**

- « *...et on est revenu au Togo.* »
- « *Et c'est en ce moment-là qu'on l'a emmené à Lomé* »
- « *Et je suis resté avec ma grand-mère maternelle avec ma mère. C'était dans la maison de mon oncle jusqu'à ce qu'elle ne meure.* »

Etant donné la santé de sa mère, elle était peu disposée aux explications en ce qui concerne la situation qu'ils vivaient, de surcroît, l'histoire de sa naissance. Après le décès de sa mère, il a été placé chez un oncle. David comprenait la raison, mais pas le sens de cet arrangement.

La présence de son cousin lui permettait d'accéder à la compréhension de ce qui se déroulait autour de lui, toutefois à un niveau d'enfant.

- **Maladie et décès inexpliqués des personnes maternantes**

- « *Et après m'avoir mis au monde elle est tombée malade.* »
- « *Et après j'ai su qu'elle est décédée... à ce moment j'étais dans la rue.* »

- **Communication et transmissions empêchées**

- « *Non. Parce que à ce moment ma mère était malade ; elle ne parlait pas.* »
- « *Je ne sais même pas ce qui se passait c'est après que j'ai compris. Au début, je ne comprenais même pas l'événement. Donc c'était un cousin qui m'aidait à comprendre. Et après lui il est parti au Gabon.* »
- « *On m'a amené chez mon oncle et c'est quand je suis là-bas qu'on apprend que ma mère est morte.* »

En classe de CE1, sa mère décède. Il ne garde pas vraiment de souvenir de cet épisode. Il se servait de ses fugues pour se distraire l'esprit, en passant de longs moments dans les vidéo-clubs, à en perdre

la notion du temps. La crainte des remontrances le faisait découcher deux ou trois jours. On peut penser également que la relation aux membres de sa famille maternelle est en construction, donc fragile. Ce qui facilite la prise de distance ou les ruptures, sans craindre d'être en insécurité dehors, particulièrement à son jeune âge, 7 ans. Ces fugues avaient lieu pendant la période qui a suivi le décès de sa mère. Sa grand-mère était partie pour les funérailles au Bénin.

- **Fugue précoce en période de deuil**

- « *C'est depuis la classe de CE1, je quittais déjà la maison j'avais 7 ans. Je me couchais sous les apatams dans le quartier. Je restais dehors pour regarder des films. Il n'y en avait pas à la maison. J'avais peur de rentrer après et je traînais deux ou trois jours avant de rentrer.* »

- **Mise à distance du mal-être**

- « *Ici on m'a conseillé de me concentrer sur mes études d'essayer de ne plus penser à ma famille pour pouvoir avancer. Je fais l'effort de ne pas y penser et de me concentrer sur mon travail* »
- « *Je n'approfondis pas la réflexion sur le passé. Je me dis que c'est le passé c'est passé il faut avancer* »

Ensuite, David est resté en confiage chez sa grand-mère à son retour au Togo. Il a commencé sa scolarité auprès d'elle. Puis, il a été placé chez son oncle maternel qui le confie à sa tante maternelle à son tour. Les fugues se sont arrêtées certes mais ce sont les vols qui ont pris le relais. Sa tante était excédée par les vols récurrents de David et l'a renvoyé chez son oncle.

- **Confiages pour scolarité auprès de figures d'autorité**

- « *J'ai commencé l'école auprès de ma grand-mère maternelle et après mon oncle maternel a déménagé, il a changé de quartier.* »
- « *En changeant de quartier, mon oncle non plus ne pouvait pas m'emmener avec lui. Je suis donc allé rester avec ma tante et c'est là-bas que j'ai commencé à commettre des petits vols. Un jour elle s'est fâchée et elle m'a amené chez mon oncle à Dekon* »

Dès l'enfance, il avait commencé à voler au sein de la famille au point de s'en faire une réputation. Ces mauvaises habitudes de vols se sont intensifiées. Les relations étaient, par conséquent, devenues conflictuelles entre ses cousins et lui.

- **Vols récurrents en famille et en confiage**

- « *Ils disaient ce qu'ils disaient d'habitude que je suis un voleur.* »
- « *et pendant les vacances dernière je suis allé chez ma tante et il y a une dispute entre sa fille aînée et moi ; et je n'ai pas toléré ça. Je suis partie de la maison en volant son appareil et de l'argent.* »

Seulement, le nouveau quartier de son oncle est le vivier et le fief de la délinquance de tout niveau. Il finit par commettre une casse de kiosque de vente d'appareils téléphoniques. Il a été incarcéré pendant six mois selon la justice pour mineurs.

- **Vol par effraction et incarcération**

- « *Après avoir bouffé l'argent, je ne trouvais plus quoi manger et je me suis dirigé vers Dekon. Je suis allé déjà une fois là-bas avec un ami. J'ai cassé une baraque de vendeur de téléphone portable. Et ils m'ont arrêté là-bas et m'ont emmené à la brigade pour mineur. J'ai passé 6 mois en prison. »*

Il sera placé au sein d'un foyer à sa sortie prison.

Sur le conseil et avec la médiation d'un travailleur social, sa tante l'a repris auprès d'elle. La relation entre David et sa tante s'est améliorée. Elle proposait à David des activités récréatives. Mais, David avait la nostalgie de la vie à la ville puisque sa tante vit en banlieue éloignée de la capitale.

- **Interventions éducatives**

- « *Ils sont venus une nuit ils ne m'ont pas trouvé et le lendemain ils sont revenus et j'étais là et ils m'ont amené ici. »*
- « *Là j'ai bouffé l'argent et les gens d'ici m'ont trouvé ils m'ont ramené ici. »*
- « *Ma tante s'est entretenue avec cette personne et après elle m'a ramené pour rester chez elle. »*

- **Confiance heureux et vie récréative insatisfaisante**

- « *Pas tous les soirs mais ça arrivait et qu'on sorte. On était dans un environnement éloigné et je n'avais pas beaucoup d'amis dans le secteur. »*
- « *Ça m'arrivait parfois de penser à l'ambiance de la grande ville. Elle habitait à Baguida. »*

Malheureusement, le cadre familial que David a basculé au bout de quelques mois. Le mari de sa tante décède subitement. En effet, il avait trouvé conjointement des figures paternelle et maternelle.

- **Décès des figures paternelles**

- « *...et c'est après que le mari de ma tante est mort. »*

Lors d'une visite au domicile de sa tante pendant son placement, il se chamailla avec sa cousine, la fille de cette dernière. Après un vol par convoitise et par vengeance, il fuguera et optera pour une vie en ghetto.

- **Vols et fugue pour une vie de rue**

- « *Et pendant les vacances, pendant les vacances passées... j'ai commis un vol. J'ai pris le portable de sa fille et son argent. Et, je me suis enfui de la maison je suis venu à Totsi. »*

- **Vie de rue avec prudence et indépendance financière**

- « *Non, j'étais dans le ghetto mais je n'ai pas consommé de drogue ni d'autres médicaments. Parce que j'avais des amis dans le ghetto mais qui ne faisaient pas ce genre de choses on était ensemble c'est pour ça. »*
- « *Ils avaient loué une chambre dans une maison, et c'est vers midi comme ça qu'ils sortaient pour aller fumer. Après on allait travailler on faisait du portefaix. »*

- **Placement comme évolution scolaire et émotionnelle**

- « *Oui ; mais maintenant avec les conseils qu'on me donne ici ça m'aide j'arrive à me calmer tout seul. Ils me disent que la rue ne m'apporte rien que quoique je fasse ça ne mène nulle part. Qu'il faut être sur le droit chemin. »*
- « *Comme ils disent aussi qu'ils vont considérer que c'est ma première année pour que je puisse avoir le bac A4 ici. »*

Il juge ses propres actes d'irrfléchis avec le recul. Le travail éducatif a contribué à sa prise de conscience de ses comportements et actes déviants.

- **Conscience des conséquences des erreurs et repentance**
 - « *Mais c'est moi je veux savoir s'ils me pardonnent.* »
 - « *Parce que c'est moi-même qui a commis l'erreur. Je me suis dit que je n'allais plus recommencer.* »
- **Vols comme actes irrfléchis et répétitifs**
 - « *Non je ne pensais pas à ça c'est après.* »
 - « *Tout ça est arrivé parce que j'ai volé de l'argent et que j'ai su pour aller à Dekon. Et qu'après je suis venu ici et que je suis reparti et j'ai encore volé. Je ne pensais pas à tout ça ; c'est après réflexion que je me suis rendu compte que tout ce que je faisais mais n'était pas bien.* »

David aborde ses difficultés de régulation de ses émotions et les facteurs qui peuvent engendrer chez lui un mal-être de l'ordre de la blessure narcissique. Il a une hyperréactivité face aux frustrations du quotidien. Il fait le lien avec son sentiment d'abandon lié à la colère de sa famille et de la souffrance que cela produisait chez lui. Les éducateurs lui auraient donc appris à se focaliser sur sa scolarité et à mettre à distance ses émotions.

Le désir de rencontrer son père est présent chez lui avec des projections questionnant les sentiments de son père à son égard. Il se pose non seulement la question des liens affectifs mais aussi implicitement du regard que ce dernier posera sur lui en apprenant ses infractions.

- **Fragilités émotionnelles**
 - « *Moi, je m'énerve trop vite ; une petite chose peut m'énerver.* »
 - « *La fille de ma tante m'a parlé mal. Elle devait m'accompagner chez le coiffeur et elle me l'avait promis mais le moment venu elle m'a mal parlé et la façon dont elle m'a parlé je n'ai pas accepté ça ; elle disait oui mais lui-même ne peut pas y aller, lui-même ne peut pas y aller ?* »
- **Rejet colérique familial et sentiment d'abandon**
 - « *Parce que l'oncle là est très énervé contre moi. C'est lui qui est la base de tout ça parce que si c'était ma tante seulement, elle allait accepter que je revienne chez elle.* »
 - « *Non ils ne sont pas venus. Moi je ne sais pas c'est comme s'il croyait que je suis mort ou quoi. Comme je vole, c'est comme si pense que j'ai été volé quelque part et on m'a tué.* »
- **Relation affectueuse implicite familiale**
 - « *On ne cause pas de ces choses-là.* »
 - « *Parfois ça m'arrive de penser à ma mère mais je ne fais plus ça je ne pense plus à eux. Ceux qui sont déjà partis sont déjà partis. Penser à eux ne pourrait rien changer. Je voudrais juste honorer la mémoire de ma mère. Je voudrais devenir grand quelqu'un.* »
- **Désir craintif de connaissance du père**
 - « *Oui. Des fois mais c'est rare.* »
 - « *Je voudrais savoir quelle serait sa réaction. Je voudrais comprendre, avoir des explications et savoir pourquoi il a quitté ma mère.* »

Il s'identifie aux réussites professionnelles des membres de sa famille maternelle, notamment à la valeur du travail. Il s'en inspire et n'envisage une prise de contact qu'après l'obtention de son diplôme de baccalauréat. Ce sera le gage de sa transformation et de l'acquisition d'une attitude sérieuse.

- **Métiers familiaux**

- « *Et mon grand-père était couturier. Ma tante est couturière et mon oncle aussi est couturier.* »
- « *Il était pilote. C'est comme si c'était dans l'armée. Il était pilote au Bénin.* »
- « *Oui. Ma grand-mère était revendeuse d'alimentation générale.* »

- **Réussite scolaire comme rachat des liens familiaux**

- « *Au moins après le bac ils sauront que J'ai pris conscience et que durant les 4 ans là j'ai pu réussir quelque chose.* »

D'un point psychoaffectif, David souffre de solitude à laquelle il s'identifie. Il souffre également d'un manque important. Le besoin « d'avoir » ou de posséder des objets de jeunes de son âge qui le soulagerait du sentiment d'infériorité ou de vide affectif par rapport aux autres. Il n'aborde qu'à l'adolescence, au détour de la situation de placement, les manques affectifs déjà présents à l'adolescence.

- **Sentiment de manque**

- « *Non je ne sais pas. Mais parfois il y a des amis qui ont de nouvelles choses qui me donnent envie.* »

- **Solitude et besoin de proximité affective familiale**

- « *Non, moi je suis solitaire.* »
- « *Parfois je me dis que c'est parce que je ne suis pas son enfant ou bien. Parfois je me dis qu'elle pense à moi ou bien parfois je me dis que ce sont mes idées qui me trompent.* »

Il peut regarder son histoire de vie à travers le temps et symboliser ce à quoi cela le renvoie. Il indique des expériences d'apprentissages du passé, les efforts de préparation de sa réussite dans le présent et les accomplissements du futur. L'écriture d'une histoire imaginaire était un refuge qu'il semble avoir dépassé. Il quitte désormais l'imaginaire pour des histoires réelles qui pourraient être mises en scène au cinéma. Il passe de la dynamique de l'évasion à une logique de témoignage.

- **Passé comme apprentissage des interdits**

- « *Pour le passé je dirais que ce sont les erreurs qui permettent d'avancer. Ou je peux dire que on ne construit pas sans faire d'erreurs.* »
- « *Si je n'avais pas fait ces erreurs là je ne saurais pas que c'est mauvais de les faire.* »

- **Présent comme espoir en action**

- « *On n'arrose pas sans avoir planté.* »
- « *Pour le présent je dirais que quand il y a de la vie il y a de l'espoir.* »

- **Accomplissement de soi comme projet d'avenir**

- « *Où ça m'arrive de rêver mais de penser à moi dans le futur ; c'est mon imagination. C'est des rêves où je suis déjà responsable de moi-même adulte. J'ai un boulot et j'ai une famille et je me comporte bien et je ne fais plus tous ces bêtises.* »

- **Créativités réalistes**

- *« J'essaie de faire ma biographie aussi. Et j'essaie de raconter des histoires que moi-même j'imagine. »*
- *« Oui j'écrivais des histoires inventées. Mais j'ai laissé ça. »*

Un sentiment d'abandon est fort présent chez David. Il a été avide au point de commettre des vols dont le plus grave a été commis par une effraction. La vie de rue très tôt a été une option pour lui. Cette mise en danger de soi récurrente suivi de la recherche par l'adulte pose la question du lien d'attachement aux membres de la famille maternelle. Il découvre du lien à ce moment de sa vie où il a perdu sa mère. La perte de mère serait de facto un empêchement des autres possibilités de lien affectif sécurisant ? Ce caractère « solitaire » est une ressource de protection pendant sa période de vie dans la rue et dans un ghetto. Le désir d'être en lien avec son oncle et sa tante est présent chez lui. Néanmoins, c'est le « faire lien » en étant à une place adéquate qui présente des écueils chez lui, en raison de son sentiment d'infériorité face aux membres sa famille.

1.7.9.3 « Zones blanches »

L'histoire précédant sa naissance, l'identité de son père ainsi que la nature de la maladie de sa mère sont les zones principales du récit de David. Ses relations avec ses parents sont aléatoires ou de circonstances et très distantes.

1.7.10 Participant 10 : Nyonyo, espoirs déçus

1.7.10.1 Marqueurs langagiers

Nyonyo désigne l'oncle maternel de son père auprès de qui il a été placé par le terme de « Tɔgbi ɖe » qui signifie « un de mes grands-pères ». Certes, c'est par l'expérience d'avoir côtoyé ce monsieur qui a pris l'habitude de l'appeler ainsi. Mais en plus de cela, il comprend le fonctionnement du système de parenté puisqu'il peut expliquer la catégorie de ce grand-père dans la généalogie.

1.7.10.2 Récit de la « Ligne de vie » de Nyonyo

Nyonyo est un adolescent de 16 ans rencontré au sein d'un foyer à Lomé.

Il vient d'un contexte de fratrie recomposée. Pour des raisons qu'il ignore, il a été confié dans sa prime enfance à sa grand-mère paternelle. Ses parents étaient déjà séparés à cette époque.

- **Grande fratrie recomposée**

- *« Ma mère a eu d'autres enfants. Ils sont au nombre de trois. »*
- *« Non, on est 6 enfants. J'ai deux grandes sœurs, et trois cadets. »*
- *« En fait mon père a une première femme avec qui il a une fille. Mais la dame est décédée. C'est sa fille qui est notre aînée. Et après mon père s'est marié avec ma mère qui*

a eu ma grande sœur et moi. C'est l'aînée qui est parti en premier au Gabon et qui est venue chercher ma deuxième sœur »

- **Relation sporadique mère-fils**

- *« Ce foyer je n'y suis pas retourné »*
- *« Je suis allé voir ma mère, et c'est là qu'elle m'a trouvé un job d'aide en boutique À l'âge de 16 ans. Au bout d'un an je suis reparti »*
- *« Pendant qu'on était chez ma grand-mère paternelle, un jour ma grande sœur qui était plus âgée m'a amené auprès de ma mère à Kpalimé et on y a passé 3 jours »*

- **Dynamiques et places en famille**

- *« Je n'ai pas cette habitude d'aller voir d'autres membres de la famille pour leur dire que telle ou telle chose ne va pas à la maison. Parce que je retournerai à la maison et de toutes les façons mon père saura que j'ai été rapporté où demander de l'aide auprès d'autres membres de la famille et ce sera encore des histoires »*
- *« C'était un agriculteur. Il avait des champs de cacao, de noix de palme... De café. Il voulait ramener des jeunes du village qui l'aidait sur ses champs »*

- **Revenus modestes des parents**

- *« C'est un scieur »*
- *« Elle est vendeuse dans un établissement scolaire »*
- *« En 2002, je vivais avec mon père. Il n'arrivait pas à payer mes frais de scolarité ; ce qui causait des problèmes entre lui et moi »*

Dans un premier temps, c'est sa grand-mère paternelle qui l'a pris en charge et qui s'en est occupé comme une mère de substitution dès la petite enfance. Elle a été une nourrice à part entière après le départ de sa mère suite à la séparation parentale. Hélas, les moyens dont elle disposait étaient sérieusement faibles pour couvrir les frais de scolarité de Nyonyo. Son père était absent et faisait face à des difficultés financières considérables.

Aussi, sa grand-mère opte pour un second confiage auprès de son propre frère afin de lui permettre de poursuivre sa scolarité dans de meilleures conditions, « en famille » et comme on peut le supposer avec l'éducation d'une figure paternelle. Sa grand-mère ne s'est sentie en droit d'aucune critique ou plainte auprès de son frère.

- **Grand-mère comme mère de substitution aux finances limitées**

- *« Je n'ai pas grandi auprès de ma mère. En grandissant je me voyais auprès de ma grand-mère. En plus ma grand-mère m'a dit que c'est elle qui m'a allaité. Ce qui fait que j'ai des histoires dont je ne suis pas au courant. »*
- *« Si elle a envoyé de l'argent pour mes frais de scolarité et de quoi me nourrir ou m'habiller et que son petit frère ne me l'avait pas donné, là elle aurait pu réclamer quelque chose. Mais dans ce contexte je ne pouvais rien dire. »*

- **Confiage pour scolarité et souffrances refoulées**

- *« À mon retour, je suis parti chez le petit frère de ma grand-mère paternelle à Badou. J'ai fait 5 ans là-bas. À mon retour je suis parti rester auprès de mon père pour poursuivre ma scolarité. »*
- *« Lui avait pour habitude de venir chercher les jeunes au village et les mettait en scolarité auprès de lui. Il demandait aux gens et ça m'a plu et je suis allé avec lui. Lorsque j'y suis*

allé j'étais en classe de CE1 et après je suis passé en CE2. Là-bas la vie était très dure. Mais à ce moment-là je ne connaissais rien et donc même lorsque c'était dur je pensais que c'était normal. À l'époque lorsqu'on se rendait à l'école on recevait 10 francs. On était en 2005. Mais, avec cet argent tu ne peux rien faire, j'ai acheté juste un peu de galette. Parfois j'étais obligé de tendre la main à mes camarades qui me donnaient un peu de nourriture... Je savais bien que ce n'était pas bien ce qui se passait mais je ne me rendais pas compte que c'était de la maltraitance. Parfois lorsqu'on revient de l'école à midi on est obligé d'abord d'aller au champ avant de manger et avant de retourner à l'école dans l'après-midi. »

En réaction à son désenchantement, en réalisant les conditions de vie auprès de son grand-père, il tend à fuguer pour vivre des expériences récréatives et se procurer ce qui faisait l'essentiel de son manque : l'argent. Il se sentait honteux de devoir quémander l'argent pour son goûter à l'école. La promesse d'une meilleure vie en confiage a été déçue, en générant chez lui par la même occasion des sentiments d'humiliation et d'abandon. Le lien n'était pas suffisamment construit pour établir en lui une sécurité affective.

- **Rébellion et fugues en confiage pour insatisfaction de besoins**

- *« Arrivée en classe de CM2 j'ai commencé à changer, je commençais à me rebeller un peu un peu. Je sortais sans rentrer la nuit ; on venait me chercher ; moi je partais jouer au Baby-foot, faire du recel de ferraille afin de trouver de l'argent. »*
- *« Arrivé à un moment, je ne restais plus à la maison. Le vieil homme avait peur que je disparaisse et il m'a ramené auprès de mon père pour que je poursuive ma scolarité. Seulement lui aussi n'arrivait pas à assurer mes frais de scolarité. »*

Il sera ramené chez sa grand-mère paternelle. Les relations de qualité entre sa demi-sœur et lui favorise une colocation, en réalité assumée par cette dernière. En partant vers l'étranger pour des raisons professionnelles, la transitions ne semble pas avoir été réfléchi. Nous supposons que la promesse d'envoi d'argent de sa demi-sœur n'a pas été tenue étant donné les réalités du pays d'accueil.

- **Bonnes relations avec les sœurs**

- *« Ensuite je suis allé rester auprès de ma grande sœur à Kpalimé. »*
- *« Après elle est partie au Gabon. »*
- *« Oui ils ont fini par avoir des nouvelles des deux grandes sœurs. L'aînée est rentrée récemment. Elle est venue me rendre visite ici mais elle n'a pas trouvé tous les éducateurs mais elle est venue avant de repartir au Gabon. »*

Une tentative de rapprochement auprès de sa mère a été faite. Etant donné les moyens limités de sa mère, Nyonyo devait travailler afin de subvenir à ses propres besoins. En raison de salaire impayé, il s'est permis de piocher régulièrement dans la caisse.

- **Arrestations pour vols et complicité au village**

- « Après j'ai été chez ma mère, et c'est là que j'ai travaillé en boutique mais là aussi j'étais mal payé et j'ai commencé à prendre de l'argent. »
- « Arrivé à un moment j'ai fini par être hébergé par des amis. Auprès desquels je me suis rendu compte qu'ils avaient pour habitude de voler. Ils ont donc stocké des choses chez eux dans la maison. Au moment où l'enquête a commencé, on a trouvé les affaires chez eux ; donc tout ceux qui vivaient avec eux dans le logement, moi aussi j'étais parmi les gens qui ont été arrêtés. »
- « Je n'étais pas avec pour le vol mais, j'étais parmi les gens qui ont été arrêtés. J'ai fait 6 jours à la gendarmerie de Kpalimé. »

Une fois livré à lui-même dans un logement dont il n'avait pas les moyens, il a commencé à commettre des infractions graves de vol. En plus de cet épisode de vols dans la caisse, il sera complice de vols en bande. Il sera arrêté par la police à ce sujet et sera emprisonné après un jugement.

- **Vols et contextes**

- « En fait les amis de la bande avaient louer un logement et ils m'hébergeaient et parce qu'après le départ de ma sœur je n'avais plus de moyens pour payer le loyer et le propriétaire venait réclamer le loyer. Lorsqu'elle est partie à son arrivée au Gabon elle était censée m'appeler mais elle ne l'a pas fait moi aussi je tente mais je n'arrive pas à l'avoir. »
- « Parce que la vie avec mon père c'était très difficile. Du coup je ne voulais plus retourner auprès de lui. Chez mon père il fallait que je l'aide à aller chercher les planches de bois qu'il découpait. Mais c'était une montagne même quand on monte et qu'on descend de cette montagne le lendemain on a du mal à se lever. Même lorsque ma sœur est revenue de Lomé, Et qu'elle a été sur cette montagne à son retour le lendemain elle n'arrivait plus à se lever. Mais moi je n'étais même pas aussi grand qu'aujourd'hui, et je devais aller chercher des gens pour m'aider à aller chercher les bois en haut de la montagne et les descendre au village. Retour pour pouvoir manger ou avoir de l'argent c'est tout un problème. Il y avait trop d'histoires. »

Il craint que ce passage de sa vie soit un obstacle pour ses projets de vendeur salarié en magasin. Nyonyo a donc envisagé une autre voie professionnelle.

- **Incarcération et empêchements**

- « Oui ; au départ je voulais être dans un magasin. Mais même toi si on te présente quelqu'un qui a déjà fait des bêtises et qui a été en brigade pour mineur tu ne voudrais pas l'avoir dans ton magasin. »

Durant son incarcération, il n'a reçu la visite d'aucun membre de sa famille. Les parents étaient fuyants lorsque les services de justice pour mineurs et les travailleurs sociaux tentaient de les joindre notamment à la fin de la période d'incarcération.

- **Absence parentale en période d'incarcération**

- « Les enquêtes ont permis de retrouver mon père et ma mère. Mon père est venu une seule fois à la brigade pour mineur. Mais lorsqu'on m'a libéré et quand on l'appeler il ne décroche pas. »
- « J'ai fait 10 mois là-bas sans qu'aucun de mes parents viennent me rendre visite. »

Il a eu une prise de conscience rétrospectivement sur ses infractions ou transgressions inconnues de toute personne.

- **Capacités de prise de conscience en incarcération**

- « *Je me dis que les mauvaises choses que j'ai fait auparavant je les paye ici, pas aux victimes mais à d'autres personnes.* »
- « *Si tu ne sais pas où tu vas il faut savoir d'où tu viens. La maîtrise de soi ne dépend que de nous-même.* »
- « *Il y a plein de gens qui viennent à la brigade pour mineurs. Il y avait des blancs qui sont venus qui nous ont fait une formation en 2014. Ils avaient distribué des cahiers des stylos et moi je les ai gardés pour pouvoir écrire. Quand j'ai besoin de confier quelque chose à quelqu'un ou de me rappeler de quelque chose je vais regarder dans le cahier.* »

- **Consommation temporaire de drogues et effets**

- « *Non. Mais ceux qui fument de l'herbe on les appelle les Banu* »
- « *Oui j'en ai fumé à partir de l'âge de 16 ans mais après comme je suis partie de la colocation j'ai laissé. C'est quelque chose qui te donne forme d'arrogance. Ça donne l'impression qu'on est saoulé mais pas comme avec l'alcool. Lorsque tu vas à un endroit tu peux rencontrer un adulte et avoir l'impression que tu es son égal s'il te parle mal tu lui réponds s'il faut se battre tu vas.* »

Son examen de conscience a eu lieu avant notre rencontre. Son parcours d'échec scolaire constitue un regret et des ruminations. Par l'enchaînement circonstanciel des événements et de ses actes, il a manqué une scolarité qu'il n'a pas pu investir correctement.

- **Parcours scolaire discontinu et regrets**

- « *Je n'ai donc pas pu poursuivre ma scolarité je me suis arrêté en classe de 4e.* »
- « *Je ressens que je recule ; parce que pour la scolarité, lorsque je pense que j'ai dû arrêter l'école ça me fait mal et ça me rend pensif alors que ce temps qui passe je pourrais l'utiliser à faire autre chose.* »

- **Incarcération durable et projet de placement incertain**

- « *Au bout de 10 mois ils se sont dit qu'ils allaient m'emmener ici. Lorsqu'on m'a amené ici on m'a mis un apprentissage.* »
- « *C'était dur là-bas mais j'ai entendu beaucoup d'histoires j'ai vu beaucoup de choses en plus des choses que moi-même j'ai vécu. Mais lorsque j'étais à la maison aucun pasteur n'est jamais venu me parler, aucun psychologue n'est jamais venu me parler, aucun travailleur social n'est jamais venu me voir pour faire un projet.* »

- **Professionnalisation et confiance reçue en placement**

- « *Il est vrai que je ne peux pas trouver toute la tête en recherchant la tête mais je peux trouver une partie de la tête si j'en cherche.* »
- « *Le fait d'être dans cette association, c'est une joie pour moi. Les autres enfants placés ici c'est comme mes petits frères. C'est moi qui les coiffe tous. Ça me manquera lorsque je serai parti d'ici. J'ai maintenant pris l'habitude d'être entouré. Je n'ai même plus trop d'amis dehors. Je ne sors plus.* »

- **Désir de réussite après incarcération**

- « *C'est des objets que personne n'utilise que tout le monde peut utiliser. Tout ce que tu fais que ce soit tout petit, si tu en prends soin, ça devient grand. Les grandes choses sortent des petites choses qu'on entretient.* »

- *« Lorsque je suis sortie j'ai croisé certains qui sont encore retournés à la brigade pour mineur. D'autres voulaient me proposer des plans tordus que j'ai refusé. »*

Bien que les souffrances étaient présentes, il n'a pas souhaité les aborder amplement. Il a effectivement évolué depuis l'incarcération jusqu'à la fin de son placement. Toutefois, ce cheminement reste un périple. La période de confiage chez son grand-père, l'oncle maternelle de son père, a été vécue comme une souffrance. Cette souffrance provient d'une insuffisance de satisfaction de ses besoins élémentaires et l'excessive travail champêtre. Il évoque cette exploitation sans vraiment la nommer ainsi. De la relation maternante de sa grand-mère paternelle, il est passé à une situation quelconque d'enfants du même village, récupérés et utilisés par ce « grand-père » comme une main d'œuvre bon marché. La phase d'incarcération, notamment à cause des conditions de la prison, semble avoir été une expérience hors temps et hors réalité durant laquelle son rapport au monde a décliné.

- **Souffrances et aides psychosociales en incarcération**

- *« Lorsqu'on lui a dit tout ça... en fait resté là-bas c'est une grande souffrance. Tu ne vois pas la lumière du soleil tu es tout le temps dans la grille ou à l'atelier. Donc tout ce qu'il a raconté au psychologue je n'avais plus rien en tête. »*
- *« Oh non. Lorsque j'étais en prison, j'avais un cahier dans lequel moi-même j'écrivais ce que je vivais là-bas. Les moments où on sortait où on rentre dans la grille, les choses qu'on mange, les souffrances que j'éprouvais. »*
- *« Et après on nous a déferés à la brigade pour mineurs à Lomé. Et après ils ont commencé à faire des enquêtes auprès des ONG et associations. Elles venaient toutes nous voir là-bas. Il y a aussi un psychologue à la brigade pour mineurs qui échangeait beaucoup avec nous pour qu'on trouve nos parents. »*

- **Souffrances et rancœurs refoulées pour une réussite paisible**

- *« Il y a plein de gens qu'il a accueilli chez lui. Mais y avait beaucoup de souffrance chez lui. Tout ça s'est déjà passé pour moi. »*
- *« Parce que si je reste là à penser au fait que mon père et ma mère m'ont laissé en brigade pour mineur, je n'avance pas je ne ferai que regarder en arrière. Ils m'ont déjà mis au monde, à mon âge maintenant je n'aurai qu'à me débrouiller moi-même. Avec l'apprentissage je vais pouvoir m'en sortir. »*
- *« Même lorsque je reviens d'apprentissage en fin de journée, la seule chose que je dis c'est que vivement qu'il y ait une place plaisir pour nous pour qu'on puisse y rester. Je ne voudrais pas avoir les mêmes souffrances d'aujourd'hui dans le futur. Je ne cherche que la voie de ma réussite. »*

Nyonyo dégage des connaissances provenant de ses environnements d'enfance. Il a correctement acquis et expérimenté les codes impliqués dans le développement d'une intelligence sociale et relationnelle. Cependant, des tranches de son histoire de naissance et de vie lui manquent. Il porte le prénom de circonstance « Messan » qui indique qu'il est le troisième garçon d'une série de naissances successives d'enfants de sexe masculin. Il n'a connu d'aucun de ses deux frères aînés. De surcroît, la séparation parentale et son confiage à sa grand-mère paternelle sont des mystères qui ont tout même

induit des décisions le concernant. Malgré ces faits dont il a conscience, il ne les a jamais questionnés. Il n'ose pas poser des questions sur sa propre histoire afin d'éviter certains conflits familiaux.

- **Transmissions insuffisantes**

- « *Non personne. Chez ma grand-mère j'étais trop petit. »*
- « *Non c'est ici comment appeler Nyonyo sinon avant on m'appelait Messan et Pascal de mon prénom de baptême. Mon prénom actuel a été donné par l'éducateur de l'ONG qui m'a amené ici. Depuis je n'ai pas eu besoin de le changer je l'ai gardé ainsi. »*
- « *Il se sont querellés mais je ne connais pas le motif. J'étais tout petit je ne sais même pas quand est-ce qu'ils se sont séparés »*

Son regard sur son parcours de vie traduit une conscience profonde qui semble ancrée dans son éducation traditionnelle. Le rapport aux expériences de vie démontre une logique initiatique. C'est une école d'enseignements sur les relations interpersonnelles en ce qui concerne la confiance, l'entraide... certains principes de la vie sont intégrées par imprégnation du pragmatisme du quotidien

- **Aptitudes sociales**

- « *Ah oui effectivement j'ai bien grandi au village ! »*

- **Symboliques du parcours de vie**

- « *Pour le présent je dirais que moi aussi je lutterai pour combler là où il manquera un peu de viande. »*
- « *On dit dans mon village que c'est le jour où tu as des soucis que tu sais qui t'aime ou pas. C'est comme cette association ici, s'ils n'avaient pas mon intérêt à cœur moi qui venait de prison on ne m'aurait pas accepté ici. C'est pour le passé »*
- « *Pour le futur je dirais que je souhaite une place paisible et que je puisse y rester »*
- « *Oui il faut dire que si on a l'habitude de te donner des conseils et que tu n'écoutes pas, le jour tu fais un malheur on te dira quand tu as parlé que tu n'as pas écouté. Même si cette personne t'aime il ne peut pas t'apporter une aide parce que peut-être il ne peut pas »*

- **Dessin comme refuge du passé**

- « *Je ne désire pas dessiner si tu m'avais prévenu je me serais préparé à dessiner. Je dessine est à la brigade pour mineur pour faire passer le temps mais c'est des dessins qu'on recopiait comme en classe. Mais aujourd'hui je ne voudrais pas dessiner. Si tu veux je peux te montrer les dessins que j'ai l'habitude de faire »*
- « *Ah voilà. Tout ça je dessinais pour essayer de ne pas trop penser. C'est pour tromper les pensées et se vider la tête. Parfois tu passes en revue ta vie tellement et tellement... »*

En somme, la problématique de Nyonyo est un ensemble de situations malencontreuses. Il souffre énormément du manque d'argent. Il se retrouve sans repères suffisants dans une vie marquée par une autonomie précoce. Le manque de moyens ou de projections pour leur fils est une entrave à la présence affective, éducative soutenante de leur fils. Il relève ce point en mettant en relief le projet d'accompagnement éducatif en placement. Un futur possible était imaginable pour lui. Des appuis constructifs d'inscription dans projet d'insertion socioprofessionnelle lui ont manqué. Il a pris des options de déviations comme un raccourci vers sa voie court-circuitée par tous ses manques et souffrances tus.

1.7.10.3 « Zones blanches »

Nyonyo indique clairement qu'il a dû poser des actes dont il ne souhaitait pas parler. Implicitement, il a signifié que c'était de l'ordre de graves transgressions. Les raisons de la séparation de ses parents restent également un pan de son histoire qu'il ignore. La reprise de contact avec sa mère et la vie commune avec son père ont été des tentatives insuffisantes à la restauration des éléments manquants de son histoire.

1.7.11 Participant 11 : Régis, quête d'une mère disparue

1.7.11.1 Marqueurs langagiers

Le prénom de Régis et celui de son demi-frère dans leur langue maternelle signifie respectivement : « j'ai eu un garçon » et « viens te rajouter à nous ». Ils étaient désirés ! Mais, la maladie, la mort, les violences conjugales, la souffrance psychique des parents, les troubles de l'humeur, et du comportement, du père et le manque de soutien concernant les conflits relationnels ont eu raison de cette famille tant désirée par la mère de Régis.

1.7.11.2 Récit de la « Ligne de vie » de Régis

Régis est un grand adolescent de 17 ans qui a fait preuve d'une bonne distance narrative lui permettant de se raconter, de relater ses histoires de vie avec une certaine clarté. Nous l'avons rencontré au sein d'un foyer d'accueil à Lomé.

A l'origine, Régis vivait au Burkina Faso avec son père et sa mère. Son père est burkinabé, sa mère est originaire de la région limitrophe entre le nord Togo et le Burkina. Il se présente d'emblée, dans ses premières phases par l'âge qu'il avait au départ de sa mère. Les origines des parents et l'abandon de sa mère constituent, de premier abord, les repères de son enfance.

- **Origines et repères précoces**

- « *Ma maman m'a quitté quand j'avais 5 ans.* »
- « *Non, il est du Burkina.* »
- « *Oui Oui, elle est de Dapaong. Elle est de Gourmanti.* »

Puis, un drame s'est produit à la suite d'une bagarre entre son père et une tierce personne. Cette personne est décédée. Son père s'est enfuit de son pays vers le sud du Togo. Les difficultés familiales auraient commencé à partir de cet événement dramatique. Après le départ de son père, sa mère s'est retrouvée face à des difficultés financières puisqu'elle n'avait pas d'activité professionnelle suffisante et stable. Sa mère tentait de faire des petits commerces au marché.

- **Fuite paternelle pour bagarre mortelle et précarité maternelle**

- « *Je ne sais pas. Il s'est querellé avec quelqu'un. Ils se sont battus, je ne sais pas comment ils se sont frappés, et la personne est morte. Et c'est là qu'il est venu au Togo. Et, et il a passé plus de 5 ans sans voir notre maman. »*
 - « *Et, arrivé à un moment, je ne sais pas. Il a commis un acte. C'était au Burkina. Il a commis un acte qui était grave. C'est à ce moment-là qu'il est venu ici. »*
 - « *Elle m'avait amené au marché. En ce moment-là, elle récoltait les petits fruits noirs noirs là oui, et elle vendait. »*
- **Soutien circonstanciel et rivalités en famille maternelle**
 - « *Et cette dame là aussi, j'entendais les gens dire qu'elle était une sorcière. Arrivé à un moment il y avait des querelles entre elle et ma maman. Parce que là où il était, c'était une maison familiale quoi. »*
 - « *Sourire. Hum... Soupire. Oui c'est ça, et autre ...Et on est parti. Et le jour de la naissance du petit frère qui s'appelait Victor, celui qui est décédé là, c'était difficile. Après quelques mois notre toit a pris feu. Toutes nos affaires ont été brûlées. On ne sait pas comment ça s'est passé. »*

Ainsi, le cadre de vie était précaire. Le manque de moyens financiers, les intempéries et le décès d'une grand-mère maternelle suivis d'un hébergement temporaire chez une sœur de sa mère. La vie suivant son cours, elle a fait la rencontre d'un homme et s'est remariée. Ils ont eu un garçon.

- **Famille recomposée maternelle**
 - « *Et y avait un homme qui avait pris ma maman en mariage. Et, ils ont eu un enfant. »*
 - « *Parce que, Là où on vivait avant c'était l'inondation qui nous a chassé. C'était un bas fond quoi. Et notre papa a été se loger ailleurs. Après son départ, on est resté chez la grand-mère maternelle 6 mois. Après la mort de cette grand-mère, on est parti rester chez une tante. C'est la sœur de notre maman quoi. C'est là qu'elle a trouvé l'autre homme ; Celui dont je vous parlais tout à l'heure. »*
- **Désir d'enfant et attachement maternel inconditionnel**
 - « *Non, L'autre l'avait abandonnée aussi. Parce que l'autre disait de me remettre à notre famille paternelle avant de venir l'épouser. Et ma maman a refusé. Et, l'autre aussi a refusé. »*
 - « *Bon, dans notre langue il s'appelle B. Oui, Viens te rajouter. Ou alors, il est venu en plus. »*

Au sein de la famille de sa mère, les relations sont complexes. Certains membres proches sont animés de jalousie et d'animosité. C'est la branche des cousins qui semblent plus proches de sa mère. Ils peuvent être un soutien périodique ou ponctuel selon les circonstances. La famille paternelle quant à elle n'avait pas de lien particulier avec Régis, même en l'absence de son père, qui est leur benjamin. Personne n'a suppléé à l'absence du père.

- **Personnes aidantes en famille maternelle**
 - « *Je ne sais pas. Euh ... Je ne sais pas. Il avait des richesses et autres. Et on est allé chez lui. On a fait à peu près 6 ou 7 mois chez lui. »*
 - « *Non pas celle-là sa tante chez qui on est resté, quand notre père a dû faire du Burkina. »*
 - « *Non je n'ai rencontré aucun grands-parents. Finalement c'est chez sa tante qu'on est resté. »*

- **Famille paternelle**

- « *Il avait des frères aînés ; il me semble qu'ils sont au nombre de 7 enfants. »*
- « *C'est exactement ça c'était le dernier. »*

Le nouveau mari de sa mère ne tolérait pas la présence de Régis. De plus, il ne subvenait pas au besoin de sa nouvelle famille.

Quelques années plus tard, son père est parti à la recherche de Régis et de sa mère et découvre le remariage ainsi que le demi-frère cadet de Régis. Le regroupement familial fut un échec. Il y avait des violences verbales et physiques en présence des enfants. La présence du demi-frère de Régis n'était pas appréciée. Le père de Régis projetait probablement en lui la colère d'avoir été « remplacé » sans séparation officielle du couple.

- **Regroupement familial désiré par le père**

- « *Il est arrivé à un moment notre papa l'a contacté. »*
- « *Il a contacté un de ses frères en lui expliquant qui voudrait revoir notre maman. Et après, ils se sont vus je ne sais pas comment ils se sont parlé ; Et ils nous ont emmenés jusqu'ici. »*

- **Violences conjugales comme commencement des péripéties**

- « *Non, il avait un terrain là-bas. Et, après les querelles ont recommencé. Le petit frère que ma maman a eu avec l'autre homme, mon papa ne l'aimait pas. Tu vois non ? »*
- « *Oui, ils se bagarraient même des fois. Je ne sais pas. C'est très difficile. C'est qu'il y a des choses qui m'échappent. C'est pour ça que je dis, je vais faire un film avec ça parce que si je devais prendre le temps de raconter tout depuis le début ce serait trop. »*
- « *Voilà. Il est arrivé que mon demi-petit frère tombe malade »*

Dans ce contexte conflictuel, un autre garçon est né. C'est le benjamin de la fratrie. Quelques temps après, le demi-frère cadet est tombé malade et est décédé.

- **Traumatismes comme causes et conséquences de l'abandon maternel**

- « *En fait, c'était un matin. Je l'avais vu ramasser ses affaires. Je n'ai pas pris ça au sérieux. J'ai pensé que c'était pour faire la lessive. Et, dans la soirée elle était là, elle ne parlait même pas. Je m'amusais avec elle bien, et à un moment donné elle a commencé à pleurer. Et, j'ai demandé à comprendre mais elle ne m'a pas répondu. »*
- « *Et j'ai accompagné mon père dans la brousse. À notre retour, elle n'était plus là. Nous on croyait qu'elle était partie au marché. 2 jours, 3 jours, on ne la voyait pas. Et c'était ça la fin. »*
- « *Si aujourd'hui elle croise mon petit frère, elle ne le reconnaîtrait pas. »*

Afin de pallier l'absence de sa femme, la mère de Régis, leur père les confie à un couple de personnes âgées, des connaissances identifiées comme des grands-parents de substitution. Il pouvait avoir un cadre de vie stable et permettre aux garçons de poursuivre leur scolarité. Les conditions de vie étaient rudes à cause des travaux pénibles à la ferme. Ils manquaient de quoi s'offrir un repas suffisant à l'école. Il s'est mis à voler des petits sous pour s'assurer un repas consistant dans la journée.

Pendant cette période, son prénom a été changé par la grand-mère de substitution en référence à son propre frère. C'est un changement d'identité sociale qui n'était que dans les usages et non sur ses pièces d'identités.

- **Grands-parents de substitution**

- « *Bon je l'appelle mon grand-papa mais il n'y a pas vraiment un lien de famille quoi.* »
- « *On a parlé ensemble quoi. Et c'est de là que bon j'ai dit que si c'est comme ça je vais lui donner le numéro de mon grand-papa parce que je ne voulais pas lui donner le numéro de mon papa lui.* »
- « *Ce n'est ni maternelle ni paternelle. C'est grand-mère grand-mère* »
- « *Et, je suis venu j'ai pris les frais de scolarité et je suis reparti à Kara chez le vieux où j'étais.* »

- **Maltraitements et survie par vol en confiance**

- « *Oui la plupart du temps. Mais parfois c'est le soir qu'il faut l'amener. Comme ça le matin tu peux vite te rendre à l'école. Et si tu n'as pas pu le faire le matin, à la pause de midi ou l'autre jour de l'école il faut le faire avant de repartir en début d'après-midi. Et chaque samedi il faut nettoyer les enclos jusqu'à épuisement.* »
- « *Et, qu'est-ce que c'est une traîne de : par exemple elle a un petit-fils avec qui on allait à l'école. Lui il recevait 100 francs comme argent de poche et nous on recevait 50 francs. Et ce qu'il y arrivait c'est que quand il y avait quelques pièces qui traînaient comme 50 francs tu te sens obligé de les prendre, pour compléter la somme que l'on te donne et pour pouvoir mieux manger à la récréation à l'école. C'est ainsi que ça s'est déroulé.* »

- **Identités - du désir d'enfant au confiage**

- « *En fait, j'ai appris que mon père et ma mère n'arrivaient pas à avoir d'enfant. ... Dieu a fait qu'ils ont eu un enfant. Et c'est là que ma grand-mère a voulu qu'on me prénomme : J'ai eu un garçon. "M."* »
- « *Elle avait un frère qui s'appelle R., elle disait que c'était plus simple pour elle à se rappeler et à prononcer plutôt que nos prénoms en langue maternelle.* »
- « *Bon, je n'y vois pas de mal.* »
- « *Non. J'ai écrit mon nom de famille et M.* »

Lors d'une visite du père, il apprend les bêtises de Régis. Régis associe sa réaction à son comportement général. Les changements d'humeur et d'attitude de son père sont imprévisibles selon lui. Il oscille entre bonne humeur et sentiment de haine à son égard. Régis vit la relation père-fils comme une instabilité.

- **Instabilité affective en relation éducative père-fils**

- *En fait, à son arrivée, il devait aller passer la nuit dans une autre chambre. Mais il a préféré passer la nuit avec nous dans notre chambre. On a eu de longues conversations ; il était content de parler avec moi et moi aussi. Il s'est intéressé à comment ça se passait là-bas.* »
- « *Au lever du jour, quand la grand-mère a sorti toutes ces histoires, sa réaction a changé vis-à-vis de nous.* »
- « *En fait c'est une attitude générale parfois tu sens qu'il te déteste et puis parfois tu as tu as l'impression qu'il t'aime à nouveau. Tu n'arrives pas vraiment à savoir quelle est la nature de ses sentiments vis-à-vis de toi réellement.* »

Pendant leur confiage, leur père s'est remarié avec une femme qui avait un enfant de son côté. La maltraitance de sa belle-mère vis-à-vis d'eux, notamment en l'absence de leur père, en plus du rejet

ont été les déclencheurs de son départ. Il a choisi de se sauver de ce climat de violences et de manque de protection des adultes surtout de son père. Il n'y avait pas de lien de confiance entre eux.

- **Famille recomposée paternelle et belle-mère maltraitante**

- « Lui, lorsque ça se passait comme ça il ne faisait que verser des larmes. Parce qu'il était petit, c'est à cause de la marâtre. »
- « Moi j'étais grand, et elle me disait que j'ai donné de mauvaises habitudes à mon petit frère. Mais y avait des choses que je ne pouvais pas accepter qu'elle fasse. Elle peut demander à mon petit frère d'aller chercher quelque chose et aussitôt commencer à le battre en racontant des histoires. Et si je veux parler elle dit que je suis impoli. »
- « Non avant moi il n'y a pas eu d'enfant. Et, entre-temps j'ai su que j'ai une autre sœur, qui est la fille de mon papa d'une femme que je ne connais pas. Elle s'appelle Apolline. Je ne l'ai jamais vu. »
- « C'est ma marâtre qui me l'a dit, en précisant que c'est notre père qui lui a dit. Et donc, il ne faudrait pas qu'on se considère comme les seuls enfants de notre père. »

- **Rejet paternel et blessures**

- « Des fois, lui aussi dit des choses qui me faisaient mal. Et, lui aussi dit que c'est notre marâtre blablabla...que si les conditions de vie qu'il nous offre ne nous conviennent pas, qu'on pouvait partir. D'aller vivre là où on veut. Des fois quand je me rappelle de ce moment-là, je ne savais pas quoi dire. »
- « Petit à petit, l'autre n'emmenait que de quoi nourrir son enfant. Il ne nous considérait pas. »
- « C'est vrai c'est mon papa mais ce n'est pas parce que c'est mon papa qu'il a le droit de tout me dire comme ça. Je lui ai dit ça. »

- **Causes et objectifs de fugue définitive**

- « Je me suis dit que si j'avais les moyens je pourrais aller à Dapaong pour retrouver ma maman. C'est ainsi que j'ai quitté la maison. »
- « Mais t'insulter, et te dire d'aller vivre ailleurs, c'est comme s'il ne te considère pas, ou qu'il ne veut même pas de toi. Ou bien je ne sais pas trop...Moi c'est les mots, ça m'a vraiment touché. C'est les mots-là qui m'ont fait sortir de la maison. »
- « J'ai quitté la maison il y a de cela 5 ans à cause de ma marâtre. Je ne m'entendais pas avec elle...en partant je pensais que ça allait être mieux. C'était pour me sauver. »

Dans les conditions de vie de la famille recomposée par son père, il fait le choix de quitter la maison, et parcourir environ 600 kilomètres, à la recherche de sa mère. Chemin faisant, dans la quête de retrouvailles avec sa mère, Régis a fait des rencontres qu'il provoquait sciemment ou inconsciemment par son attitude. Arrivé sur un marché, au début de sa vie de rue, il se pouvait se mettre en position d'attirer l'empathie de l'autre, notamment d'une dame. Sans dire son désarroi et sa quête, son regard hagard suffisait. Cette dame, après quelques conseils sur les dangers de la vie de rue l'a initié à la revente de friperie.

- **En quête de sa mère**

- « Et j'ai commencé ... Parce qu'il y a les dames qui vendent les marchandises à Dapaong qui allaient à Kara qui n'est pas très loin. C'est là que je me suis dit que je vais aller à Kara et que peut-être je peux retrouver ses traces là-bas. »
- « Et après, j'étais obligé de quitter là-bas aussi. Et moi-même je demandais des informations avec le nom de famille de ma maman, mais je n'ai rien trouvé. Et à partir de là, j'ai pris le bus et je suis rentré à Kara. C'est là que je me suis installé. »

- « Hum...Oui, Eh Bon... Je me disais que si Dieu me donne la vie même si c'est dans 100 ans, Quand j'aurai les moyens je ferai des recherches jusqu'à la retrouver ; même si c'est sa tombe que je retrouve, je l'aurai retrouvée. »
- « Il y avait des dames qui venaient de Dapaong, qui vendent des tomates et autres marchandises. Je les ai suppliées que ma maman vivait à tel et tel endroit à Dapaong. »
- **Conditions de vie de rue**
 - « Environ un an et demi. »
 - « Elle vend les chaussettes. C'est chez elle que j'ai appris à vendre. »
 - « J'ai Juste dormi sous une table au marché. »
 - « Et là-bas je dormais dans la rue aussi. Jusqu'à ce qu'un vieux me demande... Parce qu'avant je fréquentais. Et le vieux m'a demandé ... il y avait un hôtel à Kara Concorde. Il y avait une voiture à côté gâtée, c'est dedans que je dormais. Et c'est à la devanture de la maison du vieux. Et il m'a demandé pourquoi je dors ici. Si je n'ai pas de parents. Et je lui ai expliqué, il a dit bon... »

Régis considère que sa situation familiale est à l'origine des ruptures des liens familiaux, mais également de la dispersion de sa fratrie multi-recomposée. Il a eu besoin d'écrire des tranches de son histoire de vie en classe de 6^{ème} après le départ de sa mère. C'est un abandon qui a été traumatique. Il perdait la mémoire et avait trouvé la solution de l'écriture.

- **Ruptures de liens familiaux**
 - « Oui, ça fait 5 ans que je n'ai pas vu mon père aussi. »
 - « Oui. Avant je les connaissais. On vivait côte à côte, avant que mon papa ne quitte le Burkina. Après tout ça là, je ne savais même plus comment... Ils sont nombreux dans la famille, donc euh... Et, après avoir quitté le Burkina je ne savais plus trop... »
- **Fratrie dispersée**
 - « Il y a longtemps. Depuis 2011 ou 2012. Parce que c'est depuis ma classe de 6e. »
 - « Je ne sais pas trop comment ça s'est passé. On m'a juste dit qu'il était dans un centre. Je ne sais pas ce qui s'est réellement passé pour qu'il soit placé dans ce centre. On n'avait pas trop le temps de discuter parce que l'éducateur était pressé ce jour-là. »
- **Besoins précoces de mémoires du parcours de vie**
 - « Mais avec le temps je m'en rappelle. »
 - « C'est cette année que j'ai laissé... Sinon avant j'écrivais tout ce qui se passe dans ma tête, tout ce qui s'est passé. »
 - « Bon, ma mémoire n'était pas... ma mémoire n'était pas. Je n'avais pas l'intention d'écrire. C'est en 6e que... C'est venu d'écrire. Je notais les petits trucs. Pour ne pas oublier. »

Arrivé au nord du Togo, après avoir été transporté par une voiture de marchandises, avec l'aide de vendeuses en gros de tomates en provenance du Burkina, il tombe sur un homme « responsable ». Ce père de famille s'est comporté comme une figure paternelle ou un mentor à son égard, qui lui prodiguait des enseignements sur la vie. Régis a accepté la proposition d'hébergement de cet homme, comme une mise en confiance de soi. Force est de constater que Régis sait s'attacher et attirer la sympathie voire l'empathie d'adultes bienveillants. Ainsi, il prouvait sa capacité à être aimable. C'est d'ailleurs cette conviction qui l'a poussée à prendre la fuite hors de la maison de son père.

- **Quête et rencontres de personnes secourables en fugue**

- *« Je l'ai rencontré au marché ici à Lomé. Ce jour-là, je me sentais d'une telle façon... C'est elle qui m'a interpellé ; j'étais assis à regarder dans le vide et elle m'a appelé. Et elle m'a posé la question de ce qui m'arrivait. »*
- *« Lorsque j'ai quitté la maison de mon père, dans un premier temps je me suis rapproché d'une dame (M'ma). »*
- *« Chez le vieux chez qui j'étais lui aussi il avait des enfants. C'est un électricien. C'était une fille et un garçon. Eux aussi, pour se nourrir c'était difficile. »*

Régis avait trouvé un équilibre auprès de son mentor qui s'était assuré d'avoir l'accord de son grand-père de substitution. Le fils de ce mentor va commettre un vol en bande. Régis n'était pas avec eux mais il n'a pas signalé le stockage d'objets volés dans la chambre partagée avec ce jeune homme. Régis a donc été arrêté et incarcéré pour le motif de complicité de vol. La femme de son mentor lui a demandé de garder le secret concernant son fils afin d'amoinrir les frais de défense. Régis accepte avec confiance. Cependant les visites devenaient rares et aucun frais n'a été engagé auprès d'un avocat.

- **Non-participation au vol**
 - *« Non, non »*
 - *« Non non non je n'étais pas avec eux. Je suis dans le groupe avec eux mais je n'ai pas été avec eux le jour-là. »*
- **Vol en bande et impunité du fils du mentor**
 - *« Et on lui a demandé à lui-même. Et il a répondu qu'il était impliqué aussi. »*
 - *« Ils étaient deux ; mais l'autre dès qu'il a su que j'ai été arrêté il a fui. »*
- **Sentence acceptée par lucidité et loyauté protectrice**
 - *« Non. Tout ce que je faisais en ce temps-là je disais oui oui oui ; je voulais juste sortir vite. De ce fait, tous les moyens comme proposait pour aller dans ce sens j'ai accepté. »*
 - *« Oui je n'ai pas pris toutes les charges. Il n'y a que ma part qui me concernait. Chacun sa voie. Celle avec laquelle chacun est venu au monde. C'est vrai que parfois tu vois dans certaines familles tout le monde rigole, les parents donnent des conseils aux enfants. Et toi quand tu vas chez toi à la maison c'est tout autre chose ; on te parle toujours avec un ton brusque tout le temps. »*
 - *« Non je n'ai pas pris sa faute. Ils ont marqué "complicité". »*
- **Complicité de vol comme motif d'incarcération**
 - *« Et avant qu'ils ne volent, il y avait un appareil téléphonique sur la table que le fils et moi on utilisait. Et il a transféré un crédit sur l'appareil. C'était mon appareil mais c'est nous deux qui l'utilisons. 3 mois après l'affaire il y avait aucun problème. Mais quand ils ont cassé la banque et le kit, il a fait un transfert sur le téléphone. Et je ne sais pas mais Ils sont venus à Lomé ils ont pris le numéro sur lequel le transfert a été fait et tout. »*
 - *« Et je suis dans la chambre avec son fils. Et il y avait ses amis et compagnie, il y a eu une complicité de vol. Et le vol était difficile à gérer. Le fils était aussi impliqué. Et c'est là qu'on m'a amené à la brigade. »*

L'incarcération a été une épreuve en termes de durée, de malnutrition et d'abandon. Son projet de retrouvaille de sa mère a été empêché. Tous ses manques se trouvaient condensés et ses désirs et ses espoirs se sont effondrés.

- **Choc et sentiment d'abandon en incarcération**

- « *L'affaire était telle que beaucoup de gens ont parlé de ça. J'ai fait 8 mois et après ils m'ont demandé.... Et, j'étais là-bas comme ça. »*
- « *Mais, entre-temps je me suis retrouvé encore ici. Parce que pourquoi ? là où je voudrais atteindre je n'y suis pas encore. Là où je voudrais me rendre je n'y suis pas encore. Mais j'ai la conviction que J'y arriverai de toutes les façons. C'est à cause de tout ça. »*
- « *C'est comme si, lorsque j'étais là-bas par exemple, la prison pour mineurs de Lomé est différente de celle de Kara. Là-bas, c'est la maison carcérale pour mineurs. Les parents amènent à leurs enfants de quoi manger.*
- **Conditions d'incarcération et aides associatives**
 - « *En ce moment-là je faisais la 6e et je passais en 5e. »*
 - « *C'est ... Euh 2013. »*
 - « *Oui, c'est ça. Tu as à manger à midi, puis tu as en manger le soir. Tu vois ? et après, il y a une association qui venait nous aider. Elle s'appelle C.-Togo.*
 - « *Ah ! et beh, si tu n'as personne tu n'as personne. Que faire ? Ainsi, nous tous nous nous en contentions ainsi. En plus, à la cuisine on a 3 boules ou 6 boules. Et rendez-vous au lendemain. »*
 - « *Non. Il y a le quartier des mineurs, le quartier des femmes, et le quartier des hommes. »*

Le fils de son mentor n'a pas été poursuivi. Il a été protégé par ses parents et envoyé vers une autre région à plus de 300 kilomètres de leur ville de résidence afin qu'il puisse poursuivre sa scolarité. Il était proche de passer le baccalauréat. C'est une situation que Régis semble comprendre tant le motif de son incarcération était la complicité de vol et non le vol en bande organisée.

- **Protection paternelle du fils du mentor**
 - « *Et on peut dire que, lui il avait 19 ans il était plus grand ; on peut dire qu'on va l'envoyer dans la grande prison (prison pour majeurs). On aurait pu le condamner même à 2 ans ou à 3 ans. »*
 - « *Et le jour même où j'ai été jugé, il avait déjà été envoyé par les parents. Il était Kpalimé mais ici, pour continuer. Et la maman, Et le papa qui étaient restés là. »*

Afin d'éviter les reviviscences, il a arrêté d'écrire.

- **Evitement de résurgences liées aux pratiques artistiques**
 - « *Par exemple quand je me mets à écrire, ce qu'il y a dans le passé revient et je... »*
 - « *Oui bien sûr, ça revient. Parce qu'il y a des moments, ça revient forcément. »*
 - « *Quand on était à la brigade, il y avait une dame, elle est la présidente de l'association des femmes abandonnées au Togo. Il nous a fait faire de la peinture on a même eu des diplômes. Et quand je suis venu ici on m'a demandé, j'ai dit que c'est dans l'art que je veux évoluer. Mais avec le temps je ne sais même pas quel avenir je peux avoir, pour continuer avant de dire que je vais avoir telle chose. »*
 - « *Non, je n'oubliais pas ; mais comme j'écris des chansons, j'en profiterai pour écrire ce qui se passait au fur à mesure. Mais, il fait au moment j'ai tout rangé et je n'ai pas encore repris »*

À la sortie de prison, il a été placé en foyer. Ce placement est pour Régis la voie par laquelle il a été sauvé de la souffrance de la prison. Il réalise les séquelles de son parcours de vie et éprouve de grands regrets pour les interruptions de sa scolarité. Toutefois, il a des rêves qu'il voudrait réaliser : projet

cinématographique autobiographique, la musique, les systèmes d'informations numériques. Et, par-dessus tout, il voudrait devenir un homme responsable inspirant la confiance et la protection. Il rêve d'une vie de famille heureuse et faite de bonnes relations interpersonnelles.

- **Placement salvateur aux moyens limités**
 - « *Mais, entre-temps je me suis retrouvé encore ici. Parce que pourquoi ? là où je voudrais atteindre je n'y suis pas encore. Là où je voudrais me rendre je n'y suis pas encore. Mais j'ai la conviction que J'y arriverai de toutes les façons. C'est à cause de tout ça.* »
 - « *et puis du côté de la vêtue, depuis que je suis ici j'en ai eu que pour une fois ou deux.* »
- **Scolarité discontinue et regrets**
 - « *Auparavant j'avais fait le CP au Burkina.* »
 - « *Je fais la 4e. Normalement je devais être... Si tout s'était bien passé, moi bon, Depuis le temps que j'ai commencé ma scolarité s'il n'y avait pas eu toutes ces choses, j'aurais déjà eu mon bac et j'aurais été à l'université au campus.* »
 - « *Et depuis que j'ai eu mon CEPD, si tout s'était bien passé je devais être en classe de première. Silence. Compte tenu des événements, je fais la 4e cette année.* »
 - « *Mais en 2006, J'ai repris l'école. Je suis arrivé en CM2, et j'étais chez la grand-mère dont je vous parlais ; La femme du vieux qui est à Kpémé. J'ai eu le CEPD.* »
- **Curiosité intellectuelle**
 - « *En fait, je ne connais pas beaucoup de proverbe ; mais c'est plutôt les histoires que moi je connais ; je lis beaucoup en fait. Par exemple, on a des livres de conte ici j'en prends et j'en lis souvent.* »
 - « *C'est pour voir qu'est-ce qu'on a en commun ?* »
- **Réalisme et vœux face aux projections professionnelles**
 - « *Rire. Il y avait un douanier pas loin de chez nous et sa façon d'être. Je ne sais pas si c'est comme ça que tous les douaniers sont. Son comportement envers les gens. Il était gentil tout le temps. Il ne parlait pas trop. Il se comportait est bien quoi.* »
 - « *Il s'agit de faire de la chanson. Concernant la chanson, j'ai entendu dire qu'il a eu une maladie de la poitrine qui peut subvenir. C'est pour cela que je l'ai mise en temporaire.* »
 - « *Et en deuxième lieu, je me suis dit que je voudrais étudier jusqu'à devenir un mécanicien soit pour bateau ou pour avion.* »
 - « *Soit, devenir un informaticien qui S'occupera des installations sur les avions.* »
- **Capacités créatives artistiques et techniques multiples**
 - « *Je fais le RnB et je fais du rap aussi.* »
 - « *Oh non. Avec un PC je sais me débrouiller avec mon PC. J'installe des logiciels et tout, Et tout.* »
- **Désir de bien-être et de vie meilleure**
 - « *Par exemple, dernièrement, j'ai raccompagné un camarade chez lui et il m'a proposé un siège. Pendant que j'étais là sa mère est venue il m'a salué il m'a taquiné en demandant d'après ses co-épouses. J'ai répondu qu'elles se portaient bien. Et on en a rigolé. Et après quand mon camarade est revenu je lui ai demandé qui c'était. Parce qu'au départ je n'avais pas compris que c'était sa maman. Il a rappelé sa maman en lui disant que je pensais que c'était sa tante. On en a tous rigolé. Quand je vois ce genre de situation je veux dire que si j'avais été dans ce genre de famille ma vie aurait été autrement. Et ça fait rêver.* »
 - « *Oui. Dans certains rêves c'est de rester dans une famille où il n'y a pas de dispute. Parfois, en observant celle des autres, tu fais aussi un rêve.* »
- **Partage d'histoires de vie**
 - « *Parce qu'un moment donné oui, je me disais tout ce qui s'est passé, j'en ferai un film quoi.* »
 - « *En fait moi-même je déteste trop parler.* »

- *« Oui c'est comme ça. C'est pour ça que je n'ai pas beaucoup de relations. Si ce n'est pas pour regarder un film, Et quand je reste quelque part les gens parlent trop ça me gêne. Moi je veux rester calme réfléchir ou faire quelque chose. À part ça là rien d'autre... »*

Régis souffre des revirements des situations et des évènements tragiques qu'il a vécus. Les souvenirs d'enfance heureuse malgré les chamailleries engendrent de la nostalgie. Les violences familiales ont été un traumatisme. Il ne les a pas vécues comme un témoin, mais il en a été victime et les a vécues comme des chocs répétitifs.

- **Souvenirs heureux d'enfance en fratrie**
 - *« Et qu'il faut essayer d'attraper les gens autour de toi sans les voir. Il y a des gens qui rigolent au point qu'on puisse ...et les attraper. Rires, rires, rires. »*
 - *« Quand par exemple on se chamaille, ou qu'il fait quelque chose et que je le tape, et que je le console ensuite. Je me souviens de ça ça me donne de la joie. Ou, quand par exemple je me rappelle des moments où on jouait ensemble, ça me fait plaisir. »*
- **Lignées défaillantes et transmissions manquantes**
 - *« Oh je ne les connais pas tant que ça. Le fait est que si j'avais connu mes grands-parents peut-être que J'aurais entendu quelques histoires ici et là. Du côté de ma mère je n'ai rencontré personne ; c'est du côté de mon père que j'ai rencontré sa mère, mais à ce moment-là il était très âgé. »*
- **Signes de vécus traumatiques**
 - *« Le passé est fait des hauts et des bas ; un seul proverbe ne peut pas suffire à décrire le passé. »*
 - *« Pendant mon sommeil la nuit, les rêves ne sont pas bons. Soit, tu rêves qu'il y a des querelles. Souvent moi c'est toujours des rêves de querelles. Parce que j'ai grandi là-dedans. Tu vois, j'ai grandi dans un environnement où il y avait des querelles. »*
 - *« Non souvent dans ma famille, des cris et tous...Et tu te réveilles en sursaut. »*

Par rétrospection, Régis peut se représenter son parcours de vie à travers le temps. Par moment il a connu la sidération et des difficultés de mémoire. Il évoque les tensions père-fils dans une logique d'interdépendance. Le présent est synonyme de préparation du futur qui sera le moment de la récompense des efforts.

- **Difficulté de symbolisation par repères temporels**
 - *« Silence... »*
 - *« Oui c'est ça. Ce sont les proverbes que je ne connais pas. Où parfois j'en connais mais ça ne vient pas d'emblée. Ça viendra comme ça certains moments. »*
- **Tranquillité interdépendante parent-enfant**
 - *« L'enfant qui empêche son père de dormir ne dort pas non plus. »*
- **Présent fait de préparation**
 - *« C'est ce que j'ai dit. C'est ce que tu as mis en te levant tôt que tu pourras manger tôt. »*
- **Proverbe de puissance infaillible intemporelle**
 - *« Oui, mais comme je ne me suis pas préparé d'avance, il n'y en a pas qui me vient tout de suite... Euh, Il y en a un qui se dit : “Ne kpon dikua me avoun ye lawo deta o” Rires »*
- **Futur comme résultat d'anticipation**
 - *« Euh...Par exemple, pour le présent je dirais que “ qui se lève tôt mange tôt”. Ce qui veut dire : Si je me prépare avec anticipation et efficacité aujourd'hui, demain je ne manquerai de rien. »*

- « *Oh, pour ma scolarité. C'est ce que j'ai entre mes mains à ce jour. C'est sur cela que j'essaie de travailler et d'avancer.* »

Le récit de Régis est l'histoire d'une grande quête : celle de sa mère. C'est une histoire des rencontres qui ont jonché son parcours de vie. Ces personnes avaient le pouvoir de l'aimer *comme des tantes* (dame au marché, vendeuse de tomates traversant le pays du nord au sud) ou *comme des pères*. Les hommes, souvent d'âges matures, qu'il rencontrait se positionnaient dans une fonction paternelle. Régis, nous semble-t-il, les attendait dans ce rôle et les accueillait à cette place à laquelle son père a failli. En quittant la maison, à cause du traitement de son père, il renonçait douloureusement à ce père auprès de qui, il se sent bafoué dans sa dignité. Les femmes sont moins présentes pendant son pèlerinage. Elles ont joué un rôle d'aide à la survie ou de passerelle, puis elles disparaissent. Régis, de son côté ne s'y attache pas comme les hommes. En effet, sa mère reste trouvable à un endroit où il tente de la rejoindre.

1.7.11.3 « Zones blanches »

La grande « zone blanche » est l'absence de sa mère. Dans sa quête, les services sociaux sont intervenus mais en vain à cause du manque d'informations. Il a différé cet aspect de sa vie afin de se concentrer sur l'essentiel de son présent et son avenir : la scolarité ainsi que ses projets professionnels.

1.7.12 Participant 12 : Pierre, rivalité paternelle

1.7.12.1 Marqueurs langagiers

Pierre n'a pas utilisé d'expression particulière ni marquée culturellement. Il était plutôt à son aise dans sa narration. Il avait la maturité de raconter son parcours avec une perception nuancée tant de son propre point de vue, qu'à partir du regard de l'autre.

1.7.12.2 Récit de la « Ligne de vie » de Pierre

Pierre est jeune majeur ayant été placé dans le foyer d'accueil du secteur public où nous l'avons rencontré. Il était âgé de 21 ans et était en fin d'apprentissage au sein de l'atelier de ce foyer ; mais il vit auprès de sa mère désormais.

À l'origine, Pierre a vécu avec ses parents dans une région au nord du Togo. Ses parents vivaient à la capitale, à plus de 400 kilomètres de leur localité d'origine. Il fait partie d'une fratrie de quatre (4) enfants. C'est un jumeau qui a perdu son frère dans la période périnatale.

- **Contexte familial**

- « *Déjà mon père et ma mère ne vivent pas ensemble. Ma mère vit à Togblé. Mais mon père est à Assiyémé par là-bas.* »
- « *Au départ tous les deux étaient à Lomé ici. Lorsqu'ils se sont séparés* »

- **Origines ethniques parentales**

- « ... à Défalé. Intervieweur : Tes deux parents viennent de là-bas ? »
- Interviewé : Oui »

- **Fratricie élargie**

- « J'ai un frère aîné, et j'ai des frères et sœur. »
- « Oui. On est quatre du même père et de la même mère. »
- « Il y a d'abord mon frère aîné, Et après il y a eu moi je suis un jumeau. L'autre n'a pas survécu, il n'y a que moi. »

Selon Pierre, ce sont les comportements violents du père, alcoolique, qui ont causé la séparation du couple parental. Il sera placé chez un membre de sa famille puis auprès de sa grand-mère paternelle dans leur région d'origine. Sa mère revenait habituellement au village le voir en le faisant venir en famille maternelle.

- **Confiance après séparation parentale**

- « La séparation des parents est due aux comportements du père. »
- « Bon, lorsque j'étais auprès de ma grand-mère paternelle ça allait. Mais maintenant ce n'est plus possible. Je suis resté auprès d'un membre de ma famille. »
- « Je me suis trouvé auprès de ma grand-mère. »
- « Ma grand-mère paternelle à Défalé. Je suis parti de là-bas et je suis arrivé ici à Lomé en 2001. »

Après quelques temps, il choisit de repartir rejoindre son père à la capitale. La relation père-fils a été considérablement affectée par les comportements de son père. Pierre déplore cette situation et la qualifie d'indigne. Ses espoirs ont été déçus par les problèmes quotidiens.

- **Séparation parentale et conséquences**

- « Non, lorsqu'elle venait elle envoyait ses petits frères un de mes oncles maternels venir me chercher chez ma grand-mère paternelle pour qu'il m'amène auprès d'elle et qu'elle me voit. »
- « Oui. Et après je suis retourné à la maison, mais à la maison c'est problème sur problème. »

Malheureusement, la manière dont son père se conduisait et peinait à prendre en charge les besoins quotidiens, notamment d'alimentation, lui renvoyait une image de « non-père ». Il le considérait comme défaillant, comme un homme irresponsable face à ses devoirs. Les conflits étaient récurrents. Son père l'a mis dehors parce qu'il ne répondait pas à ses demandes. Sa capacité à se défendre et à se protéger déplait à son père. Pierre se réfugie auprès de son oncle paternel à qui son père reprocha son accueil. Son père met la pression à son frère, l'oncle de Pierre, au point que celui-ci le renvoie. Son père le prive des ressources dont il dispose. Il semblait encaisser avec courage cette manière d'être poussé au déséquilibre.

Pierre fini par cette question sur les attitudes conflictuelles et tyranniques à son égard. Il adresse ses questionnements à sa mère. Selon elle, son père ne l'aimerait pas.

- **Rejet et irresponsabilité paternels**

- « *En arrivant ici, je suis resté chez mon père. »*
- « *Chez moi quand on dit qu'il a un père... mon père par exemple il peut acheter un sac de maïs, Et il le pose là comme ça en me demandant de trouver le moyen d'aller le mouder. Même si je le fais, le soir par exemple il peut décider que je n'ai pas le droit de dormir à l'intérieur du logement. Et c'est là que je refuse. Lui il travaille. »*
- « *Maintenant, Lui il peut recevoir son salaire et au bout de 3 jours tout dépenser. Il appelle ses potes et ils vont boire. Dernièrement, J'ai acheté un téléphone portable. Il m'a demandé de lui donner et je lui ai répondu que je ne pouvais pas lui donner. Tout d'abord j'avais acheté un collier et il voulait que je lui donne. Il m'a tellement dérangé que j'ai fini par lui donner ce collier. »*
- « *Mon oncle a répondu que oui et mon père lui a demandé pourquoi il m'a autorisé à passer la nuit chez lui. Il lui a demandé avec empressement de me chasser de chez lui. Mon oncle aussi l'a écouté et m'a demandé de partir de chez lui. Et j'ai dit pas de problème et je suis parti de chez mon oncle. »*
- « *Ou soit il arrive et me demande de lui passer 100 francs. Si je lui dis que je n'en ai pas, peut-être que le soir même si je ne reste pas sur mes gardes, on pourrait presque se battre. C'est ainsi qu'il est. »*
- « *J'ai demandé à ma mère à savoir pourquoi mon père fait ça. Elle m'a répondu que c'est parce qu'il n'aime que les deux autres c'est pour ça qu'il se comporte ainsi. »*

Aussi, dans ce contexte de vie commune avec son père, il prend l'initiative de partir à la recherche de sa mère. Il a appris des nouvelles concernant l'installation de sa mère à la capitale. Alors, il procède à des recherches d'informations sur les coordonnées de sa mère. Pierre a retrouvé sa mère mais continuait à résider chez son père lorsqu'il commet l'agression sexuelle qui le fera rentrer dans le système judiciaire pour mineurs et rencontrer la protection de l'enfance.

Pierre dit avoir eu une relation consentante avec une adolescente de 16 ans. Ce qui particulièrement a déplu aux parents de la fille. Ils ont donc porté plainte et ils auraient forcé le juge à enfermer leur fille jusqu'à ce qu'elle donne la version de l'agression sexuelle, l'aveu voulu. Pierre a été de ce fait incarcéré à la suite de cet aveu. Il conteste cette décision de jugement mais assume d'être allé en prison.

- **Accusation de viol et incarcération**

- « *Mais on m'a quand même averti que le lendemain les policiers venaient me chercher. J'ai répondu qu'il n'y avait pas de problème. Et moi aussi je suis resté dans la maison, et les policiers sont venus ; Ils sont venus me chercher. »*
- « *En arrivant là-bas j'ai fait une semaine. Et après on m'a amené devant le juge. Devant lui on m'a demandé si c'était vrai que j'ai fait ce dont on m'a accusé... »*
- « *Elle a été enfermée pour qu'elle dise la vérité avant de sortir de là. À un moment donné pendant qu'on était là-bas, j'ai dit à la fille de dire tout ce qu'elle avait sur son cœur. »*
- « *...ils sont venus me chercher et m'ont emmené à la brigade pour mineur. Je suis resté là-bas 6 mois. »*

Aussi, pendant cette période de vie chez son père, après le confiage chez sa grand-mère paternelle, il a été initié à la consommation de chanvre. Il voulait essayer et s'est retrouvé addicté aux drogues.

- **Addiction, conséquences et sevrage**

- « *Oui c'est là que je prenais des médicaments(drogues). Mais maintenant j'ai laissé tomber tout ça. »*
- « *Je lui ai dit que ça ira ; le lendemain lorsqu'on y a été, il a dit qu'aujourd'hui on va fumer de l'herbe. Il en a fumé et moi aussi j'en ai fumé. »*
- « *Non ; je voulais juste essayer j'en ai pris deux ou trois fois. Je n'étais pas bien ; je ne tenais pas sur place. J'ai fini par dormir à des endroits où j'étais tellement assommé que personne ne pouvait me porter. C'est un médicament qui demande de l'eau fraîche. Dès que tu es en prend, tu en as encore envie. Dès que tu l'as pris une fois c'est fini. »*
- « *C'est à la brigade pour mineur, parce que lorsque j'étais en prison il n'y avait pas tous ces produits là-bas ; donc j'étais obligé d'arrêter. »*
- « *...j'y suis resté quelques mois bon... Je n'en ai plus eu envie. »*

Aux termes, des six (6) mois d'incarcération, un placement lui a été proposé au sein d'un foyer d'accueil. Progressivement, il a adhéré à l'accompagnement qui lui était proposé. Il exprime sa reconnaissance pour la confiance que les travailleurs sociaux lui ont accordée. Il a pris sa place en se rendant fiable et utile. Les relations avec la plupart des professionnels de ce foyer et du centre de formation sont sécurisantes et constructives. Il a réalisé son apprentissage en soudure avec succès.

- **Confiance et aide reçues**

- « *Oui je lui ai tout expliqué au directeur. Il m'a proposé de voir d'ici quelques mois, ce qu'il pourrait faire pour moi. »*
- « *Oui ; parce qu'ici au foyer lorsque des situations d'intervention se présentent, C'est toujours moi qu'ils amènent sur les chantiers. Parce qu'ils ont confiance en moi. Je ne prends jamais quelque chose qui ne m'appartient pas. Tu peux laisser de l'argent auprès de moi et tu peux revenir des semaines après tu retrouveras la somme intacte. Même le comptable ici me confie l'argent pour aller charger le gaz. »*

- **Adhésion au placement pour opportunité de professionnalisation**

- « *Lorsqu'on m'a relâché, le psychologue sur place là-bas, m'a dit de ne pas rentrer chez mon père et de le suivre dans un centre. Et j'ai dit ok...Je ne savais pas que c'était un foyer d'accueil... Je suis resté semaine après semaine jusqu'à prendre l'habitude et me familiariser avec le reste du groupe. »*
- « *Lorsque je suis arrivé ils ont dit que je ne pouvais pas rester ici tel qu'ils me voient. Parce qu'il y en a qui viennent et qui ne restent pas. Ils ont dit que je ne ferais que à peine un mois. »*
- « *Si je n'avais pas été dans ce foyer, je serais devenu fou »*
- « *Tout d'abord ici mon contrat d'apprentissage est gratuit. Je suis resté ici pendant 3 ans et ils m'ont nourri. Je me suis lavé ici durant tout ce temps, j'ai vécu ici gratuitement. »*
- « *J'ai fait 6 mois. Et eux-mêmes s'en étaient étonné. Et je leur répondis que même si je m'enfuis, c'est tant pis pour ma propre vie. Je suis donc resté jusqu'à 3 ans actuellement. »*

Naturellement, elle a répondu à la démarche de son fils en lui signifiant son désir de l'avoir à ses côtés. Après les retrouvailles, son beau-père lui a proposé également de vivre auprès d'eux. Seulement, Pierre ne s'y plaisait pas. En effet, ce n'est pas chez son père ! Il n'est pas à sa place.

- **Recherche de retrouvailles mère-fils**

- « *Et après on m'a dit que ma mère est ici à Lomé. Je l'ai cherché en vain. C'est quelqu'un qui a fini par me l'indiquer, et j'ai cherché son numéro jusqu'à l'obtenir. Et je lui ai dit que*

- *moi aussi je suis à Lomé. »*
- *« Et j'ai appelé ma mère, elle m'a dit de venir auprès d'elle. Puisque ma mère s'est remariée, aller rester là-bas...Tchr Moi ça ne m'intéresse pas. C'est finalement son mari même qui m'a demandé de venir rester auprès d'eux. Je suis parti rester auprès d'eux, mais ça ne me plaisait pas. »*
- *« Et elle m'a donné rendez-vous à un endroit un jour et on s'est retrouvé là-bas. Puis, j'ai été connaître là où elle est. »*

À son retour auprès de sa mère, il se confronte à son propre inconfort de vivre avec son beau-père et sa demi-fratrie. Un fils selon lui doit vivre auprès de son père et non de son beau-père. Il y a dans ce schéma de vie une forme de distorsion selon lui qui génère chez lui un malaise.

- **Patrilinéarité différente et conflit de légitimité**

- *« Oh non lui dis rien. »*
- *« Je ne peux pas aller rester auprès du père de quelqu'un d'autre alors que... »*
- *« Eux, ils m'énervent parce qu'ils sont impolis. Parfois lorsque je rentre ils ne saluent pas Mais quand tu as quelque chose à la main que tu manges, là ils viennent chercher. Parfois pendant que je fais ma sieste entre midi et deux, ils viennent crier à la porte. Ils ont entre 12 et 10 ans. Et je sais que ce n'est pas contre moi ils s'amuse juste. »*

- **Désir déçu de vie familiale**

- *« Puisque ma mère s'est remariée, aller rester là-bas...Tchr Moi ça ne m'intéresse pas. C'est finalement son mari même qui m'a demandé de venir rester auprès d'eux. Je suis parti rester auprès d'eux, mais ça ne me plaisait pas. »*
- *« Depuis que je suis avec ma mère, il y a eu des empêchements. Mais je n'aime pas en faire toute une histoire. »*
- *« Par exemple, lorsque je finis à l'atelier ici, je m'en vais aux alentours de 18h30. Je descends à un endroit pas loin de la grande voie à 19h ; et je dois marcher jusqu'à la maison. Et le temps que je marche et que j'arrive il est 20h point et là ma mère commence à demander des comptes à savoir pourquoi je rentre à cette heure...mon beau-père, lui il ne me fait pas trop de difficultés c'est quelqu'un de très calme.... Mais dernièrement, je suis sorti un petit peu après le travail ; et lorsque je suis rentré il était 21h. J'ai frappé au portail en vain et personne ne m'a ouvert. J'ai passé la nuit à la devanture de la maison et le lendemain ils ont ouvert et je suis rentré j'ai dit bonjour à tout le monde je n'ai rien dit et je suis passé. Du coup, je n'ai plus envie de rester auprès d'eux. »*

De plus, ses conditions d'apprentissage sont incomprises par sa mère animée par des craintes de danger pour son fils. Ses retours tardifs étaient insupportables pour sa mère. Alors, après une sortie un soir, la punition maternelle qui s'en est suivie, a été un déclencheur de la réalisation de son désir d'autonomie.

- **Craintes maternelles et incompréhensions**

- *« Mais quand je lui explique que c'est à cause du trajet et du fait que je n'ai pas l'argent pour payer le taxi qui fait que j'arrive tardivement elle ne me croit pas ; c'est pour ça. »*
- *« Oh oui, je pense qu'à son niveau elle a peur parce qu'elle entend les faits divers et ça fait peur. »*

- **Désir de changement de vie et d'autonomisation**

- *« Actuellement je n'ai plus envie de rester auprès de proche ou du moins de ma famille. »*
- *« Dis juste que ça passera un jour. »*

- « *Oui pour le moment en partant d'ici comme ça après je verrai.* »
- « *Je voudrais disparaître pour que personne ne sache où je suis.* »
- « *Je voudrais que la porte s'ouvre pour moi. Pour que moi aussi je trouve la victoire.* »

La période de fin d'apprentissage et de placement le met devant des incertitudes et fait émerger des affects et questionnements non élaborés. Il manque d'une personne de confiance à qui se confier et qui pourra porter le poids de son existence, avec lui.

- **Manque de soutien financier et de confident**

- « *Personne n'est venu.* » »
- « *Ouh là non. Pas mon père ; et ma mère dit qu'elle n'a pas d'argent.* »
- « *Oui. Les éducateurs ici parfois il arrive que tu leur confies quelque chose et parce que le lendemain ils ne sont pas contents ils vont tout déballer et insulter avec devant tout le monde.* »
- « *Ce que je fais actuellement c'est que je vais chez des gens et lorsqu'ils ont des tâches à me confier je le fais et ils me payent selon ce qu'ils ont envie.* »

Il prend conscience de la perception que les autres peuvent avoir de lui. Il perçoit dans leur regard une image d'étrangeté. Il parle de folie mais pas comme la « vraie folie ». Il y a chez lui une souffrance psychique avec laquelle il errait en quête d'une personne de confiance pouvant l'aider sur son chemin de recherche de la tranquillité. Il manifestait son désespoir face aux étapes de la vie avec son bagage des expériences de vie. Cependant, il tente de s'accrocher à son projet professionnel et à la pratique de son métier avec la rémunération due.

- **Soi perçu comme fou face à l'autre**

- « *Oui une fois je suis allé chez quelqu'un et j'ai voulu lui déverser. Je ne sais pas par où commencer pour une fois j'ai été chez quelqu'un et je lui ai dit que c'est tellement de choses à dire que je suis dépassé. Il m'a rassuré et m'a amené dans sa chambre et il m'a demandé de tout lui expliquer. Quand j'ai fini de parler lui-même était tellement dépassé. Et il a dit que malheureusement il avait déjà beaucoup de gens qu'il aidait par ailleurs. (Sourire). Et en partant il m'a refilé un peu de sous.* »
- « *Quand je dis fou, pas comme quelqu'un qui est vraiment fou mais c'est la façon dont on me voit quand je sonne de maison en maison* »

- **Souffrances psychiques**

- « *Oui c'est vrai mais intérieurement je suis sans force.* »
- « *Non ici les éducateurs ne le savent même pas comment je me débrouille à aller demander de l'aide de porte en porte.* »
- « *Là présentement, je suis juste là comme ça. S'il y a des pensées qui viennent j'y pense. Sinon je ne pense à rien.* »

- **Quête de sérénité auprès d'une personne de confiance**

- « *Non, c'est pour ça que je demande de l'aide aux gens souvent. Parfois en passant, je sonne à des maisons et je demande à rencontrer les parents pour savoir s'il y avait du travail à faire dans la maison moyennant un petit quelque chose. Ça m'arrive de leur raconter l'entièreté de ma vie, pour qu'il puisse m'apporter ce qu'eux aussi peuvent.* »

- **Projet professionnel de réalisation de soi**

- « *Même si je vais à l'armée je sais que j'ouvrirai mon propre atelier.* »
- « *Il a pensé que je n'étais pas sérieux et il s'est fâché. Mais là-bas ils me paient 3000 francs par jour. C'est donc plus avantageux qu'ici.* »

- « *Je fais la soudure.* »
- « *Ce que je fais actuellement c'est que dès que je trouve des petits sous je les mets de côté. C'est pour avoir de petits fonds de sécurité face à des situations imprévues.* »

Il aborde la question de la vie amoureuse par la voie de la surprise et de l'imprévu. Une ancienne amie aurait resurgi dans sa vie, dans cette phase de désarroi et d'instabilité de sa vie générale. Les différents aspects de sa vie le questionnent énormément. Il est esseulé face à cette situation.

- **Relation amoureuse et exigences soudaines**

- « *Elle a dit qu'elle en est à une phase où elle voudrait avoir un enfant. Elle a 22 ans. Je n'ai pas envie qu'elle devienne un poids pour moi. Je ne sais même pas encore où je vais vivre.* »
- « *Premièrement, on a commencé au village. Puis je suis arrivé à Lomé et elle est venue à Lomé également. On a repris ici, à un moment donné elle aussi elle a pris une autre route. Elle ne savait pas que j'étais dans le foyer ici, et un jour en sortant je suis tombé sur elle à la devanture. Et on s'est redonné rendez-vous le soir, elle était présente au rendez-vous sans faute. Elle est en première. Je lui ai expliqué que je n'étais pas tout à fait indépendant. Elle est venue me rendre visite hier en fin de matinée. Parce qu'elle devait aller au lycée l'après-midi.* »
- « *En fait, je sors avec une fille. Je suis avec elle depuis la classe de CM2 jusqu'à maintenant.* »

1.7.12.3 « Zones blanches »

Lorsque le dernier entretien fut clôturé et que l'enregistreur a été arrêté, Pierre confie qu'il a un problème dont il n'en comprend pas le sens. Il explique qu'il a la visite la nuit d'une « Mami » qui lui indique des choses à faire et lui révélant l'origine de ses souffrances notamment du rejet de la part de son père et du fait que sa vie soit dans l'impasse. Puis, cette créature de la nuit à l'identité féminine, lui aurait révélé qu'elle est son frère jumeau décédé dans la période de la prime enfance. Pierre nous sollicitait pour la compréhension du phénomène qui lui arrive. Il dit, de ce fait, avoir l'impression d'être accompagné dans son quotidien par cette entité, qui est alors également présente le jour en plus de la nuit.

Nous faisons la déduction qu'il vit habité par cette présence féminine, prétendant être son jumeau, dont il entend par conséquent la voix.

Plusieurs questions nous viennent alors à l'esprit : serait-ce de ces histoires dont il aurait parlé aux personnes auxquelles il s'est confié et qui le percevaient comme un fou ou un étrange ? Quel effet le chanvre avait-il pu avoir sur son cerveau d'adolescent ? Les traumatismes développementaux subis principalement de la part de son père l'ont-ils fait basculer dans une psychose avec des accès de délire actif la nuit et incarné en cette créature ou divinité marine ? Comment la perte et le deuil de ce frère jumeau, son double devenu un être invisible, avaient-ils été pris en charge selon leurs coutumes surtout que la famille vivait encore ensemble au sein de leur village ?

1.7.13 Participant 13 : Bright, être en tenailles

1.7.13.1 Marqueurs langagiers

Son récit était marqué des histoires conflictuelles familiales de rivalité liées à l'héritage (la maison familiale) confiées par sa mère. Il y avait en filigrane une distance et une attitude de détachement.

1.7.13.2 Récit de la « Ligne de vie » de Bright

Brighth a été rencontré dans un foyer public de la protection de l'enfance. Il était âgé de 17 ans.

Initialement, Bright est né à une période où ses parents vivaient dans la maison familiale paternelle. Ses parents sont originaires de la même localité au sud-est du Togo. Mais, ce lieu semble lointain pour Brighth qui identifie Lomé, la capitale, comme lieu d'origine de son père.

Des conflits auraient commencé avant la naissance de Brighth et se sont manifestés particulièrement lors de sa cérémonie de sortie de dation du nom. Les pratiques animistes vaudou de sa grand-mère paternelle sont perçues et vécues par sa mère et lui comme de la magie noire qu'elle orchestrerait dans le but de nuire. L'attitude véhémement de sa grand-mère paternelle concernant la maison familiale rendait les rapports constamment conflictuels.

- **Vie initiale au domicile familial paternel**
 - « *On vivait dans la maison de mon grand-papa. Le père de mon papa à Akodessewa. »*
- **Origines et coutumes lointaines**
 - « *Mon père est de Lomé. »*
 - « *Elle aussi. »*
 - « *Il vient de Vogan »*
- **Conflits en famille paternelle**
 - « *Mon père... les relations étaient tellement mauvaises, ma grand-mère paternelle le maudit c'est tout le temps. Parfois elle a levait son pagne et traînait ses fesses par terre en disant que jamais rien n'irait pour lui, il ne connaîtra jamais la prospérité. »*
 - « *... Déjà, cette grand-mère fait des trucs malsains dans la maison ; des trucs vaudou : Et ma mère a dit de rester éloigné d'elle de ne pas s'approcher d'elle à cause de tous ces trucs. »*
 - « *... Parfois lorsque ma grand-mère paternelle avec ma mère se querellent, ma grand-mère maternelle aussi vient intervenir ; mais ma grand-mère paternelle n'aime pas trop qu'elle reste dans la maison. Elle dit ne pas vouloir voir dans les parages de la maison les membres de la famille de ma mère. Même pas au portail. »*
- **Pratiques religieuses parentales divergentes**
 - « *Puisque nous on est des chrétiens. Je suis même servant de messe ; je faisais servant de messe. J'ai fait ma catéchèse, et j'ai eu ma première communion. Il reste le sacrement de confirmation. Ma mère a dit qu'à mon retour je pourrais la faire. »*
 - « *Mais moi, je ne suis pas animiste. Je suis chrétien j'ai même fait ma première communion. »*
 - « *Mon père est de religion animiste. »*

Bright se sent détesté et rejeté par sa grand-mère paternelle, selon les propos rapportés de sa mère, en raison des conflits familiaux.

- **Place en fratrie**
 - « *Le jour où je suis né, Ma grand-mère ne m'aimait pas, et ne voulait même pas me voir le jour de la cérémonie de sortie, Elle n'était pas là. »*
- **Contexte fraternel au domicile**
 - « *Mais l'année dernière elle n'a pas pu finir parce qu'elle est tombée enceinte d'un garçon qui venait du Bénin. »*
 - « *On est cinq en tout. J'ai trois petits frères et une grande sœur qui est en classe de 1ère. »*
 - « *Ma grande sœur vit chez mon oncle depuis qu'elle est enceinte parce que mon père ne voulait plus la voir dans la maison. Mon père s'est fâché quoi ; et elle ne vit plus chez nous. »*

Son père crée un deuxième ménage en parallèle de celle où vit Brighth. Ce qui a amené un contexte de fratrie élargie avec des rivalités mal gérées par son père. La belle-mère serait très proche de la grand-mère paternelle. Brighth affiche une indifférence en lieu et place de sa blessure et sa déception vis-à-vis de son père.

- **Echec du second mariage paternel**
 - « *Non il s'est d'abord marié à ma mère, et après il a trouvé cette femme ils ont eu un enfant là-bas mais ils sont séparés maintenant. »*
 - « *Oui. Mais il avait déjà une femme avant mais ils se sont séparés ils ne s'entendent plus, ne se parlent plus. »*
- **Fratrie recomposée et rivalités**
 - « *Il avait déjà ma sœur aînée et moi ; et après il a trouvé cette femme et a une fille là-bas. »*
 - « *Une fois mon père m'avait acheté un vélo, et en son absence à son travail de transitaire l'autre femme de complot avec ma grand-mère paternelle sont venus chercher le vélo et l'ont offert à l'autre fille. Après elle est revenue demander les frais de scolarité pour sa fille et mon père lui a donné. »*
 - « *Moi ça ne me touche pas tout ça. »*
- **Difficultés d'expression des émotions**
 - « *C'est juste moi-même. »*
 - « *Oui. Ce n'est pour rien que cela m'a déçu. C'est juste moi (Nye ntô kpoé). »*
 - « *Silence »*

Alors, sa mère est devenue la personne de référence et de confiance d'un point de vue affectif. C'est à elle que Brighth adressait tous ses besoins. Sa mère porte les charges matérielles et immatérielles familiales. Quant à son père, sa présence physique et affective manque. Il a une relation distante avec ses enfants.

- **Mère comme parent référent affectif**
 - « *Mais elle n'aime pas qu'on me frappe. »*
 - « *Parfois ma mère vient me chercher dans les salles de vidéos vers 21h à 22h et si je n'ai pas encore mangé elle me paye à manger. Et elle me ramène à la maison en me disant que mon père dort déjà. »*
 - « *Comme il y a que ma mère qui s'intéresse à moi, c'est que vers elle que je vais. Je n'aimais*

qu'elle. Je n'allais pas vers mon père. Lorsqu'il m'arrivait quelque chose à l'école, c'est vers ma mère que je me tourne, c'est elle qui s'en occupe. »

- *« ...c'est avec ma mère que je parlais. Quand je demande quelque chose à ma mère, elle me remet ça. »*
- **Absence d'interactions affectives père-enfants**
 - *« Non il n'y en a pas »*
 - *« Ils ont voulu savoir ce qui se passait... ce qui faisait que je quittais la maison, quel était le conflit entre mon père et moi. J'ai répondu que je ne savais pas vraiment. »*
 - *« Même l'autre sœur aînée, et mes petits frères et sœur, On n'arrive pas trop à s'approcher de lui. Lorsqu'on a besoin de quelque chose, c'est toujours vers notre mère qu'on se tourne. »*
 - *« Jusqu'en classe de 6e, je ne parlais pas beaucoup avec mon père »*
- **Difficultés professionnelles et financières parentales**
 - *« A un moment, il n'arrivait plus à trouver du travail. »*
 - *« Actuellement il ne fait plus le travail de transitaire. Je ne sais pas ce qu'il fait comme travail exactement. Ma mère ne vend plus les boucles d'oreilles, elle va dans les villages acheter du maïs et des tomates qu'elle revend à la ville. »*
 - *« Parfois lorsqu'elle n'en peut plus et qu'elle en a marre, llet nous dit d'aller vers notre père et lui demander aussi un peu. »*

Les interdits sont clairement présents dans le style éducatif des parents. Ils avaient souvent recours à des châtiments corporels comme moyens coercitifs permettant d'établir les limites. Bright peine à vivre l'espace de sa maison comme un chez-soi. Il était rentré dans un cycle d'appétence aux jeux vidéo avec des habitudes de rentrer tardivement et à craindre la punition de son père. Ce schéma de répétition renforçait son mal-être à la maison et la distance relationnelle avec son père. Il s'est souvent mis en danger en errant dans la nuit. Il a des stratégies qui ont été efficaces et induisent chez lui un sentiment de toute-puissance. Il rejette les mise-en-gardes de sa grand-mère maternelle bien qu'il sache que c'est dans une logique de protection.

- **Interdits et éducation par châtiments corporels**
 - *« Mais l'année dernière elle n'a pas pu finir parce qu'elle est tombée enceinte d'un garçon qui venait du Bénin. »*
 - *« Le lendemain à son réveil, mon père me demande où est-ce que j'étais passé la veille et il me frappe encore. À certains moments ma mère me frappe. »*
 - *« Parce que si je rentre pendant que mon père est encore réveillé il voudra me frapper. »*
- **Déplaisir à domicile et sorties nocturnes**
 - *« Les weekends je ne reste pas à la maison. Je n'aime pas rester à la maison à être là. »*
 - *« Je pensais que si je rentre et que mon père savait que je n'ai pas été à l'école il va me frapper. »*
 - *« J'ai commencé quand j'étais en Classe de 3e. »*
- **Victime de tentative d'agression nocturne**
 - *« Et j'ai été passer la nuit chez ma grand-mère maternelle jusqu'au lendemain. Elle m'a demandé ce qui se passait et je lui ai dit que notre portail était déjà fermé que tout le monde dormait déjà. Et le lendemain je suis rentré à la maison. »*
 - *« Je suis passé par un endroit où des gens coupent la route aux gens là-bas. Cette nuit-là j'ai été même poursuivi par des gens. Il y en a un qui est passé devant et puis le derrière. »*

J'avais un sac à dos et il me disait de venir mais seulement quelqu'un m'avait prêté un téléphone portable que j'avais dans mon sac. Il m'a dit ce que j'ai dans mon sac de lui donner point et je voyais arriver l'autre j'ai pris mes jambes à mon cou. Ils n'ont pas pu me rattraper »

- **Stratégie de protection de soi en sorties nocturnes**
 - « *Non. Je ne passais plus par-là tardivement au plus tard à 21h. Après 18h les gens ne passent par là. »*
 - « *Non après j'ai pris l'habitude de passer par là 21h - 23h ma grand-mère me l'interdisait mais... et je savais éviter. »*
- **Grand-mère maternelle protectrice**
 - « *Elle se fâche souvent, disant que si jamais quelque chose m'arrivait. Elle a dit que si je devais traîner comme ça dans la nuit que ce n'était plus la peine de venir la voir en pleine nuit comme ça. Et depuis ce jour-là qu'elle m'a dit cela, ça m'a énervé et je n'allais plus chez elle. »*

Les expériences en groupe de pairs sont divertissantes. Il investit ses liens plutôt que ceux de sa fratrie. Les liens familiaux sont relatifs aux obligations et aux besoins matériels en majorité, sauf les moments d'échange mère-fils concernant les problèmes familiaux.

- **Préférences pour divertissements en groupe d'amis**
 - « *Quand je pars le matin je ne reviens que tardivement dans la nuit quand tout le monde est déjà couché même mon père dort déjà ; au cyber il y a des films d'action et tout ça. Avec mes amis on va d'abord jouer au foot et au retour Je vais prendre la douche et dès que j'ai fini je sors de nouveau. Et je ne rentre que lorsque tout le monde s'est endormi. »*
 - « *Non. Parfois j'étais seul, parfois j'étais avec des amis. »*
- **Retour au domicile par nécessité**
 - « *J'ai sur moi l'argent de poche que mon père me donne pour manger. Et après je passe par chez ma grand-mère maternelle, et je mange tout ce qu'elle a préparé pour le dîner. »*
 - « *Oui. Je ne suis jamais resté dehors sur le long terme. »*
- **Avidité inexplicable pour jeux vidéo**
 - « *J'ai commencé à suivre mes amis. Si on me donne de l'argent pour manger je l'utilise pour aller au cyber aller regarder des artistes en ligne. »*
 - « *J'ai commencé en classe de 4e avant. »*
 - « *Si on me donne de l'argent pour manger, j'utilise cet argent pour aller dans les salles de vidéos dans les cybers pour jouer. »*

Brighth s'inscrit progressivement dans une opposition / crainte vis-à-vis de son père. Ses absences sont une forme de défiance de l'autorité du père. Cette autorité a été bafouée de manière flagrante par sa grand-mère paternelle. Son père s'est peu affirmé face à sa mère selon son récit. Il ne se fie pas à cette autorité.

- **Autorité paternelle défiée par absentéisme**
 - « *Je me dis que si je rentre, mon père va me demander pourquoi je ne suis pas allé à l'école. Et ça ne va pas me plaire. C'est pour ça que je restais longtemps dans la rue avant de rentrer. Je ne fais que ce qui me passe par la tête moi-même. Je n'aime pas quand les gens me disent ce que je dois faire »*
 - « *Je vais je viens seul et puis après je repars et je reste dehors jusqu'à ce qu'il se passe bien le temps que mon père rentre et s'endorme avant que je ne rentre »*

- « *Il voudrait que je rentre à 18h ; qu'il me voit à la maison à 18h. »*
- « *Oui. Je reste, je ne rentre pas tôt à la maison. Mon père me cherche jusqu'à... »*

Au fil du temps, la scolarité avait perdu son sens. Son absentéisme scolaire s'accroissait considérablement. Sa mère a donc mobilisé des efforts considérables en sollicitant la brigade pour mineurs et les services de la protection de l'enfance. Elle souhaitait qu'ils le sensibilisent sur les dangers de son comportement et les risques d'exclusion sociale. Son père n'en voyait pas la nécessité. En effet, cette démarche dévoile les insuffisances du cadre familial. Ils s'exposaient à la stigmatisation et probablement aux jugements de la famille élargie.

- **Scolarité en perte de sens**

- « *Un jour je suis sortie des classes et j'ai retrouvé un ami au portail de l'école. On n'est pas rentré tout de suite on est allé dans un cyber pour aller jouer à des jeux vidéo et on est resté là-bas jusqu'à 23h à 1h du matin. »*
- « *Oui. Je me dis que tout ce qui se passe là maintenant pour moi ne me sert à rien ; et que ce n'est que la scolarité qui pourra m'aider pour le futur. »*
- « *Je redouble la classe de troisième. Parce que par le passé je n'étais pas... Je n'étais pas sur le chemin de la réussite. »*

- **Effort maternel contre la déscolarisation**

- « *Oui. Elle a dit que je ne restais pas à la maison, que je n'étais plus scolarisé comme il fallait. Et que si je ne poursuis pas ma scolarité, qu'est-ce que j'allais pouvoir faire de mon avenir ? »*
- « *Même pour passer le CEPD, ma mère n'avait plus d'argent, je me suis retrouvé déscolarisé. Et c'est ma mère qui s'est débrouillée qui a emprunté de l'argent auprès des gens qui a été voir le directeur de l'école. »*
- « *Et après, ils m'ont rappelé pour me dire qu'ils vont m'amener au Foyer. Et que je puisse faire ma scolarité là-bas. Mon père n'a pas voulu que j'y aille. Il a refusé parce qu'il disait que si je viens là ma scolarité serait perturbée. »*

- **Démarches exclusivement maternelles auprès des services sociaux**

- « *Ma mère a répondu que je vais rester et poursuivre. »*
- « *Je n'allais plus du tout à l'école. Je restais avec mes amis et je faisais tout ce que je veux. Et à mon retour ma mère a dit que ce que je faisais n'était pas bien du tout, on a été ensemble aux Affaires sociales, et on a discuté. Je leur ai tout raconté : Ce qui me plaît, ce qui ne me plaît pas, ce que je vais devenir. Et je lui ai parlé de tout »*
- « *Moi aussi je ne sais pas. Ma mère m'a juste dit viens accompagne-moi. Et on a été aux Affaires sociales, ils ont un bureau dans notre quartier. »*
- « *Non mon père ne va jamais dans mon établissement scolaire. À son retour de l'école, ma mère pouvait lui rendre compte et lui expliquer des choses parfois mais c'est toujours ma mère qui s'en occupait. »*

Sa mère a opté pour le placement préventif sans l'adhésion de Brighth ni celui de son père. Brighth n'avait pas le choix. Au fil de son accompagnement, il a pris conscience de la voie qu'il prenait et de la nécessité d'honorer les efforts de sa mère.

- **Placement pour motif scolaire et distanciation des amis**

- « *Les parents ne voulaient pas que je reste auprès d'eux pour poursuivre ma scolarité parce que chez eux je fais trop de pagailles. J'ai manqué l'école. Et j'aime les activités avec les amis.* »
- « *C'est comme ça qu'on a été voir les affaires sociales l'année dernière, on a réglé mon cas on a dit que j'allais venir rester ici pour continuer mes études en classe de 3e encore. C'est comme ça que je me suis retrouvé ici cette année.* »
- **Adhésion à l'intervention sociale et préventive**
 - « *Et donc elle m'a recommandé de rester ici et ne plus traîner dehors.* »
 - « *Lorsque j'ai manqué l'école l'année dernière, à la fin de l'année je n'ai pas pu passer en classe supérieure. Il en est de même pour ceux qui ne travaillent pas dans ma classe. C'est les conséquences que je tire de mes actes.* »
 - « *J'ai été à la brigade pour mineurs.* »

Brigh a une connaissance effective de sa culture qu'il mobilise lorsqu'on le sollicite. Le passé lui aurait appris à ne pas s'idéaliser ou à se croire tout puissant face aux situations. Le présent est le temps de la prise de conscience par l'expérience. La transformation par la frustration se produit intérieurement. C'est une expérience personnelle intérieure. Ses projets d'avenir relèvent plutôt du rêve d'une grande réussite. Ils sont à explorer et à élaborer.

- **Modestie et juxtaposition des temps**
 - « *Lorsqu'on dit que on n'essaye pas de prendre à un niveau ou une autre main n'atteint pas, cela veut dire que si ta main ne peut pas atteindre quelque chose à niveau n'essaye pas de prendre quelque chose à cet endroit. Sinon tu rencontreras des problèmes.* »
- **Présent comme prise de conscience par expériences**
 - « *Silence. On dit que les expériences corrigent mieux que les conseils. Ça correspond au présent ; lorsque je faisais tout ça avant je ne savais pas que j'allais subir les conséquences aujourd'hui.* »
 - « *Ce qui circoncis un cheval, est dans son propre ventre... on dit que l'enfant qui est dur d'oreille, aura les oreilles accrochées pas la corde de glue.* »
- **Projet de footballeur et capacités intellectuelles incertaines**
 - « *Non je me disais que pour moi j'allais prendre une carrière de foot.* »
 - « *Je voudrais jouer au football mais comme il y a un manque de moyens... je voudrais faire la série D, mais les maths sont compliquées pour moi.* »
- **Transmissions culturelles implicites**
 - « *Des proverbes ? ... Silence* »
 - « *Silence. Je tente de me souvenir mais je ne...* »

1.7.13.3 « Zones blanches »

Il a un nœud autour de la fratrie paternelle notamment entre sa grand-mère paternelle et son père. Ce qui déteint sur la vie de couple de ses parents. Il y a une rancœur ou une animosité présente au sein de cette famille que Bright n'arrivait pas à comprendre.

1.7.14 Participant 14 : Sylvain, agonie et désorganisation

1.7.14.1 Marqueurs langagiers

Sylvain a un récit marqué par le manque de mots et l'usage des onomatopées. Sa narration était imagée avec des mimes par moments. Il s'est exprimé en français vernaculaire. Bien que nous ne partagions aucune langue locale Sylvain et nous, les aspects non-verbaux, la tournure des phrases et les attitudes corporelles permettaient de comprendre son propos. Le recours aux proverbes, associé au temps, était une tâche compliquée à réaliser pour lui, d'un point de vue cognitif et au niveau de sa capacité de représentation des épisodes de sa vie.

1.7.14.2 Récit de la « Ligne de vie » de Sylvain

Sylvain est un jeune adolescent d'environ 13 ans que nous avons rencontré au foyer où il résidait depuis environ deux ans.

Au départ, il vivait dans sa région natale, celle de son père, mais également celle de sa mère. Il s'identifie avec clarté dans sa généalogie et situe les membres de sa famille proches par rapport à leurs origines ethniques. Il distingue sa langue, qui est celle de son père, de celle de sa mère. Il pratique la langue de sa mère au foyer à cause de l'environnement dans lequel il baigne.

- **Origine et identifications personnelles**
 - « *C'est eh Bassar.* »
 - « *Oui... Chez ma mère je parle beaucoup le Kabyè. Ici, je suis oublié ma langue.* »
- **Origines patrilinéaires et matrilinéaires**
 - « *Maman, est Kabyè. Son père est... Mon papa là est de là-bas* »
 - « *Ma grande-mère, lui c'est Agnaba.* »
 - « *Oui. C'est la m...eh, la mère de ma maman.* »
 - « *Le grand-père de ma maman est Kabyè* »

Il y a une présence distante des grands-pères. Sylvain et ses grands-pères ne se rendent pas visite mutuellement.

- **Repères familiaux et transmissions**
 - « *Oui mais je ne les vois pas. Lui-même ne vient pas et moi aussi je ne peux pas aller là-bas.* »
 - « *Oui. Il s'appelle Kossi.* »
 - « *Le Grand-père de ma maman ...Banawé : Tu as vu quoi ?* »

Puis, Sa mère a dû quitter leur ville, située au centre du Togo, pour rejoindre la capitale au sud où elle travaille dans la restauration de rue. Elle confie Sylvain à sa grand-mère maternelle au moment de son départ. Elle y a refait sa vie et a eu une fille et un garçon, en plus de Sylvain et son frère cadet.

- **Nouvelle vie familiale et professionnelle maternelle**
 - « *Après c'est moi avec lui qui est partie à Blitta et il l'a...il l'a pris à Lomé. Il a retourné à Lomé.* »

- « Et, on l'a appelé qu'il va aller là-bas. Et il a parti là-bas. »
- « Il fait...tch ! Il aider les gens qui préparent la pâte là. »
- **Confiance auprès de sa grand-mère maternelle**
 - « C'est ma grande-mère ; je suis...c'est chez ma grand-mère je suis. »
 - « Parce qu'en ce temps que...il a parti... on a trouvé un travail pour lui à Lomé. »
 - « Non. Ma grande-mère lui fait gari. Si je sors je l'aider. Si je l'aider, ensuite ça me fait comme si je vais sortir. »
- **Fratrie recomposée et interactions fraternelles**
 - « Je n'ai pas de sœur. »
 - « C'est moi et le frère. »
 - « On est là...on s'amuse, on fait tout. »
 - « Deux...Moi avec mon petit frère. Et, une...deux filles avec un garçon. »

De son côté, son père était déjà parti au Nigéria pour des raisons professionnelles. Il y aurait trouvé une dame qu'il souhaitait épouser. À son retour dans leur ville, son père est allé enlever Sylvain, avec la complicité du petit frère de celui-ci, auprès de sa grand-mère maternelle où il vivait toujours à ce moment-là.

- **Enlèvement et motifs de vie commune père-fils**
 - « Et, il m'a volé pour m'amener chez lui là-bas. Il m'a pris ma mère n'a pas vu mais, il m'a amené là-bas. »
 - « C'est à Blitta ; chez ma grande-mère. »
 - Euh, non. Elle est là. Le jour que il m'a pris, il est chez son petit frère à Blitta. »
 - « On était. Et mon père est parti au Nigeria ; qui va aller là-bas. Et là-bas il a trouvé une autre femme pour la marier. Et la femme a dit d'aller et de revenir. Et il est venu me voler pour partir. Et il m'a amené là-bas. C'est là-bas qu'on lui a mis le produit dans la nourriture. »

Ensuite, ils sont partis travailler comme des ouvriers agricoles sur des terres relativement lointaines de leur ville. Les employeurs n'ont pas souhaité les rémunérer selon les termes de départ. Ils finissent par tenter d'empoisonner Sylvain et son père. Son père a été le seul à manger. Il est décédé.

- **Conditions du travail champêtre père-fils**
 - « Maint'nant, il a li a eh...quand son ami là a sorti »
 - « Non. C'est n'pas la femme même. Ces enfants. C'est l'enfant lui il est garçon. C'est lui avec mon père qui a parti au Nigeria. C'est Nigeria ils sont sortis pour rester là-bas. »
 - « Le jour que moi je suis parti à la police. Et, on m'a dit que son père là »
- **Conscience du danger et protection de soi**
 - « On a fait une première fois. Il a mis le produit et moi j'ai vu. Et, moi j'ai dit mon père de ne pas manger ; et il a laissé ça. Le jour que il voulait faire ça »
- **Empoisonnement du père pour impayés**
 - « Il nous a dit que...on va aller sarcler dans son champ et il va nous payer. On a parti maintenant on lui dit que...on a fait tout. On a allé à la maison revenir demander pourquoi ils ne vont pas nous payer ? On a demandé maint'nant et le...il a dit mon père que il n'a qu'à venir à Blitta avant qu'il va avoir son argent... On a fait premier jour.
 - « « C'est dans la nourriture qu'on a mis le produit. On a fait...et moi j'ai mangé là-bas. Et...on a venu la nuit maint'nant, il voulait ; on a mis le produit dans la sauce. Maint'nant, il a...eh...il est en train de manger maintenant. »

- « ...Parce que comme il n'y a pas l'argent chez lui, Il ne peut pas nous payer. »

Malheureusement, Sylvain, tout seul, a assisté son père durant son agonie jusqu'à son dernier souffle. Il a dû vérifier le battement de son cœur « tête-contre-poitrine » en vain. Il a le sentiment d'avoir été épargné de justesse en laissant le repas parce qu'il était tombant de sommeil. À son réveil, Sylvain a eu la frayeur de sa vie. Il était face à la mort de son père mais également à la sienne potentiellement. La mort était devenue une réalité brutalement dans un contexte d'isolement sans personne ressource sur place.

- **Agonie du père et décès choquant**

- « 12 ans...CE2»
- « C'est comme quelque chose m'a dit de ne pas manger...je voulais mettre dans la sauce, et puis j'ai déposé. J'ai parti dormi. »
- « ... Que sa ventre. Que sa ventre. Et, »
- « Il a tombé et puis ça c'est fini. »
- « Oh ! Moi, je suis parti seulement pour prendre ma tête pour déposer sur lui. Ça ne fait pas. Ça ne fait rien. »

- **Frayeur et fuite face à la mort**

- « J'ai peur en même temps et j'ai fuis pour partir. »
- « Je ne vois rien. Et, je fuis pour partir. »
- « J'ai dit que si je reste ici, les gens-là vont me tuer aussi »

Après avoir constaté que son père ne respirait plus, Sylvain est allé chercher le secours de la police à la ville. Les officiers de police ont fait leur constat et un dédommagement a été donné à la famille de Sylvain. Les auteurs ont été emprisonnés. Une justice a été rendue. Cependant, cette expérience tragique reste le lot de Sylvain !

- **Recours instinctif à la police**

- « C'est dans la ville j'ai couru pour appeler les policiers. Les policiers sont venus... »
- « Oui. Et, ils sont allés là-bas, et ils l'ont attrapé pour amener. Le champ, tout notre champ qu'on a fait là-bas maintenant, on les est dit que il va sarcler. Il va faire tout dedans. Et, avec le maïs avec le soja, avec le haricot tout. Qu'il enlève pour amener chez ma mère. »

- **Interventions policières et arrestation des empoisonneurs**

- « Dans la tête. On a... On a vu la femme-là qui a fait ça. Quand on veut l'arrêter elle voulait appeler son mari pour dit que on va prendre lui pour amener. Et, on a pris pour amener. »
- « On a arrivé à attraper celui qui a mis le produit. »
- « On les a vu pris pour amener à la prison. »

Les funérailles ont eu lieu en présence des familles, notamment celle de sa mère. Sylvain était présent également. Sa mère est restée dans les environs avec lui pendant une petite période.

- **Funérailles du père assumés par la famille maternelle**

- « C'est l'homme qui l'a enterré. Les autres-là, les gens qui l'a tué là. C'est... »
- « On a appelé mon papa. Les pères il n'est pas venu, que là où sont là que il y a pas l'argent. Et, les policiers demandent que s'ils vont l'emmenner ils n'ont qu'à enterrer.»

- *« Le jour que on veut l'enlever de frigo pour amener l'enterrer et ma maman était...on n'a appelé ma mère d'aller lui regarder. »*
- **Vie commune mère-fils en période de deuil**
 - *« On l'a enterré ici. On a retourné à Tchamba. Et, on lui donné l'argent que il a perdu...a dépensé pour venir. On n'a payé tout. On a payé ce qu'il va regarder sur nous. Et, on lui a dit de partir. Et... »*

Au cours de cette période de deuil, Sylvain avait commencé à avoir des apparitions furtives dont il ne comprenait rien. Il l'a signalé à sa mère. D'après la consultation d'un divinateur, il a été constaté que ce serait l'esprit de son défunt père.

Subséquent à cette expérience traumatique, Sylvain était dans un état de sidération. Il avait des flash-backs et expérimentait un état dépressif. Les sollicitations en milieu scolaire étaient vécues comme une intrusion. Il n'avait pas la tête à étudier ; ce n'était pas sa préoccupation.

- **Apparition de l'esprit du défunt père**
 - *« Et, moi quand j'étais comme ça, quelque chose est venu passer sur mes yeux comme ça. »*
 - *« Je ne sais pas que c'est quoi. Eh...la deuxième fois il a venu passer encore et troisième fois il a venu pour attendre. Je ne vois pas dans ses yeux, je vois... je vois je ne vois pas dans ses yeux. »*
 - *« Oui, j'ai appelé ma mère de venir regarder. Mais elle dit elle ne voit pas, que c'est moi seul qui le voit. »*
- **Deuil et mal-être diffus**
 - *« Je ne sais pas comment je vais faire pour que si on me met à l'école je ne sors pas. On me met je sors, on me met je sors. Et, on m'a dit que comme je fais comme ça, on va rester comme ça pour voir. »*
 - *« ...je reste comme ça »*
 - *« Je vais rester à la maison seulement, je ne vais pas à la maison ... Je va dehors. »*
 - *« Moi ce qui me fait...tch...eh...je vais rester que je ne va rien faire comme ça. ...c'est comme si je vais rester à la maison seulement. »*
 - *« J'ai venu maintenant il me dit que...on va partir. Et, on a parti là-bas et il est mourir pour me laisser. »*

Cet évènement choquant l'a mis dans un état de confusion. Il a visiblement été hébété et errant même la nuit. Ce deuil traumatique vécu, était toujours vif au moment de l'entretien, comme un traumatisme qui a affecté son comportement en rapport avec la capacité d'agir face aux situations de danger. Il a commencé à commettre des vols en bande.

- **Confusion et Errances**
 - *« Je ne rentre pas à la maison même. »*
 - *« Intervieweur : Dehors même la nuit ? Interviewé : Oui. »*
 - *« Intervieweur : Avec des gens ou seul ? Interviewé : Oui, avec les amis. »*
 - *« Oui. C'est dehors je reste. Je ne rentre pas à la maison. »*
- **Larcins commis par une bande d'appartenance**
 - *« A...Avec eux là...eux...ils volent. Eux ils volent maintenant, et ils me disent de...moi de venir on va voler. Moi je ne suis pas allé. Et, que ce qui leur fait c'est pas qui me fait. Et, moi je suis sorti d'en eux Et, j'ai trouvé travail mais lui ne fait pas»*

- *« Mon père...le jour que mon père voulait mourir, il voulait moi-même je meurs aussi. Et, Dieu a refusé qu'il n'allait pas faire et il a »*

Sa scolarité en a été impactée en plus de son retard scolaire préalable. Il y a un blocage qui s'est produit pour Sylvain ; ce qui le fait souffrir de ses difficultés d'apprentissage. Son frère cadet avance dans sa scolarité mais selon le divinateur la présence perturbatrice du père n'est pas compatible avec une scolarité. D'après, les consultations de divinateurs, son défunt père aurait tenté de l'amener avec lui dans le monde des morts. À défaut de réussir, il empêcherait Sylvain dans les principaux domaines de sa vie comme la scolarité, en le mettant en possession de « quelque chose » qui ne veut plus qu'il fréquente une école.

- **Scolarité affectée par confiage et deuil**

- *« On m'a...on m'a des signes. Et...je fréquente. Je fréquente mais comme il a mourri, Maintenant on me dit que c'est quel...quelque chose qui est chez moi que je ne peux pas fréquenter. Ça me fait mal. »*
- *« Oui. Main'nant, le petit frère lui il est CM1 mais l'autre est en CE2. »*
- *« Je suis là-bas on met à l'école je ne peux pas faire, on m'a dit de partir rester. »*

- **Scolarité perturbée par le défunt père selon le divinateur**

- *« Pour discuter avec les charlatans pour voir que il y a quoi dans d'entre-nous. Et, on a resté là-bas. Le charlatan m'a dit que c'est mon père qui a fait ça. Mon père que quand il voulait mourir, il voulait que c'est moi avec lui c'est moi avec lui qui devait mourir. Comme il n'a pas pu maintenant, que il a pris ces choses pour déposer sur moi. C'est ça qui me fait. Maintenant on me dit que...eh... »*

Au cours de ses errances, il a croisé un travailleur social qui est employé dans le foyer où Sylvain réside. Ce dernier prend connaissance de sa situation et des conflits qui entourent Sylvain à cause de sa vie d'errance et de vols en bande. Il a été placé afin de le préserver d'une potentielle arrestation et par protection par rapport à son état. Au foyer, sa régression a été constatée. Les apprentissages ne s'opèrent plus...

- **Placement et contextes**

- *« C'est à la maison il m'a pris pour m'amener ici. »*
- *« C'est à cause des histoires on m'a emmené ici. »*
- *« Chez ma grande-mère. On est parti dire ça à ma mère. Et ma mère est dit : que oui...là ils ont fait partir que on va m'a mené ici pour voir que ça va aller. »*
- *« Je suis en CE1 ; mais avant j'étais en CE2 et quand on m'a amené ici on m'a mis en CE1 et quand j'ai vu ça je me suis dit moi comme ça je peux rester en CE1 ? »*

Personnellement, Sylvain s'identifie à la religion catholique par l'initiation par sa mère. Cette foi l'aurait protégé contre la sorcellerie de son père et de son grand-père paternel.

- **Rapport au divin et au spirituel**

- *« Catholique. »*
- *« Intervieweur : Qui t'amène ? Interviewé : Ma mère. »*

- « ...son père est sorcier ; Lui l'est sorcier et on a dit que c'est lui qui a donné ça à mon père. Il a donné à mon père maintenant. Mon père...le jour que mon père voulait mourir, il voulait moi-même je meurs aussi. Et, Dieu a refusé qu'il n'allait pas faire »

Etant donné ses échecs scolaires et sa souffrance, il s'est tourné vers l'option de la mécanique deux roues. Il en a fait l'expérience en confiage chez sa grand-mère, sous un mode informel.

- **Projet professionnel et expérience informelle en mécanique**

- « Il y a un frère chez nous il est mécanicien moto ; et il a dit que je ne peux pas venir l'aider ? Et, j'ai dit je peux venir. Il a partir dire à grande-mère... Grande-mère a dit oui. Mon ami là aussi dit que il va venir. Et moi avec lui on est là-bas. C'est là-bas on est et on m'a...on m'a dit que on va m'amener ici. »
- « Moi je voulais apprendre. Mais ma mère a dit que comment je fais là, si on me met que je ne vais pas rester »

Sylvain ne semblait pas avoir les capacités de poser un regard de rétrospection sur son parcours de vie. Les traumatismes du passé sont prégnants dans sa manière de percevoir son récit. Il nous transmet qu'il a rencontré la mort dans la réalité.

- **Disposition concise au récit**

- « D'accord on va parler de proverbes. Consignes proverbes. Exemple de proverbes. Interviewé : Je ne connais pas »

- **Passé égal à enlèvement par le père et confrontation à la mort**

- « Maintenant quand je suis reparti là-bas, Il dit qu'il voit mon père que mon père est venu chez lui. »
- « Dans mon passé si je restais là-bas c'est moi avec mon père qui allait mourir. Et du m'a enlevé dedans. »

1.7.14.3 « Zones blanches »

La temporalité est la principale « zone blanche » du récit de Sylvain. L'estimation de son âge et le temps écoulé depuis son départ de sa localité d'origine sont confus.

1.7.15 Participant 15 : Tara, consoler et assister

1.7.15.1 Marqueurs langagiers

Le prénom en langue maternelle de Tara est le principal marqueur langagier. Concernant son récit, sa maîtrise du Mina est remarquable malgré ses origines et les changements fréquents de lieu de vie et de langues environnantes.

1.7.15.2 Récit de la « Ligne de vie » de Tara

Tara est une jeune préadolescente, âgée d'environ 12 ans, selon l'estimation consensuelle entre elle et les éducateurs. Nous l'avons rencontrée au sein d'un foyer d'accueil permanent à Lomé où elle

résidait depuis quelques mois. Les entretiens ont été réalisés en Mina puisqu'elle ne comprenait pas français et que nous ne comprenions pas sa langue maternelle. Mais nous avions le mina comme langue commune.

Tara débute avec une tension dans le couple parental matérialisée par son prénom, dans sa langue maternelle parlée dans la région frontalière entre le nord du Togo et le Burkina. La signification de son prénom traduit les plaintes, concernant des torts subis qu'aurait subi sa mère. Au cours de sa petite enfance, sa mère a migré au nord de la Côte d'Ivoire après un nouveau mariage. Cette union a donné lieu à une fratrie recomposée : sa sœur aînée vivant auprès de leur père biologique au Togo, Tara qui vivait auprès de sa mère et son mari, et sa demi-sœur cadette. Tara s'y sentait entourée de l'affection de sa mère et de la gentillesse de son beau-père. Sa prime enfance était heureuse sans responsabilité, auprès de sa mère et de son beau-père. Les jeux de dînettes et d'expérimentation habituelle de l'enfance constituaient son quotidien.

- **Enfance heureuse et insouciance**

- « *Oui, moi-même je sais qu'avant je n'écoutais pas. Quand on me demande de faire tel ou tel travail je refusais.* »
- « *En Côte d'Ivoire il n'y avait aucun travail à faire là-bas.* »
- « *Non, juste avec des enfants de la maisonnée. Mais je n'avais pas d'amis hors de la maison. Je jouais juste avec les enfants de ma maison.* »
- « *On prenait simplement des petites boîtes de conserve usées et on écrasait du sable rouge ; On prenait ça pour de la farine pour faire de la pâte et qu'on faisait semblant de vendre. Une fois avec des grandes sœurs on est allé chercher de la farine tombée au sol dans les moulins pour faire de la pâte. Et s'amuser.* »

- **Vie maritale et professionnelle de la mère à l'étranger**

- « *Elle travaille dans les champs.* »
- « *Et ma mère est auprès de son mari en Côte d'Ivoire.* »

- **Beau-père comme figure paternelle**

- « *Mieux aussi et affectueux avec moi comme ma mère. Il ne me frappait pas.* »
- « *Oui. Moi, mon père, lorsqu'on me disait que c'était celui avec qui j'étais au village, je disais que non. Mon père ne ressemble pas à mon père pour moi.* »

- **Fratrie recomposée**

- « *Non, j'ai une grande sœur. J'ai trois petits frères et sœurs* »
- « *Oui je suis la deuxième enfant.* »
- « *Un garçon et trois petites filles* »
- « *Non ma grande sœur est auprès de mon père au village.* »

- **Repères ethniques et identitaires**

- *K. (Nom de famille)*
- « *On m'appelait T.* »
- « *Non. En fait ce que ça veut dire c'est : tu vois ? (Silence) ... c'est comme quand quelqu'un te fait quelque chose et que l'on dise : tu as vu ce que tu as fait ? est-ce qu'il a vu ce qu'il t'a fait.* »

Puis, il a fallu qu'elle retourne au Togo dans le contexte d'un confiage auprès de sa grand-mère maternelle vieillissante et ayant besoin d'aide pour les gestes et tâches du quotidien. La vie au village

n'était pas facile pour Tara à cause des travaux champêtres qui étaient rudes et source de souffrances. De temps à autres, elle y a pu mener une vie de petite fille tout de même auprès de cette grand-mère. À cette occasion, elle découvre son père et sa famille paternelle, sans avoir de relation proche avec ceux-ci. Une seule rencontre avec sa famille paternelle a eu lieu bien qu'ils vivaient tous dans le même village. C'est sa grand-mère maternelle qui lui montrait parfois, de loin, des membres de la famille de son père.

- **Confiance utilitaire chez grand-mère maternelle**

- « *Oui on était là-bas, et on est revenu rendre visite à notre grand-mère. Et lorsqu'on est arrivé, ma grand-mère a demandé que je reste auprès d'elle pour l'aider à faire la vaisselle. Parce que personne n'était auprès d'elle. Et ma mère est repartie.* »
- « *Oui j'y pensais mais parfois quand je me rappelle du village comment je pourrais y souffrir...* »
- « *Mais ma grand-mère, elle ne parle pas de ces choses-là. Elle n'était pas très bavarde. Dès qu'elle parle un tout petit peu, elle s'arrête.* »
- « *Hummm. Par exemple, à pareil moment nous on est déjà en plein champ de riz pour y travailler jusqu'au soir avant de rentrer.* »

- **Lignée paternelle (biologique) distante**

- « *Non ; je ne les connaissais que quand j'étais au village. Même au village ils ne venaient pas me voir, c'est ma grand-mère qui me l'a dit que ce sont eux les membres de la famille de mon père.* »
- « *Non, on ne se voyait pas. Mais moi je suis allée lui rendre visite juste une fois et après je n'y suis pas retournée.* »
- « *Je ne connais pas le père de mon père mais je connais ses frères et sœurs.* »

Après un certain temps passé à assister sa grand-mère maternelle, le frère aîné de sa mère est allé la récupérer afin qu'elle assiste sa femme dans sa nouvelle période de maternité. Elle aidait aux tâches ménagères et portait le bébé lorsque la femme de son oncle n'était pas disponible.

À la fin de cette sa mission d'aide auprès de la femme de son oncle, elle a été mise en travail de domestique auprès d'une tierce personne. Elle y assistait sa patronne dans les tâches ménagères et secondait la mère de cette dernière dans son activité de vente de friandises et de glaces locales. Afin de justifier la présence continue de Tara à la capitale, son oncle aurait avancé habilement l'argument d'un accident de sa belle-mère.

- **Confiance chez l'oncle à la capitale**

- « *Et mon oncle maternel est venu me chercher pour que je vienne porter l'enfant de sa femme. Et je suis venue, et je suis restée chez lui jusqu'à un moment* »
- « *Le bébé a grandi. Et mon oncle maternel a voulu me ramener au village.* »
- « *Et sa femme a refusé en disant qu'il faut que je reste auprès d'elle parce que en rentrant au village je vais juste aller souffrir et je ne vais pouvoir faire aucun travail.* »
- « *Et après ils ont appelé pour dire que la mère de sa femme a eu un accident. Et il a accouru vers chez eux là-bas ; et après il a dit qu'il me ramènera plus tard. Qu'il me ramènera au village plus tard.* »

Seulement, Tara n'était pas dans de bonnes compositions sur ce lieu de travail. Elle aimait jouer !

Alors, son oncle lui change de lieu de travail et en profite pour négocier à la hausse son salaire. Tara ne percevait pas ce salaire que son oncle prétextait garder pour elle mais dont elle ne connaissait pas non plus le montant exact.

- **Travail domestique précoce et salaires détournés**
 - « *Et après j'ai été amenée dans mon travail de bonne.* »
 - « *C'est avec sa mère que je reste devant la maison. Elle aussi vendait des confiseries locales.* »
 - « *Je n'aimais pas ça. La dame était grincheuse avec moi ; et je n'étais pas à l'aise. (Silence)* »
 - « *... et il est venu me chercher...* »
 - « *Mais lorsqu'il est venu me chercher, on lui a donné 5 billets de dix mille francs et ils ont rajouté 3000 francs. Il a tout dépensé. Je n'ai même pas eu 5 francs de tout ça. Et il voulait me ramener à un autre endroit.* »

Fort heureusement, Tara a déployé des capacités d'adaptation à chaque changement de cadre de vie, initié par son oncle maternel. Elle s'appuie sur des capacités à apprendre une nouvelle langue. Ainsi, elle a appris à parler la langue de ses employeurs, en plus de celle de la localité de résidence de ceux-ci.

- **Ressources d'adaptation**
 - « *Je comprends le Moba, l'Ewé, Et le français par petits bouts ; À côté de ça je parle aussi un peu Kabyè.* »
 - « *C'est chez la dame pour qui je travaille. Ils sont Kabyès. Lorsqu'ils parlaient, je comprenais.* »
 - « *Ce qui a changé dans ma vie ce sont mes mauvaises actions. C'est comme quand on me demande de travailler et que je refusais. Où que lorsqu'on pose quelque chose je le prenait sans demander ; mais maintenant, Je me rends compte que tout ça est passé et je ne le fais plus* »
 - « *Moi je me dis que tel que je suis actuellement je voudrais être scolarisée et devenir quelqu'un demain d'autonome, et que je puisse m'occuper de mes parents* »
 - « *C'est plutôt à toi que revient les remerciements* »

Mais, Les expériences multiples de travail domestique ont été douloureuses en raison de la dureté et de la quantité des tâches à réaliser ainsi que la mauvaise qualité des relations avec les adultes. Les changements de lieu de vie occasionnent des ruptures avec des repères, fragiles, qu'elle tente de construire. Globalement, pendant les cinq années de vie à la capitale, Tara a été mise dans des situations de recommencement et a endossé des responsabilités quotidiennes d'une employée, dans des conditions illégales. En tant que mineure, elle a été mise dans des situations d'exploitation d'enfant dans le cadre de travail forcé. Tara est réprimandée pour des manquements (refus de travailler ou travail mal fait, vols) comme l'aurait été un enfant confié pour un but éducatif, d'un côté. Et, d'un autre, elle est traitée comme une employée avec une distance relationnelle de circonstances.

Ce décalage des comportements et attentes vis-à-vis d'elle ravive le manque de l'affection maternelle et génère un désordre émotionnel qu'elle tente de gérer par une carapace d'invulnérabilité.

- **Conditions rudes et maltraitance en travail domestique**

- « *Oui. Lorsque j'ai fini de travailler... la dame était dans la maison avec son mari. Il y avait sa mère. Quand je finissais de travailler avec la dame chez son mari, dans la journée j'allais chez sa mère. Elle m'emmène chez sa mère et j'y vendais du jus devant la maison. Elle partait au travail et à son retour et venait me chercher avec ses enfants pour rentrer chez son mari.* »
- « *Non en fin d'après-midi, moi je rentrais à pied et elle, elle allait chercher ses enfants en voiture pour rentrer* »

- **Transgressions en travail domestique**

- « *Parfois quand je suis fatiguée je n'ai pas envie de travailler. Où parfois quand je m'amuse et que je suis bien je n'aime pas qu'on me demande de travailler. Mais lorsque je me décide moi-même je le fais. Et quand l'on prend le bâton pour m'obliger à le faire je ne le faisais pas* »
- « *Par exemple des amuse-gueules, lorsqu'elle en achète et qu'elle laisse sur le côté je lui en demande et elle refuse et lorsque j'ai faim je partais en prendre de moi-même. Et lorsqu'elle me demande après je niais y est et elle me frappait* »

Tara estime la durée de sa vie à 5 ans à Lomé, la capitale. Elle a changé de lieu de vie plusieurs fois.

- **Déplacements à travers l'espace et le temps**

- « *Lorsque j'étais au village je ne savais pas trop compter le temps* »
- « *Moi j'étais au village. Je n'étais pas encore grande, j'étais toute petite* »
- « *La mère de ma mère. Avant que mon oncle maternel ne m'amène ici* »

- **Affection maternelle manquante et souffrances**

- « *...C'est juste que parfois je me rappelle de comment c'était pour moi avant ; de la façon dont on était avec ma mère. La façon dont on était avec ma mère avant* »
- « *Pour me voir et moi aussi je pourrais aller voir où elle est. Je ne sais pas si elle est repartie au village ou qu'elle est aussi ici à Lomé* »

- **Cadres de vie impactant les émotions**

- « *Non quand je suis là et que parfois je me pose c'est là que je pleure* »
- « *Non (Voix tremblante)* »

Dans son désarroi, Tara a déclenché indirectement le système de protection en faisant une fugue.

Elle ne supportait plus d'être exploitée par son oncle maternel qui détournait ses payes et la proposait au plus offrant, insinue-t-elle. Lors de cette fugue, elle a été auprès d'une ONG qui a activé le processus de placement d'urgence au sein d'un foyer d'accueil. Son oncle a été retrouvé. Tara a pu récupérer ses affaires. Il n'a plus donné de nouvelles. Tara souffre de l'absence de la visite de ses proches.

- **Placement et protection**

- « *Ici ? Je suis arrivé ici depuis peu. Ça ne fait pas longtemps* »
- « *Oui. Ici je n'ai même pas encore fait un an* »
- « *On m'a dit que j'allais rester auprès d'elle pour être scolarisé.* »

- **Sentiment d'abandon familial en placement institutionnel**

- « *Oui, depuis qu'on m'a amené ici à Lomé, personne n'est venu me rendre visite* »

- « *Non. Au village ils n'ont pas de téléphone là-bas* »
- « *Oui mais je ne sais même pas où les trouver. Aucun de mes proches ne vient par ici* »
- **Préservation de la protection de soi**
 - « *Intervieweur : Alors pour revenir à ton histoire, tu m'as dit que tu es venu directement de Terre des hommes. Tu n'as pas été amené à la brigade pour mineur ? Interviewé : Non.* »
 - « *Lorsque j'ai fui, puisque je pleurais sur la route, Quelqu'un m'a rencontré et il m'a emmené à Terres des hommes²⁶* »

Malgré tout, Tara espère en un avenir meilleur et se réfère à sa foi chrétienne. Le projet de scolarisation, élaboré avec elle au sein de son foyer d'accueil, est une motivation pour aller de l'avant. Mais, le placement familial à but éducatif associé à ce projet lui fait peur. Elle craint d'y subir les sévices corporels comme sur ses lieux de travail. Elle a toutefois quelques idées d'orientations professionnelles pour plus tard.

- **Désirs de scolarisation et craintes du placement familial**
 - « *Là-bas lorsque j'ai refusé de retourner chez mon oncle, il a dit qu'il aller rentrer chercher mes habits. Et il n'est pas revenu depuis une longue période.* »
 - « *Oui ; parce que la façon dont ma patronne me traitait fait que je n'avais plus envie d'être placée chez quelqu'un. Parfois quand j'ai abîmé quelque chose sans faire exprès, elle me pince à l'ongle jusqu'à ce que j'aie une plaie...* »
- **Pratiques de la foi catholique**
 - « *Oui j'y allais mais de temps en temps lorsque ma patronne y allait aussi. Mais lorsqu'elle n'y va pas, je n'y vais pas non plus et je reste à la maison surveiller son enfant.* »
 - « *L'Église catholique.* »
 - « *Moi, quand je vais à l'église je prie pour pouvoir être aussi scolarisée. Et que je grandisse et que je devienne quelqu'un qui a réussi et que j'aille retrouver ma mère et mon père. J'aurai de l'argent et je pourrai les ramener ici à Lomé. Et que nous aussi on soit bien et à l'aise.* »
- **Projet professionnel indéfini**
 - « *Je ne sais pas...Oui je ne sais pas encore.* »
 - « *La coiffure me donne envie aussi mais...* »
 - « *Couturière* »

En raison, de sa séparation avec sa mère, des informations élémentaires de son histoire lui manquent. La scolarisation n'a pas pu avoir lieu à l'âge habituel. Elle a donc appris à écrire son prénom à son arrivée au foyer lors d'activités ludiques avec les bénévoles de son foyer d'accueil.

- **Transmissions manquantes d'histoire de vie**
 - « *Non ; c'est chez mon oncle maternel mais il a refusé de me le donner.* »
 - « *Moi-même à la base je ne connais pas mon âge ; c'est ici on a dit que comme je ne connais pas mon âge on va me donner 13 ans.* »
 - « *Non. Elle ne me l'a pas expliqué. Lorsque j'étais avec ma mère, j'étais encore toute petite ; on était en Côte d'Ivoire.* »
 - « *Ah je vois il y en a dans ma langue mais je ne me rappelle plus.* »
- **Rapport incertain à la trace écrite**

²⁶ Une ONG internationale

- « *Non c'est juste un livre je voudrais regarder comment je l'avais déjà fait et te le refaire.* »
- « *Non. Mais moi prénom c'est R., je ne savais pas l'écrire...* »
- « *Non juste le prénom.* »

1.7.15.3 « Zones blanches »

L'une des principales « zones blanches » dans le récit de Tara, est l'omission et la négation de son passage à la Brigade Pour Mineurs même lorsque nous avons abordé la question. L'histoire des relations distantes, ou de non-relation avec son père et sa famille paternelle, manque pour une bonne compréhension des enjeux familiaux autour d'elle.

En somme, Tara porte sur son histoire l'empreinte de l'assistance à apporter aux autres et à combler l'autre de sa présence. Malgré les péripéties, elle projette un futur où sa réussite est de devenir une adulte remarquable, mais surtout celle sur qui les autres pourront compter. En « abandonnant » ou en « lâchant le job » (en traduction littérale du mina), elle se sauve de cette situation. Elle ne percevait pas son salaire en plus du manque de reconnaissance des efforts qu'elle fournissait dans son travail. Elle souffre de carence affective qu'elle ne trouve pas légitime d'exprimer. En réalité, Tara manque d'une personne-ressource à qui se confier. Le fait d'avoir été propulsée à une place d'adulte précocement, de surcroît, l'a conduite à renoncer à certains besoins d'enfants comme le fait de vivre des expériences infantiles transitionnelles et d'exprimer ses sentiments. Elle s'est résignée à les mettre en sourdine. Pour sa vie d'adulte, elle projette principalement d'avoir un bon métier et d'assumer ses responsabilités vis-à-vis ses parents.

1.8 ANALYSE TRANSVERSALE DES RECITS DE VIE

« Patterns »	Méta-thèmes
<p>1- Contextes familiaux en perte de repères et confiages</p>	<p>Autorité paternelle défiée par absentéisme Avidité inexplicable pour jeux vidéo Préférences pour divertissements en groupe d'amis</p> <p>Curiosité intellectuelle Manque de confiance en son graphisme</p> <p>Affection maternelle manquante et souffrances Communication et transmissions empêchées Démarches exclusivement maternelles auprès des services sociaux Besoin irrésistible de retour au domicile du grand-père Cadres de vie impactant les émotions</p> <p>Confiage après séparation parentale Confiage auprès de sa grand-mère maternelle Confiage chez l'oncle à la capitale Confiage en famille maternelle comme protection au rapatriement Confiage en lignée paternelle refusé Confiage et dispositions personnelles Confiage et éducation religieuse par figure maternante Confiage heureux et vie récréative insatisfaisante Confiage interrompu et scolarisation tardive Confiage pour scolarité auprès de figures d'autorité Confiage pour scolarité et souffrances refoulées Confiage satisfaisant de la petite enfance à l'enfance Confiage utilitaire chez grand-mère maternelle Confiages multiples et ruptures répétitives des liens</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Conflits relationnels mère-fille dus aux fugues Craintes maternelles et incompréhensions </p> <p> Demi-frère et famille paternels secourable Echec du second mariage paternel Enfance heureuse en famille nucléaire Enfance heureuse et insouciance Hospitalisation de sa tante et répits Prévention menaçante maternelle contre dangers de fugue Souvenirs heureux d'enfance en fratrie Tentative paternelle de parentalité Errances et confiages de demi-sœurs </p> <p> Activité commerciale maternelle Beau-père comme figure paternelle Bonnes relations avec les sœurs Conditions du travail champêtre père-fils Désir déçu de vie familiale Difficultés économiques maternelles et décès du père Difficultés professionnelles et financières parentales Instabilité affective en relation éducative père-fils Interdits et éducation par châtiments corporels Lieu de vie dès la naissance Lignée paternelle (biologique) distante Manque de communication en famille Manque d'histoires personnelles et familiales Regroupement familial désiré par le père Retour au domicile par nécessité Revenus modestes des parents </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p>Situation de vie de sa mère</p> <p>Complicité de vol comme motif d'incarcération Contexte de l'enlèvement par son père Contexte de naissance et de petite enfance Contexte familial Contexte familial (2) Contexte familial et d'accompagnement éducatif Contexte familial sans présence paternelle Contexte fraternel au domicile</p> <p>Déplaisir à domicile et sorties nocturnes Désir d'enfant et attachement maternels inconditionnels</p> <p>Dynamiques et places en famille Education affectueuse au courage en famille maternelle</p> <p>Famille maternelle Famille paternelle comme recours occasionnel Famille recomposée maternelle Famille recomposée paternelle et belle-mère maltraitante Familles élargies et soutien distant</p> <p>Fratrie composite élargie Fratrie dispersée Fratrie élargie Fratrie élargie (2) Fratrie recomposée Fratrie recomposée et interactions fraternelles Fratrie recomposée et rivalités</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Grande fratrie recomposée Grand-mère comme mère de substitution aux finances limitées Grand-mère maternelle protectrice Grands-parents de substitution Grossesse et mariage désapprouvé en famille maternelle </p> <p> Lien affectif avec oncle et tante paternels Liens familiaux maternels confus Mère comme parent référent affectif Métiers familiaux Patrilinéarité différente comme fraternité limitée Patrilinéarité différente et conflit de légitimité Père inconnu et patronyme de substitution contrariant Père soucieux et en quête d'aide Place en fratrie Position subjective dans sa généalogie </p> <p> Nouvelle vie familiale et professionnelle maternelle Nouvelle vie maternelle Oncle maternel comme relais de protection encadrante Oncle paternel comme relais parental </p> <p> Séparation parentale et conséquences Séparation parentale et détresses socioéconomiques Séparation parentale et raison inconnue </p> <p> Vie commune mère-fis après décès paternel Vie de famille initiale Vie initiale au domicile familial paternel Vie mère-fils en famille au retour </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	Vie maritale et professionnelle maternelle à l'étranger
2- Filiations et transmissions variablement ancrées	<p>Absence de communication et de transmissions parentales Date approximative et lieu de naissance</p> <p>Filiations Identité</p> <p>Lignées défailtantes et transmissions manquantes</p> <p>Origine et identifications personnelles Origines des parents Origines et coutumes lointaines Origines et nationalités différentes des parents Origines et repères précoces Origines ethniques connues Origines ethniques parentales Origines patrilinéaires et matrilinéaires</p> <p>Proverbes méconnus</p> <p>Rapport aux langues environnantes Repère temporel partiel de naissance Repères ethniques et identitaires Repères factuels limités de petite enfance Repères familiaux et transmissions Repères flous dans la filiation Repères identitaires Repères parcellaires en famille maternelle Repères spatiaux et origines</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p>Repères spatiotemporels Repères temporels du récit de vie</p> <p>Transmissions culturelles implicites Transmissions familiales - identitaires Transmissions manquantes Transmissions manquantes d'histoire de vie Scarification d'identification ethnique</p>
<p>3- Survie en dérives</p>	<p>Désir ambivalent de quête du père En quête de sa mère</p> <p>Agression et vol par réaction de protection Amitié comme quête de relation de confiance Causes et objectifs de fugue définitive Conditions de vie de rue Vie de rue</p> <p>Fugue en confiage pour climat familial rude Fugue précoce en période de deuil Fugues (premières) en réaction aux circonstances funéraires Fugues dès la puberté pour refus d'autorité et punition Fugues et contextes Fugues et contextes (2) Fugues et mise en danger de soi Fugues et violences du beau-père Fugues répétitives et attribution au spirituel Fugues répétitives et interventions sociales par arrestation Fuite d'un mal-être en famille Fuite paternelle pour bagarre mortelle et précarité maternelle Frayeur et fuite face à la mort</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Mobilisation de ressources et survie Moyen de déplacement entravé par le décès du père </p> <p> Protection de soi en migration Protection par éloignement lors de l'enterrement Protection paternelle du fils du mentor Protections maternelles </p> <p> Quête de relation affective Quête et rencontres de personnes secourables en fugue Quête de liens significatifs et de soutien </p> <p> Rébellion et fugue en confiage pour insatisfaction de besoins Recherche d'aide extérieure Recherche de relation de confiance Recherche de retrouvailles mère-fils Recherche de sa mère et déception des retrouvailles Recours instinctif à la police </p> <p> Périodicité des fugues pour relations sexuelles Réfutation des accusations de possession-sorcellerie </p> <p> Vol aléatoire et vie de rue Vol comme moyen d'alimentation Vol en bande et impunité du fils du mentor Vol par effraction et incarcération Vols comme actes irréfléchis et répétitifs Vols comme moyen de survie Vols et arrestation après vindicte populaire Vols et contextes Vols et fugue pour une vie de rue </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p>Vols récurrents en famille et en confiage Vols sans arrestation et insouciance</p> <p>Sentence acceptée par lucidité et loyauté protectrice Signes de vécus traumatiques Stratégie de protection de soi en sorties nocturnes Tentative d'éloignement hors du domicile</p> <p>Transgressions en travail domestique Victime de tentative d'agression nocturne</p> <p>Vie de rue avec prudence et indépendance financière</p>
<p>4- Expériences judiciaires</p>	<p>Absence d'interactions affectives père-enfants Absences et distances relationnelles des parents Accusation de viol et incarcération Arrestations pour vols et complicité de vol au village</p> <p>Désir de réussite après incarcération</p> <p>Incarcération à l'adolescence Incarcération durable et projet de placement incertain Incarcération et empêchements</p> <p>Plaisir des transgressions et réactions des victimes</p> <p>Refus de l'autorité et des interdits</p>
<p>5- Dispositions relationnelles et conséquences</p>	<p>Différence relationnelle demi-frère - mère Difficultés relationnelles en fratrie Distance relationnelle avec la famille élargie</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Relation affectueuse implicite familiale Relation amoureuse et exigences soudaines Relation circonstancielle avec grand-mère maternelle Relation de quête affective père-fils Relation distante en fratries matrilineaire et patrilinéaire Relation éducative violente en famille paternelle Relation insécure avec l'oncle maternel Relation mère-fils Relation mère-fils dégradée Relation sporadique mère-fils Relations conflictuelles et violentes père-fils Relations paternelles sporadiques Relations sexuelles multiples sur propositions d'inconnus Relations sexuelles précoces (en CM2) Rupture de liens et sentiments d'abandon Ruptures de liens familiaux Ruptures des liens parentaux Sentiment d'abandon familial en placement institutionnel Sentiment de manque Manque de confiance en relations amicales </p>
<p>6- Placements institutionnels : vécus et usages</p>	<p> Figures paternelles comme protection contre les fugues Lieu de vie divers et changeants </p> <p> Confiance et aide reçues </p> <p> Déplacements à travers l'espace et le temps </p> <p> Fermeture du foyer et dégradation comportementale </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p>Parcours de placement institutionnel Perte de liberté comme refus d'adhésion au placement</p> <p>Placement comme évolution scolaire et émotionnelle Placement comme réussite scolaire et maturité Placement éducatif salvateur Placement et confiage avec demande d'aide maternelle Placement et contextes (deuil et scolarité) Placement et protection Placement pour déscolarisation et refus d'autorité Placement pour motif scolaire et distanciation des amis Placement salvateur aux moyens limités Professionnalisation et confiance reçue en placement</p> <p>Réinsertion en famille paternelle Transformations internes de comportement Vécus négatifs du placement Suivi éducatif adaptable</p>
<p>7- Expériences traumatiques et souffrances</p>	<p>Absence parentale en période d'incarcération Accusations fausses et rupture du soutien du prêtre Apparition de l'esprit du défunt père Causes financières et surnaturelles du décès du grand-père maternel</p> <p>Chagrin et solitude aux funérailles paternels Choc et sentiment d'abandon en incarcération Circonstances inconnues du décès des parents et début de péripéties</p> <p>Conditions rudes et maltraitance en travail domestique</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Confusion et Errances Contexte d'empoisonnement et épisode hallucinatoire Craintes et tombeau paternel inconnu Culpabilité d'office et sentiment d'injustice Dangers de mort et risques en migration Dépossession d'héritage paternel Désarroi du père Enlèvement et motifs de vie commune père-fils Evitement de résurgences liées aux pratiques artistiques Funérailles du père assumés par la famille maternelle </p> <p> Fragilités émotionnelles </p> <p> Hésitations de souffrances et inhibitions Hommes abuseurs Humiliation maternelle via rivalité fraternelle violente Incompréhension du vécu de deuil traumatique Indisponibilité émotionnelle maternelle et communication bloquée Mise à distance du mal-être Manque de moyens financiers et discrimination en apprentissage Manque de visite en placement </p> <p> Perception de folie dans le regard d'autrui Pertes des repères infantiles Rencontre et rejet entre les parents Retour en famille d'accueil en période de deuil Vécus des funérailles du grand-père maternel Violences avec les pairs </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Accusation de possession-sorcellerie et pratiques spirituelles Accusation de possession-sorcellerie et souffrances Accusations de sorcellerie et maltraitements Accusations Possession-sorcellerie - caractéristiques Agonie du père et décès choquant </p> <p> Décès des cadets par négligence maternelle supposée Décès des figures paternelles Décès paternel comme trauma et changement du vécu familial </p> <p> Deuil douloureux des grands-parents maternels Deuil et mal-être diffus Deuil et migration économique par manipulation Différence de traitement maternel et souffrances </p> <p> Empoisonnement du père pour impayés Emprisonnement pour vol opportuniste Exploitation et paye en migration détournée </p> <p> Maltraitements et survie par vol en confiance Maladie et décès inexplicables des personnes maternantes Maltraitements par sa tante paternelle et vie de rejet Manigance maternelle Origines parentales et statut d'enfant étranger </p> <p> Rejet colérique familial et sentiment d'abandon Rejet en localité maternelle lié pour différence ethnique Rejet et irresponsabilité paternels Rejet maternel indicible Rejet paternel et blessures </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Souffrances et aides psychosociales en incarcération Souffrances et déscolarisation liées au style éducatif Souffrances et rancœurs refoulées pour une réussite paisible Souffrances psychiques Souffrances psychiques et envie suicidaire Souffrances psychiques graves Souffrances récurrentes contenues par honte masculine </p> <p> Solitude déshumanisant et sentiment d'abandon Solitude et besoin de proximité affective familiale Traumatismes comme cause et conséquences de l'abandon maternel Travail domestique précoce et salaires détournés </p> <p> Violences conjugales comme commencement des péripéties </p>
8- Soutiens inopinés et institutionnels	<p> Intervention policières et arrestation des empoisonneurs Intimidation des grands adolescents en placement </p> <p> Intervention éducative et relation mère-fille apaisée Intervention socioéducative-coutumière et bénéfiques Interventions éducatives </p> <p> Soutien amical Soutien amical au décès du père Soutien circonstanciel et rivalités en famille maternelle Soutien social Soutien social auprès de jeunes de rue et de musulmans Personnes aidantes en famille maternelle Solution intrafamiliale </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
<p>9- Indicibles et innommables</p>	<p>Emotions de souffrances inexprimables Emotions indicibles</p> <p>Difficultés d'expression des émotions</p> <p>Silence lié au deuil douloureux Silences Silences - Images d'enfant mortifère Silences - Parcours scolaires Silences - Possession et sorcellerie Silences - Relations importantes Silences - Situations anxiogènes Silences - Souffrance psychique Silences - Transmissions culturelles Silences comme honte inexprimée Silences comme inexpression de la souffrance Silences par manque de transmissions</p> <p>Tension interne silencieuse liée à la scolarité</p>
<p>10- Scolarité et dispositions intérieures</p>	<p>Autodépréciation face au dessin libre</p> <p>Capacités cognitives bonnes Finances, distance et conflits comme cause de déscolarisation Profession du grand-père paternel et exigences scolaires Rapport incertain à la trace écrite</p> <p>Déscolarisation pour finances réduites et punitions corporelles Désirs de scolarisation et craintes du placement familial Dessin comme rappel d'échecs scolaires</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p>Difficultés d'apprentissage et conditions de scolarisation</p> <p>Echecs scolaires multiples et changement d'école Effort maternel contre la déscolarisation Eloignement en placement et bonne scolarité Expérience mitigée de la scolarité du collègue Oublis récurrents quotidiens Parcours scolaire Parcours scolaire discontinu et regrets Parcours scolaire discontinu et échecs</p> <p>Réussite scolaire comme rachat des liens familiaux</p> <p>Scolarité affectée par confiage et deuil Scolarité comme ressource laborieuse Scolarité discontinu et regrets Scolarité discontinu par échecs et absentéisme Scolarité en échec et arrêt des fugues Scolarité en perte de sens Scolarité irrégulière et capacités linguistiques Scolarité meilleure hors cadre familial Scolarité perturbée par défunt père selon le divinateur</p>
<p>11- Désirs et tentatives de réalisation de soi</p>	<p>Ambivalence face au rejet de l'entourage Désir craintif de connaissance du père</p> <p>Accomplissement de soi comme projet d'avenir Apprentissage en mécanique et revanches Aptitudes sociales Autobiographie pour soi Besoins de divertissement et de possession matérielle</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Besoin d'identification féminine accessible Conflits non résolus et reprise d'apprentissage refusée Capacités de prise de conscience en incarcération Chant comme source de bien-être Convoitise des biens d'autrui Désir tiraillé d'insertion professionnelle Dessin réalisé et créativité Discernement des projets professionnels et des rêves Groupe de pairs comme lieu de liberté d'expression de soi positif </p> <p> Expression à tâtons d'une image positive de soi </p> <p> Hésitations liées à l'image de soi positive ou négative Honte et intervention policière pour fugues Identité au gré des circonstances et actes personnels Identité du désir d'enfant au confiage Image de soi dépendant des représentations de l'entourage Activités de socialisation valorisantes Activités informelles de subsistances Adhésion à l'intervention sociale et préventive Adhésion au placement pour opportunité de professionnalisation Affirmation d'image positive de soi par intégration des règles évitemités créatives artistiques et techniques multiples Capacités d'adaptation aux divers environnements Conscience des conséquences des erreurs et repentance Conscience du danger et protection de soi Créativités réalistes Désir de bien-être et de vie meilleure </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p>Désir de changement de vie et d'autonomisation</p> <p>Intérêt pour un art architectural français et l'archéologie Ressources de survie diversifiées par quête du lien Retour inattendu par les proches et soutien d'inconnus Quête sérénité auprès d'une personne de confiance</p> <p>Reconnaisances de ses torts Statut d'enfant</p> <p>Consommation temporaire de drogues et effets Culpabilité comme expression d'empathie Non consommation de drogue par crainte de représailles Préservation de la protection de soi Réalisme et vœux face aux projections professionnelles</p> <p>Projet d'apprentissage loin du lieu de résidence Projet de footballeur dû aux capacités intellectuelles incertaines Projet d'étude et professionnel en archéologie Projet professionnel de coiffure et expériences informelles Projet professionnel de réalisation de soi Projet professionnel d'inspiration personnelle et maternelle Projet professionnel et expérience informelle en mécanique Projet professionnel incertain et d'idéalisation Projet professionnel indéfini Projets professionnels par envie</p>
12- Foi aux providences multiples	<p>Addiction, conséquences et de sevrage Conditions d'incarcération et aides associatives Larcins commis en bande d'appartenance</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p>Non-participation au vol</p> <p>Croyances et doutes Dations du nom selon la religion en confiage Désespoir et foi en errance sur le chemin du retour</p> <p>Initiation à la foi en confiage Intellectualisation du fait religieux comme affirmation de soi</p> <p>Mal-être lié aux pratiques animistes et aux violences éducatives</p> <p>Périodes diverses d'incarcération Pratiques de la foi catholique Pratiques funéraires traditionnelles Pratiques religieuses parentales divergentes</p> <p>Rapport au divin et au spirituel Religion comme prise de conscience</p> <p>Valeurs morales religieuses et liens d'attachement</p>
<p>13- Parcours de vie et temporalités</p>	<p>Besoins précoces de mémoires du parcours de vie Hésitations comme organisations de pensées Introspection et récit restreints Manque d'acquisition linguistiques et culturelles Modestie et juxtaposition des temps</p> <p>Besoin de partage d'histoires de vie</p> <p>Difficulté de symbolisation par repères temporels</p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	<p> Disposition au récit Disposition au récit (2) Disposition au récit et symbolique Disposition concise au récit Dessin comme refuge du passé </p> <p> Effet de résonance des proverbes </p> <p> Futur comme effort de travail Futur comme prise de distance et accomplissement de soi Futur comme résultat d'anticipation </p> <p> Passé comme apprentissage des interdits Passé comme évènements à dépasser Passé comme prudence face au ressentiment Passé égal à enlèvement par le père et confrontation à la mort </p> <p> Prénom usuel ethnique comme savoir divin Présent comme bonne entente et goût du travail Présent comme espoir en action Présent comme prise de conscience par expériences Présent comme un miracle (inespéré) Présent fait de préparation Proverbe de puissance infaillible intemporelle </p> <p> Récit laborieux et conformiste Récit restreint par crainte du jugement Représentation du parcours de vie Représentation symbolique (projective) de parcours de vie Regard extérieur comme repères du parcours de vie </p>

« Patterns »	Méta-thèmes
	Tranquillité interdépendante parent-enfant Souhait de partage d'histoires de vie Symboliques du parcours de vie

Tableau 5 : "Patterns" retrouvés à travers les cas

Cette dernière étape d'analyse de la méthode IPA implique d'apporter un regard horizontal à travers le corpus du récit de vie de chaque participant, avec l'objectif d'y trouver des schémas généraux à l'œuvre dans les différentes expériences de vie narrées.

Cette approche d'identification, des processus récurrents, se base sur les similarités ainsi que les divergences, dans l'ensemble du corpus de l'échantillon. Il s'agit de la recherche de *patterns* à travers les cas comme le définit Smith (2008), Smith et *al.* (2009). C'est le repérage d'un modèle d'organisation du phénomène d'ECL, en l'occurrence. Telle est l'indication rappelée par Pietkiewicz et Smith (2012): « In IPA, psychological similarities and differences are usually analysed within a group that has been defined as similar according to important variables ». Ces *patterns* désignent donc un format générique descriptif des motifs et des concepts constituant une représentation globale du phénomène pris dans sa complexité et ses aspects nuancés.

À ce stade, il est question de dégager une ébauche de paradigme en faisant émerger le sens profond et général de l'expérience subjective des actes, des événements, et des circonstances de tous les participants. Cet angle de vue transversal procède, de ce fait, par deux axes essentiels :

- L'analyse des points de convergence qui correspond aux facteurs communs retrouvés à travers la majorité des situations ;
- La mise en évidence des divergences entre les situations et la fonction de ces facteurs différents dans la singularité de l'expérience de vie de chacun.

1.8.1 Pattern 1 : Contextes familiaux en perte de repères et confiages

Les situations familiales des participants, dès la période précédant leur naissance, présente des particularités et des similarités. Bien que les caractéristiques de leur contexte de vie dès la prime enfance ne correspondent pas à une fatalité, elles constituent des marqueurs précoces de leur histoire de vie. À travers toutes les situations, le constat est que les configurations familiales, les aménagements et arrangements éducatifs, les enjeux et rapports interpersonnels, les places et fonctions de chaque membre de leur famille, les événements heureux et douloureux vécus sont tous autant de facteurs faisant le nid de leurs premières expériences de vie.

Ainsi, les conflits intra-fratrie paternelle, et des mésententes conjugales, se sont transformés en vengeance des adultes contre leurs enfants en touchant précocement sa santé à tel point que sa vie soit menacée. En effet, l'union de ses parents n'a pas été acceptée par les parents de sa mère, qui méprisaient le rang social de son père. Face aux expériences de mortalité infantile de quelques bébés, le couple était livré à lui-même sans soutien de la famille proche. Son père a donc eu recours à un tradithérapeute-divinateur.

Nestor :

- « ...chez un herboriste et on lui a préparé des herbes. Et quand ils m'ont eu ils m'ont donné le prénom « Balakiyèm ». Ce qui veut dire que c'est en vain qu'ils font ça. »
- « Donc, on m'a mis au monde. Quand on m'a mis au monde, j'ai commencé à être malade, malade. On dit que ma peau changeait en peau de serpent, de lion puis de panthère. »

En ce qui concerne Joël, Joy et Sylvain, ce sont des deuils liés respectivement de la perte successive des parents, du décès traumatique des pères, ou encore une bagarre du père de Régis à l'issue tragique pour l'adversaire ainsi que la disparition sans trace de la mère de Régis et Nestor, qui ont fait irruption dans leur environnement familial. En ce qui concerne Joël, Joy et Sylvain, ce sont des deuils qui ont marqué leur vie. Tandis que Joël vit la perte de ses parents, Joy et Sylvain subissent le décès traumatique de leurs pères respectifs, en assistant à leur agonie. Régis quant à lui a perdu longtemps la trace de son père qui a fui leur pays vers le Togo après la mort d'un adversaire lors d'une bagarre. A cela s'ajoute pour Régis et Nestor, la disparition sans trace de leurs mères respectives.

Joël :

- « Et la mort de papa lui c'est parce que lui il aimait notre maman quoi ; beaucoup. Lui c'était un militaire au Nigéria. Donc quand il est revenu elle n'était pas là. Quand il est revenu, il a pleuré jusqu'à il a avalé sa respiration. Lui aussi il est mort. Mais je ne sais pas... »

Joy :

- Tout d'abord on vivait à Atakpamé. On est resté là-bas près de 5 ans. Pendant qu'on y était, tout se passait bien, avant qu'on ne vienne à Agbo. En 2012 mon père est décédé.

Sylvain :

- « Oh ! Moi, je suis parti seulement pour prendre ma tête pour déposer sur lui. Ça ne fait pas. Ça ne fait rien. » Si c'est toi qui traduis, tu peux corriger la syntaxe sans changer de mots.

Régis :

- « Je ne sais pas. Il s'est querellé avec quelqu'un. Ils se sont battus, je ne sais pas comment ils se sont frappés, et la personne est morte »

Nestor :

- « Je suis resté là-bas, j'allais à l'école. Eux aussi, ils arrivaient à me supporter un peu, mais eux aussi se débrouillaient parce que leur père n'est plus, leur mère non plus. Eux aussi se débrouillaient. »
- « Ils m'ont amené chez leur tante paternelle...notre tante paternelle, qui est la grande sœur de mon père. Je suis resté chez la grande sœur de mon père...au bout d'un an...elle m'a bien supporté mes charges. »

Ces situations ont induit le fait qu'ils soient confiés à des parents au sein de la famille élargie. Cette solution reste précaire étant donné les moyens financiers limités de ces parents de substitution. Les mauvais traitements de certains de ces membres de famille sont corrélés avec leur compréhension de la situation de leurs « protégés », de leur capacité d'empathie et de leur propre situation de vie préalable.

Joël :

- « *Même actuellement, mon oncle là il ne sait pas... Et des fois il nous accuse que c'est nous qui avons tué, qui leur avons tué quoi !* »

La séparation conjugale dans un climat de tensions, aux motifs inconnus, a touché la prime enfance de Djodjo, Nyonyo, Tara, Paulin, Sylvain, David, Pierre, Nestor, Régis.

Cette déchirure du tissu familial s'est produite pour Koko et Exaucé quasiment à leur préadolescence. Fréquemment, l'un des motifs à l'origine de ces situations est le refus de l'union des parents par leur famille. Il s'agit notamment de la famille des mères. Elles remettent en cause le niveau socioéconomique et l'incapacité des pères des participants, dans ce cas de figure, à payer la dot et à subvenir aux besoins de leur famille.

Koko :

- « *Oui. Ma mère, la mère de ma mère n'a pas accepté qu'elle épouse mon père.* »
- « *Ils ne voulaient pas que je naisse parce que ma mère ne voulait pas se marier avec mon père. La grossesse est juste survenue. Jusqu'à ce que ma mère ramasse ses affaires, et prenne mes frères et sœurs. Elle est partie avec eux.* »

Bright :

- « *C'est lorsqu'elle se chamaille avec ma grand-mère qu'elle vient me raconter tout ça. Elle a pour habitude de dire d'être prudent vis-à-vis de notre grand-mère. Déjà, cette grand-mère et fait des trucs malsains dans la maison ; des trucs vaudou : Et ma mère a dit de rester éloigné d'elle de ne pas s'approcher d'elle à cause de tous ces trucs.* »

Parfois, la raison de la séparation est inconnue. C'est la conséquence sur l'environnement de vie qui est mentionnée ou encore la signification du prénom de l'enfant qui traduit les circonstances de tensions et d'offenses.

Djodjo :

- « *Elle a dit qu'elle était en voyage et mon père m'a emmené chez sa mère. Et elle-même, elle m'a cherché tellement tellement avant de me retrouver.* »

Tara :

- « *Oui. Moi, mon père, lorsqu'on me disait que c'était celui avec qui j'étais au village, je disais que non. Mon père ne ressemble pas à mon père pour moi.* »
- « *On m'appelait T.²⁷* »

²⁷ Prénom d'origine abrégé par souci d'anonymisation

- « *Non. En fait ce que ça veut dire c'est : tu vois ? (Silence) ... c'est comme quand quelqu'un te fait quelque chose et que l'on dise tu as vu ce que tu as fait ; est-ce qu'il a vu ce qu'il t'a fait. »*

Sylvain :

- « *Et, il m'a volé pour m'amener chez lui là-bas. Il m'a pris, ma mère n'a pas vu, mais, il m'a amené là-bas. »*
- « *C'est à Blitta ; chez ma grande-mère. »*

Nestor :

- « *Lorsqu'il y avait eu une petite querelle entre mon père et ma mère... ma mère est partie. Quand ma mère est partie, mon père m'a fait savoir que...ce pourquoi il se bat en travaillant pour que la joie vienne dans la famille est la femme qu'il a épousée. Mais...je constate que quand mère est partie brusquement comme ça...elle est partie avec mes deux jeunes sœurs. »*

Régis :

- « *Et c'est là qu'il est venu au Togo. Et, Et il a passé plus de 5 ans sans voir notre maman. »*

Une autre raison, des conflits familiaux marquant l'environnement précoce des participants, est celle relative aux déconvenues des parents concernant leur compatibilité de sentiments. La perte d'un enfant fait également partie des motifs de séparation. Et, pour couronner l'ensemble de ces facteurs explicatifs, il y a un recours à la cause sorcellaire et/ou de possession d'esprits maléfiques par les participants. Ils sont dans ces cas perçus comme la source des malheurs familiaux. La possession par des esprits malveillants serait des conséquences punitives des désaccords des adultes, sur ces enfants et adolescents.

Koko :

- « *Oui. Après moi elle a eu des jumeaux. Mais ils ne sont plus là. »*
- « *Depuis qu'elle « s'est levée » de chez mon père, je n'ai plus revu son visage. Même mes frères et sœurs, je n'ai jamais revu leur visage. »*

Pierre :

- « *La séparation des parents est due aux comportements du père. »*
- « *Et après il y a eu moi ; je suis un jumeau. L'autre n'a pas survécu, il n'y a que moi. »*
- « *J'ai demandé à ma mère à savoir pourquoi mon père fait ça. Elle m'a répondu que c'est parce qu'il n'aime que les deux autres ; c'est pour ça qu'il se comporte ainsi. »*

Paulin rapporte les propos de son père concernant sa naissance qui était imprévue et non désiré par son père qui n'aimait pas sa mère.

Paulin :

- « *Moi je pense que quand il dit ça, moi je crois que c'est un accident, ils ont fait.* »
- « *...et mon père lui a dit que c'est un accident ils ont fait...* »
- « *Parce que mon père ne l'aime pas.* »

Les manques entre les parents et les espoirs déçus de la génération des grands-parents se condensent en malédictions et se matérialisent sur la personne d'une de leur descendance. C'est le cas de Koko, Paulin et Nestor particulièrement. Ce sont les aînés (Régis, Djodjo, Sylvain), les enfants uniques ou qui naissent après une série de mortalité infantile (Nestor, Nyonyo), ceux qui viennent au monde au moment de la crise familiale (Paulin, Tara, Nyonyo) et surtout celui qui par sa présence rappelle l'absence d'un frère défunt (Pierre).

Joy vient d'une famille loin de ses repères d'origine et des personnes pouvant apporter du soutien en période deuil. Son père et sa mère se sont installés dans une région différente de la leur après une migration, dont Joy ne connaît pas l'histoire.

Brigh et Jeanne n'ont rapporté aucun drame familial, en dehors de l'absence ou de l'indisponibilité relationnelle d'un père ou d'une mère. Cette absence est de surcroît marquée par l'impossibilité d'avoir recours à une personne quelconque comme relais de confiance. Les interactions familiales sont remarquablement appauvries en relations affectives. Brigh et Jeanne partent en quête affective ou d'évasion auprès de pairs ou de personnes pouvant inspirer une confiance, bien que sans certitude. Ce qui s'avère une mise en danger de soi au demeurant.

Le confiage comme mode de protection est un recours des adultes de la famille notamment celui des parents seuls face aux responsabilités quotidiennes de ces enfants avec lesquels les rapports sont compliqués. Seul Régis a fait la démarche de se mettre en confiage auprès d'une personne rencontrée au hasard de la vie et compatissant à son histoire. Le recours à un membre de la famille (grands-mères, grands-pères, oncles maternels, tante...) est une tentative de mise à l'abri sur la base d'arrangements familiaux. C'est un échange de services entre les parents avec des accords tacites autour de la scolarité, l'éducation et la participation aux tâches ménagères ou l'aide dans une activité commerciale.

Tara :

- « *Et mon oncle maternel est venu me chercher pour que je vienne porter l'enfant de sa femme. Et je suis venue, et je suis restée chez lui jusqu'à un moment donné.* »

Joy :

- « *Au village, à Afagnan. Et moi j'ai répondu que je ne vais nulle part ni aujourd'hui ni demain.* »

Nestor :

- « *Je suis resté là-bas, j'allais à l'école. Eux aussi, ils arrivaient à me supporter un peu mais eux aussi se débrouillaient parce que leur père n'est plus, leur mère non*

plus. Eux aussi se débrouillaient. »

- « *Ils m'ont amené chez leur tante paternelle...notre tante paternelle, qui est la grande sœur de mon père. Je suis resté chez la grande sœur de mon père...au bout d'un an...elle m'a bien supporté mes charges. »*

Régis :

- « *Bon je l'appelle mon grand-papa, mais il n'y a pas vraiment un lien de famille quoi. »*
- « *Ce n'est ni maternel ni paternel. C'est grand-mère grand-mère²⁸ »*

Djodjo :

- « *Elle a dit qu'elle était en voyage et mon père m'a emmené chez sa mère. Et elle-même, elle m'a cherché tellement tellement avant de me retrouver. »*

Les préadolescents et adolescents rencontrés étaient peu disposés à ses arrangements intrafamiliaux et extrafamiliaux à la marge. Du point de vue des adultes, leurs accords considérés comme un acquis pouvaient se passer de l'avis ou du consentement des principaux concernés. Dans certains cas comme celui de Nyonyo et Tara le ou les parents initiateurs de leur confiage les ont tout de même informés. De leur côté, ils pouvaient se rendre compte des possibilités éventuelles de mieux-être en y adhérant.

Nyonyo :

- « *Lui avait pour habitude de venir chercher les jeunes au village et les mettait en scolarité auprès de lui. Il demandait aux gens et ça m'a plu et je suis allé avec lui. »*

Tara :

- « *Non. Moi je voulais rester, mais ils ne voulaient pas ; ils disaient que je n'écoutais pas. Et c'est sa femme qui suppliait mon oncle maternel de me garder auprès d'elle. »*

Joy a refusé la proposition de placement en famille paternelle par sa mère. Exaucé a été réfractaire à la décision de confiage auprès de l'oncle paternel en raison de son autorité reconnue dans la famille. L'environnement ou le type de relation qu'ils entrevoyaient dans cette proposition de placement conditionne leur adhésion.

Joy :

- « *Non. Elle dit qu'à la fin de cette année après les examens du 3^e trimestre, on retournerait chez les gens de notre famille paternelle. »*
- « *Au village...Et moi j'ai répondu que je ne vais nulle part ni aujourd'hui ni demain. »*

Exaucé :

- « *Moi aussi je lui ai été confiée, mais moi je n'arrive pas à rester auprès d'autres personnes. »*

²⁸ Répétition indiquant que cette dame est considérée comme une grand-mère quelconque.

Djodjo, Pierre, Nyonyo et Paulin, dans la prime enfance, n'ont pas eu conscience de la situation étant donné leur jeune âge au moment du confiage auprès de leur grand-mère paternelle.

Le confiage fait suite à un enlèvement par les pères en ce qui concerne Djodjo et Sylvain dans un contexte de séparation du couple conjugale.

Djodjo :

- « *Tous les deux habitaient ici, mais après mon père est parti.* »
- « *Elle a dit qu'elle était en voyage et mon père m'a emmené chez sa mère. Et elle-même, elle m'a cherché tellement tellement avant de me retrouver.* »
- « *Là-bas je n'avais jamais faim. Puis après, M'ma est venue me chercher.* »

Pierre :

- « *La séparation des parents est due aux comportements du père.* »
- « *Bon, lorsque j'étais auprès de ma grand-mère paternelle ça allait. Mais maintenant ce n'est plus possible. Je suis resté auprès de qu'un membre de ma famille.* »

Nyonyo :

- « *J'ai juste pris conscience qu'ils étaient séparés en grandissant Et que j'étais auprès de ma grand-mère.* »

La situation de Paulin était similaire dans sa petite enfance lorsque sa mère le confia à ses grands-parents. A cette époque, elle partait s'installer à la capitale auprès de son nouveau compagnon. Par conséquent, les grands-parents maternels, de Paulin ont été ses premiers repères parentaux. A contrario, Paulin a été informé dans un contexte où il n'a pas eu le choix, lors de son confiage auprès de son grand-père-paternel, le principal responsable et de sa grand-mère paternelle. Il a été placé au sein de la fratrie de son père après le rite de réparation à cause de sa crise hallucinatoire et d'agression du grand-père maternel. Ce deuxième confiage est une gestion de crise par une restitution en lignée paternelle. Il a été acté sous caution d'une cérémonie de réparation de la tentative d'agression sur son grand-père maternel, probablement sous effet de substance hallucinogène. Cette procédure concernait les adultes qui, d'un commun accord sous la houlette de divinités animistes, faisaient passer Paulin de sa situation de confiage en famille maternelle vers sa place quotidienne inoccupée jusqu'alors au sein de sa famille paternelle. Le degré de responsabilité de cet acte ne pouvait pas relever de sa place d'enfant. Il s'agissait fondamentalement de le protéger de la convoitise de la famille de son camarade d'école et de faire coïncider lieu de vie et lignée d'appartenance, à savoir celle du père.

Paulin :

- « *Maintenant après, quand ils ont tout fait, ils ont... Mon grand-père est... Mon autre grand-père est venu. Ils ont fait des cérémonies. Ils ont dit on va m'emmener en ville...* »
- *Quand ils m'ont emmené en ville. On s'amusait, on faisait tout ensemble moi et mon*

Au sein de tels cadres familiaux, des questionnements des transmissions transgénérationnelles et intergénérationnelles émergent, en relation avec les dispositions internes de réceptivité ou de défense de chaque participant.

1.8.2 Pattern 2 : Filiations et transmissions variablement ancrées

Les rites d'inscription lignagères et sociales ont eu lieu pour tous les participants de façon variable. Ils peuvent en relater quelques bribes, même lorsque les transmissions usuelles viennent à manquer. Dans le cas échéant, des aménagements ont été trouvés et orchestrés selon la place symbolique de chacun et les conceptions de la filiation se traduisant dans les interactions familiales. Pour la plupart, la filiation a été établie par les us et coutumes de leurs parents que Paulin et Djodjo par exemple ont intégré consciemment. Les marquages corporels d'identification aux groupes ethniques des parents ou les origines sont clairement connus par la plupart des participants.

Seul, Bright a situé les origines ethniques de ses parents à la capitale. Ce qui est la réalité d'une petite partie de la population. Par les relances, il a pu clarifier les origines qui ne sont visiblement pas des objets d'identification pour lui.

Paulin :

- « *Il y a ça sur mon père et ma mère. Et c'est un signe.* »
- « *Exemple, si je me perds, ils peuvent me reconnaître.* »
- « *il est...mon père est de Somdina-haut. Ma mère est de Lassa-bas.* »
- « *Je choisirais d'aller chez mon père.* »

Djodjo :

- « *Je suis née à Atakpamé ici.* »
- « *Oui. Je ne sais même pas quelle est leur relation. Il me semble que c'est la grand-mère de mon père qui est d'origine d'Aneho.* »
- « *Où est-ce que je peux retrouver celui-là ?* »
- « *...par où est-ce que je vais pouvoir le chercher celui-là ? Même si j'y vais, est-ce que je le connais ? Je ne vais pas le reconnaître cette personne...* »

David :

- « *Il m'a seulement dit que c'est comme ça que c'est le prénom de mon grand-père maternel. Je ne sais pas pourquoi.* »
- « *Si on me donne le nom de famille de mon grand-père, c'est comme si j'étais le fils directement de mon grand-père. Mais c'est l'oncle qui a fait mon acte de naissance. C'est lui qui m'a expliqué ça comme ça.* »
- « *Je voudrais savoir quelle serait sa réaction. Je voudrais comprendre avoir des explications et savoir pourquoi il a quitté ma mère.* »

Bright :

- « *Silence. Je ne sais pas.* »
- « *Mon père est de Lomé.* »
- « *Il vient de Vogan.* »
- « *Elle aussi.* »

Ces défauts de transmission d'éléments d'identité familiale et/ou socioculturelle constituent des béances dans la perception personnelle de leur histoire et par conséquent d'eux-mêmes en tant qu'individus à part entière et Êtres de liens. Ces lacunes sont des sources de discontinuité dans le sentiment d'existence et contribuent aux éprouvés de solitude face à leur destinée. Ceci est d'autant une sacrée mission, dans ces sociétés dont fait partie le Togo, où les connaissances sur la généalogie et les liens générationnels couvrent un grand nombre de personnes. La transmission nécessite des interactions complémentaires au sein du groupe familial élargi. D'ailleurs, ils sont un certain nombre à avoir envisagé l'écriture d'une autobiographie, bien avant les rencontres d'entretiens de récit de vie. Vraisemblablement, ils éprouvaient un besoin pour leur équilibre psychique, de parler de soi pour soi, comme pour garder une trace de soi à travers le temps. Cette démarche vers soi concerne ceux qui n'ont pas été inscrits dans leur lignée avec une reconnaissance collective ou qui ont connu des ruptures remarquables et des exclusions graves. Leur motif est de conserver une mémoire pour eux-mêmes, en ayant pour objectif la possibilité de transmettre à leur descendance ou à toute personne qui serait amenée à les connaître. Ils considèrent les événements vécus lors de leur traversée de la vie comme la pièce fondamentale des personnes qu'ils sont devenus en l'absence de tout témoin de ces vécus intimes.

Joël :

- « *Non ça c'est pour moi-même. Oui c'est pour moi* »
- « *Non des fois ... Peut-être un jour quelqu'un va venir lire comme ça* »

Régis :

- « *Bon, ma mémoire n'était pas... ma mémoire n'était pas. Je n'avais pas l'intention d'écrire. C'est en 6e que... C'est venu décrire. Je notais les petits trucs. Pour ne pas oublier.* »

David :

- « *J'essaie de faire ma biographie aussi. Et j'essaie de raconter des histoires que moi-même j'imagine.* »

Quant à l'adhésion ou à l'affiliation des préadolescents et adolescents, les manques ou les absents de leur histoire compliquent les processus impliqués dans les bonnes dispositions d'esprit au sentiment d'appartenance.

Djodjo :

- « *Je demande parfois, mais on ne me dit rien.* »
- « *...par où est-ce que je vais pouvoir le chercher celui-là ?* »

Il coexiste, avec ces failles dans la continuité de leur histoire, une forme d'acceptation du non-savoir du fait de leur statut d'enfant dans une société au sein de laquelle la maturité et l'âge adulte sont des conditions d'accès à certaines informations de leur histoire. Il y a une tolérance aux manques de transmissions qui n'empêche pas un besoin de rappel à soi-même des expériences de vie dans une continuité de soi dans le temps et les espaces côtoyés.

1.8.3 Pattern 3 : Dispositions relationnelles et conséquences

La dimension affective ou relationnelle semble empêchée dans les interactions adultes-enfants/adolescents dans le contexte de vie des participants particulièrement. Les considérations affectives sont laissées au hasard des situations. En lieu et place, c'est quasiment le rapport d'autorité, voire de force, qui s'installe, dans une logique de réparation, même envers et contre la personne concernée. Et ce, même dans les cas de volonté de protection dans les situations de perte des liens parentaux. Les substituts parentaux sollicités étant eux-mêmes endeuillés sont dans de moins bonnes dispositions pour remplir leur fonction de « compensation ». Ils sont surtout non-informés à propos des processus de deuil et la survenue de comportements inadaptés dans certains cas de figure.

Le confiage, cette mesure supposée de protection familiale, du fait des enjeux implicites et des confusions des attentes et des interactions relationnelles, peut être l'occasion d'actes de maltraitance insidieuse par reproduction irréfléchie de pratiques éducatives. L'enfant ou l'adolescent se voit confier des tâches ne relevant pas de son âge, avec une exigence de palier des fonctionnements de leur environnement sans prise en compte des besoins essentiels à son bien-être et à son développement global.

Auprès des grands-parents maternels, cette mesure a été bien mieux vécue par les participants concernés. Ce sont leurs conditions de vie peu favorables dues aux moyens limités qui entachaient l'expérience du confiage. Tara, Régis, Pierre, Djodjo, Sylvain, Nyonyo et Joël relatent des expériences plutôt correctes en famille en termes de relations apaisantes. Tara évoque la dureté des conditions de vie au village et donc de travaux champêtres. David était dans un contexte de relation compliquée à tisser avec sa grand-mère maternelle en présence de sa mère gravement malade. La grand-mère ne l'a que peu gardé après décès de sa mère. Cependant, le confiage de Tara et Joël à leur oncle maternel et de Nyonyo à son grand-père, le frère de sa grand-mère paternelle, a été une expérience de négligences et de souffrances.

Nestor :

- *« On allait dormir dans les bois jusqu'au lendemain. On a continué ainsi jusqu'à...9 ans. J'ai fait 9 ans chez elle. »*
- *« .. tous les jours on a faim là-bas, mais elle nous chassait toujours. J'allais rester dans la forêt ainsi jusqu'au lendemain. »*

Nyonyo :

- *À l'époque lorsqu'on se rendait à l'école on recevait 10 francs. On était en 2005. Mais, avec cet argent tu ne peux rien faire, j'ai acheté juste un peu de galette. Parfois j'étais obligé de tendre la main à mes camarades qui me donnaient un peu de nourriture. Tout ça s'est déjà passé alors je n'y pense plus à ce moment-là je ne me rendais pas compte. Je savais bien que ce n'était pas bien ce qui se passait, mais je ne me rendais pas compte que c'était de la maltraitance. Parfois lorsqu'on revient de l'école à midi on est obligé d'abord d'aller au champ avant de manger et avant de retourner à l'école dans l'après-midi. »*

Tara :

- *« Oui on était là-bas, et on est revenu rendre visite à notre grand-mère. Et lorsqu'on est arrivé, ma grand-mère a demandé que je reste auprès d'elle pour l'aider à faire la vaisselle. Parce que personne n'était auprès d'elle. Et ma mère est repartie. »*
- *Hummm. Par exemple, à pareil moment nous on est déjà en plein champ de riz pour y travailler jusqu'au soir avant de rentrer. »*

Joël :

- *Donc comme l'oncle aussi il disait que, c'est-à-dire pour nous adopter quoi. Bon moi je n'ai pas, je ne suis pas obligé... Bon à un moment aussi j'ai réclamé ça aussi hein, que moi là, je ne veux plus rester ici. Je vais aller chez comment eh c'est-à-dire chez nous quoi je vais retourner au Nigéria.*
- *« Par exemple, chez nous l'éducation de mon oncle, par exemple à la maison, tout le monde crie sur moi, les femmes, ses enfants, ils crient sur moi parce que bon moi je n'ai pas, moi c'est-à-dire comme moi je vole, je fais tout ça là, donc ils crient sur moi ».*

C'est dans le cadre des confiages compliqués, avec des injonctions paradoxales, que certains se sont retrouvés en situation à franchir la limite des interdits et en confrontation avec des services de police.

Joël :

- *« Non. Anhan. Là-bas aussi, chez la dame là aussi hum j'ai fait des choses quoi, c'est-à-dire j'ai quitté là-bas. La femme là, j'ai quitté là-bas ».*
- *« Non bon moi des fois, je laisse quand même parce que là où je suis là ; maintenant je peux faire même, par exemple les petits déjeuners chaque matin-là. Moi je peux aller à l'école, je fais 5H sur les bancs, c'est-à-dire 5H de temps à l'école, je peux faire 5H de temps sans rien manger. Je sais qu'il pleuve ou neige à midi je vais manger je vais rembourser ça. C'est ça. Donc vol là ce n'est pas tout temps. Moi-même quand j'étais au marché là je travaillais... Je travaillais »*

Nestor :

- *« Elle cotise à une tontine quelque part. Quand elle a cotisé, elle a obtenu 150 mille. J'ai ramassé les 150 mille. Je les ai pris, et je les ai gaspillés ; j'ai caché le reste. »*

La situation de Tara était particulière parce qu'elle a été confiée pour du travail domestique, dont elle ne percevait pas les rémunérations. Celles-ci étaient détournées par son oncle maternel.

Tara :

- « *C'est mon oncle, sa femme est partie au village et je n'étais même pas au courant moi j'étais encore en train de travailler comme bonne ; et il est venu me chercher. Et il m'a ramené dans sa maison et quand j'ai demandé d'après elle, Il m'a répondu qu'elle est partie au village. »*
- « *En fait quand il vient, pendant qu'on lui donne on me montre. Et à ce moment-là je ne savais pas encore compter l'argent. »*
- « *Je le faisais. Mais quand je finis, elle trouvait que ce n'était pas bien fait et me demandait de le refaire. Quand je le faisais elle trouvait que ce n'était toujours pas bien et c'est là que j'ai abandonné. »*

Elle dit avoir **abandonné**, sans pour autant énoncer son passage par la brigade pour mineur²⁹ lorsqu'elle était partie en fugue. La crainte du regard potentiellement jugeant de la chercheuse et de la possibilité de ternir son image en construction simultanée avec son récit-nouveau étaient bien trop forte. Alors, la culpabilité a motivé sa réserve, ou sa rétention d'information. Elle avait besoin de se raconter, de sa propre place et rien que celle-ci, son expérience d'arrachement à son cocon familial et son vécu du trimballement subi. Elle semble ne pas vouloir rendre-compte de son acte « d'abandon / sauvetage de soi »

1.8.4 Pattern 4 : Survie en dérives

Les fugues sont récurrentes dans l'ensemble des parcours de vie des participants. Elles sont soit répétitives, soit uniques soit définitives. Elles sont motivées par des quêtes de retrouvailles des parents (père ou mère), par la fuite de la complexité de leur situation de vie, par des désirs d'échapper à des persécutions ou des empêchements de leur existence. Une des situations qui semble incomprise par les adultes, eux-mêmes endeuillés, est l'ampleur de l'impact des décès sur le psychisme de leurs enfants, aux sens élargis du terme, et par conséquent des pertes et traumatiques. Des fois, il s'agit d'aller tenter une réalisation d'un rêve ou aspiration professionnelle, mais surtout un accomplissement de soi ailleurs loin de leur domicile. Dans ce cas de figure, cette démarche semble initiatique par identification aux pairs ou d'un modèle rencontré hors du cadre familial.

Bright :

- « *À ce moment-là, je n'avais plus trop envie de rentrer à la maison. J'avais souvent envie de rester dehors avant de rentrer, ce jour-là. »*

David :

²⁹ Cette information a été communiquée par un éducateur de son foyer d'accueil.

- *« Oui on me cherchait. Mais quand j'avais cinq ans, ma grand-mère est repartie au Bénin. Je restais seule avec ma tante, un de ses enfants. »*

Joy :

- *« Je ne vais plus m'occuper d'elle, moi aussi je vais partir... Je vais aller moi-même. Je vais partir. C'est parce qu'elle se comporte ainsi que je pars aussi. Comme quand elle fait à manger et qu'elle refuse de m'en donner. Même si je reste ta famille je ne vais pas mourir. Et moi aussi, je pars. Et quand je pars et que je reviens, et me demande si c'est parce que j'étais parti chercher un gibier que je ne suis pas revenu ? Et moi aussi je pars de la maison. »*
- *« Parfois, je pars je ne sais pas forcément où je vais rester je reste dehors longtemps, longtemps. »*

Paulin :

- *« Je lui dis que c'est fini. Je lui dis que si on me ramène chez lui je vais aller mais il n'a qu'à tout faire pour me faire partir chez mon père. Mais quand je vais chez lui aussi les samedis, il ne veut même pas que je vienne ici. »*

Régis :

- *« Je suis sortie de la maison pour lui montrer que en faisant cela je peux sortir de la maison pour aller vivre même dans la rue pour me débrouiller tout seul et continuer à vivre à ma manière. Et, je ne sais pas... pour lui dire que ce n'est pas seulement sous son toit que je peux vivre. Peut-être qu'en sortant de chez lui, quelqu'un peut m'accueillir chez lui grâce à ma manière de me comporter...si je me comporte bien la personne peut bien s'occuper de moi. »*

Djodjo :

- *« Et on m'a retrouvé là-bas et on m'a ramené ici. Après qu'on m'ait ramené, après la douche, j'ai fugué de nouveau, J'ai pris mon sac et j'ai fugué de nouveau. Et j'y suis allé à mon arrivée, je suis resté un hébergement auprès de certaines personnes »*
- *« J'ai été avec une de mes camarades. Lorsque j'y ai été, elle était, J'ai vu quelqu'un qui fait de l'onglerie. Et, cette personne voulait lui apprendre à en faire aussi. »*

Le lien d'attachement de certains enfants et adolescents mérite d'être examiné de près afin de comprendre le sens des séparations ou ruptures qu'ils engagent. L'impératif de partir ailleurs apparaît comme une question de survie psychique avant d'être une nécessité de combler des besoins physiques ou encore économique. Régis, Paulin, Jeanne et Koko fuguèrent dans le but de retrouver un parent ou une personne de confiance auprès de laquelle ils recevront de l'affection, de l'écoute et de la protection. Nyonyo, Tara, Pierre et Djodjo ont suivi leur instinct de survie face à l'incohérence et les comportements des adultes référents et la mise en danger par ces derniers. Joël, Joy, David, Koko et Sylvain dans le désarroi indicible et incompris lié à leur deuil traumatique sont rentrés dans une phase de fugues répétitives et d'errances. Joy explique ainsi les circonstances malheureuses et insidieuses de sa première fugue.

Joy :

- « *Il y a eu une veillée. Mais je n'étais pas à la maison à ce moment-là. »*
- « *C'est pourquoi je suis parti, c'est qu'au moment où on l'a mené pour l'enterrer ils n'ont pas voulu m'y amener. C'est pour cela que moi aussi je suis parti. »*
- « *Oui ; parfois je partais et je ne revenais que dans la nuit. »*

Pour Sylvain, c'est une incapacité à rester au sein de sa classe et de l'école. Les attentes scolaires devenaient des exigences qui ne relevaient pas de ses priorités dans cette phase de deuil. Alors, il s'échappait.

Sylvain :

- « *Je ne sais pas comment je vais faire pour que si on me met à l'école je ne sors pas. On me met je sors, on me met je sors. Et, on m'a dit que comme je fais comme ça, on va rester comme ça pour voir. »*
- « *Je vais rester à la maison seulement, je ne vais pas à la maison ... rester dehors. Je va³⁰ dehors. »*

L'ensemble des participants ont quasiment une perturbation des liens affectifs au sein de leur filiation. La recherche de personne de confiance autant auprès des pairs que d'adultes à l'extérieur de la sphère familiale.

Les activités informelles, et transgressives de ce fait, qui se produisent lors de leurs fuites nocturnes ou diurnes relèvent pour la plupart de l'ordre du bricolage avec des pratiques commerciales existantes dans le fonctionnement économique au Togo, sous l'appellation « secteur informel ». La disponibilité de déchets de ferrailleurs à ciel ouvert rend ces petits trafics possibles.

Joy :

- « *Je vais ramasser de ferrailles usées. »*

David :

- « *Tout ça est arrivé parce que j'ai volé de l'argent et que j'ai su pour aller à Décon. Et qu'après je suis venu ici et que je suis reparti et j'ai encore volé. Je ne pensais pas à tout ça ; c'est après réflexion que je me suis rendu compte que tout ce que je faisais mais tu n'es pas bien. »*

L'usage courante de téléphones portables, mais qui sont inaccessibles pour tous et très convoités comme objet de normalité au sein de la jeunesse suscite le vol chez des adolescents qui font l'expérience du manque de manière accrue quotidiennement.

³⁰ Rappelons que le français de Sylvain est bricolé avec la syntaxe de la grammaire de sa langue maternelle et ses lacunes en grammaire française.

Lors des fugues ou dans les phases de distanciation relationnelle, certains participants ont commis des vols à l'étalage ou au sein de leur famille élargie ou encore dans le cas le plus grave une casse de kiosque de vente de téléphones portables.

L'élan qui constituait initialement à une tentative de protection de soi est devenue une mise en danger de soi et une voie vers la transgression. Une prise de risque en appelle une autre en exposant des écarts vis-à-vis de la loi.

Koko :

- « *Il m'avait pris par le col en me gifle les autres me frapper avec des bâtons qui se cassaient. Et le grand frère ici (éducateur) est intervenu en ma faveur sinon il m'aurait fait vraiment du mal. Il a appelé les policiers qui sont venus me chercher et garder auprès d'en plus il m'aimait bien.* »

Nestor :

- « *On allait dormir dans les bois jusqu'au lendemain. On a continué ainsi jusqu'à...9 ans. J'ai fait 9 ans chez elle.* »
- « *.. tous les jours on a faim là-bas, mais elle nous chassait toujours. J'allais rester dans la forêt ainsi jusqu'au lendemain.* »
- « *Quand le jour se lève, on allait chez d'autres personnes prendre la douche et aller à l'école. Une autre personne nous supportait.* »

La démarche de survie vient de la part des participants eux-mêmes. Fuguer ou s'échapper, en risquant la mise en danger de soi a été salvateur dans des situations dont le niveau de dangerosité est très élevé, et constituait un risque pour leur vie. C'est le cas de Koko qui a dû fuir la malveillance de membres de sa famille paternelle qui convoitaient l'héritage de son père en tentant le travail en migration économique. Ensuite, il a dû opter pour la fuite de nouveau face à la nécessité de rentrer au Togo, chez lui, avec des stratégies inventives de fugitif sur le chemin du retour en solitaire. Il a su ainsi se protéger par des micro-histoires sur soi, en s'appuyant sur des adultes rencontrés au hasard de la vie et par le flair de son expérience de la vie de rue.

1.8.5 Pattern 5 : Expériences judiciaires

Les participants ont été confrontés au système judiciaire bien souvent par la police et les services de protection de l'enfance. Les arrestations pour vol sont la majorité des cas.

Certains ont connu la prison en quartier pour mineurs ou la brigade pour mineurs.

Koko a été arrêté pour vol afin surtout de l'extirper des mains de personnes en cours d'exécution d'une vindicte populaire. L'intervention d'un professionnel d'une ONG ayant sollicité la police a été une chance inestimable pour sa survie.

Koko :

- « *Non, Je voulais vendre la carte mémoire pour avoir un peu de sous moi aussi. Avec assez d'argent je pourrais me reposer un peu et ne plus aller travailler sur la ferraille.*

Je voulais me reposer un peu. Et quand j'ai aperçu la personne j'ai laissé l'appareil téléphonique. »

Nyonyo a dû se servir dans la caisse à cause du défaut de paiement de salaire, de la pression de règlement du loyer et en l'absence de l'assistance de sa demi-sœur partie pour des raisons économiques à l'étranger en Afrique centrale. Par conséquent, elle n'avait la possibilité de laisser de provision.

Nyonyo :

- *« En fait les amis de la bande avaient loué un logement et ils m'hébergent et parce qu'après le départ de ma sœur je n'avais plus de moyens pour payer le loyer et le propriétaire venait réclamer le loyer. Lorsqu'elle est partie à son arrivée au Gabon elle était censée m'appeler mais elle ne l'a pas fait moi aussi je tente mais je n'arrive pas à l'avoir. »*
- *« Après j'ai été aider en boutique mais la personne avait du mal à me payer. »*
- *« Oui ; au départ je voulais être un magasin. Mais même toi si on te présente quelqu'un qui a déjà fait des bêtises et qui a été en brigade pour mineur tu ne voudrais pas l'avoir dans ton magasin. »*

Joël a eu plusieurs passages au commissariat de police pour des larcins fréquents. Il a en a récolté une réputation de voleur au point que son innocence n'était plus envisageable quel que soient les circonstances ou en cas d'alibi confirmable. Sa parole n'avait plus de valeur tant auprès de son entourage qu'au sein de son foyer.

Joël :

- *« Police là moi j'ai fait ça beaucoup, on m'a emmené. Par exemple gendarmerie que je dis que j'ai été là, là-bas là on voulait même m'emmener en prison mais j'étais innocent quoi »*
- *« Vers la nuit comme ça, le père est venu ça. Celui dont on a volé portable là, lui aussi il est venu avec le père. Lui là il a dit quoi, il a parlé de l'histoire qui s'est passée. Moi j'étais quelque part enfermé. On lui pose, il dit que la nuit quand lui il dormait, je faisais les signes, c'est-à-dire je faisais comme, je faisais semblant de dormir mais en réalité je ne dormais pas ; or moi je ne faisais, le temps là même j'étais en plein sommeil. Je dormais totalement. Mais je ne sais pas si c'est parce que pour pouvoir gagner l'argent qu'il faisait ça ou comment. Tout ce qu'il disait là-bas c'était faux. »*

David, en raison de son attirance pour les appareils électroniques, et le désir « avoir » ou de « posséder » ce dont il avait le sentiment d'être privé, a été emprisonné pour le motif de vol par effraction en bande.

David :

- *« ...et j'ai commencé à voler des choses lui aussi. Il s'est fâché. »*

- « *Je suis allé déjà une fois là-bas avec un ami. J'ai cassé une baraque de vendeur de téléphone portable. Et ils m'ont arrêté là-bas et m'ont emmené à la brigade pour mineur. J'ai passé 6 mois en prison.* »

Régis en se trouvant dans la chambre, partagé avec le fils de son mentor, où a été stocké le butin d'un vol en bande, a été incarcéré pour complicité de vol.

Régis :

- « *Oui je n'ai pas pris toutes les charges. Il n'y a que ma part qui me concernait. Chacun sa voie. Celle avec laquelle chacun est venu au monde. C'est vrai que parfois tu vois dans certaines familles tout le monde rigole, les parents donnent des conseils aux enfants. Et toi quand tu vas chez toi à la maison c'est tout autre chose ; on te parle toujours avec un temps du brusque tout le temps.* »
- « *Non je n'ai pas pris sa faute. Ils ont marqué "complicité".* »

Nestor :

- « *Le lendemain il a été cherché des policiers. Quand il a emmené les policiers, on m'a amené à la brigade. Une fois là-bas j'y suis resté deux mois et après il est venu me récupérer.* »

Dans l'ensemble des infractions recueillis du récit des participants, il y a une situation de viol dont les circonstances restent ambiguës. Toutefois, il y a eu condamnation et une sentence exécutée bien que Pierre la conteste en avançant l'argument de la pression des parents de la victime. Selon lui, ceux-ci ont voulu le punir ainsi que la jeune fille pour avoir une relation sexuelle en tant que mineur en bravant plusieurs interdits et mœurs à la fois³¹.

Pierre :

- « *Elle a été enfermée pour qu'elle dise la vérité avant de sortir de là. À un moment donné pendant qu'on était là-bas, j'ai dit à la fille de dire tout ce qu'elle avait sur son cœur.* »
- « *...ils sont venus me chercher et moi emmener à la brigade pour mineur. Je suis resté là-bas 6 mois.* »

D'autres n'ont été que de passage aux services de police. C'était à l'occasion de fugues pour lesquelles les policiers ont été sollicités dans une démarche de protection. Djodjo explique que son beau-père la battait alors elle fuguait pour se protéger.

Djodjo :

- « *C'est lui qui me battait avant et que je suis... C'est lui qui me battait et du coup j'ai pris l'habitude de fuguer.* »
- « *Tout d'abord il m'a ramené vers la gendarmerie. Et les gens qui sont au bord de la route par là-bas vers la gendarmerie, il y a un monsieur parmi eux ; lui aussi est venu me voir chez les policiers.* »

³¹ Cette hypothèse reste en statu quo en raison de l'absence d'investigations policières approfondies.

Jeanne :

- « *Tu vois en fait, le fait que lorsque ma mère ne me trouve pas qu'elle aille me chercher jusqu'à chez les policiers, Ça ne me plaisait pas ; c'est à cause de cela. Silence.* »

Paulin :

- « *Quand je voulais arriver maintenant, un enfant m'a vu. C'est comme si on l'avait déjà parlé de moi. Il m'a amené chez lui et on m'a amené à la police et on m'a amené à C.* »

Pour la plupart des participants, c'est dans les circonstances de leurs transgressions et/ou de leur incarcération qu'ils ont rencontrés le monde de la protection de l'enfance que ce soit associatif ou étatique.

1.8.6 Pattern 6 : Placements institutionnels : vécus et usages

Les mesures de placement étaient proposées aux termes des périodes d'emprisonnement. Les décisions de justice actaient les prises en charge en foyer, ou centre selon l'appellation d'usage au Togo. Bien souvent, durant l'incarcération, la rencontre avec des bénévoles était une occasion de nouvelles perspectives. Elles favorisaient l'attente rude de la sortie de prison.

Tous abordent la question des placements avec une certaine lucidité. En foyer, de nouveaux horizons sont envisageables à eux bien qu'ils aient conscience des limites en termes de moyens financiers et de personnels de ces structures. Tous, de manière implicite ou explicite, expriment une grande gratitude envers les associations et ONG, et plus particulièrement à l'endroit des travailleurs sociaux qui les accompagnent. Ils apprécient le fait qu'on leur donne assez de considération pour leur proposer une reprise de scolarité ou qu'on travaille un projet d'apprentissage, et d'avenir, avec eux.

Nestor :

- « *Puis euh...les gens de cette ONG venaient, ils venaient faire des suivis...5 mois ; c'est quand je suis tombé dans le 6^{ème} mois qu'on m'a emmené ici.* »

Joël :

- « *Comme je faisais les bêtises là, donc l'oncle était dépassé ; il disait qu'on va m'emmener au centre de prière où on prie là, on va prier sur moi. Et un jour j'étais malade comme ça et ils ont prié sur moi jusqu'à ce que après ils m'ont donné un nom.* »
- « *..un certain nombre de mois et là c'est là le foyer m'a pris. Et c'est ici, je suis resté ici baptisé.* »

Nyonyo :

- *Lorsqu'on m'a amené ici on m'a mis un apprentissage.* »
- « *C'était dur là-bas mais j'ai entendu beaucoup d'histoires j'ai vu beaucoup de choses en plus des choses que moi-même j'ai vécu. Mais lorsque j'étais à la maison aucun*

pasteur n'est jamais venu me parler, aucun psychologue n'est jamais venu me parler. Aucun travailleur social n'est jamais venu me voir, pour appeler un projet. »

À l'exception, de Paulin qui a été placé en vue de le protéger des violences éducatives de son grand-père paternel et accusations de sorcellerie-possession. Bien que conscient des raisons de cette mesure de protection, mise en place conjointement par le service de police du secteur et le foyer d'accueil d'urgence, et du bien-fondé des accompagnements, il a des difficultés à rester en placement. Les intimidations subies et l'angoisse de même que l'urgence de retrouver son père sont des empêchements à l'adhésion nécessaire au placement.

Paulin :

- *« Il y a...on dit qu'il y a le jeu ici. Mais moi, je n'aime pas rester ici. »*
- *« Ils ne viennent pas. C'est deux seuls qui vient. Le grand-frère, celui qui m'a acheté des jouets et le demi-benjamin. »*
- *« ...qu'est-ce que les enfants là font là-bas ? Ils nous insultent. Ceux qui ne sont pas dans notre chambre aussi, ils sont venus dedans là-bas. »*

1.8.7 Pattern 7 : Expériences traumatiques et souffrances

Par-delà et à travers leur parcours de vie, les participants ont été confrontés ou ont vécus directement des événements traumatogènes. Ils se sont produits autant au sein de leur vie familiale que de leur vie de rue ou de leur période d'incarcération pour certains.

La perte de parents traumatiques est un événement dont les effets sur le psychisme et le comportement de manière prolonger sont ignorés. David et Sylvain n'était plus disponible pour les sollicitations du quotidien comme la reprise d'une vie ordinaire ou de la scolarité après les funérailles. Sylvain exprime combien il n'avait pas la tête à se mobiliser pour sa scolarité.

David :

- *« C'est depuis la classe de CE1, je quittais déjà la maison j'avais 7 ans. Je me coucher sous les apatams dans le quartier. Je restais dehors pour regarder des films. Il n'y en avait pas à la maison. J'avais peur de rentrer après et je traînais deux ou trois jours avant de rentrer. »*

Nestor :

- *« Durant ces 9 ans, il est arrivé un jour où la vie elle-même m'a lassé. »*
- *« Le jour où j'ai pris la décision de...prendre des médicaments afin de mourir, j'étais allé à l'école. J'étais allé à l'école, je suis ressorti de l'école pendant la récréation et je suis rentré à la maison. »*

Sylvain :

- *« Oh ! Moi, je suis parti seulement pour prendre ma tête pour déposer sur lui. Ça ne fait pas. Ça ne fait rien. »*
- *« J'ai dit que si je reste ici, les gens-là vont me tuer aussi »*
- *« Je ne sais pas que c'est quoi. Eh...la deuxième fois il a venu passer encore et*

troisième fois il a venu pour attendre. Je ne vois pas dans ces yeux, je vois... je vois je ne vois pas dans ses yeux. »

- *« Ça va faire 3 ans que je suis quitter là-bas. »*
- *« J'ai venu maintenant il me dit que...on va partir. Et, on a parti là-bas et il est mourir pour me laisser. »*
- *« Moi ce qui me fait...tch...eh...je vais rester que je ne va rien faire comme ça. Ça me fait...tch³² »*

Les accusations de possession d'esprits maléfiques et de sorcellerie sont des mécanismes de rejet, voire d'une mise à mort sociale, qui renforcent les stigmatisations familiales et sociales. Ces épreuves s'ajoutent à celles de l'abandon et de l'incompréhension de l'impact des deuils traumatiques par les pertes successives et/ou brutales des parents. Elles se traduisent en syndromes psychopathologiques qui se manifestent par des comportements troublés ou déviants.

La souffrance liée aux conditions d'incarcération et à l'absence de visite des membres de leur famille engendre une perte de sens de soi et de réalité temporelle.

Paulin :

- *« Après, il me frappait toujours pour me demander si j'ai les esprits. Et, il a dit, s'il est parti, s'il a bu la boisson. Que si lui, jusqu'à le soir revenir je dois parler, je dois me préparer. »*
- *« Quand je pense à ça, je n'ai pas envie que quelqu'un me parle...parce que je suis sur mes nerfs. »*

Nyonyo :

- *« Les enquêtes ont permis de retrouver mon père et ma mère. Mon père est venu une seule fois à la brigade pour mineur. Mais lorsqu'on m'a libéré et quand l'appeler il ne décroche pas. »*

Pierre :

- *« Non ; je voulais juste essayer j'en ai pris deux ou trois fois. Je n'étais pas bien ; je ne tenais pas sur place. J'ai fini par dormir à des endroits où j'étais tellement assommée que personne ne pouvait me porter. C'est un médicament qui demande de l'eau fraîche. Dès que tu es en train derrière tu en as encore envie. Dès que tu l'as pris une fois c'est fini. »*
- *« Non, c'est pour ça que je demande de l'aide aux gens souvent. Parfois en passant, je sonne à une maison et je demande à rencontrer les parents pour savoir s'il y avait du travail à faire dans la maison même un petit quelque chose. Ça m'arrive de leur raconter l'entièreté de ma vie, pour qu'il puisse m'apporter ce qu'eux aussi peuvent. »*

Régis :

- *« Et j'ai accompagné mon père dans la brousse. À notre retour, elle n'était plus là. Nous on croyait qu'elle était partie au marché. 2 jours, 3 jours, on ne la voyait pas. Et c'était ça la fin. »*
- *« En fait c'est une attitude générale parfois tu sens qu'il te déteste et puis parfois tu as tu as l'impression qu'il t'aime à nouveau. Tu n'arrives pas à vraiment à savoir quelle est la nature de ses sentiments vis-à-vis de toi réellement. »*
- *« Ah ! et beh, si tu n'as personne tu n'as personne. Que faire ? Ainsi, nous tous nous*

³² Onomatopée de lassitude.

nous en contentions ainsi. En plus, à la cuisine on a 3 boules ou 6 boules. Et rendez-vous au lendemain. »

1.8.8 Pattern 8 : Soutiens inopinés et institutionnels

Sur leur chemin jonché de violences, d'abandons et de rejets, ils ont eu des rencontres aidantes fortuites ou que certains ont pu ou su provoquer. Cela pouvait être des individus, ou une communauté ou encore une institution associative.

Nestor :

- *« Donc c'est en venant ici qu'on m'a demandé quel boulot je voulais faire et j'ai répondu que je voudrais apprendre un métier. Ils m'ont proposé ce travail, j'ai accepté. Je suis resté ici vers 4 mois en allant. »*

Nyonyo :

- *« ...mes remerciements...je remercierai les gens de ANGE parce que s'ils n'avaient pas été présents, pour le suivi qu'ils me faisaient je n'aurais pas pu résister. Donc...bon je ne peux que les remercier. »*

Le soutien inattendu vient d'inconnus perçus comme proches par leur religion ou par la charité chrétienne. Les groupes de pairs côtoyés dans la rue sont des personnes auprès desquelles l'aide peut être sollicitée dans une démarche de serviabilité comme chez Joël ou Régis. Tous les deux ont apparemment compris le principe de don et du contre-don.

Joël :

- *« D'abord auparavant moi je ne volais pas mais ce que je faisais, je cherchais les frères et j'aidais les gens, comme je suis musulman aussi, si je vois un frère musulman, je sais que lui va me donner à manger »*
- *« Quand j'étais au foyer je sortais aussi dans la rue où je voyais les grands frères. Avec eux, là-bas, avec eux, on était ensemble là-bas. »*

Rappelons que Régis en partant blessé par l'attitude de rejet de son père, avait pour objectif de retrouver sa mère, mais également de trouver tout adulte qui pourrait reconnaître en lui une personne aimable. Il a donc développé le sens du service, tout en étant réceptif à l'aide matérielle et immatérielle des substituts maternels ou paternels.

Régis :

- *« Elle vend les chaussettes. C'est chez elle que j'ai appris à vendre. »*
- *« Et là-bas je dormais dans la rue aussi. Jusqu'à ce qu'un vieux me demande... Parce qu'avant je fréquentais. Et le vieux m'a demandé ... il y avait un hôtel à Kara Concorde. Il y avait une voiture à côté gâtée, c'est dedans que je dormais. Et c'est à la devanture de la maison du vieux. Et il m'a demandé pourquoi je dors ici. Si je n'ai pas de parents. Et je lui ai expliqué, il a dit bon... »*
- *« Et en ce temps qu'est-ce que je faisais ? ça faisait déjà un mois que j'étais là-bas. Il y avait un homme non loin de là-bas qui vendait des cassettes. J'allais chez lui je*

prenais des cassettes que je vendais et le soir là où il prenait la douche, Et je prenais ma douche et je repartais. Et il m'a expliqué que la vie c'est ça. On a parlé ensemble... »

1.8.9 Pattern 9 : Indicibles et innommables

Les souffrances psychiques sont bien souvent indicibles. Elles se produisent bien entendu dans les relations intrafamiliales. De ce fait, pour ces enfants et adolescents dire leur souffrance revient à blâmer un proche et donc à briser des tabous familiaux. Seule la colère exprimée par l'insolence associées aux fugues sont les voies de manifestations de leurs mal-être. Ils se perçoivent probablement comme ceux qui sèment la zizanie en famille et se retrouvent en situation de rejet. Alors la fuite est la solution face à un système familial dysfonctionnel à un moment donné.

Pierre :

- *« Je ne sais même pas comment l'exprimer. »*
- *« Oui c'est vrai mais intérieurement je suis sans force. »*
- *« Non ici les éducateurs ne le savent même pas comment je me débrouille à aller demander de l'aide de porte en porte. »*
- *« Là présentement, je suis juste là comme ça. S'il y a des pensées qui viennent j'y pense. Sinon je ne pense à rien. »*
- *« Je voudrais rester à un endroit où je me sens à ma place, ou je le ressens de la tranquillité intérieurement. »*

Djodjo :

- *« Même si je ne fais rien... quand il te dit de réaliser une tâche et que tu ne l'as pas fait à son retour il te bat. Parfois même si je ne fais rien il me bat. »*

Régis :

- *« En fait c'est une attitude générale parfois tu sens qu'il te déteste et puis parfois tu as tu as l'impression qu'il t'aime à nouveau. Tu n'arrives pas à vraiment à savoir quelle est la nature de ses sentiments vis-à-vis de toi réellement. »*
- *« Mais t'insulter, et te dire d'aller vivre ailleurs, c'est comme s'il ne te considère pas, ou qu'il ne veut même pas de toi. Ou bien je ne sais pas trop...Moi c'est les mots, ça m'a vraiment touché. C'est les mots-là qui m'ont fait sortir de la maison. »*

« Dire » a été rendu possible par les accompagnements socio-culturels. Pour certains, les entretiens dans le cadre de la recherche ont été l'occasion de dire leurs souffrances profondes ou de l'omettre.

Nestor :

- *« Du plus profond de mon cœur je ne peux que les remercier. Ce que je suis aujourd'hui, les membres de ma famille ne l'ont pas imaginé. »*

Koko :

- « *Et je me suis agenouillé en remerciant Dieu. La marche que j'ai dû faire...la marche que j'ai eu à faire !* »
- « *C'est par force que je suis resté dans la maison mais de leur côté ils ont voulu me chasser de la maison. C'est l'éducateur d'ici qui est venu faire la médiation et que je suis resté. Même un restant dans la chambre je n'avais le droit de toucher à rien je n'ai même pas de quoi me laver je me lave au cours d'eau. Même l'éponge de douche n'est pas à moi. C'est à quelqu'un d'autre, à dire vrai. Je n'ai rien est-ce que j'ai sur moi comme vêtements c'est tout ce que j'ai mais avec cet apprentissage que j'ai trouvé.... j'ai eu envie de faire ce travail.* »
- « *Parfois quand je suis là, quand je suis en train de marcher je me dis est-ce que Dieu ne pourrait pas me donner de l'argent pour que je sois soulagé (mavo lé agbé nyé mèa) ? ...Que Dieu... parce que je finisse mon apprentissage et que je me sente enfin un être humain dans ma vie. Ou alors parfois je suis assis et Je me demande dans l'avenir qu'est-ce que je vais faire, vers quelle direction aller, qu'est-ce que je vais devenir, comment je vais pouvoir me nourrir ?* »

Tara :

- « *Et lorsque je suis là parfois et que je me souviens de tout ça, ça me fait pleurer.* »
- « *Non quand je suis là et que parfois je me pose c'est là que je pleure.* »
- « *Non (Voix tremblante)* »
- « *Intervieweur : La cuisinière avec qui tu es ici et les éducateurs sont au courant que tu pleures ? Interviewé : Non.* »

1.8.10 Pattern 10 : Foi aux providences multiples

Le rapport à la foi ou à la religion est complexe. Ils n'ont pas toujours une compréhension des fondements théologiques élémentaires des religions auxquelles ils se réfèrent. Les pratiques religieuses et croyances spirituelles des familles, présentent dans toutes les sphères sociales et orientent les systèmes de pensée, ont été source de maltraitements et d'agressions. Certains des participants ont été trimbalés de divinateurs en divinateurs, de prières de délivrances en jeûnes... Alors, l'évocation du divin est présent dans le discours de quelques-uns des participants.

Le foi et/ou les pratiques religieuses apparaissent comme des tentatives d'accrochage à une puissance secourable certes mais également à la croyance en un devenir de soi et en des lendemains meilleurs. Au-delà des préoccupations préventives ou réparatrices des adultes autour des participants, c'est le rapport personnel avec les croyances en tant qu'expériences subjectives intimes qui constitue un appui ou un recours.

Koko :

- « *Oui. Et j'en étais content. Parfois on allait ensemble au culte le dimanche. Il y a certaines chansons que j'aimais bien chanter. C'était des chants de louange que j'aimais beaucoup. J'en chantais au point de vouloir même rester dormir à l'église. Après quand j'ai quitté là-bas je n'y allais plus à l'église. Mais parfois, même en chemin je chante ces chansons là pour me rappeler de cette église. Bien que je sois toujours malheureux dans ma situation je continue de chanter. Pour être une joie parce que j'ai quand même une bonne santé et je peux en être content.* »

Tara :

- « *Oui j'y allais mais de temps en temps lorsque ma patronne y allait aussi. Mais lorsqu'elle n'y va pas, je n'y vais pas non plus et je reste à la maison surveiller son enfant. »*
- « *Moi, quand je vais à l'église je prie pour pouvoir être aussi scolarisée. Et que je grandis et que je devienne quelqu'un qui a réussi et que j'aille retrouver ma mère et mon père. J'aurai de l'argent et je pourrais les ramener ici à Lomé. Et que nous aussi on bien et à l'aise. »*

À son arrivée au Togo, chez l'oncle maternel, Joël a connu diverses variantes de pratiques spirituelles de différentes religions quasiment au rythme de « ses comportements incompréhensibles », dit-il.

Joël :

- « *Moi ? Hum. Parce que des fois moi, nous tous on est... Nous sommes les mêmes. Par exemple, celui qui par exemple il dit qu'il est catholique. Or nous tous on est homme, on commet des fautes. Or c'est là les gens vont, ils prient Dieu. Et puis on lit les mêmes choses, on te dit de ne pas faire ça, de ne pas faire ça, de ne pas faire ça là. Au moins tu vois quelqu'un comme un animiste bizarre, au moins lui il fait ça. Par exemple moi j'ai certains amis, ils sont des animistes, or moi c'est la religion que moi je n'aimais pas. Mais quand tu les vois, il sait que ici là on n'insulte pas. Mais la plupart, ce sont des chrétiens là, ils insultent, ils insultent. Ils font les choses bizarres là. Parce que celui qui est animiste là, il va venir, il sait que c'est interdit ; ça va te suivre ; si tu fais ça là, ça va te suivre. Il sait que si tu fais ça, ça peut te maudire quoi. Umhum Umhhh. Mais là-bas aussi quand tu commets un crime là, c'est là aussi ça sort (Rire). Tu vois il faut être à l'aise. Par exemple moi là si par exemple on dit quelqu'un est athée, ... il ne va pas à l'église, il est comme ça mais il fait ce qui est bon ; mais bon ça aussi c'est une religion. »*

1.8.11 Pattern 11 : Scolarité - orientations professionnelles et dispositions intérieures

La scolarité et l'apprentissage d'un métier est un projet, voire un programme, élaboré pour et avec les mineurs lorsqu'ils sont placés ou accompagnés par les professionnels de la protection de l'enfance. C'est quasiment un levier de résilience qui peut être occupationnel ou une réelle mobilisation d'aptitudes intellectuelles et un développement de capacités cognitives. Ces connaissances acquises créent de nouvelles capacités d'adaptation sociale. Les anciennes pouvaient être néfastes (vol, fugue, vie de rue...) par leur caractère transgressif et répréhensif. Ces programmes de rescolarisation favorisent l'émergence de projets professionnels et l'insertion socioprofessionnelle.

Pris dans ces projections et projets des professionnels encadrants, ces enfants et adolescents ont une position et une place à prendre. Leur disposition d'esprit étant diverses et fortement dépendant de leurs expériences de vie, leur investissement de ses dispositifs est de ce fait conditionné.

En famille, ou en confiage, la question de l'investissement de la scolarité se pose également. Dans ce contexte, d'autres paramètres rentrent en ligne de compte : configuration familiale, qualité des

relations familiales, situations économiques, valeur accordée à la scolarité par les parents et l'enfant ou l'adolescent.

Le rapport à la scolarité chez Djodjo est de l'ordre de l'obligation de répondre à la proposition de l'adulte, son père, en recevant la conception de l'éducation d'un enfant.

Djodjo :

- « *J'ai dit que je n'irai plus là-bas. Et je suis passée à l'école confessionnelle. J'ai donc fréquenté là-bas jusqu'à en classe de CMI. En classe de CMI, Je ne faisais qu'échouer, j'étais un échec tout le temps ; et on a dit que c'est déjà la deuxième fois que j'échoue. »*
- « *Moi j'oublie très très vite. »*
- « *Parfois j'étais en retard et on me frapper. On me frappait souvent et parfois je restais sur le pas de la porte ou sous le mur, Parfois je restais en route. »*
- « *Du coup je n'y suis pas retourné. »*

Le retour chez sa mère la mise dans une autre forme de passivité au début, puis elle prend une position active par le désir de professionnalisation comme cela est d'usage chez les adolescentes plus âgées. Cette nouvelle aspiration provient de ses échecs scolaires répétitifs ayant engendré le passage d'un établissement privé à une école primaire publique pour des raisons économiques énoncées par sa mère. La mère de Joy évoquait des raisons économiques et de difficultés rencontrées dans son activité commerciale comme limitation dans l'alimentation et le financement de sa scolarité, notamment les frais de transport et l'argent poche pour le repas lors de la récréation ainsi qu'à la pause méridienne.

Djodjo :

- « *Je voulais y aller mais m'man a dit que je lui faisais trop perdre d'argent. »*

Joy :

- « *Lorsque je me réveille, je lui dis juste maman (Dada) ça y est j'y vais Et qu'est-ce que je peux prendre cet argent ? Et là, elle me répond tu vas réveiller ton père défunt au cimetière et qu'il te donne l'argent de poche. Elle rajoute que des jeunes de mon âge font des ouvriers agricoles ; mais C'est elle-même qui le dit hein ... si je lâche l'école maintenant elle va être la première à m'insulter en me disant qu'elle ne sait pas si c'est parce que je n'aime pas l'école. »*

1.8.12 Pattern 12 : Désirs et tentatives de réalisation de soi

Les projections pour soi des aspirations des participants s'appuient sur les projets de scolarisation et professionnalisation. Cependant, elles se transforment en un passage de la réussite socioprofessionnelle et économique vers une réalisation d'un soi. Elle était agitée par des traumatismes et les tumultes des pulsions agressives et de destructivité, en mouvement dans les actes de transgressions. C'est une tentative de survie psychique, bien plus que de survie alimentaire ou économique. Elle tente de se transformer en s'appuyant sur la réussite scolaire ou l'apprentissage

d'un métier. Les échecs, ruptures de projet éducatif, sont signes de récurrences ou symptômes répétitifs ou encore signes de tentative de se sauver d'identité assignée (ECL, enfants abîmés à sauver, enfants en marge de la société ou d'une enfance normée...)

L'idem de l'identité narrative tentait de narrer l'ipséité avec les manques de filiation ou d'affiliation lors de certains confiages et par les expériences de rupture des processus identificatoires. En effet, il est difficile, voire douloureux, d'avoir le sentiment d'appartenance à une filiation qui a été source de maltraitances, persécutions et de rejets.

Djodjo :

- *« J'ai été avec une de mes camarades. Lorsque j'y ai été, elle était, J'ai vu quelqu'un qui fait de l'onglerie. Et, cette personne voulait lui apprendre à en faire aussi. Et la personne elle dit qu'à la fin de son apprentissage et le ramènerai à ses proches. »*

Pierre :

- *« ...mais dans mon cœur j'ai pris sur moi de rester. Le travail que j'étais venu sans se faire sur moi je me disais que j'allais le faire. Du coup je suis resté jusqu'à un moment. »*

Tara :

- *« Moi, quand je vais à l'église je prie pour pouvoir être aussi scolarisée. Et que je grandisse et que je devienne quelqu'un qui a réussi et que j'aie retrouvé ma mère et mon père. J'aurai de l'argent et je pourrais les ramener ici à Lomé. Et que nous aussi on bien et à l'aise. »*
- *« La coiffure me donne envie aussi mais... »*
- *« Couturière »*

David :

- *« Au moins après le bac ils sauront que J'ai pris conscience et que durant les 4 ans là j'ai pu réussir quelque chose. »*
- *« Je voudrais devenir quelqu'un de responsable ; quelqu'un qui est reconnu dans son travail et que la famille peut faire appel à lui en cas de besoin. »*

Koko :

- *« Mais, il y a certaines personnes qui souhaitent du mal aux gens, il souhaite que ça se passe mal pour les autres. Il y a des gens qui me veulent du mal. S'il arrive que je décède ou que je devienne fou, ils en seraient contents. C'est ainsi qu'ils sont dans la famille. C'est pour cela que je voudrais aller au bout de mon apprentissage pour qu'ils aient honte. Ils auront honte. »*

Joël :

- *Et puis bon c'est ça moi je voulais faire premièrement. J'ai vu ça j'ai vu que c'est pas chose que quoi eh c'est diff.. parce que des fois tu dis que commerce commerce là on dit tu n'as rien choisit. Mais moi ce que je veux faire, par exemple à l'école je sais que*

je vois mieux quoi et je vais faire l'archéologie.

Régis :

- « *Rire. Il y avait un douanier pas loin de chez nous et sa façon d'être. Je ne sais pas si c'est comme ça que tous les douaniers sont. Son comportement envers les gens. Il était gentil tout le temps. Il ne parlait pas trop. Il se comporte est bien quoi.* »

1.8.13 Pattern 13 : Parcours de vie et temporalités

Le regard que les participants portent sur leur parcours de vie témoigne d'une capacité de compréhension de leur situation et de prise de recul. La conscience qu'ils ont de leur réalité est indéniable. Il bourdonne en eux des discours intimes d'une clarté variable selon leur degré de maturité qui paraît suffisamment en cohérence avec leur âge. La plupart ont pu se saisir de la proposition d'usage de proverbes connus, ou d'une liste mise à disposition, comme un outil de projection. Tous y ont été réceptifs bien que quelques-uns manquaient de ce bagage langagier culturel. Le changement de région ou de pays dans leur enfance, la mobilité élevée d'un lieu de vie à un autre ainsi que la rupture de liens avec les parents ou substituts sont les raisons de cette absence de transmission. Au niveau personnel, le jeune âge, les troubles psychologiques et difficultés d'apprentissage ou le manque de curiosité intellectuelle sont les facteurs constituant des empêchements à la construction de ce savoir. Le bain culturel semble avoir été insuffisant en raison du manque d'inclusion affective au groupe d'appartenance.

Des hésitations précèdent fréquemment les énonciations :

Joël :

- « *Bon parce que... Bon moi j'ai déjà celui qui me plaît là* »
- « *C'est-à-dire ?* »
- « *Non je ne sais pas...* »

À travers leurs propres mots, ils ont pu exprimer les représentations auxquelles ils ont l'habitude de se référer, ou imaginer séance tenante, des différentes périodes de leur vie. La mobilisation de telles capacités langagières vient signifier les acquis implicites du langage courant.

Le passé correspond souvent dans la majorité aux regrets de leurs actes et de leurs origines familiales voire de leur destinée.

Joy :

- « *Les anciens disent que lorsque tu es en rage, il faut avancer doucement.* »

Joël :

- « *Lorsque tu ne sais pas où tu vas, n'oublies jamais d'où tu viens*
- « *Avant là c'est une histoire* »
- « *Intervieweur : Si quelqu'un tourne l'oreille, détourne l'oreille pour ne pas écouter*

la loi, sa prière même est une abomination. » Interviewé : Pour le passé »

David :

- « *Pour le passé je dirais que ce sont les erreurs qui permettent d'avancer. Ou je peux dire que on ne construit pas sans faire d'erreurs. »*
- « *Si je n'avais pas fait ces erreurs là je ne saurais pas que c'est mauvais de les faire. »*

Le présent est vécu comme la prise de conscience de mécanismes implicites de leurs expériences et le temps du répit. C'est le temps des réajustements et de la réparation de soi pour le devoir de responsabilité vis-à-vis de soi. Cet éveil s'accompagne de la reconnaissance à l'endroit de l'accompagnement des associations et ONG aux termes ou en alternative à l'incarcération.

Régis :

- « *Oui c'est ça. Ce sont les proverbes que je ne connais pas. Où parfois j'en connais mais ça ne vient pas d'emblée. Ça viendra comme ça certains moments. »*
- « *C'est ce que j'ai dit. C'est ce que tu as mis en te levant tôt que tu pourras manger tôt. »*
- « *Oui, mais comme je ne me suis pas préparé d'avance, il n'y en a pas qui me vient tout de suite... Euh, Il y en a un qui se dit : "Ne kpon dikua me avoun ye lawo deta o" Rires »*

Joy :

- « *On mange à la sueur de son front. »*

Bright :

- « *C'est qui circoncise un cheval, et dans son propre au ventre...on dit que l'enfant qui est dur d'oreille, aura les oreilles accrochées pas la corde de glue. »*

Joël :

- « *Pour les idiots, toutes les opportunités qu'il rencontre sont des malédictions. Alors que pour le sage, il voit des opportunités de parvenir à la sérénité dans la vie qui est un combat ». Interviewé : ça là c'est pour le présent »*
- « *Aujourd'hui là c'est un miracle »*

David :

- « *On n'arrose pas sans avoir planté. »*
- « *Pour le présent je dirais que qu'il y a de la vie il y a de l'espoir. »*

Pour quelques-uns plus jeunes n'ayant pas commis de faits aggravés et qui ont été mis à l'abri en placement institutionnel, l'accès à la représentation symbolique associé aux connaissances langagières et culturelles était impossible, de surcroît avec le paramètre de la temporalité.

Paulin :

- « *Je ne sais pas ce qu'on appelle proverbe. »*

Le futur est des espoirs possibles, des promesses de lendemain meilleurs par leurs efforts récompensés et toutefois des incertitudes.

Régis :

- « Euh...Par exemple, pour le présent je dirais que “ qui se lèvent tôt mange tôt”. Ce qui veut dire : Si je me prépare avec anticipation et efficacité aujourd’hui, demain je ne manquerai de rien. »
- « Oh, pour ma scolarité. C'est ce que j'ai entre mes mains à ce jour. C'est sur cela que j'essaie de travailler et d'avancer. »

Joy :

- « Oui. Aujourd'hui tu sues. Mais demain tu mangeras. »

Joël :

- « Intervieweur : « Le destin est changeant plus que la peau du caméléon. » Interviewé : « ça c'est le futur »
- « ... l'avenir là ça serait une joie pour moi »
- « Et dans le futur je vais tirer mes conclusions »

David :

- « Oui ça m'arrive de rêver mais de penser à moi dans le futur ; c'est mon imagination. C'est des rêves où je suis déjà responsable de moi-même adulte. J'ai un boulot et j'ai une famille et je me comporte bien et je ne fais plus tous ces bêtises. »

Néanmoins, des failles restent présentes. Les aspects innommables ou de souffrances sont des éléments à travailler.

Pour conclure, les facteurs généraux et communs à tous les participants présentant l'échantillon raisonné sont d'ordre divers : familiaux, socioculturels, anthropologiques, économiques et psychologiques. C'est l'objet de notre recherche, rappelons-le, il est le format que ces aspects du phénomène d'ECL prennent dans le psychisme des préadolescents et adolescents concernés, de même que le rapport, induit par leur dimension idiographique, à ces éléments de leurs réalités. Le premier constat valide les observations d'études sociologiques. La majorité des actes commis sont des mouvements de survie, mais à la dérive, constituent des facteurs de risque bien qu'ayant été des tentatives de protection. Un acte peut représenter un facteur de protection vis-à-vis d'une situation dont les circonstances sont néfastes. Néanmoins, ce même acte ou conduite peut devenir un risque de danger quel qu'il soit, s'il se prolonge dans le temps et dans un contexte différent de celui qui a généré le mouvement porteur de changement.

TROISIEME PARTIE : DISCUSSION ET ISSUES

PSYCHOTHERAPEUTIQUES

« Nu ke ye wo dja sɔ enya nyewo ve wɔ ? » (Tara, 12ans, âge estimé)

(Traduction en français : « Que vas-tu faire de mes histoires ? »)

« Ɖekpo mdzi la nya nu ke mi le dzi so mia gbɔa ? » (Nyonyo, 16 ans)

(Traduction en français : « Je voudrais seulement savoir quel est cette chose que vous voulez de nous ? »)

1 DISCUSSION

L'analyse du matériel amène à un élargissement du cadre théorique de départ. Cela implique d'apporter des nuances et des précisions aux définitions dans la réflexion sur les différents aspects du phénomène d'ECL. Cette interprétation concerne également les interférences et interdépendances entre sa dimension sociale juridique et son aspect individuel subjectif expérimenté par les enfants et adolescents.

1.1 PARADIGME DU PHENOMENE ECL

Les *Patterns* qui se dégagent de l'analyse transversale des thèmes émergents et des méta-thèmes, regroupés en quatre (4) axes. L'interprétation des grands axes, composés de méta-thèmes, sous l'angle du cadre théorique permet d'identifier la complexité des processus du phénomène ECL, dont le schéma est en Annexe 3 (Schéma du paradigme « ECL » basé sur les *Patterns*).

Les notions qui apparaissent dans l'interprétation et la réflexion sont : transmissions intergénérationnelles, religion, deuil non résolu, des liens familiaux, répétition/récidive, appropriation subjective, facteurs de risque, facteurs de protection, vulnérabilité, interdit/surmoi, confiage, filiation, inscription/réinscription lignagère, carence éducative, carence affective, traumatismes psychiques, troubles du comportement, passage à l'acte...

Globalement, l'ensemble des participants ne se reconnaît pas dans la dénomination ECL. Il n'y a aucune désignation typique qu'ils identifient pour leur situation même s'ils comprennent tout à fait le sens de l'appellation « ECL » et ont relaté leur expérience du phénomène. S'ils ne se désignent pas comme tels, le terme plus général auquel ils s'identifient est plutôt : « Gbevuiwo » (Traduction du Mina et de l'Ewé : voyous, translittération : chiens sauvages ou de brousse). Ce vocable exprime le fait que ces mineurs se considèrent comme manquant de repères d'adaptation sociale. Le statut de « hors la loi » ou de « violation de loi » est présent dans la manière dont ils se perçoivent. Leur perception d'eux-mêmes rejoint les représentations que véhicule le terme « ECL ». Toutefois, le terme « Gbevuiwo » n'est pas consacré exclusivement aux ECL. Il englobe l'ensemble des types de délinquance tels que : la délinquance initiatique par un passage à l'acte isolé à l'adolescence, la délinquance pathologique, la délinquance d'exclusion (Schosteck & Carle, 2002). La délinquance et l'exclusion font appel à la déviance au sens sociologique comme un manque d'adaptation aux normes sociales. De même, elle fait penser à la déviance psychologique ou du comportement. L'étrangeté renvoyée par les comportements déviants bouscule les représentations locales, les systèmes de croyances et les mythes du groupe d'appartenance du mineur. La déviance perçue dans les comportements des ECL est alors interprétée comme une perversité due aux forces de l'invisible. D'où le recours aux références et aux pratiques culturelles diverses...

1.1.1 Axe 1 : Aménagements des filiations et transmissions

1.1.1.1 Contextes familiaux en pertes de repères et confiages

L'enfant appartient à quelqu'un, à une famille, à un clan, à groupe ethnique ou social...

Aussi, avant d'être ECL et d'avoir connu la rue, l'exclusion ou la prison, ces jeunes ont des origines. Les situations familiales des participants présentent des facteurs de vulnérabilité et des manques au niveau des ressources ordinaires et spécifiques de gestion des problèmes dans les usages au Togo. Certes, des aménagements sont mis en place mais l'intervention de facteurs du macrosystème (Bronfenbrenner, 1977) (conditions socio-économiques, migrations internes, mutations du système familial, les codes de formation des couples...) modifie le rapport que les individus ont avec ces solutions marquées de croyances et de représentations culturelles. Les réajustements de plus en plus individualisés des principes conjugaux bougent sans précision des frontières entre l'intime et le groupe. Ces fragilités mettent davantage certaines familles en difficulté et rendent des enfants vulnérables. En effet, « ... en psychiatrie et en psychanalyse, il va souvent être davantage question de la vulnérabilité ou de la pathologie parentale et des risques qu'elles feraient courir à l'enfant en termes de carences, de traumatismes et d'insuffisances éducatives. La vulnérabilité de l'enfant serait alors, surtout, la conséquence de celle de ses parents dans la famille restreinte, sans être suffisamment reliée aux mondes symboliques et sociaux qui lui donnent un sens. » (Mouchenik, 2009, p. 27).

Les désaccords contribuant à la séparation des parents, la vie en famille recomposée occasionnant des attentes et un sentiment d'appartenance émoussé et les événements familiaux malheureux ne constituent pas une fatalité. Pour autant, ces situations de vie familiale peuvent faire le nid d'éprouvés affectifs interférant dans les relations familiales. Les décisions qui en découlent mettent certains enfants ou adolescents sur les chemins de la déviance, en marge de la société. Les pratiques éducatives qui s'opèrent dans les logiques de maltraitance, de répréhension et de travail des mineurs sont elles-mêmes la transgression d'interdits à l'endroit du statut et des droits des enfants et adolescents (Mbodji, 2006).

Aussi, lorsque des parents se séparent ou décèdent ou encore ne peuvent pas assister leurs propres parents dans leur vieillesse, lorsqu'une tante a besoin d'aide dans sa période de nouvelle maternité ou qu'un oncle ne peut assumer le rôle d'éducation d'un neveu ou nièce, le confiage devient une solution. La fonction parentale (de la mère et du père) peut être remplie par plusieurs personnes de la famille élargie (Reveyrand-Coulon, 2003). C'est une régulation de ces déséquilibres, voire une protection sociale, sous le contrat tacite de service rendu / éducation offerte. Les grands-parents, les oncles et tantes deviennent des « tuteurs » et l'enfant, objet de liens maintenus et renouvelés ou de dette de vie. Cependant, dans la pratique, le sens de cette démarche s'étirole et l'engagement des

tuteurs et tutrices se heurte aux exigences d'élever un enfant ayant des difficultés particulières (intellectuelles, affectives et comportementales), inhérentes à son histoire de vie. L'usurpation de cette mesure, par échanges pécuniers, est une dérive que relève Porcelli par la notion de « pseudo-fostering » (2011). C'est ainsi que Tara est devenue l'objet d'un double détournement : le travail domestique déguisé en confiage par son oncle successivement et la confiscation de son salaire par ce dernier. Préalablement elle a été donnée à sa grand-mère maternelle. Était-ce un don définitif ? Mais ce don a ouvert la porte à un circuit de confiages successifs. C'était une chaîne de ruptures affectives court-circuitant ses expériences d'enfant, en la responsabilisant précocement.

Les arrangements de confiage induisent un changement de repères relationnels, familiaux et socioculturels. Lorsque ces repères sont quasiment perdus, ce changement d'environnement familial s'apparente à un exil au sein d'une lignée maternelle ou paternelle ou encore au sein d'une aire culturelle étrangère dans le même pays ou à l'étranger. Ce pays étranger peut être le pays d'origine d'un des parents, mais un pays d'exil pour l'adolescent comme c'est le cas de Joël. Le rapatriement devient une migration à l'étranger.

Or, lorsque le nouvel environnement rend doublement apatride, tant dans sa lignée qu'au niveau du pays, l'affiliation en devient perturbée. Cette mesure familiale, initialement de protection d'urgence, le met en situation de conflit identitaire tant dans la sphère intrafamiliale qu'au sein de la société d'accueil. Les processus identificatoires dans ces cas représentent un coup psychique et une source de désorganisation interne.

Lorsque le confiage se fait auprès d'un adulte de la parenté de la même génération, ou de la même fratrie des parents, les rapports se compliquent. Il y a l'implicite d'une adoption non-formalisée. D'ailleurs, pour la plupart des participants confiés aux grands-parents, il n'y a pas eu de confusion des places ni d'ambiguïté des attentes. Cet état de fait évoque l'observation de S. Lallemand « ...les captations d'enfants par les personnes ayant rang de grands-parents sont surtout des fosterages, en revanche les tuteurs de même génération que les ascendants tendent à accaparer plus étroitement leurs jeunes collatéraux et à avoir sur eux des visées de type adoptif » (1994, p. 221).

Un phénomène courant dans ce cas de figure est la modification de prénom selon les circonstances et l'adhésion, plus ou moins dirigée, à la confession religieuse de l'adulte accueillant. Le système de lignage prévu par les coutumes de l'ethnie des parents peut primer dans ces cas de dation de nom de manière circonstancielle. Goody (1982), Lallemand (1983) et Godelier (2004) indiquent que doter un enfant d'un nom est une démarche en vue de lui octroyer une identité. Même si cet acte facilite la désignation sociale, le changement de prénom par les tuteurs en confiage ou les éducateurs de foyer de placement pose la question de leur légitimité.

Cette dimension malléable des prénoms pose la question des identifications familiales et sociales et de possibles apories de l'identité. En effet, on peut noter une mésestime de soi qui réduit à néant la symbolique de leur prénom, selon les considérations ethniques du milieu de la lignée du parent où l'enfant ou l'adolescent réside par défaut. Le manque de considération lance dès lors les prémices des processus de l'exclusion sociale puisqu'il laisse l'enfant sans statut d'appartenance et sans relations de protection.

Le modèle de « niche développementale » (Super et Harkness, 1997) met en évidence l'impact de l'environnement culturel et du contexte social dans lequel vit l'enfant sur son évolution. Ainsi, son bain socioculturel est certes fait de rites et pratiques éducatives construits sur la base de coutumes et de mœurs, essentiellement des lois symboliques, mais également de conflits et dissonances autour de lui. Il se développe selon les représentations sociales ou les « ethnothéories parentales » (Super et Harkness, 1996) et plus précisément du reflet qu'il reçoit et perçoit des rapports adulte-enfant. En 2015, une étude sur la gestion traditionnelle du conflit auprès des ECL dénonce l'effet de groupe de pairs, nommé l'influence des mauvaises compagnies. Elle mettait donc en relief la responsabilité des mineurs en plus de la défaillance du milieu familial en termes d'usage de l'autorité parentale ou de pratiques éducatives maltraitantes (Barma, 2008) ou l'insuffisance de moyens financiers. Or, les mouvements conflictuels inconscients ou conscients non régulés ou non transformés par les adultes ou le climat familial ou encore la circulation de la violence psychique sont tout autant agissant dans l'ombre et l'invisibilité des interactions. Si le développement global se fait en contexte (Super et Harkness, 1997, Bronfenbrenner, 1977), alors l'apprentissage des règles sociales, notamment des différents types de loi requiert l'appui d'un adulte co-constructeur (Vygotski, 1928, 2012). Ce dernier, en tant que médiateur, en traitant l'enfant ou l'adolescent en cohérence avec les interdits, contribuera à une bonne qualité d'intégration des lois.

Le développement en toute sécurité d'un enfant repose sur un équilibre entre des facteurs de risque et des facteurs de protection. La chronicité et la récurrence des facteurs de risque influencent l'écosystème à des degrés et niveaux divers (Bronfenbrenner, 1996).

1.1.1.2 Rapports aux filiations et transmissions

En ce qui concerne le principe de filiation, la reconnaissance des enfants est symbolisée au sein de la lignée paternelle, que ce soit administrativement ou par les rites prescrits par les coutumes comme la recherche par divination du $\text{Dz}\text{O}\text{t}\text{O}^{\text{33}}$, la cérémonie de sortie (Videto), la dation du nom « propre » variablement selon les origines des participants. C'est ce manque de reconnaissance symbolique que

³³ L'ancêtre réincarné (Prononciation phonétique djōtō).

certains peinent à dépasser. L'affiliation des participants à leur famille paternelle, à leur propre lignée selon leurs coutumes (Kabyè, Adja-Ewé, Guin...) est douloureuse. Alors, Bright, ou Régis par exemple, se met à distance, il fugue, il n'a pas de plaisir à être à la maison, chez soi ! De plus, le lien père-fils ne s'établit pas dans le quotidien. Les prénoms, au-delà du patronyme, sont porteurs d'une histoire familiale et concrétisent les liens filiales au quotidien de manière ouverte dans l'intimité de la famille ou d'une relation particulière d'un adulte avec l'enfant (celle de la rencontre des parents, ou d'une des fratries des parents ou des circonstances de naissance) (Rivière, 1981). « Le groupe culturel secrète des mécanismes et des rituels qui accompagnent notamment le deuil et son élaboration. » (Ferraji, 2016, p. 45). Le groupe assure une contenance et un prolongement du lien dans ces cas. Elle peut faire suppléer à la fonction du père en cas de défaillance. Dans le cas des ECL que nous avons rencontrés, le groupe d'appartenance fait défaillance par son absence ou par une présence inadaptée.

Dans le système de parenté duquel proviennent les participants, la parentalité est multiple et s'orchestre de manière synchronique mais aussi en séquentiel. Dans le cadre des confiages successifs, les enfants et adolescents sont face à des situations de déséquilibre par absence d'un parent au moins et par conséquent de rupture de liens importants à leur bien-être. À la marge, dans notre échantillon certains sont d'ailleurs partis en quête d'adultes au hasard de la vie afin de se placer eux-mêmes sous leur autorité. Cette démarche les livre à l'inconnu et au risque de déception qu'ils placent en deçà de l'espoir d'être accueilli convenablement. La dimension sociale et collective de ce procédé apparaît comme une mesure de protection disponible et saisissable par les mineurs selon leur propre initiative. Ainsi, grâce à l'intégration de la possibilité d'avoir des parents de substitution pour un but donné, notamment pour de l'éducation en cas d'impossibilité parentale, que l'enfant ou l'adolescent aura recours à un adulte hors de la cellule nucléaire. La flexibilité du lien de parenté (Porcelli, 2011) et les aptitudes de développement de modèles relationnels pluriels et synchroniques avec d'autres personnes de références (Tronick et *al.*, 1992) est une ressource face à l'adversité et la rupture des liens parentaux en cas de disparition ou de décès.

En l'absence des principales figures de référence, la « transmission interne, la transmission de l'intimité » (Moro, 2013, p. 82) semble manquée. Cette perte d'informations sur l'histoire personnelle, qui est accentuée par la rupture avec l'environnement des premiers repères et relations précoces que nous qualifierons de déracinement, est source de conflits à plusieurs niveaux. Le rapatriement au sein de la famille maternelle ou paternelle se révèle insuffisant.

Le manque de transmission d'histoires familiales et d'informations concernant les événements angulaires est difficilement comblé par les substituts parentaux qui sont eux-mêmes affectés par la

perte ou la séparation. C'est le cas de l'oncle maternel de Joël qui avait des discours délirants de chagrin sur un mode persécutif, en accusant ses neveux d'être fautifs du décès de leur propre mère. Pour Dasen (2004) « En fait nous pouvons définir l'éducation non seulement comme le fait d'aller à l'école, mais comme la totalité de la transmission culturelle » (p. 207). En suivant cette logique, le manque de transmission culturelle serait un manque d'éducation. La carence éducative est donc la source du déficit d'intégration des interdits et de leur mise en pratique. Nous faisons l'hypothèse que les éléments que comportent les conflits familiaux ou filiales ne sont pas correctement transmis. Ce nœud transmet une chaîne associative de conflits et de règles non-intégrées chez le jeune. Les limites devant faire partie des interdits ne s'ancrent pas ; elles deviennent facilement amovibles pour permettre des actes de protection de soi (fugues) ou de transgressions délibérées (vols) en miroir de ce que l'environnement offre comme insuffisance. Les adultes étant eux-mêmes empêchés en raison du contexte global, incluant leurs histoires de vie non explorées dans notre démarche de recherche, tombent dans l'incompréhension des effets de ces conditions.

Il y a comme un interdit implicite culturel de transmission par des non-dits. Les adultes sont généralement assignés à des places codifiées par la culture (Reveyrand-Coulon, 2006). Ainsi, la grand-mère maternelle de Djodjo l'incite à rechercher son père par des insultes ou des remontrances sur le ton de la plaisanterie. En réalité, elle l'incite à partir de la famille recomposée de sa mère où lui sont réservées violences et rejet de la part de son beau-père. Mais, en tant que grand-mère *maternelle*, elle ne peut pas ouvertement effectuer la démarche de recherche avec sa petite-fille. Elle franchirait des limites des lignages. Être un parent seul, loin des repères connus de la parentalité est compliqué. Toute la dimension du non-verbal et des identifications est à redéfinir (Mansouri, 2018). Cela nécessite pour les parents restés seuls auprès des ECL des réaménagements tantôt efficaces tantôt bancals.

Si la *filiation instituée* est actée par le patronyme comme une reconnaissance de la *filiation métonymique*, celle du lien de sang (Guyotat, 1995, cité par Feldman et al., 2016), qu'en est-il de l'affiliation ou de la *filiation narcissique* des jeunes concernés dans ces contextes de liens en mouvement ou perturbés ? Tous expriment une forme d'identification et d'affiliation à leur famille et groupe d'appartenance ethnique sauf aux beaux-parents en majorité. Ceux qui ont été rejetés ouvertement par leur père ou envers qui le père nourrit une rivalité seraient dans une relation de manque de filiation narcissique. Il s'agit du manque de filiation venant du père et non des jeunes. D'ailleurs, leurs propos traduisaient toute l'énergie qu'il met dans la quête du père. Que ce soit dans la quête ou dans la fuite c'est l'affiliation qu'ils tentent de constituer. L'exception à cette tendance est le cas de Tara, étant donné son jeune âge au moment du remariage de sa mère et de l'attitude aimante de son beau-père. La responsabilité quotidienne du parent compte dans la stabilité de la

filiation. Alors, quelles traces restent-ils des appartenances familiales et ethniques chez ces ECL au fil des ruptures de liens ?

1.1.1.3 Dispositions relationnelles et conséquences

Des mécanismes d'affiliation au sens anthropologique de Levi-Strauss (1973, cité par Feldman) sont présents chez tous les participants. Ils se traduisent par les objets d'identification lors de leur présentation et par la quête de leur parent de manière déterminée par tous. Les enfants et adolescents que nous avons rencontrés ont des souvenirs infantiles de relations affectueuses, comblant leurs besoins primaires, avec au moins un parent ou un substitut, surtout auprès des grands-parents. Malheureusement, surviennent dans l'enfance des événements des plus banals aux plus graves qui brisent une certaine harmonie des interactions avec les adultes et les enfants. Cette rupture de l'équilibre nous renvoie au propos de Freud sur le couple mère-enfant comme une entité et sur l'immaturation de l'enfant comme une incapacité à réguler des mécanismes psychiques face aux réalités de la vie. La notion d'entité implique que les séparations, notamment, brutales laissent l'enfant dans un état d'insuffisance. C'est finalement une amputation du premier régulateur psychique. La réalité intrapsychique de l'enfant n'étant pas celle du monde adulte, il est prudent de savoir observer et interpréter les comportements de l'enfant. Ceci est d'autant plus important en cas de mal-être de l'enfant face à des situations troublantes. Dans le cas des jeunes de notre étude, le groupe social est censé être le relais de ces ruptures comme l'indique Erny, même si la relation aux personnes de référence multiples induit des types d'attachement flous. Nous pensons que le recours à un adulte du groupe d'appartenance, même dans un contexte de relation distante, reste une balise notable de protection de l'enfant.

Certaines adversités, dans une moindre intensité, co-existaient avec les « bons soins » mais basculent dans une prédominance des conflits dans les dynamiques relationnelles. Les schémas relationnels avec leur entourage, au sein de leur microsystème, proche en majorité se caractérisent alors par une forme de distance, des conflits conjugaux ou familiaux, et des violences directes ou indirectes. C'est cette perte d'équilibre qui menace l'intégrité de l'enfant (Bonfenbrenner, 1997). Ceci induit chez eux une conscience accrue et trop précoce des enjeux interpersonnels, tout en étant démunis de ressources nécessaires à leur gestion, en raison de l'immaturation inhérente à leur jeune âge (Agossou et al., 1999, Barma, 2008). Pour ces deux chercheuses, les maltraitances des enfants confiés au Bénin et au Togo génèrent des souffrances psychologiques sur des tableaux de syndromes traumatiques, de troubles anxiodépressifs, de psychosomatisations, de troubles du comportement... Les enfants et adolescents se retrouvant dans cette situation développent un sens de la ruse voir d'un « faux-self » dans une dynamique de protection dans les relations, surtout en situation conflictuelle de confiage en famille,

où il ne se sentent pas autoriser à être eux-mêmes et à se comporter selon les besoins de leur niveau de développement (Winnicott, 1970).

Certains participants dénoncent ou décrivent une responsabilisation précoce et d'autres une attitude de parentification par l'un des parents. C'est une revendication a posteriori de la reconnaissance de leur état d'imaturité lié au statut d'enfant à qui l'on ne devrait pas assigner des responsabilités d'adultes. Ceci sous-entend leur besoin de dépendance et d'expériences infantiles pour grandir en sécurité à leur rythme auprès d'adultes fiables et responsables. Ces adolescents parlent des manques de considération de leur réalité interne lorsqu'ils étaient des enfants (jouer, posséder comme les autres, être compris par les adultes...). Leurs observations rejoignent les conceptions psychanalytiques de l'enfant (Freud, 1954, Klein, 1968, A. Freud, 1965). En effet, les récits de vie recueillis illustrent la notion de maturation, de la relation de dépendance lien parent-enfant, du lien affectif dans le développement de la vie psychique de l'enfant. L'une des lignes de développement décrites par A. Freud indique un *état de dépendance à l'autonomie affective et aux relations d'objet de type adulte*. Il s'agit d'une dépendance à la famille et à l'environnement due à l'imaturité ou l'inexpérience.

En cas de départ d'un parent sans nouvelle adresse, il y a une quête affective qui apparaît chez les participants. Les formats diffèrent d'un participant à un autre selon les besoins de maternage, de confiance, de reconnaissance, de respect, de dignité, de réconfort et de liberté d'être... La solitude et la honte sont comme des compagnons de l'ombre des participants. Ils vivent sous la tyrannie de ces sentiments comme s'ils étaient des conditions indélébiles de leur existence. La souffrance est d'autant vécue comme un tourment de l'ombre, en raison du paradoxe de vivre l'hostilité au sein de leur propre famille, le lieu supposé d'une sécurité affective. C'est ainsi que les fugues répétitives deviennent une solution usuelle.

Les séries de confiages les mobilisent pour de nouveaux investissements relationnels à répétition. Ils se confrontent continuellement, quelle que soit la durée, à des réajustements du sentiment d'appartenance à leur famille restreinte et à la famille élargie voire la famille symbolique. Leur circulation ne semble pas être la source de leur problème. C'est la qualité du lien du « tuteur », selon l'appellation de S. Lallemand, qui détermine ou rétablit l'équilibre entre étrangeté et sentiment d'appartenance. Pour Porcelli (2011), pendant le fosterage, ou le confiage, « ...les enfants montrent des capacités d'adaptation et développent des attitudes d'*agency* » d'après ses observations au Mali. Dans les conditions d'accueil favorable à la construction de lien affectif stable, initié par une demande parentale, le confiage devient un élargissement de l'éventail des adultes référents sur une longue période de vie. A. Freud (1964), mentionnait l'importance du lien affectif dans les contextes

pédagogiques et de soins. Par analogie, on peut affirmer, d'après ces constats, que la première dimension à construire en situation de confiage est avant tout le lien affectif.

Malheureusement, les enfants et adolescents impliqués dans les phénomènes d'ECL évoluent dans des contextes hostiles au quotidien pour leur équilibre psychique. La situation de vulnérabilité familiale, notamment dans le contexte d'un confiage conflictuel ou de travail forcé (« un pseudo-confiage »), devient le lieu de traumatismes infantiles. (Camara et *al.*, 2014). De plus, même lorsque cette mesure se déroule au mieux la différence de traitement, entre les enfants de la famille nucléaire des tuteurs et les confiés, est vécue comme une injustice qu'ils n'ont pas la légitimité d'exprimer.

Le manque de reconnaissance de leur réalité par l'entourage contribue à la perte de sens des liens et à la recherche de personnes de confiance à l'extérieur de l'espace familial, au risque de s'associer à des pairs sur les voies de la déviance et se confronter aux dangers de la vie de rue. Gogoli (2019) décrit les mécanismes relationnels d'affinités variables en général mais marquées en cas d'agression du groupe. La responsabilité de protection mutuelle démontre ce point : « le groupe se substitue largement à la famille » (p. 246). L'exclusion sociale engendrée par leur statut d'ECL suite aux récidives devient la conséquence de conflits relationnels au sein de la famille selon la place assignée à l'enfant ou l'adolescent (Attivon & *al.*, 2022). Les sentiments de rejet mutuels adulte-enfant/adolescent, prennent source dans l'environnement familial et débordent sur la scène sociale. L'existence sociale est conditionnée par l'appartenance à un clan patrilinéaire. Cette légitimité d'appartenance sociale facilite ainsi les processus d'affiliation. En l'absence symbolique du père, le rejet se perçoit dans le regard des autres et se manifeste collectivement de façon tacite par la société. En famille recomposée, les codes de la patrilinéarité font surface chez certains participants qui adhèrent aux cautions de légitimité d'appartenance à un groupe ethnique. Cette configuration familiale se confronte à l'occupation de la place du père par un autre. Les relations se retrouvent perturbées par des mouvements internes liés à la séparation des parents et du remplacement par une personne avec qui la filiation narcissique ne peut s'établir, parfois par manque de prescription sociale. C'est la réalité de quelques participants lorsque leurs mères se mettent en ménage avec un nouveau compagnon. La rivalité semble échapper à la régulation en famille nucléaire. Ces beaux-pères sont rejetés de la possible fonction de figure identificatoire.

1.1.2 Axe 2 : Tentatives de survie et parcours judiciaires

1.1.2.1 Survie en dérives et expériences judiciaires

Le déséquilibre entre des éléments de protection et des facteurs de risque, à l'avantage de ces derniers, presse les pas des enfants et des adolescents vers des situations de conflit avec la loi. Les fugues répétitives ou définitives sont les premiers recours. C'est un aveu de vulnérabilité face à la complexité

de leur situation (assistance d'un père à l'agonie, décès brutal ou incompris, maltraitance en confiage, travail domestique forcé aux rémunérations non-perçues, accusations de sorcellerie associées à des sévices corporels...). L'impasse de leur existence dans ces moments est similaire à une agonie psychique (Roussillon, 1999) ou une distorsion du moi (Winnicott, 1960). Le débordement psychique face aux adversités (maltraitements, violences, accusations de sorcellerie-possession) génère une impossibilité à « être », alors la nécessité de se sauver s'impose. La fugue devient l'option principale. Mais comment survivre en dehors du domicile ?

Pour la plupart, il s'agit de voler et consommer de la drogue pour prouver sa puissance cette nouvelle vie de survivance informelle et illégale. Leurs expériences de *déprivation* les propulsent dans des tendances antisociales qui peuvent s'aggraver et se pérenniser (Winnicott, 1969). Les cas de fugues répétitives, dans une boucle de fuite-retour au domicile, se révèlent être un comportement compulsif en réponse à la montée d'angoisse ou au surgissement d'état d'anxiété. Pour eux, « l'inégalité sociale, l'injustice, la présence des îlots d'acculturation, d'ennui, de pauvreté, voire de misère, sont une des causes principales de la délinquance et de tout ce qu'on appelle l'inadaptation juvénile » (Tomkiewicz et Finder, 2008, p. 24).

Lors des fugues, ils développent des stratégies de survie dans la vie de rue, qui évoluent vers des tentatives d'auto-construction (Gogoli, 2019). Ils se retrouvent face à eux-mêmes en situation d'extrême précarité en groupe ou pseudo-solitaire. Une vie de débrouillardise s'impose les poussant à braver des interdits sous forme de vols ou de recel d'objets volés. Le seul cas de condamnation pour vol, s'est produit dans un contexte de carence éducative et affective, de violences, des attitudes de rivalités père-fils et d'alcoolisme du père. Les distorsions de la réalité sont présentes chez ce participant qui se dit, lui-même possédé et se perçoit comme suscitant l'étrangeté chez les personnes auprès desquelles il se confie. Les reviviscences d'événements traumatiques ont pu générer des phénomènes hallucinatoires et d'errances. La fragilité des enfants due à l'immaturation psychoaffective se traduit ici par un clivage du moi.

Ces transgressions sont suivies de la confrontation au système judiciaire : arrestation, comparution devant le Juge des Enfants, incarcération...

Cet état des faits, pose la question de l'origine du conflit. Sont-ils devenus des ECL parce qu'ils ont commis des infractions ou transgressent-ils parce qu'ils sont en conflit avec la loi ? Autrement dit, doit-on concevoir le phénomène d'ECL comme une conséquence ou une cause ?

Les caractéristiques du contexte de vie et la perte de repères amènent à penser que les ECL sont pris dans une toile d'araignée de conflits qui les précèdent. Ils saisissent bien le principe des interdits et du symbolique de la loi. Bien que jeunes, leurs expériences de vie induisent chez eux le recours à des logiques de morale post-conventionnelle justifiées les transgressions dues aux exigences de survie de

face à certaines situations critiques (Kohlberg, 1959). Cela ne suppose pas une méconnaissance du risque de la punition mais de la coexistence de plusieurs logiques morales (Lehalle, 2000). Il est toutefois reproché à ce modèle entre autres, le manque de prise en compte de la dimension psychoaffective. Un regard psychodynamique peut apporter des éléments complémentaires, comme Jeammet (2014) l'expose dans son texte « Genèse et fonction des interdits chez l'enfant » : « L'interdit ou plutôt les interdits qui contribuent à structurer la personnalité d'un enfant apparaissent comme le reflet de la qualité des relations qui lient un enfant à ceux qui s'occupent de lui plus que comme l'expression d'une loi désincarnée » (p. 220).

Ce phénomène d'ECL se révèle alors une problématique de troubles externalisés pouvant camoufler des tourments internalisés. Ceux-ci semblent constitués des mal-être innommables et non-reconnaissables par l'entourage. Les transgressions prennent alors le relais de ces maux en manque de mots.

Des conflits transgénérationnels semblent avoir généré des transgressions, avant ceux des ECL, et deviennent une partie d'une problématique psychopathologique et/ou psychosociale. Ce processus de transmission propulse ces enfants et adolescents dans des schémas sociojuridiques par manque de moyens d'endiguer un effet de boule de neige. Ils deviennent le symptôme d'un phénomène transgénérationnel allant au-delà de leur existence. En engageant sans prise de conscience leur responsabilité, bien que leur immaturité ne soit pas négligeable, ils rentrent dans la dimension de la génération des parents. Ils occupent toutes les places alternatives sauf celle qui est convenable à un développement global correct. En effet, la place qui leur est proposée au sein de leur famille est plutôt conflictuelle.

L'expérience judiciaire est une pérégrination dans l'autre monde. Celui de la malnutrition, de la promiscuité avec des adultes condamnés pour des actes criminels, de l'absence de lumière du jour et de temps et surtout de l'entrave au développement ainsi que de perte de sens.

Ces adolescents se retrouvent en situation de vulnérabilité aggravée par leur parcours judiciaire. Sur ce constat, les ONG et les associations œuvrent au sein des prisons. C'est dans ces circonstances que les premières rencontrent se font entre les ECL et le système de protection de l'enfance. Ces interventions viennent questionner la place du mineur en prison. Cette question de la place serait déjà agissant dans les actes de transgression de ce jeune. Les réponses de la protection de l'enfance dès la prison serait une réponse induite par l'acte de survie des ECL. « Le passage à l'acte comme lutte contre la passivité, tentative ultime d'exister, permet à chacun (l'adolescent mais aussi les adultes de son entourage) de retrouver sa place et sa fonction, avec comme corollaire une possible confrontation avec la loi, à bien des égards, malgré tout, plus rassurante que la non-loi familiale, la non-place jusque-là accordée à l'adolescent » (Bengelloun, Bronsard et Rufo, 2009, p. 156)

Ces adolescents sont donc poussés par leurs conditions de vie et leur élan de survie à expérimenter, dans une certaine mesure le dualisme et la confusion de la « punition » et du « soin » comme le développe Tomkievich (2005).

1.1.2.2 Placements institutionnels : usages et vécus

Dans de telles situations de défaillances du milieu, de carences éducatives et affectives ayant contribuées aux tendances délinquantes, le retour en famille est une solution peu envisageable à la sortie de prison. La direction Générale de la Protection de l'Enfant reconnaît dans sa politique de protection sociale que les ECL sont une catégorie d'enfants en situation de vulnérabilité. Les risques de subir des abus en prison, en raison de la promiscuité avec les adultes, hors Brigade Pour Mineurs, sont réels (DGPE, 2009). D'où la priorité au placement en foyer.

Il est ordonné par le juge mais les conditions et formats sont définis pas la structure de la protection de l'enfance qui assure la prise en charge. Le statut associatif de ces établissements entraîne une prise de conscience chez les participants et de la reconnaissance vis-à-vis de l'accompagnement des travailleurs sociaux. Ils conçoivent et acceptent cette période de « stabilisation » et de travail de restauration de soi comme une aubaine. Seuls les récidivistes, en période de visite en famille et ceux qui sont en quête de leurs parents se remettent sur les chemins de la fugue.

Le placement devient la solution aux risques de la réinsertion précoce en famille ou une alternative à l'emprisonnement. C'est une mesure découlant des recommandations de la Convention relatives aux Droits de l'Enfant (UNICEF, 1990). Il est attendu et vécu comme la lumière au bout du tunnel. Cette métaphore était une réalité pour certains participants étant donné les conditions de vie en prison. Ce nouveau départ ou cette deuxième chance est vécu (e) par tous comme une deuxième naissance. Ils sont quelques-uns à se donner un nouveau prénom en début de placement.

En foyer d'accueil, ils transgressent également. Cependant, ces écarts de conduite plus ou moins graves sont accueillis comme des transgressions nécessaires à la prise de conscience et à l'intégration des interdits.

Ces adolescents en situation d'ECL ont vécu précocement, notamment à des moments de vulnérabilités particulières de leur vie, des empêchements dans le processus d'intégration des interdits de manière structurée. À plusieurs occasions, ils ont été l'objet des transgressions de leur entourage. Ils n'ont donc eu que peu de circonstances de faire l'expérience constructive des interdits et des limites externes et internes. L'extériorisation de leurs pulsions agressives ordinaires lors de la maturation psychoaffective coïncidait avec des infractions socialement et légalement établies. Ainsi, sur les trois fonctions de l'instance psychique des interdictions intégrées, à savoir : la « prohibition des désirs interdits », la « protection contre des comportements menaçants pour l'estime de soi » et

la « différenciation, reconnaissance des limites et affirmation de soi » (Jeammet, 2014) peuvent être mis en question chez ces participants. De plus, les situations chroniques de dégradation de l'idéal du moi et de la fragilisation des mécanismes du moi mettent ces jeunes en situation de recommencement avec des appuis peu solides. Ils vont à l'encontre de leur propre intégrité puisqu'ils brisent consciemment des règles auxquelles eux-mêmes adhèrent. Certains volent la somme nécessaire aux repas du jour et du lendemain. Après un casse de kiosque de réparation d'appareils téléphoniques, un des jeunes, fait l'expérience des gens qui « ont ». Il n'a pas pu tout revendre et s'est fait arrêter : vivre l'excès après le manque et la perte de sa mère, celle auprès de qui l'expérience de l'illusion d'avoir en permanence aurait dû avoir lieu.

Cette structuration vacillante de leur personnalité se manifestant dans leur tendance à l'impulsivité et à l'agir trouve un espace d'expression et de transformation dans le contexte du placement. Les relations avec les accompagnants sont mitigées mais elles sont source de restauration et de reprise de développement.

Jeammet (2014) rappelle que : « le respect de l'autre, l'autolimitation des désirs propres en fonction du respect de la liberté d'autrui sont avant tout le fruit d'une capacité d'empathie avec l'autre. Une telle empathie est bien plus l'effet d'une relation empathique harmonieuse entre l'enfant et ceux qui s'occupent de lui que le résultat de l'application d'interdits. »

Malencontreusement, les ruptures des relations précoces et des liens d'attachements disposent difficilement certains à rentrer dans une relation de confiance avec les adultes. Il y a eu un manque de reconnaissance de leur souffrance dans le parcours de la plupart alors ils cachent ou répriment leurs émotions. L'ambivalence vis-à-vis des figures d'attachement, leurs parents ou des membres de leur parenté) (Ainsworth, 1998 ; Bowlby, 1982 ; Main 1991) émerge lors des placements. Ils réclament leur visite par culpabilité latente, par crainte de perdre à jamais les liens ou d'aller vérifier l'amour de son parent ou encore par le besoin primaire d'un enfant d'être en lien avec sa filiation. Leur estime de soi est affecté par l'absence ou le rejet des figures d'attachement alors ils éprouvent le besoin de renouer avec elles (Bowlby, 1982, Deborde, 2016, Toussaint et al, 2018).

Cet effet positif de l'accompagnement en placement est donc indirect ou direct : tentatives d'autorégulation des affects par l'isolement, l'écriture, le dessin, la musique d'un côté et de l'autre par le soutien des projets perçus comme d'accomplissement de soi.

1.1.3 Axe 3 : Souffrances dicibles ou innommables et recours

1.1.3.1 Expériences traumatiques et innommables

Il y a un enchaînement d'évènements traumatiques depuis l'espace familial jusqu'à la cellule de prison dans l'expérience de vie des participants³⁴ : les violences intrafamiliales, les relations conflictuelles, les deuils traumatiques et l'incompréhension, le rejet, l'exclusion sociale, les ruptures répétitives de liens d'attachements précoces, une grande mobilité dans des contextes de travail abusif, accusations de sorcellerie et châtiments corporels associés... Toutes ces adversités créent du désordre par effraction dans l'appareil psychique et du débordement des défenses assurant l'intégrité psychique (Crocq, 2010). Pour Crocq (2010), être acteur, victime ou témoin est traumatisant pour l'individu. Pour A. Freud (1964), c'est le Moi qui est attaqué dans sa fonction de défense. Elle fait la distinction entre la défaillance de la barrière de protection et l'effraction de cette barrière. Dans le cas des participants de cette recherche, nous pensons qu'il y a eu cette double réalité. La brutalité des décès, précédés de l'agonie du parent, vécue par certains participants, est une expérience traumatique, une expérience de l'effroi liée à la réalité de la mort. Les manifestations de troubles qui s'ensuivent (sidération, fugue, déréalisation...) évoquent les états de l'expérience traumatique décrite par Lebigot (2011). Les oublis au-delà de la discontinuité de la pensée selon Lebigot, est selon nous une rupture du sentiment de continuité de soi. Cette construction du sentiment de continuité, procurée par des soins quotidiens donnés à l'enfant, peut être entravée par la défaillance ou les liens pathologiques (Feldman, 2011).

En situation de maladie, la question du sens se pose dans les sociétés traditionnelles. Nous faisons l'analogie avec la problématique des ECL qui est un désordre au niveau du fonctionnement de l'enfant ou de l'adolescent concerné, dans les relations interpersonnelles et au sein de la société. C'est dans cette quête de sens que les croyances et le recours aux divinateurs intervient. Plusieurs actes sont possibles selon : « des vicissitudes de la vie de l'enfant », « des vicissitudes de l'histoire familiale » et « des êtres surnaturels » (Baubet et Moro, 2000, p 115). Dans le cas des ECL que nous avons rencontrés, ces interventions traditionnelles ont été épuisées sans effet. Alors, seule la logique de sorcellerie-possession subsiste au risque de l'exclusion sociale.

Dans des contextes de mutations sociales, certaines problématiques psychopathologiques, notamment celles de l'agir, n'ont pas de représentations locales. Cette absence de représentations et concepts définissant ces réalités singulières et insaisissables laisse la place aux croyances plutôt qu'à la connaissance qui manque d'être construite. Ces croyances surnaturelles, deviennent la seule perspective émique (Kibwenge El-Esu, 2008). La logique de sorcellerie devient une option plausible

³⁴ Selon le discours d'un juriste d'un entretien focus group.

de l'impalpable et de l'étrangeté. Elle correspond à la logique de vulnérabilité de l'Être de l'enfant, qui est le réceptacle d'attaque de la lignée, seulement l'étrangeté de l'enfant devient signe de sa complicité et de sa malveillance (Mouchenik, 2009 ; Douville 2019 ; Lake, 2019). C'est un effet du postmodernisme avec la prolifération de mouvement pentecôtistes et charismatiques, de connivence avec les usages animistes au sein des sociétés africaines, telles qu'au Togo. Lake (2019) parle d'une « fonction thérapeutique » de ces enfants ainsi catégorisés et chargés de la culpabilité des manquements survenus dans sa lignée ou sa famille. C'est ce que nous déduisons de la situation de Paulin et de Joël. Tonda (2008) parle de la culpabilité qui pousse des enfants, dits sorciers, à passer aux aveux. Ici, les enfants et adolescents rejettent cette culpabilité. Ils la symbolisent en quête du père ou en philosophie de vie. Le double *Mami Wata* de Pierre reste une énigme que nous associons à la perte de son jumeau transposé dans le format des croyances culturelles disponibles, bien qu'il y ait un changement du sexe de cette entité.

Les systèmes de pensée suffisants dans un contexte ou une période donnée, présentent des limites lorsque les conditions sont en mutation. Nous avons remarqué que les participants peuvent énumérer certains mal-être mais bien souvent restent cois lorsque le récit touche un pan de leur vie. Les mots manquent ; il y a une charge affective importante à ce moment. L'état psychique, dont il est question, semble échapper aux capacités de représentation. Par conséquent, il n'est pas partageable. En l'absence d'un signifiant (mot), communiquer un signifié (l'état affectif) devient impossible. L'incompréhension de l'enfant ou de l'adolescent rejoint innommable de ce dernier. Il y a donc une boucle de transmission du manque de représentation et de l'indicible qui tourne entre eux.

Les signes de symptômes traumatiques sont fréquents chez la plupart des participants : la labilité émotionnelle, l'effroi, les états de sidération, les dissociations, les déréalisations, les états d'anxiétés et de dépression (aboulie, neurasthénie), les tendances addictives, les stratégies d'évitements, les errances... Bernichi (2015) fait les mêmes constats de fuite de l'environnement familial fait de défaillances ainsi que d'évènements traumatiques et du passage dans la rue, suivi d'une vie d'errance dans les rue de Casablanca.

On se retrouve en face de récits marqués par ce que nous appelons des « psychotraumatismes croisés » entre les générations et de traumatismes cumulés des participants. En effet, Khan (1976, cité par Bossuroy en 2016) rappelle que la conception du traumatisme ne peut pas être liée à un événement unique. Le vécu d'un cumul d'évènements de vie peut constituer une succession d'effractions dans le psychisme d'une personne, ayant ainsi valeur de traumatisme. Cet état de traumatisme psychique cumulatif est présent chez les participants, relativement aux défaillances des fonctions de pare-excitation de la famille et de l'entourage. C'est l'absence de protection des adultes de références face est évènements grave qui favorise cet état chez ces jeunes. Cette défaillance renvoie aux limites et

souffrances psychiques des parents. Ils sont eux-mêmes chargés des vécus traumatiques de vie. Ils sont démunis, et ils peuvent être à la source des relations anxiogènes et pathogènes avec leurs enfants. L'agression de Koko par sa mère à l'arme blanche, l'agressivité de la mère de Joy, le rejet du père de Pierre et de celui de Régis nous questionne sur l'état psychique de ces parents. Il y a une forme de transmission des traumatismes et un croisement des manifestations traumatiques dans les interactions parents-enfants.

Les deuils, de surcroît, semblent avoir été laissés en l'état sans aucune prise en charge comme si l'enfant ou l'adolescent pouvait vivre et s'habituer à la perte des êtres chers sans heurts. Même en cas de pratiques divinatoires dans le but de comprendre l'état de l'enfant endeuillé, ayant des hallucinations, la priorité est d'identifier cet être furtif, et de séparer entre les vivants et ce dernier. Il y a une prise en charge au niveau anthropologiques selon les croyances spirituelles. Mais, l'impact sur le psychisme, l'effraction, reste et laisse des incompréhensions selon les agissements de ces ECL. C'est la source d'accusations de sorcellerie avec un recours aux représentations locales et par manque de connaissances sur des processus traumatiques ainsi que de leur prise en charge. Autrement dit, certains gardent dans le secret de leur psychose, les expériences internes inavouables par crainte de générer la peur de l'étrangeté chez l'autre.

Le mode principal d'expression de leurs traumatismes est la plainte ou l'expression d'un besoin de figure maternelle ou d'un faisant fonction de père. La régression narcissique ou le retour au narcissisme infantile (Abraham, 1919 ; Ferenczi, 1932) semble à l'œuvre dans les besoins ruminés par ces jeunes. Leur état traumatique est révélateur de failles de leurs limites psychiques dès la prime enfance avec l'exposition à des événements successifs (Khan, Cohen, 2003). On peut faire l'hypothèse qu'il y a eu des insuffisances au niveau de la fonction de holding (Winnicott, 1986, Boukobza, 2003).

1.1.3.2 Soutiens inopinés et institutionnels

Dehors, loin de la famille, les rencontres fortuites avec des personnes de bonnes volontés est une aubaine. Ces personnes quasi providentielles peuvent être recherchées comme une confirmation de leur valeur intrinsèque. La charité ou l'aide a été bénéfique mais c'est d'un accompagnateur qu'ils ont eu besoin.

Les rencontres significatives des participants seraient leurs tuteurs de résilience (Lecomte, 2005). Ils jalonnent le parcours des ECL. Chaque rencontre apporte sa contribution à leur cheminement et aux quêtes intimes. Cependant, leur situation les laisse vulnérables. Ils sont bien en situation d'« insuffisances qualitatives (et/ou quantitatives) des apports éducatifs dans les différents milieux de vie de l'enfant (école, famille...) ne permettant pas de satisfaire les différents besoins de l'enfant :

psychiques, affectifs, intellectuels, culturels, moraux ». (Lafon 1969, cité Chapponnais, 2005, p. 79). En exprimant, le sens qu'ils ont trouvé dans l'accompagnement en foyer, ils exprimaient les besoins que les travailleurs sociaux ont su repérer chez eux et qui étaient incompris dans leur entourage.

En réalité, le statut de facteur de protection que ces rencontres ont eu dans leur vie est indéniable. Mais, leurs influences durables paraissent avoir pris une portée particulière dans la rencontre avec les institutions. Bien qu'il y ait toujours eu une forme d'échange de services ou de don-contre don dans les aides ponctuelles ou en auto-confiance, les participants plus âgés évoquent leur reconnaissance à ce sujet qu'au bout de leur accompagnement. Ils révèlent avoir pris conscience de la valeur de ces aides fortuites ou de ces charités reçues. C'est cette dynamique de don-contre don que Kpodzo (2006) intègre dans une conception de « l'éthique du regard » et de « l'éthique de la solidarité » en exhortant à une posture et un regard préservant la dignité de l'enfant et son statut d'acteur de sa réhabilitation sociale.

Parmi ces personnes il y a les figures maternelles et de grands-parents avec l'appartenance à une communauté religieuse. Il y a des mouvements de découverte et d'identifications dans les récits. Le fait est que la présence des pratiques religieuses dans la vie quotidienne et sociale est notable. Il est donc répandu de trouver de la sollicitude auprès de personnes identifiées.

1.1.3.3 Rapports à la foi

Le rapport au divin est défini selon une conception de l'« Être Suprême » pourvoyeur de secours aux endroits où les humains ont failli. Il y a une identification à la religion des adultes de l'entourage ou ayant eu une place particulière dans leur parcours de vie. Cependant, il n'y a pas une connaissance de pratiques religieuses consistantes et continues. Face aux situations de danger potentiel, la prière à partir des références à des expériences de l'enfance. Recourir au secours de Dieu est un moyen d'accrochage à la vie. C'est également leur espoir d'un secours surnaturel, à l'Être suprême – le pourvoyeur, qui fonde leur foi. Ce qui est tant désiré c'est le don du bonheur au-delà des souffrances endurées : une intervention salvatrice de cette puissance qui surpasse toute chose (Cyrulnik, 2022).

Le divin comme une ressource, levier de réflexion (symbolisation secondaire et abstraction), a permis l'émergence d'une philosophie de vie chez certains. Joël trouve un repère sur ce chemin d'errance religieuse imposée. Seule la « religion du bon » serait à pratiquer in fine selon lui. Il crée sa symbolique du divin. Ainsi, il espère de l'autre, un reflet, du bon pour s'y appuyer et devenir quelqu'un de bon. D'autres parlent d'une force à laquelle ils doivent toute protection. Ils ne se réfèrent donc pas à « Dieu le père » des « gens simples » comme Freud dans « Malaise dans la civilisation » (1929). Il y a chez eux, implicitement, une conception du divin comme une force ou une puissance monothéisme, et non comme un père assis dans les cieux : c'est une vision syncrétique.

La foi serait le moyen de mobiliser les ressources et les facteurs de protection mieux adaptés socialement à partir de leur situation de vulnérabilité. Ce qui faisait leurs vulnérabilités hier pourrait se transformer en une force aujourd'hui grâce à l'intervention du divin.

1.1.4 Axe 4 : Conscience de soi et désirs pour soi : vers une résilience ?

1.1.4.1 Scolarité et orientations professionnelles comme réalisation de soi

L'alphabétisation, la rescolarisation et l'orientation préprofessionnelle par contrat d'apprentissage font partie des projets d'accompagnements proposés par des travailleurs sociaux. Ces axes de travail viennent à la suite de la phase dite de « stabilisation ». Les participants se sont tous saisis de ces projets coconstruits, ou sont en voie de démarrer, selon leurs capacités intellectuelles et leurs aspirations, personnelles ou inspirées, pour leur vie future.

La scolarité, notamment chez Tara, Régis et David, apparaît comme un moyen de projection de soi dans le futur et pour Joël c'est l'opportunité de l'élaboration du désir de dévoiler les réalités cachées. Ce qui se traduit par sa passion pour les fouilles archéologiques et les constructions ingénieuses.

La référence à soi fait émerger de la culpabilité et de la honte qu'ils veulent tous dépasser.

La dépendance majeure aux reflets négatifs renvoyés par l'autre induisant un fonctionnement en miroir a été bénéfique auprès de ces tuteurs ou passeurs de relais. La quête d'un regard empreint d'ambivalence comme voie d'un regain narcissique est en écho de son récit. Il finira son récit relevant, avec hésitations et tâtonnements, sa « gentillesse » malgré ses infractions. Il y a eu désaffiliation précoce par la perte des parents et l'absence de figures parentales et de figures d'identifications. L'absence des garants de la filiation génère des troubles dans l'affiliation et dans sa construction identitaire. Les bases de ses ancrages narcissiques sont tout autant confus (Feldman, 2014).

La réalisation de soi renvoie à leur désir de faire advenir une identité, un moi suffisamment nanti d'un sentiment de continuité et d'existence valorisable et restauré. S'accomplir devient alors un mode d'assurance du « sentiment de continuité d'existence » (Houzel, 2016).

Ces sentiments se transforment en un désir profond de dépassement de soi, de leurs limites et de leur situation actuelle pour devenir « quelqu'un »³⁵. En s'appuyant sur ce terme, au caractère anonyme, ces préadolescents et adolescents en situation de conflits avec la loi souhaitent se défaire de cette étiquette. Les conflits internes s'opèrent dans un mouvement de passage d'un lieu chargé d'affects négatifs vers un état psychique d'« être », symboliquement porteur de réussite, de restaurations narcissiques et identitaires.

³⁵ Vocabulaire couramment utilisé au Togo.

Il s'agit des remaniements narcissiques profonds par un changement des mécanismes de défense et du fonctionnement du psychique. Les identifications du présent et ceux du futur sont suffisamment accessibles et valorisants. Il y a une métamorphose de leurs relations à eux-mêmes, aux autres et au monde vers des manifestations d'un idéal du moi leur rendant une identité sociale estimable.

Or, en analysant les récits de vie, dès les phases de transgressions, des prémisses de processus de résilience sont identifiables. C'est le cas notamment lors des fugues. Ce sont des passages à l'acte qui se structurent pour certains, surtout les adolescents, selon les repères internes préalablement construits en eux. Alors, ils partent en quête de solutions à leur situation sur la base de modèles internes et de ressources ayant déjà été expérimentés.

L'élan des fugues les a poussés à se sauver des lieux de l'impensable, qui échappent probablement à leur capacité de représentativité. Ils tentent de trouver des lieux et des relations pour symboliser ses traces d'effraction. Des possibilités « d'être au monde » sont alors envisageables.

Un nouvel équilibre semble en cours de construction entre les facteurs de risques anciens et nouveaux et les facteurs de protection actuels. Ils partent en quête d'une « qualité existentielle » en réalisant que d'autres identifications sont possibles tout en récupérant quelque chose d'identique en soi. La confusion dans les identifications de propre à l'adolescence a été exacerbée par les perturbations suite aux adversités de vie. Se réaliser à travers tel ou tel métier, qui n'est qu'une identification, c'est sortir du brouillard de la confusion en soi (Erikson, 2011).

1.1.4.2 Parcours de vie et temporalités : proverbes et exploration projective

La capacité de représentation et de symbolisation est remarquable dans le récit de quasiment tous les participants à des niveaux de réflexivité variables. Ils ont pu démontrer l'aptitude à se prendre comme sujet de narrativité et de réflexion. Nous avons observé dans leur récit une mise à distance suffisante des événements de vie afin d'être dans une posture du narrateur. Cette distance, relative à une régulation des affects, est une façon de replacer dans le temps le récit d'une expérience qui a été vécue à un moment donné. Cette capacité narrative est une manière de manier le temps de l'expérience d'une vie. Selon Ricoeur dans « Temps et Récit » (cité par Taïeb, 2010) le récit se réfère à un temps et le temps dans une structuration aux expériences vécues. Ce jeu intrapsychique, en vue de rendre une histoire partageable, est l'œuvre d'une identité narrative. Dans une considération de soi comme immuable et reconnaissable par une forme de ressemblance à soi, l'individu devient l'acteur de son récit (Taïeb, 2010).

C'est un procédé que les participants ont réalisé tout au long des entretiens.

Deux formes de discours coexistaient alors : un discours-sur-soi et un discours-en-soi. Le discours-sur-soi renvoie à une connaissance supposée de soi qui est constituée du savoir de l'autre sur eux et de croyances sur soi. Il est le reflet de l'entourage et est transmis. Elle implique de prendre le soi comme objet de récit avec un regard spécifique basé sur une prise de recul. Le discours-en-soi est le message livré de l'inconscient et du subconscient qui relève le sens des représentations et des associations dans le processus de symbolisation. C'est le discours-en-soi qui peine à être livré et à être partagé et qui se tisse intimement en faisant le socle des mouvements psychiques et de passage à l'acte dans cette problématique de l'agir. Ces deux formes de discours peuvent se télescoper dans certains récits. Ce « Pattern » regroupe les méta-thèmes imbriquant des récits d'événements avec le temps, spontanément ou sur demande. L'exploration, de la projection de leur narration dans le temps, basée sur des proverbes a montré des acquisitions culturelles et des capacités de symbolisation développés lors des accompagnements de la protection de l'enfance. Les rencontres significatives, la temporalité et l'espace des prises en charge ainsi que les circonstances conditionnent la prise de conscience de soi et la réappropriation subjective des aspects de l'existence qui sont en conflit.

Proverbes et fonctions projectifs en exploration

Le proverbe selon son aspect formel joue des fonctions et a des sens variés. Les proverbes sont des propos relativement courts prenant source dans les expériences de vie, incitant à la sagesse par le mode du conseil, de la résolution de problèmes et de l'instauration du dialogue (Baumgardt & Bounfour, 2004). Ils correspondent à un contenant de pensées complexe socio-culturel (Gibello, 1994), un lieu-commun métaphorique, suscitant l'adhésion à un propos et la cohésion autour d'une

vision, sans tomber dans les banalités creuses exemptes de toutes réflexions. Ils trouvent leur validité dans les usages ; ce qui leur confère une caractéristique empirique. En effet pour Gibello (1994), « La pensée procède de trois sources archaïques, constituant un flux que les effets de langage, de symbole et de groupe vont organiser dans la perspective culturelle de chacun. Un contenu de pensée est insensé, insignifiant, tant qu'il n'a pas été transformé ou traité par un ou plusieurs contenants de pensée. Les contenants archaïques lui donnent sens par rapport au triple système de préférences sexuelles, cognitives et narcissiques. Les contenants symboliques complexes en permettent l'évocation, en facilitent la mémorisation, la communication à autrui, et la figuration. Les contenants groupaux sociaux culturels le situent comme banal ou étrange dans la culture du sujet, voire comme inacceptable, révolutionnaire ou conformiste ». Au fond, sous ses allures anecdotiques, un proverbe condense des pensées muries par des réflexions sur des situations complexes de la vie.

Les proverbes peuvent rythmer la cadence des dialogues pendant le dénouement des situations conflictuelles ou à polémiques et/ou soutenir les solutions et résolutions. Ils sont comme des prescriptions d'attitudes et de comportements régulant les interactions personnelles dans une visée, communément de cohésion ou de paix sociale. L'interprétation est libre mais l'esprit de l'expression reste la référence. La diversité cohérente des interprétations englobées par tout proverbe lui confère bien son statut de contenant de pensée.

« Dans de nombreux cas, le proverbe, dans sa concision, résume un conte et pourrait en même temps lui servir de titre – les deux reprenant la même croyance pour le dire, l'illustrer et la transmettre. » (Baumgardt & Bounfour, 2004, p. 97).

C'est une prose, énonciateur d'une histoire à transmettre et à utiliser pour illustrer une situation précise ou un contexte large. Le style est à caractère rigide et figé, avec une structure bien souvent courte, rythmée (soit ternaire ou binaire). Il est souvent contenu dans un discours et n'est jamais utilisé seul de façon isolée. Il peut ponctuer une phrase ou un plaidoyer afin de ramener un auditoire à une meilleure considération des normes établies par et pour le groupe.

Au niveau de la structure interne, le proverbe est un modèle de précision, fait de contrastes, d'oppositions de mots ou d'images.

Les fonctions d'un proverbe sont donc multiples : « Outil éminemment adapté au dialogue et à la réplique par sa concision même, le proverbe offre aussi souvent, son contraire, comme au poison le sorcier oppose le contre-poison. » (Baumgardt & Bounfour, 2004, p. 96).

D'un point de vue anthropologique, il y a cette considération fondamentale qu'un individu ne peut vivre seul. Au sein de son groupe, il est donc sans cesse évalué, guidé, conseillé, corrigé tout le long de sa trajectoire. Celui qui s'en écarte est bientôt rejeté et les recueils des proverbes, oraux comme écrits, mettent en scène de nombreux déviants – enfants capricieux, obstinés ou adultes égoïstes.

D'un point de vue psychanalytique, l'énoncé « un bébé, ça n'existe pas » de Winnicott (1947, 2001), signalait l'importance de la relation à la mère et aux figures maternantes. Le bébé en tant personne, voire individuée, n'existe pas du fait de sa maturité psychique et physiologique et de son besoin d'interactions adaptées pour éprouver un sentiment de continuité d'être, constituant la base de son self. Glose, en 2012, fait l'analogie avec le fait qu'un adolescent ne peut être détaché de son environnement « non pas pour survivre ou pour organiser sa psyché, mais pour remettre en chantier un certain nombre de processus et de mécanismes psychiques qui s'étaient trouvés en toute première ligne de son développement précoce. » (p. 1).

Les styles, structures et fonctions des proverbes précédemment exposés peu ou prou sont catégorisables comme contenant de pensées groupaux socioculturels. La contenance ou l'enveloppe qu'ils offrent aux désordres (la transgression, le chaos, la rupture sociale) impacte le psychisme.

L'expérimentation de l'usage des proverbes comme des objets de symbolisation et de projection (de Soi) mobilise deux capacités. Le bagage de connaissances culturelles, d'ordre langagier, est requis et donc sollicité par cet exercice. Le présupposé est l'acquisition d'une partie spécifique d'une des langues pratiquées par la transmission explicite à travers les pratiques éducatives familiales ou sociales. L'autre possibilité est l'apprentissage implicite dans un contexte de bain langagier dû à l'immersion suffisante en termes de durée et de qualité des échanges auxquels l'enfant ou l'adolescent aurait pris part.

Ils ont produit des récits avec leur langage propre exclusivement. D'autres ont pu, en plus de cela, se référer à des objets culturels langagiers que sont les proverbes selon la consigne du guide d'entretien de récit de vie.

Pour les participants ayant eu des difficultés à énoncer des proverbes, plusieurs hypothèses se présentent. L'aspect cognitif de ces enfants qui ont eu des parcours de vie semés d'embûches considérables et ayant visiblement manqué de stimulation n'est pas à négliger. Ils étaient pour la plupart peu scolarisés. N'oublions pas l'impact délétère des traumatismes et de leurs répétitions sur le développement intellectuel. À ces troubles psychiques qui peuvent émerger s'ajoutent les besoins de transmissions familiales. Les structures familiales changeant et la disparition des garants de la transmission y participent. Les relais au sein des communautés ne sont pas en reste concernant cette mutation. Toutefois, la coexistence du monde rural et urbain / du traditionnel et du moderne reposant sur des modèles outre-Atlantique, crée une sorte de décalage, un métissage des systèmes de pensée, aux aspects confusionnant. Transmettre suppose qu'il y ait, d'un côté, des détenteurs d'une certaine connaissance, d'histoires et de l'autre, des receveurs.

Ce sont les enfants et adolescents qui sont bien souvent tournés vers des références modernes donnant accès une autre forme de socialisation : une façon d'être en phase avec ses pairs, contemporains plus

globalement. Cette tendance peut être génératrice de tensions internes lorsqu'un écart trop énorme est perçu par les enfants et adolescents entre leur milieu d'origine et leurs aspirations. Les connaissances à transmettre deviennent obsolètes à leurs yeux.

La temporalité psychique a été affectée par la violence de la réalité. Le passé situe la limite de leurs transgressions et parcours judiciaires avec son lot de souffrances, voire pour les plus âgés des participants le début du placement en institution. Le présent englobe une période précédant les rencontres dans le cadre de la recherche et surtout le temps du placement en foyer. C'est la période de la prise de conscience des erreurs et de la capacité d'évolution vers des possibilités nouvelles de vie. Le futur est le lieu des espoirs permis bien que chargé d'incertitude.

La projection dans le cadre des proverbes implique une extériorisation des représentations imagées et lexicales intrapsychiques. Les proverbes ont dans ce cas une fonction d'interface de projection, et même de stimulus préalable, à l'expression des mineurs. Afin de définir notre démarche d'exploration, il était avisé de saisir de nouveau la notion de projection par ses théories sous-jacentes et ses pratiques.

Les proverbes ont une fonction de réflexion et de transmission. Ces deux proverbes évoquent la nécessité de la transmission dans la construction du sens et de la direction de la vie par un individu. :« Si tu ne sais pas où tu vas, sache d'où tu viens » ; « Woa tu ho ne deviwo ne woa nya fike wo soa » (Transmettre l'histoire familiale ou de la communauté). Il s'agit de la transmission phylogénétique et ontogénétique (Freud, 1938).

Le « d'où tu viens » fait référence à la localité d'origine implicitement. Mais, en réalité elle insinue le milieu d'origine mais surtout ce que l'individu a reçu comme objets d'identifications en général. Il s'agit de qui il est selon son milieu d'origine. Le « où tu vas » n'indique pas un endroit géographique mais plutôt vers quoi la personne tend, ce qu'il devient. L'enjeu est de quitter un état d'esprit à un autre sous la mouvance de la transmission. Le devenir être mature est donc une question d'héritage filial, identitaire.

Les capacités réflexives de l'individu sont interpellées (le ton ou le contenu en filigrane du message était interrogatoire). L'introspection pour une connaissance de soi dans l'identité personnelle mais aussi des identifications familiales correspondant au contexte familial d'où l'enfant vient. C'est la conscience qu'il en a qui lui est rappelée en vue de susciter une auto observation fondant une réflexivité. Se prendre comme objet de réflexion est un sujet de destinée. C'est ce que traduisent la plupart des participants qui ont pu se référer aux proverbes pour une projection dans futur.

Les proverbes sont utilisés ainsi comme des balises du parcours de vie. Une vie qui se tisse sur la base de l'ancien en y intégrant du neuf : « Xoxoa nu ye wo gbi na yeyea do » (c'est au bout de l'ancien qu'on tisse le nouveau), « Agbeka ame ntwoe gbi ne » (la vie est une corde que l'on se tisse soi-

même). Ils ont une fonction de continuité et de contenants de pulsions, de représentations et de pensées qui se transmettent. Ils portent des signifiés et des directions indiquant des règles mais surtout les voies à suivre. Ils permettent de penser l'inconnu et l'informe. Ils sont des objets culturels de mise en forme, de construction. De ce fait, ce sont des leviers de développement par l'appropriation des règles, du signifié de la Loi. Nous faisons l'hypothèse que si nous leur avions demandé de raconter une histoire imaginaire, comme au TEMAS (Dentici & al., 2020) à partir des proverbes, nous aurions eu des ébauches d'autobiographie mais également de récit auto-prophétiques. Bien au-delà, l'usage de cet outil de communication et de médiation peut être un levier de représentation, de symbolisation et de subjectivation.

En effet, l'expérience éprouvée par les Enfants en Conflit avec la Loi dans les circonstances des actes commis est empreinte d'une dynamique de passage à l'acte, de quelque chose qui n'a pas été pensé avec les ressources psychologiques suffisantes. De plus, le labyrinthe judiciaire auquel ils sont confrontés par la suite pourraient les amener à expérimenter « l'état agonistique » ou de « terreur sans nom » respectivement selon Winnicott et Bion. En nous interrogeant sur la manière dont ces mineurs vivent ces situations nous avons remarqué des manques de contenance selon Gibello (1994) et de réflexivité selon Roussillon à des moments particuliers de leur vie (Ruptures des liens...). Une reprise de réflexivité peut ouvrir la voie vers des possibilités nouvelles de subjectivation³⁶.

D'après Tomkiewicz, la résilience serait structurelle ou conjoncturelle selon la chronicité ou la brutalité de la survenue des situations défavorables : c'est un parcours propre au sujet. Nous faisons le lien entre ce processus dynamique de reprise d'un nouveau développement (Manciaux & al., 2001) et la subjectivation par le *sujet* nouveau à travers l'expérience subjectivée malgré le coût psychique dont parle Anaut (2015). Ce travail psychique d'appropriation de leurs expériences est un cheminement individuel.

En conclusion, lorsqu'on considère les événements rudes, les manifestations de souffrances psychiques, les tentatives de préservation de soi, les soutiens informels et institutionnalisés sans oublier le regard personnel de ces mineurs sur leur parcours de vie, deux choses semblent les synthétiser : le statut de ces facteurs et l'équilibre entre ceux qui sont néfastes et ceux qui aident. La compréhension de la fonction de ces facteurs passe par les considérations selon les systèmes de pensée et de croyances locales. Toute proposition de prise en charge de la dimension psychologique de ces éléments devra passer par cet examen des représentations à l'œuvre dans la perception anthropologique du phénomène d'ECL et de la conception des enfants et adolescents en situation d'ECL.

³⁶ Selon plusieurs expériences de groupes de parole basés sur le média de proverbes de plusieurs cultures

Selon de Tychev (2001) la capacité de résilience prend source dans le processus intrapsychique de mentalisation qu'amorce la symbolisation. Par conséquent, cette capacité de représentation de la totalité des événements vécus, dans plusieurs temporalités, présente chez ces enfants et adolescents en situation d'ECL, nous semble-t-il, des prémices de capacité d'évolution.

Alors, afin de mieux envisager, des perspectives d'évolution, nous pensons qu'il faut passer par la phase de compréhension des processus de pensée locaux. Sans que l'ensemble du phénomène soit nommé et défini, il existe bien des « ethnothéories » basées sur des représentations culturelles de ses divers aspects. Puis en les mettant en concordance les conceptions nosographiques, l'on peut envisager des perspectives nouvelles bien que ancrées dans les codes culturels donnent formes et lisibilité aux expériences (Moro, 2002).

1.2 VERS UNE DIALECTIQUE DES PERSPECTIVES ÉMIQUES ET ÉTIQUES

À travers les récits de l'ensemble des participants, nous notons que les comportements qui renvoient de l'étrangeté et qui relèvent des troubles ou encore des anomalies sont difficiles à représenter par l'entourage des Enfants en Conflit avec la Loi. Eux-mêmes d'ailleurs peuvent dire que parfois ils pouvaient avoir des comportements incompréhensibles. L'étrangeté était vécue alors de l'intérieur, puis manifestée et observable à l'extérieur. Il y a donc des états affectifs en eux qui les agitent et qui font agiter leurs relations sociales et le monde autour d'eux. Nous faisons donc l'hypothèse que le manque d'éléments épistémologiques favorisant la compréhension des situations sortant de l'ordinaire dans leur environnement crée un vide angoissant. En lieu et place, viennent des considérations surnaturelles ou spirituelles tendant vers le négatif. Lorsque ce n'est pas le cas, il y a une forte suspicion concernant l'intentionnalité de ces ECL dans leurs relations vis-à-vis des lois ou même vis-à-vis des personnes. Il y a comme une approche manichéenne des comportements. Le bon comportement serait celui qui se trouve dans l'ordre social, qui est aligné avec les considérations selon les mœurs, les bonnes pratiques éducatives et qui favoriserait l'intégration sociale. Le comportement jugé mauvais serait donc une forme de rébellion, de transgression, et une manifestation de perversité ou encore de possession avec un soupçon de collaboration avec des esprits malveillants. De ces considérations émiques, se dégage un manque de connaissances sur le développement de l'enfant, sur les effets néfastes d'un environnement peu favorable à son évolution de façon équilibrée. Et pourtant, les techniques prophylactiques ou de réparation mises en place par les divinateurs indiquent des connaissances dans une perspective émique qui n'a pas été au contact des visions émiques objectives en grilles de lectures éthiques. Les rites d'affliction ne peuvent donc être considérés comme une thérapie définie (de Sardan, 1994).

Afin d'apporter un éclairage à partir des représentations locales, notamment celles des professionnels qui accompagnent ces jeunes, nous proposons des éléments de regards croisés qui les entourent. Il s'agit d'angles de lecture selon différentes professions. Leurs conceptions de la problématique des ECL participent à sa compréhension. Elles sont à mi-chemin entre les considérations émiques et étiques. En effet, les observations de ces professionnels s'éloignent des « ethnothéories » (Super & Harkness, 1996) et sont marquées de grilles de lectures de diverses disciplines tendant vers une objectivation, une forme de mise en réflexion. Cette construction des faits observés dans ce phénomène comporte des hypothèses initiatrices de perspectives étiques.

Regards croisés de professionnels sur la notion d'ECL

Lors des premiers entretiens de récit de vie auprès des participants, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une confusion concernant la conception d'un ECL. Certains adolescents ne relevaient pas de ce phénomène mais nous avait été présentés comme tel. Nous avons donc voulu prendre connaissance des représentations des professionnels de deux équipes pluridisciplinaires. Nous avons réalisé deux focus group comme mentionné dans la partie méthodologie ci-dessus. Voici des extraits relatant les observations des professionnels qui interviennent au quotidien dans les situations d'enfants et adolescents en conflit avec la loi.

Les juristes :

« Et aujourd'hui c'est ce que... plus d'une personne peut constater que tel enfant, eh... il est en conflit avec la loi, il est auteur d'infractions... sans qu'on ne cherche à voir quelles... quelles ont été les... les... les... les causes euh... les causes lointaines de ce que l'enfant est devenu aujourd'hui. Euh les causes structurelles de la déviance de l'enfant. Ça ce n'est pas fait. Et lorsque ce n'est pas fait, on se dit eh... que c'est l'enfant qui est donc euh... l'auteur. Il est étiqueté « délinquant » par la société. On ne lui permet pas de s'amender lui-même et de se réinsérer dans la société. Mais il est étiqueté comme « délinquant », et c'est aussi facile ou c'est... ça va de soi que l'enfant, lorsqu'il n'arrive pas à prendre le dessus sur lui-même, se dise « ah... je suis étiqueté comme « délinquant » dans ma société », et donc ça veut dire que ma société me rejette. Et lorsqu'il se sent rejeter ça devient un autre problème. Parce que d'abord il se sent rejeté au moment où il a commis l'infraction. Et ensuite la procédure, si par exemple il doit faire... l'objet d'une procédure judiciaire, la procédure judiciaire a un traumatisme sur l'enfant. Vous imaginez un enfant qui se... se retrouve euh... même les adultes... »

« Et un enfant, encore immature... encore... très... fragile qui fait face à ces... à ces soldats-là, à ces corps habillés, et qu'on le trimbale par ci par là, et lorsque... c'est... ça culmine vers la prison, c'est

autre chose. Donc l'enfant est traumatisé. Donc il y a deux éléments : l'enfant est rejeté par sa société, il y a le traumatisme de la procédure judiciaire classique qui pèse sur lui, et donc... c'est... très facile que l'enfant puisse continuer dans la déviance parce qu'il n'y a pas un plan... »

« ...d'où l'importance de la déjudiciarisation des affaires et l'importance donc de lui accorder des alternatives à l'emprisonnement. »

Les éducateurs :

« On peut aussi demander eh... qu'il ait déchéance de l'autorité paren... parentale. Qu'on retire l'au... l'autorité parentale et confier l'autorité parentale à une autre personne plus... euh... plus responsable, en vue d'encadrer l'enfant. Donc il faut relever qu'il y a... pas un listing qui a été fait par rapport aux mesures, mais c'est au cas par cas. »

« C'est beaucoup plus les adolescents... qui commettent ou... qui rentrent un peu en... en conflit avec euh... la loi. Euh... dans l'intervention de... j'allais rebondir un peu par rapport au mot transgression. J crois que moi, dans... dans mon angle de vue, j'aurais aimé. J'aurais aimé qu'il y ait un travail qui se fait... et c'est au finish, qu'on puisse se prononcer par rapport à une transgression ou pas. Qu'est-ce que je veux dire par là ? L'enfant qui ne connaît pas encore, ou qui n'a pas intériorisé le processus de vol, euh... pour dire ça c'est propriété, ça c'est... ce n'est pas à moi, cet enfant lorsqu'il va voler, on ne peut pas dire que c'est un enfant qui a transgressé euh... le vol. Ou bien qui... qui a commis un acte appelé « le vol ». Également au niveau de la... eh... du mensonge, l'enfant qui ne connaît pas encore la vérité eh... ou qui n'a pas intériorisé ça, qui ment, ne va pas dire qu'il a transgressé. »

« une infraction, et étiqueter directement, comme étant « enfant en conflit avec la loi », là je mets un grand point d'interrogation là-bas. L'autre élément, je crois qu'il en a... il en a aussi abordé, c'est un peu, le fait que les enfants ne sont que le produit, ou ne sont que euh... la révélation d'une famille ou du... d'un... processus donné. »

Les sociologues :

« Au fait, comme vous le savez toute société a des normes préétablies, même sans la législation, sans rien, nous avons des normes. Même sans personne à côté de vous, votre cœur même vous a établi une règle... la société elle-même s'est organisée comme ça. Et lorsque on transgresse à ces normes sociales, alors on a causé du tort. Mais maintenant, c'est le regard que nous avons les uns des autres par rapport aux enfants... qui... volent. Lorsque l'enfant entre en conflit avec la loi, ou bien... vole

quelque chose dans un village donné..., du coup... (...) on cherche à le chasser, même si c'est dans sa propre maison »

« De l'esprit... du corps, de... de tout, il perd en lui, les capacités qu'il a pour pouvoir se défendre. Parce que non seulement la communauté dans laquelle il vivait qui est censée l'apporter une protection, l'a déjà humilié, hué et... le traiter de tout, parce que ce que nous constatons sur le terrain, lorsqu'un enfant entre en conflit avec la loi, c'est avec les bâtons, les chants et tout ça là, même ligoté qu'on l'amène à la police. »

« Et donc s'il n'y a pas un regard extérieur, les enfants en conflit avec la loi, souffrent et continuent de souffrir. Donc c'est pourquoi l'action des ONG, nous avons un regard, nous avons, nous faisons des visites... inopinées dans les stations des... dans les unités de police et de gendarmerie, pour s'assurer, s'il n'y a pas éventuellement un enfant qu'on a casé quelque part, sans que les parents ne soient informés. Donc voilà ce que moi je voudrais ajouter de ce fait par rapport à l'analyse sociologique des enfants en conflit avec la loi. »

« Notre communauté est bien structurée, a un chef quartier, un chef village, un chef canton, et puis, ainsi de suite. Et, toutes ces personnes ont... normalement le manteau, de... juge, eh... de la communauté. C'est à dire que le juge, par rapport... aux textes en vigueur. Mais ça dire que... ils ne doivent pas juger en dehors des textes en vigueur, mais, ils ne sont pas aussi censés connaître toute la procédure que le procureur connaît avant de pouvoir trancher une affaire. Voilà pourquoi lorsque eh... lorsqu'on classe les délits, il y a les délits qu'on appelle les délits mineurs. Les délits où... où lorsqu'un enfant eh... vole... un coq, ou lorsqu'un enfant arrache l'arachide dans le champ, c'est... c'est ça qu'on appelle les délits mineurs. M'nant... le chef, ou le chef quartier, ou du village peut statuer sur ça. »

Dans un premier temps, l'expérience des focus group, séances tenantes, nous ont permis d'affiner la sélection des enfants et adolescents à recevoir en entretien. Elle a facilité la constitution de notre échantillon selon des critères d'inclusion et d'exclusion adaptés au phénomène tel que décrits pas les professionnels. Dans un second temps, nous avons fait le choix de mettre de côté le corpus des focus group pendant l'analyse des récits par l'IPA. Le but est d'éviter l'influence de ces observations des professionnels sur le processus d'analyse du récit de vie des enfants et adolescents, les principaux concernés.

Après avoir analysé tous ces discours de ces professionnels travaillant auprès d'enfants et d'adolescents qui connaissent différentes réalités de vulnérabilités avant, pendant et après la situation d'ECL, nous avons relevé plusieurs caractéristiques de ce phénomène. Elles corroborent les résultats

de notre analyse du corpus des récits de vie des participants et peuvent constituer une synthèse définitionnelle.

Ainsi, d'après ces observations, un ECL est : un enfant qui vient d'un milieu où les conditions (économiques, éducatives, relationnelles et affectives) ne sont pas réunies. C'est un enfant qui par immaturité et manque de discernement commet des actes reflétant son milieu familial. L'adolescent, quant à lui à une connaissance suffisante des règles mais les circonstances le pousseraient à transgresser. Un acte de vol mineur leur fait endosser l'étiquette ECL et l'exclusion sociale engendre un sentiment de rejet. Ce qui s'ensuit renforce les comportements déviants du fait d'être au banc de la société sans adulte sur qui s'appuyer. La dénomination « transgression » pose question. C'est la nécessité et le manque de repères qui seraient les motifs. C'est un enfant en situation de risque qui développe des psychopathologies externalisées, des problématiques du liens et symptômes traumatiques.

Aussi, pour ces raisons et pour le traumatisme que constitue les procédures (arrestation, conditions d'incarcération dramatiques), la déjudiciarisation est une urgence ! La gestion des délits mineurs ou des conflits familiaux ou du groupe social, au sein des communautés ou quartier par les leaders traditionnels, serait une prévention et une bonne alternative aux procédures judiciaires. Le travail des structures de la Protection de l'Enfance est à renforcer et à privilégier à la répression.

La question qui pourrait se poser serait : Comment se fait-il que certains enfants ne deviennent pas des Enfants en conflit avec la loi et pourquoi d'autres le deviennent ? D'emblée la réponse locale serait que certains enfants seraient venus au monde par le retour d'ancêtres qui auraient déjà eu ce genre de tendances antisociales dans une vie antérieure. Il y a là une forme de déterminisme de ceux qui viendraient selon la bonne voie et d'autres selon la mauvaise. La vie des enfants serait déjà donc prédéterminée dès le sein de la mère par l'au-delà, dans son passage du monde de l'invisible vers le monde des vivants. D'autres, moins tournés vers des références spirituelles, diraient que ce serait de l'ordre de la transmission de l'hérédité comme si les mauvais comportements venaient d'emblée à travers le canal sanguin, ou même génétique. Devenir un ECL, selon cette logique, relèverait donc d'une dimension essentielle du caractère des jeunes concernés.

D'un point de vue éthique, nous constatons que ce sont des enfants et adolescents qui ont des fragilités psychiques et dont les parcours de vie sont marqués par des circonstances particulières. Elles correspondent aux contextes dans lesquels ils sont venus au monde ou les épreuves qu'ils traversent à des différents moments de leur vie. L'on peut citer des troubles du comportement oppositionnel, des structurations psychiques spécifiques, des traumatismes précoces modifiant le fonctionnement et le comportement de certains enfants, des problématiques transgénérationnelles agitant des enfants que

l'on pourrait nommer « enfants symptômes », des réactions à des conditions de vie rudes ou de maltraitances sévères banalisées...

Pour aller au-delà de ces deux positions, nous voudrions nous attarder sur la dimension invisible. D'un point de vue anthropologique, l'invisible renvoie aux esprits, au monde de l'innommable ou de l'insaisissable et pourtant agissant. D'un point de vue psychologique, nous faisons le constat que l'invisible renvoie à tous les mouvements intrapsychiques individuels, groupaux, collectifs, interpersonnels traversant les générations. L'enjeu est de démêler les intrications des deux positions. La question de savoir de quel invisible il s'agit se pose. Nous laisserons le soin aux spécialistes ou pratiquants spirituels animistes ou syncrétiques d'apporter leur éclairage sur ces aspects. Dans cette démarche de recherche, nous souhaitons nous attarder sur la définition de l'invisible qui est celle de ce qui est agissant dans les manifestations comportementales. Nous nous focaliserons donc sur ce point en retenant la considération de l'invisible selon les récits des Enfants en conflit avec la loi. Cette considération nous renvoie aux zones d'ombre, aux « zones blanches » (Berteaux, 2006), aux éléments non conscientisés et non subjectivés. L'invisible ici peut-être composite : il peut être d'ordre psychologique, culturel, spirituel, religieuse, éducatif... Il s'agit de toute chose faisant partie du monde environnant et interne de l'enfant qui ne peut probablement pas être nommée ou dont l'impact et l'ampleur ne sont pas saisis par les adultes autour de l'enfant. Ces zones sont des malentendus de l'enfance (Lacadée, 2010) : des maux indicibles, des récits de l'intime difficilement explicités et accueillis par l'autre pour saisir leur réalité subjective notamment celle de la souffrance. Ils génèrent par la même occasion des quiproquos.

D'un point de vue anthropologique le phénomène des ECL ne peut pas avoir une considération d'une culture ou d'une tradition figée immuable et évolutive. Il s'agit ici de considérer le contexte dans lequel émerge le phénomène, sans considérer ce facteur comme un déterminisme. Les aspects anthropologiques culturels sont analysés par leur imbrication dans la dimension intrapersonnelle et interpersonnelle. Ce n'est ni une démarche de fascination ni de fétichisme vis-à-vis de ces éléments codifiant les rapports intrafamiliaux et sociaux. La dimension universelle du psychisme reste considérée dans notre démarche mais nous savons que les codes qui entourent les réalités dans lesquelles vivent les enfants et les adolescents au Togo ne sont pas à ignorer ni à aduler mais à être considérées comme telles et à évaluer dans la production de ce phénomène de transgression. La question qui se pose est de savoir s'il y a bien des particularités de ce phénomène dans les aires culturelles au Togo. À travers les récits de vie nous avons pu dégager des éléments contextuels qui ne relèvent ni de la famille ni de l'individuel mais bien des codes et coutumes de fonctionnement du groupe d'appartenance ou de leur groupe d'accueil, ou de ceux de leurs parents, transmis ou non, mais agissant dans l'implicite des relations internes et transgénérationnelles.

Les pratiques traditionnelles de gestion de conflit restent du même type mais entretiennent des rapports quelque peu flous avec les démarches judiciaires ou administratives de protection de l'enfance. Bien que globalement les institutions œuvrant à la famille et aux domaines de la protection sociale viennent garder un certain lien avec les coutumes, il nous semble qu'un travail est à effectuer sur la définition de ce qui relève du traditionnel et du juridique. Il semblerait que lorsque les faits se produisent dans un milieu très rural ils peuvent être traités auprès des chefs traditionnels qui parfois sont formés dans le secteur de la protection de l'enfance comme le chef canton d'une localité de la région des plateaux connaisseur des droits et devoirs des enfants et de la famille chef traditionnel. En tant que chef traditionnel, il prête ce double regard de la limite entre le réparable en communauté et la nécessité parfois de judiciaire pour protéger l'enfant contre les dérives de sa communauté ou de sa famille ou même ses propres déviations.

L'exclusion sociale, de par son rôle dans le processus du « devenir ECL » et leur statut social ne favorise pas la transmission au sens large. Elle en devient une pierre d'achoppement qui accentue la mise à l'écart de la société.

Néanmoins, au-delà de ces facteurs, leur manière de mettre en intrigue leur récit, qu'il soit élaboré ou quelque peu décousu, permet de dégager leur représentation de leur propre situation. Ils livrent des éléments de représentation de choses et de mots de la façon dont ils ont été marqués. Au fil des récits des processus de symbolisation primaire et secondaire ont été observés. Ainsi, ils pouvaient évoquer des expériences telles qu'elles vécues et convoquées pour la première fois au cours de l'entretien puis faire un récit nouveau ou rectificatif de propos passés concernant des événements donnés.

Ce que met en évidence finalement, la comparaison entre les récits de vie et l'énonciation de proverbes c'est la question de la transmission ; ou plutôt de son absence, au mieux d'une transmission aux zones d'ombres. Elle pose également la question des processus de symbolisation.

Les pratiques traditionnelles ont fait leur preuve, selon le contexte d'un modèle qui visait le destin social de l'individu. Et, le fait que des instruments soient établis au regard d'elles dans le cadre de la protection de l'enfance témoigne d'une certaine reconnaissance. Il est ici question de l'application du relativisme à l'égard des systèmes de pensées émanant et produisant les cultures, à travers un cadre juridique international africain. Malheureusement, toute production humaine vient en réponse à des besoins internes et externes spécifiques à une période donnée. Aussi les failles ne sont pas manquantes dans cette prophylaxie traditionnelle togolaise. La créativité au sens freudien, universelle à l'humanité, fait ses preuves fortuitement en toute ère contemporaine. En ce qui concerne les dispositifs des groupes culturels togolais de transformation des conflits, il n'y a pas de pénurie !

Elle marquera un temps d'arrêt sur le devenir du sujet adolescent, au travers du processus de subjectivation à deux niveaux (Bertrand, 2005). D'abord, celui qu'opère le psychisme de l'enfant en

mutation et celui qui pourrait être spécifique en psychothérapie transculturelle dans le contexte togolais, en l'occurrence en situation de transgression. Si nous considérons ces conceptions dans un rapport d'interdépendance et de complémentarité, c'est bien ce que l'Enfant en Conflit avec la loi met en scène par des conflits ou des ruptures intrapsychiques impactant ces liens intrafamiliaux et sociaux. Outrepasser l'interdit est propre à l'adolescence alors que son manque d'intégration caractériserait plutôt l'enfance, dans le modèle d'évolution globalement. Les cas de bascule dans la psychose viennent apporter un éclairage sur l'échec de la subjectivation. Cette faillite de la « réappropriation subjective » d'éléments des expériences de vie nous semble assez parlante sur l'inefficacité des mécanismes de défenses agissant dans le psychisme en situation de transgression de la loi. On se demande : de quelle loi s'agit-il ?

1.3 JUSTICE RESTAURATIVE : QUELLES POSSIBILITES ?

La réparation de l'axe horizontal des trois dimensions relationnelles de l'Ego selon I. Sow transparaît dans les directives de la justice restaurative. En effet, « *Certaines de ces normes, notamment celles qui promeuvent la justice restauratrice, visent à restaurer l'équilibre dans les relations endommagées (entre la victime, l'infracteur et la communauté), en somme à rétablir le mieux possible l'ordre des choses* » (Dave & Sim Conseils, p. 25, 2015).

Dans cette optique de réparation, le « modèle intégré d'intervention différentielle » (LeBlanc et al., 1998, cité par Ramde et al., 2015) propose de différencier la délinquance commune (passagère, occasionnelle, commune... sans besoin d'intervention) de la délinquance distinctive (crimes de degré variable). Ces auteurs proposant un outil d'évaluation de diagnostic et d'interventions recouvrant plusieurs domaines, la réinsertion et la réadaptation psychosociales.

Mais, la visée de cet objectif implique une compréhension de la complexité du phénomène et des différents types d'intervention. Faudra-t-il considérer les pratiques traditionnelles et contemporaines comme un continuum ou un processus circulaire ?

Le contexte socioéconomique, la rudesse des conditions de vie, la précarité sociale – et psychique subséquente – les défaillances parentales sont des aspects non négligeables du phénomène.

Dans cette logique, la protection de l'enfance a donc vocation à impulser avec eux un nouvel élan de développement et, à terme, une réinsertion psychosociale.

L'agencement des interventions en milieu rural, est plutôt d'allure « interculturelle ». Les influences historiques et contemporaines de cultes d'ailleurs (occidentales ou africaines) sur la société togolaise se remarquent dans les villes (chefs-lieux des préfectures), notamment dans la capitale et ses banlieues. Les citoyens naviguent donc dans des micros cultures stratifiées, traversées par les reliquats historiques et actuels remanieurs des traditions. Les us et coutumes des diverses ethnies en milieu

urbain mutent par interférence mutuelle et sont tantôt menées par un mimétisme ambiant à l'instar des cultures exotiques, qui n'échappent pas à une acclimatation selon le sens qu'elles trouvent localement. La jeunesse, et encore plus l'Enfance, se retrouve en errance dans une quête de survie, par ailleurs psychique, ou en référence à une classe sociale dite moyenne mais trop inaccessible. Ainsi, lorsqu'advient le conflit, la transgression, le concerné peut être est rappelé à ses origines : la maison familiale en ville ou au village en instances communautaires. Mais quel sens revêtent ces rappels au niveau de l'individualité ? Comment se déroule cette retraite aux allures initiatiques dans certains cas, en parallèle aux procédures judiciaires, qu'elles soient éducatives ou pénales ? De quelles façons s'en saisissent les ECL lors de leur cheminement interne vers cette réhabilitation tant désirée par la société ? Et si l'on devait promouvoir, du moins accompagner, cette épopée intérieure, comment procéderait-on en se positionnant à l'orée du dedans et du dehors ?

Les arguments se dressent et guident les actions humanitaires et sociales comme si la valorisation de l'individu est un apport d'une ère nouvelle. Cependant, si les sociétés africaines, en l'occurrence togolaise, d'antan valorisaient l'intérêt de la communauté d'appartenance, elles ne passaient pas sous silence les exercices intérieurs - les psychiques - de l'individu dans son développement. Le respect de la personne, de l'enfant, dans son individualité est prôné par la deuxième acception. Les desseins ne sont pas les mêmes mais l'un ne va pas sans l'autre. Il y a une corrélation (interdépendance ou influence mutuelle) entre le processus de subjectivation et celui de l'individuation. Il s'agit alors de concilier la conception triaxiale (Sow, 1977) de l'enfant à celle des organismes internationaux africains. La reconnaissance de l'interdépendance n'exclut pas l'autonomie nécessaire pour être un membre actif d'un système socioculturel. Toutefois, notons que dans les sociétés post-coloniales comme au Togo, l'on tend vers l'apparition d'une néo-microculture et la restriction de la taille du groupe d'appartenance.

Comment l'interdit se pose aujourd'hui dans la société togolaise ? Cette question s'impose étant donné les réalités multiculturelles et de mutation de la structure familiale. Il est à noter que les rapports intergénérationnels au sein des familles sont à la lisière d'anciens modèles tantôt diffus tantôt surfaits ou ritualisés.

1.4 APPORTS ET LIMITES

Notre recherche est une étude exploratoire qui a été l'occasion d'étudier la problématique des ECL sous un nouvel angle. Elle confirme les constats du point de vue sociojuridique, en y apportant des éléments de compréhension approfondie au niveau des processus intrapsychiques. Ainsi, nous avons découvert les caractéristiques, l'étendue et la fonction du conflit dans la réalité de chaque participant. Nous avons relevé les glissements pathologiques des passages conflictuels qui sont d'ordinaire

nécessaire au développement d'un enfant. La loi transgressée est avant tout la symbolique de l'interdit. Lorsqu'elle n'a pas rempli sa fonction dans les périodes précoces de certains enfants, surtout dans des circonstances graves, on observe qu'elle ne s'intègre pas dans la dynamique psychique de manière adaptée.

Au fond, le choix du récit de vie s'est révélé une ouverture à la réalité intime de ces enfants et adolescents - autant que peut en livrer chacun d'entre eux. Dans un contexte d'espace et de temps donné, chaque « sujet-parlant » a produit un récit sur le sujet « agité et agitant » qui a été et qui l'est encore probablement par des délits qu'il commet de temps à autre. *L'être-au-monde*, selon Merleau-Ponty (Jacquet, 2013) dans son approche phénoménologique, s'extirpe dans le temps et l'espace de cet entretien ainsi que de la parole chargée de signifiés socialement produit sur lui. D'ailleurs, certains des participants ont exprimé le fait que ce soit la première fois qu'on leur posait la question de savoir comment ils vivaient les expériences de vie en tant qu'ECL et de comprendre leurs émotions, leurs sentiments et leurs pensées concernant eux-mêmes et leur situation.

Le discours produit par les adultes (membres de leur famille et entourage ainsi que les professionnels) sur eux en tant qu'ECL occulte potentiellement le discours en eux.

Le discours social est, in fine, un état de connaissance sur un aspect du phénomène d'ECL. Cette représentation induit une conception du phénomène observé mais attribuant à la personne des caractéristiques valorisantes ou non. Evidemment, dans le cas des ECL il s'agit de propos stigmatisant ou victimisant. Elle est un reflet qui par effet de miroir peut dresser la voie de la transformation et d'un nouveau développement des mineurs concernés ou peut les enfermer dans une catégorie sociale. Il s'ensuit un mouvement d'identification au groupe marginalisé ; autrement dit une installation à cette place assignée. Le processus de répétition de délits en boucle devient une confirmation des présupposés associés à cette catégorisation et la manifestation d'une impossibilité de désidentification face aux étiquettes sociales.

Les résultats de l'analyse des corpus montrent un grand éventail de problématiques psychopathologiques que nous ne pouvions aborder spécifiquement. Des études orientées sur les aspects spécifiques des « patterns » qui se dégagent de la présente recherche apporteraient davantage d'éclairages et de pistes de travail auprès de ce public. Par ailleurs, ces potentielles recherches constitueront de futures bases de données épistémologiques dont nous avons manquées. En effet, nous avons manqué d'éléments de la littérature (anthropologique et psychologique) concernant la problématique. Nous avons donc fait l'expérience de l'absence de connaissances approfondies que signalait le travailleur social qui nous a mis sur la voie de ce sujet de recherche.

1.5 ANALYSE TRANSFERENTIELLE ET CONTRE-TRANSFERENTIELLE

Situation personnelle et travail de recherche

Lors du séminaire doctoral mensuel de juin 2016, nous avons convenu avec notre directeur de thèse qu'en octobre 2016, nous irions sur le terrain de recherche pour la phase exploratoire.

Puis, à l'aurore d'une journée de la fin du mois de juillet, nous apprenions le décès soudain de notre père qui vivait au Togo. Tout venait de s'arrêter ! Nous sommes rentrés pour les funérailles et nous sommes restés auprès de notre mère afin de la suppléer dans son veuvage, après le départ de nos frères et sœur vers leur pays de résidence. Parallèlement, nous ne voulions pas que tout s'arrête ! Alors, nous avons entamé la tournée des structures de la protection de l'enfance et les bureaux du ministère des affaires sociales à Lomé. C'était un dépassement de soi. Mais, nous devions le faire ! Nous étions comme accompagnés de la présence de notre père qui faisait du bénévolat dans une des ONG figurant sur notre liste de structures du terrain de recherche. Aussi, nous croisions des regards compatissants, étonnés ou gênés des personnes qui connaissaient notre situation de deuil. En reconsidérant notre vision de la vie, nous avons pris la décision d'apprendre à jouer à la Kora. La mélodie de cet instrument accompagnait nos soirées au retour du terrain de recherche.

Après cette phase exploratoire, nous sommes rentrés en France. Nous étions dépassés par le cours des événements mais progressivement, nous avons pu reprendre le chemin du terrain de recherche pour la collecte de données. La première tentative de départ vers la région des plateaux, le centre et la ville de Kara a été impossible. Nous nous sommes retrouvés coincés et abrités dans un magasin de pièces détachées à cause d'un affrontement entre des manifestants et des militaires qui tiraient à balles blanches, tout un après-midi. Nous avons repris la route au bout de deux semaines après que notre entourage ait été rassuré. Nous avons donc procédé à notre recueil de données aussi fluidement que possible.

Au retour de notre première phase de recueil de données, nous rédigeons une communication orale qui générerait en nous énormément d'agacement, qu'une collègue doctorante avait relevé. C'était également une période au cours de laquelle nous prenions un poste de psychologue clinicienne auprès des Mineurs Non Accompagnés. Plusieurs mouvements contre-transférentiels se produisaient en nous, alors même que la douleur de la perte de notre père était toujours présente. Aussi, en plus de notre état psychique, la prise de conscience des angoisses liées à la transformation d'un matériel *informe* en construction épistémologiques, nous a amené à entamer un travail d'analyse personnelle pendant environ deux ans. Cependant, le chapitre « Réactions d'angoisse aux données des sciences du comportement », dans *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement* (Devereux, 2012), a été un appui à la période d'analyse des données. Notre motivation nous faussait compagnie,

alors nous avons initié la création d'une association³⁷ en février 2020, en fédérant des professionnels rencontrés sur le terrain, la famille et des connaissances. Ce projet est un regain d'énergie mais qui en consomme autant. Tant mieux ! En sachant qu'en fédérant des expériences et des volontés déboucherait sur des prises en charge d'enfants et d'adolescents qui en ont grandement besoin, nous retrouvions la direction et le sens de notre démarche de recherche.

Au printemps 2020, pendant que nous sortions d'une période d'arrêts de travail séquentiels, un diagnostic grave tombait pour notre mère lors de sa visite annuelle à Bordeaux. Le pronostic était mauvais mais il fallait tenter toutes les solutions possibles. Lorsque l'opportunité s'est présentée, nous nous sommes engagés auprès de l'USPN en tant que Chargée de Travaux Dirigés au cours de l'année 2020-2021. La crise du COVID imposait le travail à distance. Cependant, cette situation nous permettait d'être auprès de notre mère au cours de son parcours de soins à Bordeaux, qui s'est mal terminé. Au cours de l'été 2021, tout avait perdu son sens. Notre travail de rédaction de thèse était devenu mécanique. La reprise de nos séances de psychanalyse un an plutôt était une décision dont nous ne réalisons pas la portée. Dans cet espace, nous avons pu reprendre, et ce jusqu'à présent, le fil des choses qui ont été décousues, l'élan de ce travail de recherche et des projets à venir.

Découverte du terrain de recherche

La rencontre avec notre terrain de recherche a été une confrontation avec les réalités économiques, sociologiques et même politiques du secteur de la protection de l'enfance. La prise de connaissance des dysfonctionnements institutionnels a été source d'éprouvés affectifs challengeant notre capacité de prise de recul et de positionnement dans notre démarche en tant qu'apprentie chercheuse. Les conditions de prise en charge de la jeunesse en difficulté, dont nous avions relativement connaissance, nous semblaient un miroir de l'état socio-économique de ce pays, et pas si étrangères aux décisions ou non-décisions politiques. La prise en compte du contexte sociopolitique, socioéconomique, culturel et ethnique de la situation des ECL rencontrés, nous a amenés à des périodes difficiles de réflexion sur le sens et l'objectif de notre démarche. Nous avons pu nous recentrés progressivement grâce aux séminaires doctoraux mensuels proposés par notre directeur de thèse, sans occulter cette réalité latente, et parfois explicite, dans les récits des participants plus tard.

Lorsque nous nous sommes intéressés au sujet des Enfants en Conflit avec la Loi, une étude sociologique faisait déjà état des différents facteurs notamment familiaux et socio-économiques impliqués dans ce phénomène. Au fil de la découverte du terrain de recherche, nous avons réalisé le degré d'implication de ces facteurs. La centration sur notre objet de recherche a remis en perspective les dimensions principales de ce phénomène, à savoir : psychologique, anthropologique.

³⁷ Voir partie « Une proposition d'un dispositif (ASMEAS) »

C'est ainsi que se présentait la réalité du terrain de recherche, situé dans notre pays.

C'est un terrain qui est chargé de nos expériences subjectives de notre enfance et adolescence, de nos périodes de vacances après notre départ pour des études en France. C'est dans cette « réalité située entre transactions et subjectivité » (Santiago, in Paillé et al., 2006, p. 213), que nous tenterons de trouver des éléments de réponses à ces questionnements dans la discussion et dans l'analyse des éléments de notre contre-transfert et de notre positionnement de chercheur.

Lorsque que nous nous sommes engagés dans cette recherche, nous souhaitions étudier un sujet qui a été moins approfondi concernant les enfants et les adolescents au Togo. Nous étions donc dans une posture de non-sachant sur le sujet de notre recherche ! Ces enfants et adolescents allait donc m'apprendre les réalités de leur vie. Nous nous sommes donc aventurés dans des lieux dont jadis la protection parentale nous éloignait fortement.

Les mouvements contre-transférentiels se sont mis en évidence à la rencontre du terrain de recherche. Or, en amont de la rédaction d'un projet de recherche, le désir de réaliser une recherche renvoie à des représentations inconscientes et conscientes à propos d'un sujet. Par la suite, émergera un objet de recherche défini au fil des premières étapes de la démarche de recherche.

A travers, les connaissances élémentaires, parfois supposées, de ce terrain, nous projetions nos schémas sur le rapport que nous aurions avec les participants, les professionnels avec lesquels nous étions en contact à distance. Dès lors, nos échanges avec les professionnels du terrain véhiculaient une certaine connaissance des institutions et des enjeux des professionnels avec un soupçon de familiarité par notre acquiescement aux expressions courantes : « On est ensemble », « nos enfants ont besoins de nous tous » etc. Sans nous en rendre compte nous étions invités et légitimés dans une culture professionnelle. Le « on » ou « nous » venait en rappel de notre identité togolaise, d'une togolaise qui réalisait dans ces moments combien elle s'était éloignée de certains codes relationnels en se voilant d'un professionnalisme émoussé par cette confrontation à la réalité de ce terrain. Nous étions associées par ces expressions à un type de relation des adultes, des professionnels aux enfants et adolescents dont ils avaient la charge. Nous le découvrirons amplement lors du recueil de données.

Le positionnement de la chercheuse

L'accueil de notre démarche par les ECL était un incontournable de « l'ouverture de terrain » productive dans le respect de codes déontologiques de toute recherche scientifique (Bertaux, 2006). C'est ce qui fait d'eux des « participants » de la recherche. Autrement, le récit courrait le risque d'être falsifié par des procédés défensifs sans réel désir de convocation vers la conscience des expériences vécues. L'aspect intime de ce partage d'évènements marquants suppose la mise en forme langagière des éprouvés des affects. Le participant est celui qui a le savoir dans ce contexte d'accueil et de

recueil. Ceci d'autant plus que l'objectif de notre recherche implique de se centrer sur l'expérience des ECL narrée par eux-mêmes. L'expert de leur situation c'est eux-mêmes (Glaser & Strauss, 1967). Notre position a été de se décentrer des étiquettes sociojuridiques pour y revenir au détour de l'évocation des événements de vie. En effet, « seul un entretien centré sur la description des vécus à travers l'acte concret pouvait permettre de dégager ces modes de construction de sens, qui ne correspondent plus totalement aux définitions husserliennes de l'essence, et beaucoup plus à la recherche d'invariants signifiants pour le sujet en situation », (Santiago Delefosse, Rouan et Coll., 2001, p. 162).

Il ne s'agit pas d'une posture de validation a priori de théories existantes. De plus, la parole se devait d'être libre afin d'obtenir du participant un corpus propice à une compréhension émique. A ce stade, la mise en parenthèse de nos connaissances épistémologiques était requise. Une dialectique, dans un second temps, entre les perspectives émiques et les approches étiques ne serait herméneutique que dans cette posture première non-savante.

Nous leur avons signifié que nous étions en quête de savoirs, de connaissances issues de leurs expériences personnelles et singulières. Nous leur avons également signifié que les adultes et le monde environnant avec un discours basé sur des observations et leurs capacités d'analyse mais que l'information véhiculée reste majoritairement externe. L'objet du récit de leur vie est, de ce fait, un discours provenant de l'intérieur d'eux-mêmes : un témoignage sur soi par soi-même, comme un récit des profondeurs. Cette approche située venait reconnaître que le savoir était à leur niveau, que leur connaissance sur le phénomène d'ECL prenait sa source dans leurs vécus. Il n'est plus, dans ce cas question de savoir mais plutôt de connaissance. C'est un fait expérientiel.

Rapport aux participants et au terrain de recherche

L'immersion sur le terrain, avant d'être l'occasion de la rencontre des participants, a été l'expérience du paradoxe entre de la familiarité, des évidences questionnant des codes sociaux, des observations considérées comme des allants-de-soi, de la distance culturelle ainsi que de la négociation continue et de la posture de recherche. Tout semblait sujet à question bien que nous comprenions l'évidence et le sens dans ce contexte. Des détails banals devenaient saillants ; et l'exercice de juger leur pertinence et les mettre en lien avec l'objet de la recherche. Ainsi lorsque les enfants et adolescents placés sont tenus d'appeler les adultes - professionnels d'un foyer « papa » ou « maman » et d'en faire autant avec nous, nous nous confrontions aux codes culturels qui étaient devenus lointains. Cependant, nous avons été plus interloqués que nous l'aurions été douze ans auparavant lorsque nous découvrons le milieu de la protection de l'enfance au Togo. Lorsque le transfert concernait ouvertement des éléments d'imago maternelle, nous étions surpris et gênés par une sensation de

promiscuité. Sans être dans le refus qui pourrait être perçu comme un rejet, nous acceptons cette position maternelle qui renvoyait respect et légitimité tout en négociant une distance nécessaire à la prise de recul et la préservation de la relation « participant – chercheure ».

Un aspect que nous discuterons dans la suite de notre réflexion est celle des enjeux de cette invitation au transfert règlementé des représentations parentales. Nous nous posons des questions de l'exclusion dans une société dans laquelle appartenir ou provenir est nécessaire pour la survie sociale. Quels effets psychologiques pour des enfants et adolescents pour qui la relation parent-enfant est associée à la souffrance de l'abandon, de la perte ou encore de la honte d'être ?

Ces éléments seraient dignes d'être étudiés comme des données d'observation participante à certains moments dans un cadre méthodologique qui s'y prêterait.

Familiarité et altérité dans la rencontre

La familiarité se trouve dans le fait d'être dans une démarche de recherche sur un terrain endoculturel, partiel. En effet, nous sommes allés sur le terrain de recherche en tant que togolaise ayant vécu au Togo jusqu'à la majorité, mais vivant en France depuis une vingtaine d'années.

Il s'agit de questionner ce qui rapproche participant et chercheure, qui les rend complice implicitement dans le contexte de la narration, et qui les éloignent mutuellement. C'est un double mouvement d'analyse : prendre du recul et questionner ce qui semble si familier et usuel, d'un côté, et de l'autre, garder à l'esprit la distance entre les différences pour saisir et se représenter l'inconnu que les participants portent en eux. L'analyse d'éléments de notre propre culture, revenait à porter un regard critique et interprétatif sur notre bagage culturel (Rachik, 2021). La gestion de la distance et la proximité avec le terrain et l'objet de recherche va de pair avec la considération des mutations socioculturelles.

La rencontre des participants dans leur singularité indique de ramener à un niveau individuel des observations et questionnements sur le contexte du terrain de recherche. Ce terrain de recherche était investi à double sens par les participants et la chercheure. Les enfants et adolescents tentaient de nous identifier, par des questionnements indirectement sur les caractéristiques de notre métier, mais au détour du sujet de notre rencontre. Nous tentions de découvrir et de saisir, dans toute ses dimensions, l'intrigue de leurs histoires de vie. Ainsi, leurs récits réveillaient en nous de la colère, de la tristesse et du désarroi en ce qui concerne l'avenir de certains. Il nous est arrivé de nous mordre les lèvres en écoutant certains récits difficiles. Des images pouvaient surgir dans notre esprit comme : des paysages de désert et de forêt, une maison à entretenir, un jardin, un camion chargé de paniers de tomates, la prison ténébreuse, un cimetière couvert d'herbes, un salon de coiffure, les grands-parents soucieux,

des parents désœuvrés, une chorale, un garage de mécanicien, des salles de classe, les marchés... Nous nous représentons de cette façon les situations qu'ils relataient.

D'une manière générale, réaliser une recherche sur un terrain « transculturel », engendre des perturbations internes spécifiques liées à la proximité ainsi qu'à la distance culturelle et psychique tout chercheur (Devereux, 1972, 2012, Changkakoti, 2012). Cela nécessite une prise de conscience des enjeux et des alliances inconscientes lors des entretiens, des interactions diverses sur le terrain, et la retranscription-traduction. Néanmoins, nous y avons expérimenté l'exercice d'échanges sur la psychologie et sur l'anthropologie dans nos langues maternelle et paternelle. Nous étions entourés et sollicités à plusieurs niveaux au quotidien. Nous avons appris, dans une dimension nouvelle, à être à l'école de l'autre, moins âgé que nous mais plus expérimenté que nous dans certains domaines...

Aussi, à l'issue notre démarche de recherche, nous avons identifié que plusieurs possibilités d'accompagnement des enfants et adolescents en situation d'ECL, ou qui pourraient tomber dans cette problématique, sont envisageables.

1.6 ISSUES PSYCHOTHERAPEUTIQUES

1.6.1 Quelques pistes de réflexion

La complexité de l'imbrication entre des actes antisociaux et les pulsions internes sous-jacentes d'un côté et les influences de l'environnement d'un autre contribue à une co-production de ce phénomène d'ECL.

Ainsi, notre recherche est proposition d'une lecture nouvelle de l'imbroglio d'éléments antisociaux dont les motifs sont inconscients et conscients, générant des bénéfices secondaires de même que des réactions d'exclusion. C'est une quête qui pose la question de la « rencontre » de l'intériorité et de l'extériorité, de l'intrapsychique et de l'environnant ainsi que de l'individuel et du collectif. Lorsque l'individu est compris, c'est-à-dire saisi avec les multiples facteurs caractérisant sa situation, l'émergence de perspectives nouvelles peut advenir. Un dépassement du non-entendable, voire de l'insensé, devient possible. Nous avons envisagé quelques pistes de réflexion, au regard de l'analyse des récits de vie des participants.

Axes de réflexions et d'interventions

- L'identification des éléments angulaires dans la problématique de chaque ECL (ou des mineurs) pourrait être envisagée comme un levier thérapeutique en considérant la dimension du contre-transférentiel et des contre-attitudes. La sensibilisation sur les problématiques d'enfants cumulant des statuts multiples est une voie de différenciation des situations de

chaque enfant ou adolescent affecté par le phénomène. Il y a une vigilance à avoir autour de la limite entre la reconnaissance d'un statut de victime et la victimisation. Le premier est un élément que l'on sait bien participatif de la reconnaissance d'une souffrance légitime et donc understandable, partageable et qui fait sortir l'individu de l'isolement de l'indicible. Son humanité lui est ainsi restaurée. Le deuxième peut être enfermante et mettre la personne dans l'impasse d'une étiquette nouvelle. Cette approche peut priver le jeune de sa capacité d'agir et de reprise d'un développement. De fait, les représentations de l'enfant ou le regard semble être la toile de fond sur laquelle toute réflexion ou toute action devrait se dessiner.

- Les représentations locales ou perspectives émiques ont l'avantage d'être composées des paramètres contextuels. Cependant, elles gagneraient à être mises en réflexion visant à considérer l'enfant comme sujet interagissant et non comme un réceptacle. Ainsi, le principe de la « tabula rasa » ou de l'enfant déviant à redresser ou de l'enfant perméable à tous les vices de l'environnant pourrait être mis au centre des échanges en prémisses aux programmes d'intervention. Ces considérations concernant l'enfant convoquent dans le présent l'enfant de *jadis* dans la pensée collective et inconsciente.
- La notion de regard de l'autre est récurrente dans la problématique des ECL rencontrés. C'est un phénomène d'exclusion engendrant, comme le révèlent les récits, des sentiments de honte, de culpabilité. L'image de soi ou même du narcissisme est bien souvent abîmée. Certains remarquent leur propre fonctionnement de dépendance aux reflets de l'autre de la société à leur endroit. S'appuyer sur l'image de soi pour se restaurer est une piste de travail autour des identifications ou sur les personnes pouvant faire fonction de tiers auprès d'eux.
- Lever les nœuds d'incompréhensions des interactions entre enfants/adolescents et les adultes au sein de la société (microsystèmes) serait une voie d'élucidation des conflits. En référence à cette approche, nommer les violences individuelles et communes pourrait être une proposition d'un « troisième aire d'existence » selon Winnicott (2016). En identifiant ces violences en leurs lieux d'émergence et moments, et non d'origine, elles pourraient être comprises dans leurs nature et fonctions. Les circuits des différents processus du conflit avec la loi pourraient être analysés en vue de dénouements des événements banalisés.
- Des processus de transmissions transgénérationnelles sont agissant dans les relations familiales de ces enfants. Des interventions de travail autour des liens familiaux pourraient désamorcer en amont ces situations avant qu'elles ne dérivent. L'engrenage des facteurs et la spirale des récidives assombrissent des logiques de pensées de l'entourage notamment des parents et membres de la parenté. Il s'agit de faire la nuance entre l'origine et la cause du devenir ECL de manière préventive.

1.6.2 Vers une psychologie transculturelle en recherche-intervention

Bien que la présence manifeste de problématiques psychopathologiques ne soit plus à démontrer, il reste des questions de concepts et de paradigmes théoriques. Elles concernent les représentations et définitions émiques de ce qu'est une psychopathologie, les frontières du psychisme et du spirituel, les pratiques thérapeutiques imaginables et envisageables localement en corrélation avec la nosographie internationale. Certes, les adaptations transculturelles restent des références précieuses. Néanmoins, il demeure des précisions définitionnelles nécessaires à une clinique authentique et non rapportée avec des avatars possiblement difficiles à manier comme à la coexistence des classifications psychodynamiques hors nosographie avec les classifications nosographiques.

Les perspectives transculturelles impliquent une considération clarifiée des notions de culture, de double processus d'enculturation-acculturation continuuel, de contexte multiculturel, de psychisme, de psychopathologie, de psychothérapie...La vision de ces notions comme des processus, des dynamiques ou des organisations ou états ouverts en mutation en favoriserait l'élaboration des pistes de prise en charge.

Envisager des pistes d'interventions qui se nourrissent par des recherches en corrélations avec les problématiques que rencontrent les enfants, les préadolescents et les adolescents.

Au regard des questionnements ci-dessus, la référence aux cultures ou la place des objets culturels dans la dynamique et la construction psychique d'une personne est la position qui nous semble tenable et avisée. Toute culture est en mouvement et traversée par les influences externes et internes. Elle présente une dimension stable qui renvoie à la continuité et à la mêmeté à travers une longue période donnée dans un environnement circonscrit selon des critères de similarité de fonctionnement de groupes identifiés. Toutefois, force est de constater que les histoires de rencontres des peuples ont engendré des changements à des degrés différents des cultures par l'effet d'éléments rapportés (pratiques éducatives, arts culinaires ou habitudes alimentaires, évènements culturels périodiques...). Une fois une culture est mise au contact avec une autre, certes ces dernières ne restent pas un objet passif de la première mais elle est intégrée dans les mutations internes.

Le conservatisme culturel n'empêche pas le changement culturel ni les variations culturelles. C'est une illusion de penser la culture de manière aussi figée. Cependant, lorsqu'on parle d'ethnopsychanalyse ou psychothérapie transculturelle, des craintes se lèvent quant à l'éventualité de retour à des pratiques dites fétichistes, voire de pratiques de magie noire avec tous les fantasmes et représentations diabolisant les religions animistes comme celle du vaudou. Au-delà de ces attitudes rétives, la question du risque d'aggravation de l'état de santé mentale de certaines structures

psychiques et pathologies psychotiques ou névrotiques par certaines pratiques de thérapies traditionnelles dont l'efficacité symbolique et empirique reste à prouver.

Toute cette dimension spirituelle relevant de l'objet d'étude de l'anthropologie médicale dans les aires culturelles au Togo, ne fait pas partie de notre recherche ni de notre spécialisation. Elle est à considérer, toutefois, à la mesure de sa place et sa fonction dans le développement et dans l'histoire des personnes.

Les éléments qui nous paraissent comme des références dans un potentiel travail psychothérapeutique transculturel sont davantage : les contacts et les expériences que les individus ont avec les cultures dans ce contexte multiculturel, leur tissage d'une certaine forme de mosaïque interne d'objets culturels d'identification, voire de métissage, la culture avec ses variations et mouvements endogènes et exogènes historiques-actuels, les éléments qui ont participé, et qui le sont encore dans le présent, aux processus d'enculturation d'une personne. Ce sont les logiques pathogènes du rapport au culturel pris dans l'économie et la dynamique psychique qui font l'objet d'une intervention psychologique transculturelle.

Voici quelques exemples d'objets et rites culturels pouvant constituer des leviers thérapeutiques : les rituels ayant participé à la conception de l'enfant, les recommandations et interdits ayant accompagné la grossesse, les circonstances de la naissance, les us et coutumes d'inscription sociale, les pratiques de protection divinatoire et éducatives, les circuits de rapports de l'enfant et de l'adolescent au monde dans l'horizontalité et la verticalité, les rites de passages socioculturels et culturels et/ou traditionnels. Le paradigme général est de comprendre comment les enfants et adolescents ont été conçus, représentés et pensés dans les différentes sphères de leur niche développementale. Entendre les récits sur eux et par eux-mêmes en référence à ces filtres inscrits en eux et les ayant mis en relation avec le monde serait une approche clinique transculturelle.

Dans le contexte du Togo, constitué d'environnements sociaux multiculturels et traversé par des influences culturelles extérieures, on est appelé à recourir aux références plurielles et brassées tant au niveau individuel que groupal. Le passage d'une aire culturelle, le plus souvent à travers des migrations internes et transfrontalières parfois des exils sans nom. Les processus d'enculturation, d'acculturation, d'interculturalité et de transculturalité, aussi minimes soient-ils, restent considérables dans l'histoire de vie des individus, en l'occurrence celle des enfants et adolescents dont les procédés psychiques sont spécifiques. À chaque fois que l'intime sera approché, les croyances et systèmes de pensées s'élèveront, dans ces milieux où il y a une empreinte systématique des us et coutumes ethniquement spécifiés (Devereux, 1967). Les marqueurs culturels (rites, coutumes...) s'accompagnent de références culturelles. Quelle que soit la religion ou la divinité de laquelle les pratiques découlent, elles ne peuvent pas être occultées étant donné leur place dans la

conception de l'Être. Par conséquent, la question de la santé mentale, en tant qu'un état de l'Être, ne peut pas en faire fi.

Par exemple, le processus d'« Ouvrir le prénom » (Nathan, 2015) dans la phase de début des consultations, serait une démarche thérapeutique dès le moment de la rencontre particulièrement symbolique pour un enfant ou adolescent togolais. Quel que soit le moment où le prénom sera déplié, il n'en demeure pas moins qu'il débouchera sur l'identification des « ethnothéories parentales » et les premiers éléments de l'histoire de l'enfant. En effet, l'on peut dire que le processus de dation du nom est influencé par depuis la colonisation au Togo. Mais, les coutumes des parents, selon le système de parenté, restent présentes par des rites gestationnels et périnataux comme l'accueil de l'enfant et/ou la dation des noms. On observe une combinaison, par exemple, d'un prénom ethnique, d'un prénom de circonstance, d'un prénom de baptême.

La place de l'individu dans le groupe et les fonctions du groupe sont des éléments fondamentaux à la dynamique psychique des individus ainsi que dans ses rapports sociaux. Cette dialectique entre l'individualité et la groupalité est le champ de la psychologie et de la psychothérapie. Dans un contexte fortement caractérisé une multiculturalité, le travail psychothérapeutique se doit de tenir compte des codes culturels, culturels et sociaux qui régissent ces négociations et les états de ce passage individualité-groupalité.

En somme, il s'agit de penser et co-construire un espace psychothérapeutique basé sur « ...des notions clés d'universalité psychique, de singularité et d'altérité » (Dérivois & Moro, 2017, p. 206). Des lieux de médiation pourrait être penser en parallèle du travail thérapeutiques. En réalité, des médiations conduites par des notables dans localités sont effectuées en amont aux signalements des certains situations aux services de police et de protections de l'enfance. Cependant, l'accompagnement des réinsertions familiales ou communautaires par une poursuite des médiations serait un avantage pour la réhabilitation des ex-ECL. Des exemples existent selon les la vision personnelle des certains représentants traditionnels. Nous vous exposons le cas d'un chef canton de la région des plateaux qui mènent des médiations selon plusieurs casquettes : sociologue, ambassadeur UNICEF, Chef Canton et membre d'un groupe d'initiés et divinateurs.

1.6.3 La gestion du conflit en chefferie coutumière et le petit-clos

La gestion du conflit présidée par un chef canton ou de village procède de plusieurs étapes selon les entretiens avec deux chefs canton de la Région des Plateaux. Nous exposerons dans les lignes qui vont suivre, une synthèse de leur propos avec une prédominance d'un des chefs qui tend à inclure les droits de l'enfant revisités selon la charte des droits de l'enfant africain. Ce document international

au niveau africain recommande l'importance de considérer l'enfant selon les systèmes de parenté et des croyances culturelles et cosmogoniques.

Ce chef canton, sociologue de formation, est initié aux pratiques divinatoires³⁸,

Signalement des situations...

En préalable, les situations conflictuelles sont signalées auprès de notables ou par l'intermédiaire du messenger ou encore auprès des chefs canton directement. Une première rencontre en comité restreint est alors organisée. Elle fait foi d'une présentation officielle du litige par les principaux concernés. Une ou deux dates sont fixées pour les audiences.

Espaces de dénouement...

L'espace principal des séances est la salle « circulaire » des assises, structurée en deux sphères en hélice se faisant face, destinées aux parties concernées par les transgressions du mineur. En face de ces deux zones, le chef, son messenger et quelques notables siègent lors des séances. Une annexe sert du petit-clos (Kpavi³⁹), un lieu où sont discutés des aspects très intimes du problème exposé ou des personnes impliquées. Le recours aux divinations est envisagé lorsque des zones restent compliquées à élucider.

Au fil des séances...

Le déroulement des séances débute par l'exposition des problèmes par chaque partie. Il s'en suit la phase d'analyse de l'enchaînement des incidents constituant le conflit. L'un des chefs canton ayant l'habitude de gérer les situations d'ECL dans sa circonscription, explique l'importance de recenser l'ensemble des faits de transgression, de faire un état des lieux de la situation actuelle de l'enfant, et de réaliser son histoire de vie ou de sa provenance. Les torts sont définis et reconnus en présence des victimes. La situation d'exclusion ou de risque d'incarcération est dressé vis-à-vis de l'ECL et transformée en conseils sous forme d'allégories ou d'apophthegmes. Les formules métaphoriques telles que les proverbes sont utilisées en introduction, en illustration des aspects complexes ou des points d'incompréhension des parties et en guise de conciliation des différents avis. Dans les cas de répétition d'actes de transgression, la question de la provenance se pose plus sérieusement. Ce chef canton a, dans ces contextes, procédé à des médiations familiales et des réhabilitations des enfants au sein de leur lignée ou à leur place symbolique dans le système familial.

³⁸ Pour ne citer que ces références.

³⁹ Le huis-clos, littéralement désigné en Mina comme le petit-clos

Vers une restauration ?

Les dommages sont réparés ou les remboursements reviennent aux parents du jeune. Celui-ci peut être amené à participer aux réparations en nature par des travaux non rémunérés. Le préjudice moral est une dimension qui est considérée d'une manière particulière. Le fait de régler l'impact de moral et psychologique participe au rétablissement des relations dans une dynamique pacifiée dans l'environnement immédiat du jeune. La démarche de présentation des excuses, en compagnie de personnes significatives en plus des parents, est d'une nécessité cruciale. Ils peuvent se faire accompagner par un notable du chef canton selon la gravité de la situation. Cette démarche débouche sur une réconciliation et peut amener vers une démarche restaurative selon la transgression. Il y a une dizaine d'années, cette procédure était devenue une manière d'étouffer les actes commis. Toujours dans le cadre de la gestion des conflits selon les règles coutumières, des rites religieux subséquents aux investigations dans le « monde sacré » sont un passage possible en vue de libérer l'enfant de puissances maléfiques. Ainsi, celui-ci pourrait être restitué à sa place au sein de la famille et de la société.

Le principal nœud de la gestion des conflits, en général et concernant les ECL est la coordination indéfinie entre l'instance coutumière et les tribunaux administratifs étatiques. Actuellement, le recours à l'une ou l'autre instance relève de facteurs conjugués de la gravité et du type des actes, de la volonté de sollicitation de la police et des services de protection de l'enfance et de la localisation géographique. En effet, toutes les localités, bien que sous juridiction, ne sont pas suffisamment couvertes par les fonctionnaires. Ces zones de vacuité laissent place aux médiations coutumières de chefferies locales.

Cette configuration présente probablement des insuffisances juridiques. Néanmoins, le travail de médiation autour de la situation des transgressions et bien au-delà. Le travail de médiation familiale et restauration des enfants et adolescents concernés est un essentiel, nous semble-t-il à développer. En réalité, si l'on se réfère aux actes de transgression comme une manifestation de conflits multifactoriels cristallisés au niveau psychique et comportemental dans les problématiques des ECL, ce chef canton touche ne serait-ce que partiellement le fond de ce qui fait nœud. Il prend en charge ce qui fait conflit, indéfinissable au préalable, et qui n'a pas trouvé de balises ni de digues dans l'être et dans le relationnel de ces préadolescents et adolescents en développement.

Sa démarche s'adresse prioritairement aux groupes et systèmes d'appartenance des enfants. D'un point de vue psychothérapeutique, plusieurs approches transculturelles peuvent être sollicitées : la psychothérapie transculturelle individuelle et la psychothérapie transculturelle de groupe (Moro, Baubet et al., 2013), voire de la psychothérapie ethnosystémique (Abbal et al., 2013). Cet accompagnement pourrait apporter des transformations des béances dans les histoires de vie des

participants et de leur besoin d'autobiographie en vue de rétablir le sentiment de continuité de soi et de la nécessité de réaliser des transmissions. Des réponses pourraient être trouvées aux questionnements sur leur place et leur fonction au sein de leur famille.

Pour ce faire, des dispositions sont requises afin de proposer des prises en charge psychologiques qui, comme les ECL rencontrés, relèvent de la protection de l'enfance et de la santé mentale infanto-juvénile. Or, ce public fait partie d'une catégorie de la population dont le niveau de vie est faible. Une initiative de fédération de quelques professionnels rencontrés sur le terrain de recherche a donc vu le jour, dans l'idée d'apporter des propositions d'accompagnement aux enfants et adolescents de ces deux domaines.

1.6.4 Une proposition de dispositif (ASMEAS)

Un réseau de professionnels, en mettant à contribution leurs compétences selon leurs spécialités s'est constitué en une association Loi 1901. L'Association pour la Santé Mentale pour l'Enfant et l'Adolescent par Solidarité est née de cette volonté et de l'intérêt commun pour le bien-être psychologique de ce public. L'objet est de « Proposer des prises en charge en ambulatoire, en amont et en aval des accompagnements existants, aux enfants et adolescents relevant conjointement de la Protection de l'Enfance et de la Santé Mentale infanto-juvénile au Togo, en associant autant que possible leurs familles et en visant leur réinsertion psychosociale » (Article 2 des statuts de l'ASMEAS, 2020).

L'ASMEAS a pour principal objectif une approche clinique et de recherche-développement. D'après l'article 20 des statuts de cette association, un « Comité de Recherche et formation accompagne l'élaboration des projets de recherche et de formation sous leurs différents aspects. Il élabore et coordonne les activités de diffusion de connaissances et de formation des membres afin de favoriser leur développement professionnel ».

Le recensement d'études de cas cliniques et l'élaboration d'un glossaire d'expressions des mal-être psychiques et des thérapies existantes et envisageables dans ce contexte multiculturel et de plurilinguisme au Togo est l'une des prochaines pistes de travail.

CONCLUSION GENERALE

Le phénomène des Enfants en Conflit avec la Loi se produit dans un contexte de vulnérabilités plurielles. Il serait la résultante multifactorielle de conditions et de conduites réactionnelles face aux évènements que ces enfants et adolescents endurent.

Au niveau individuel, le phénomène des Enfants en Conflit avec la Loi se présente comme un continuum de situations de transgressions qualifiables graduellement en fonction de la gravité des actes commis. Les enfants ou adolescents dit en conflit avec la loi ne se reconnaissent pas à travers cette catégorie. Ce vocable n'est pas répandu dans le discours collectif de la population mais plutôt d'usage dans le secteur de la protection de l'enfance et dans le cadre la justice pour mineure. Il peut s'agir de délinquance mais pas toujours. Un enfant ou adolescent en « Situation de Conflit avec la Loi ». Cette considération favorise une reconnaissance de l'individu différencié de sa situation, de ses transgressions, et de ses étiquettes.

Lorsqu'un enfant ou un adolescent est identifié comme un ECL, son statut de sujet, devient négligeable par une bonne partie de la société. Leurs actes deviennent l'essence de l'Être. Les manifestations diverses et variées aux allures transgressives sont des messages, ou dirions-nous, des énigmes de leur existence. Ils sont intrigants à l'instar de l'enchevêtrement des évènements de vie que ces jeunes rencontrent. La complexité du tissage de leurs expériences de vie réside dans le fait que ce sont des facteurs externes, mais qui s'imbriquent intimement et confusément avec des facteurs internes. Ces derniers extériorisés deviennent de nouveaux conflits entraînant des retombées judiciaires. Des sanctions sociales d'exclusion s'y rajoutent par des étiquettes, avec des références aux croyances surnaturelles. La limite entre le statut de victime et de l'auteur de transgressions devient ainsi ténue ou disparaît en faisant basculer l'adolescent ou l'enfant au rang des « déshumanisés ». Le statut d'ECL convoque la double notion acteur/victime. Cette dualité se retrouve également au niveau de la fonction que la transgression peut avoir : celle de symptôme (expression d'un mal-être) /source d'exclusion. Cependant, il est nécessaire de sortir de ce cycle du choix binaire entre les deux positions - celle de l'extériorité et de l'intériorité - afin d'accéder à une vision complexe, pourrait être un recours. Tout n'est pas du dedans (logique d'étiquetage, du jugement et de l'exclusion) et tout n'est pas du dehors (logique de compréhension des ECL, remise en question pure et simple du milieu).

La plupart des participants ont un fonctionnement psychique qui comporte une dynamique de dépendance importante variable au regard de l'autre, à l'autre comme appui. D'où l'importance du regard à porter sur eux et leur situation. Ce n'est une identité, mais une situation « complexe ». L'imbrication et l'engrenage des facteurs variés se produisent selon des procédés communs et

différentiels en fonction de la personne en question et son expérience de vie. Les événements expérimentés en raison de la charge affective et la chaîne de signification propres au fonctionnement psychique de la personne, font émerger des comportements de risque ou de protection. C'est en premier lieu la loi symbolique qui est franchie dans leurs relations précoces au monde.

Rappelons qu'en deçà des problématiques flagrantes des ECL, il y a la dimension des tendances anti-sociales et tendance anti-normes qui sont des recherches de l'alternative aux règles. La tendance anti-sociale, comme une alternative à la sociabilité ordinaire (Winnicott cité par Houssier, 2012). C'est une forme alternative et une manière d'être en lien au sein de groupes en marge de la société normalisée. Alors, ils choisissent, ou plutôt tendent vers des règles plus supportables ou plus intégrables. L'alternative vient en lieu et place du néant, qui est en prélude d'un imminent effondrement, surtout dans les conditions de vie des ECL.

Nous constatons en effet que le phénomène d'ECL vient se superposer et de surcroît perturber le développement de ces enfants, préadolescents et adolescents. Les processus ordinaires de transgresser et d'expérimentation des interdits s'imbriquent dans l'engrenage des mécanismes impliqués dans ce phénomène.

Ces situations d'étrangeté ou conflictuelles appelle un regard nouveau. Ce qui manquait de sens apparent peut devenir l'objet d'un dénouement. L'évidence laisse place aux incertitudes par la mise en concordance des différents éléments de la problématique d'un ECL. Une démarche de compréhension bienveillante, et non du laxisme, de l'ensemble de la complexité de chaque situation, a besoin d'être portée à un niveau éthique. Le rappel à la vulnérabilité et à la faillibilité inhérente à la condition humaine est plus que nécessaire, surtout dans les conditions de vie aussi précaires que les leurs. Les perspectives émiques prenant appui sur les contenants de pensée socioculturels complexes (allégories, métaphores, proverbes...) envisagées avec savoir-faire et de façon circonstancielle peut constituer des leviers de réflexion voire thérapeutique. Ils peuvent être au bénéfice de l'enfant, de sa famille et de son mésosphère (écosystème selon Bronfenbrenner, 1996). Le conflit des ECL est qu'ils sont ignorants de ce qui parle en lui, qui l'agite dans une double position d'objet-sujet. La réception de « bons reflets » lui ouvre la voie de la mise en sens. Ce qui implique un travail d'élaboration psychique. Ils adressent des demandes incompréhensibles pour eux-mêmes, mus par des mécanismes inconscients. C'est parfois des désirs inconscients qui sont projetés dans la réalité. La loi symbolique est touchée probablement parce que c'est à cet endroit même qu'il y a un manque ou une absence de quelque chose d'impensable ou d'innommable. L'acte devient ainsi expression.

Il y a des discours de l'intime, des murmures de l'inconscient, qui agitent parce qu'ils n'arrivent pas à être mise en forme partageable. En effet, les malentendus ne facilitent pas la construction d'un récit. Dans notre recherche cet *impossible à dire*, pathologique, se traduit en transgression. Mais, la chaîne

des évènements de vie et des statuts des enfants et adolescents, indique que le mal-entendu, le conflit, est en mouvement bien longtemps avant les situations d'infractions. Nous avons pris l'initiative d'écouter la part subjective de ce phénomène dans l'optique de mettre en corrélation le dedans et le dehors, afin d'accompagner ces jeunes au plus près de leur réalité. Des perspectives, mentionnées, ci-dessus, s'offrent à toute personne désireuse d'approfondir et d'utiliser les considérations anthropologiques (culturelles et/ou culturelles) comme un levier de toute prise en charge psychothérapeutique. C'est une invitation à « comprendre et à aider les enfants à grandir » !

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agostini, D. (2005). « Mélanie Klein analyste d'adolescents : III. Le cas "Willy" ». *Adolescence* T. 23 1, n° 1 : 179-187.
- Aichhorn, A. (2002). *Jeunes à l'abandon en souffrance*. Les éditions du Champ social.
- Ainsworth, M., & al., (2015). *Patterns of attachment*. Hillsdale, Erlbaum
- Akara, A. (2019). « Les rites initiatiques des jeunes kabyè au nord du Togo ». Billet. *Les Éditions Universitaires d'Avignon*.
- Akkari, A. et Dasen P. (2004). *Pédagogies et pédagogues du Sud*. Editions L'Harmattan.
- Antoine, P. et Smith J.A. (2017). *Saisir l'expérience : Présentation de l'analyse Phénoménologique Interprétative Comme Méthodologie Qualitative En Psychologie*. *Psychologie Française* 62, n° 4 : 373-385.
- Antoine, P. (2017). *Chapitre 2. L'analyse interprétative phénoménologique. Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*. Dunod.
- Attivon, A.C., Ahovi J., Reveyrand-Coulon O., Baubet, T. (2022). « Un enfant en conflit avec la loi au Togo aux frontières du sacré et du sacrificiel : Cas de Paulin : un enfant aux multiples statuts ou aux problématiques psychopathologiques multiples ? » *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, N° 70(1) : 49-55.
- Anzieu D., Gibelo, B. et Houzel, D. (1994). *L'activité de la pensée : émergences et troubles*. Collection Inconscient et culture. Paris : Dunod.
- Anzieu, D., Haag G. et Tisseron S. (2003). *Les contenants de pensée*. Inconscient et culture. Paris : Dunod.
- Bioy, A., Castillo M-C., Koeing M. (2021). *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie*. Paris : Dunod.
- Barma, M. (2011). *Les conséquences psycho traumatiques de la maltraitance faite aux enfants et aux adolescents au Togo : étude prospective réalisée sur 136 enfants accueillis au Centre OASIS de la Fondation Terre des Hommes (LOME) de 2005 à 2008*. Université de Lomé.
- Batista Wiese, E., Van Dijk, M., et Seddik, H. (2009). *La matrice familiale dans l'immigration : trauma et résilience*. *Dialogue*, 185(3), 67.
- Baubet, T. (2004). « Effroi et métamorphose Psychothérapie transculturelle des névroses traumatiques en situation d'impasse thérapeutique ». *Baubet, T., et Moro M. R. (s.d.) Trauma et cultures*. L'Autre, 405-408.
- Baubet, T., et Moro M. R. (2000b). *Trauma et cultures*. L'Autre, 1(3), 405.
- Baubet, T., et Moro M. R. (2000a). *L'approche ethnopsychiatrique*. *Enfances & Psy* 12, 12(4) : 111-117.

- Baubet, T. et Moro M. R. (2013). *Psychopathologie transculturelle*. 2^{ème} édition. Les âges de la vie psychopathologie. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson.
- Baumgardt, U. et Bounfour A. (2004). *Le proverbe en Afrique : forme, fonction et sens*. Bibliothèque des Etudes africaines. Paris Budapest Turin : INALCO L'Harmattan.
- Bowlby, J. (1982). *Attachment and loss*, vol. 1. Attachment, New-York, Basic Books.
- Benjelloun, M., A., Bronsard, G., Rufo, M., (2009). Entre adolescence et prison. *Enfances & Psy*. Erès.
- Bernichi, A. (2015). « Traumatismes et fuite dans la rue. Recherche auprès d'enfants et d'adolescents de la rue de Casablanca ». *L'Autre* 16, n° 2 : 150-160.
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie - L'enquête et ses méthodes*. 4^{ème} édition.
- Bertrand, M. (2005). « Qu'est-ce que la subjectivation ? » *Le Carnet PSY* n° 96, n° 1 : 24-27.
- BICE (2011). Guide des Bonnes pratiques pour la protection des mineurs en conflit avec la loi au Togo.
- Bonardi, C. (2010). « Postures de recherche et regard sur soi : une ouverture vers l'altérité ? » *Bulletin de psychologie* Numéro 505, n° 1 : 49-59.
- Bonte, P., & Izard M., (2007). Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie. PUF
- Bossuroy, M. (2016). *La psychologie clinique transculturelle*. In Press.
- Bronsard, G., & Bruneau, N., (2016). Grandir « retiré » de sa famille : quelques enjeux cliniques et institutionnels concernant les enfants et les adolescents placés. *Revue de l'Enfance et de l'Adolescence*. Erès.
- Bruit Zaidman., L. (2014). « Objets rituels tragiques chez Euripide ». *Revue de l'histoire des religions*, n° 4 : 581-598.
- Brun, A., Roussillon R., Bonnet G., Brunet, L., Dejours, C., Perron, R., Ravit, M., et Viñar, M. (2016). *Aux limites de la symbolisation*. Inconscient et culture. Malakoff : Dunod.
- Burrick, D. « Une épistémologie du récit de vie », s. d., 30.
- Cadart, M-L. « Yoram Mouchenik, Psychothérapie transculturelle en pays kanak ». *Bulletin Amades. Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et à la Santé*, n° 62.
- Camara, M., Sokhna S., Ba, E.H.M., Faye, P.L. et Thiam, M.H. (2014) « Le confiage : mécanismes et enjeux relationnels ». *L'Autre* 15, n° 2 : 167-177.
- Colin, D. (2016). « Mouvement de grandir et quête d'une identité personnelle : le modèle développemental d'Erikson ». *Contraste* 44, n° 2 : 75-91.

Deborde, A.-S., (2016) *Lien entre attachement et estime de soi chez des adolescents placés en famille d'accueil ou en institution : contribution respective de la mère biologique et de la figure d'attachement secondaire*. L'Année psychologique 2016/3 (Vol. 116), pages 391 à 418.

De la Noë, Q., Révah-Lévy, A. et al. La vie comme récit. L'autre 2000, Vol. 1, n°2

Dentici, M., Megherbi, H., Bossuroy, M., & Moro, M.R. (2021). « Évaluation psychologique en situation transculturelle : Analyse de récits d'enfants à partir d'images aux références culturelles multiples ». In Mouchenik, Y. & Moro, M.R. *Pratiques transculturelles*. Les nouveaux champs de la clinique. Paris : Éditions In Press.

Derivois, D., Moro M.-R. *Le soin psychique à l'ère de la mondialisation*, s. d.

De Tychey, C. « Surmonter l'adversité : les fondements dynamiques de la résilience », Cahiers de psychologie clinique 2001/1 (n° 16), p. 49-68.

Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Nouvelle bibliothèque scientifique. Paris : Flammarion.

Devereux, G. (2009). *La renonciation à l'identité : défense contre l'anéantissement*. Petite bibliothèque Payot 728. Paris : Payot & Rivages.

Devereux, G., Bastide R., Gobard H., et Jolas T. (1983). *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. 3^{ème} édition. Paris : Gallimard.

Dictionnaire des sciences humaines. (2006). Paris : Presses Universitaires.

Dictionnaire Le petit Larousse illustré. (2018). Paris : Larousse.

Dictionnaire Le Robert illustré. (2018). Paris : Nouvelle édition millésime.

Diedhiou, P. (2016). « Les Mécanismes Traditionnels de Résolution des Conflits : Le Rôle des Femmes des Bois Sacrés dans la Résolution du Conflit de Casamance ». *Proceedings of the African Futures Conference* 1, n° 1: 63-93.

Djonoukou, K. T. « La résolution des conflits dans les sociétés traditionnelles du Togo : importance des palabres et des proverbes. »

Dumontier, B. « La vie après l'exil : une étude phénoménologique et interprétative de l'expérience vécue de réfugiés au Québec », s. d., 273.

Erny, P. (1978). *L'enfant et son milieu en Afrique noire : essais sur l'éducation traditionnelle*. Petite bibliothèque Payot 342. Paris : Payot.

El Husseini, M. (2016). *Exploration du contre-transfert dans la clinique du trauma : une étude qualitative*. Université Paris 13.

Feldman, M. (2011). La nécessité du lien au cœur de la prévention et de la protection des tout-petits. *Vie sociale et traitements*, 4 (112), 82-92.

- Feldman, M., Mansouri M., Revue P., et Moro M. R. (2016). « Une clinique des affiliations pour une psychopathologie contemporaine ». *La psychiatrie de l'enfant* 59, n° 1 : 291-308.
- Ferradji, T. (2016). « Pères et institutions : perspectives transculturelles ». *Dialogue* 214, n° 4 : 41-52.
- Fierdepied, S., Sturm G., Taïeb O., Moro M-R., et Baubet T. (2012). « Aspect Traumatogène de l'exclusion Sociale, Une Analyse Ethnopsychanalytique ». *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique* 170, n° 5 : 338-341.
- Filloux, J-C. (2005). *Analyse d'un récit de vie*. Presses Universitaires de France.
- Freud A., (1996) *Le traitement psychanalytique des enfants*. Paris, PUF.
- Freud, S. (2010). *Malaise dans la société*. Payot.
- Freud, S. (2014). *L'Homme Moïse et la religion monothéiste : Trois essais*. Payot.
- Glaser, B. et Strauss A. L. (2017). *La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative*. 2^{ème} édition. Individu et société. Malakoff : Armand Colin.
- Golse, B. (2012). « Un adolescent tout seul, cela n'existe pas. L'adolescent et sa famille revisités par les nouvelles connaissances sur le bébé ». *Dialogue* 198, n° 4 : 19-30.
- Golse, B. et Missionnier, S. (2008). *Récit, attachement et psychanalyse*. Toulouse : Erès.
- Gottman, J. M., Nan S., et Beaulieu, D. (2010). *Les couples heureux ont leurs secrets : les sept lois de la réussite*.
- Guerraoui, Z., et Reveyrand-Coulon, O. (2010). *Pourquoi l'interdit ? Regards psychologiques, culturels et interculturels*.
- Guidetti, M., Lallemand, S., et Morel M-F. (2002). *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui : approche comparative*. 2^{ème} édition. Cursus Psychologie. Paris : Armand Colin.
- Guyard, H. (2007). « Jean-Claude Quentel, Les fondements des sciences humaines, Érès, 2007 ». *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*.
- Herskovits, M. J. (1950). « Les Bases De L'anthropologie Culturelle », 305.
- Hochmann, J. (2011). « La causalité narrative ». *Cliniques méditerranéennes* n° 83, n° 1 : 155-70.
- Houssier, F. (2012). « DONALD WOODS WINNICOTT, "La tendance antisociale" (1956), in De la pédiatrie à la psychanalyse, Paris, Payot, 1969, 145-158 ». In *45 commentaires de textes en psychopathologie psychanalytique*, 197-204. Psycho Sup. Paris : Dunod.
- Huerre, P. (2010). « L'adolescence : à qui ça sert ? » *Le Télémaque* 38, n° 2 : 7-10.
- Huerre, P., Pagan-Reymond, M., et Reymond, J-M. (2003). *L'adolescence n'existe pas : une histoire de la jeunesse*. Odile Jacob.

- Ionescu, S. et Blanchet, A. (2009). *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique*. Nouveau cours de psychologie Master et doctorat. Paris : Presses universitaires de France.
- Itouah et Tettekpoe. (1988). « Famille, enfant et développement en Afrique ».
- Jacquet, F. (2013). « Naître du monde et naître au monde. Merleau-Ponty / Patočka ». « Justice des mineurs », s. d., 52.
- Kalina, S. K. (2014). « Résilience et psychopathologie chez les enfants des Villages d'Enfants SOS du Togo ». Université de Lomé.
- Klein, M. (2013). *La psychanalyse des enfants*. 4^{ème} édition. Quadrige. Paris : Presses universitaires de France.
- Klein, M. et Riviere, J. (1979). *L'amour et la haine : le besoin de réparation, étude psychanalytique*. Paris : Payot.
- Lallemand, S. (1993). *La circulation des enfants en société traditionnelle : prêt, don, échange*. Paris : L'Harmattan.
- Lallemand, S. (199). *Adoption et mariage : les kotokoli du centre du Togo*. Paris : L'Harmattan.
- Lallemand, S. (2004). Mes mères et mes pères : rapport entre filiation, terme de parenté et adoption-fostorage. In. I. Leblic (Ed.), *De l'adoption : des pratiques de filiations différents* (pp.299-321). Clermont-Ferrand : Presses universitaires Balise Pascal.
- Laplanche, J. et Pontalis J-B. (2007). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : Presses Universitaires de France - PUF.
- Lebigot, F. (2011). *Traiter le traumatisme psychique, Cliniques et recherche*. Dunod.
- Lecomte, J., Les caractéristiques des tuteurs de résiliences. Association de Recherche en Soins Infirmiers « Recherche en soins infirmiers » 2005/3 N° 82, pages 22 à 25
- Le Roy, É. (1978). « Pour une anthropologie du droit ». *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 1, n° 1 : 71-100.
- Lévi-Strauss, C. (1949). « L'efficacité symbolique ». *Revue de l'histoire des religions* 135, n° 1 : 5-27.
- Littré, É. (1999). *Dictionnaire de la langue française*. Edition nouvelle. Versailles : Encyclopaedia Britannica France.
- Locoh, T. « Familles Africaines, Population et Qualité de La Vie », s. d., 54.
- Manciaux, M. (2001). *La résilience : résister et se construire*. Cahiers médico-sociaux. Genève : Médecine et hygiène.
- Manciaux, M. (2001). « La résilience. Un regard qui fait vivre ». *Études* 395, n° 10 : 321-330.

- Mansouri, M. (2018) « Parentalité : une nécessaire déconstruction de nos représentations ». *Contraste*. Érès 2 N° 48 | pages 59 à 74.
- Mansouri, M. (2022) « La surcharge des parents venus d'ailleurs ». *Contraste /2* (N° 56), pages 179 à 191.
- Mantrach, Z. (2021). L'adaptation culturelle à l'épreuve de la diversité : cas de la Nouvelle Echelle Métrique de l'Intelligence (NEMI-2) en terrain marocain.
- Marcellli, D., et Braconnier, A. *Adolescence et psychopathologie - Daniel Marcelli, Alain Braconnier*, 9^{ème} édition., s. d.
- Marty, F. (2005). « Initiation à la temporalité psychique. Que serait la temporalité psychique sans l'adolescence 7 ». *Psychologie clinique et projective* n° 11, n° 1 : 231-256.
- Marty, F. et Houssier F. *Éduquer l'adolescent ?* Enfance & adolescence. Champ social, 01.
- Mavinga Lake, D. (2019). « 10. De l'enfant sorcier à l'enfant martyr ». In *L'enfant sorcier et la psychanalyse*, 163-183. Psychanalyse et clinique. Toulouse : Érès.
- Mbodji, M. (2010). La violation d'interdits dans les pratiques de socialisation de l'enfant au Sénégal. In *Pourquoi l'interdit? Regards psychologiques, culturels et interculturels*. P. 117-133.
- McCarney, D. W. « A Restorative Justice Approach to Working with Children in Residential Care », s. d., 28.
- Moro, M. R. (2011). *Psychothérapie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*. [2e édition]. Psychothérapies Pathologies. Paris : Dunod.
- Moro, M. R. (2010). *Nos enfants demain. Pour une société multiculturelle*. Odile Jacob.
- Moro, M. R., Moro, I., Abbal, T., Abdelhak, A., Ferradji, T., Giraud, F., Heidenreich, F., Idris, I., Kouassi, K., Réal, I., Révah-Lévy, A. (2004). *Avicenne l'andalouse. Devenir thérapeute en situation transculturelle*. La Pensée Sauvage.
- Mouchenik, Y., Baubet T., et Moro, M. R. (2012). *Manuel des psycho traumatismes : cliniques et recherches contemporaines*. Grenoble : La Pensée sauvage.
- Mouchenik, Y. (2009). « La vulnérabilité de l'enfant, une notion entre psychanalyse et anthropologie. Un concept outil pour le clinicien-chercheur en Nouvelle-Calédonie ». *Cliopsy* 2, n° 2 : 27-36.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.
- Nathan, T. (2001). *Nous ne sommes pas seuls au monde*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.
- Nations Unies et Office of the high commissioner for human rights. *Protéger les droits des enfants en conflit avec la loi expériences innovantes des organisations membres du Groupe de coordination des services consultatifs et de l'assistance technique dans le domaine de la justice des mineurs*. S.l. : s.n., 2004.

- Ndiaye, M., et Robin, N. « Les mineurs en conflit avec la loi au Sénégal : une réalité à redécouvrir », s. d., 57.
- Ntebutse, J-G., et Croyere N. (2016). « Intérêt et valeur du récit phénoménologique : une logique de découverte ». *Recherche en soins infirmiers* 124, n° 1 : 28-38.
- Nyassogbo, G. K. (2003). « Relations ville-campagne et développement local ». *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux* 56, n° 224 : 463-474.
- Nordjoe, K. (2015). « Proverbes Eve : Du construit social à la création littéraire ». Thèse de doctorat en Littérature africaine. Université de Lomé.
- Olivier de Sardan, J-P. (1998). « Émique - Persée ».
- Paillé, P. (2006). *La méthodologie qualitative : postures de recherche et travail de terrain*. Paris : Armand Colin.
- Paillé, P. (2011). « Les Conditions de l'analyse Qualitative ». *SociologieS*,
- Paillé, P., et Mucchielli A. (2012) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales - 4e éd. Armand Colin, 2016*.
- Parsons, M. (2012). « La désidentification œdipienne : au nom du fils, au nom de la fille ». *Annuel de l'APF Annuel 2012*, n° 1 (53-67).
- Pietkiewicz & Smith, (2014). « A Practical Guide to Using Interpretative Phenomenological Analysis in Qualitative Research Psychology ». *Czasopismo Psychologiczne Psychological Journal* 20, n° 1.
- Porcelli, P. (2011). « Fosterage et résilience : discours collectifs et trajectoires individuelles de mobilité des enfants en milieu bambara ». *Journal des africanistes*, n° 81-2 : 119-144.
- Pourtois, J-P., Humbeeck B., et Desmet, H. (2012). *Les ressources de la résilience*. Paris : Presses universitaires de France.
- Quentel, J-C. (2012). « L'adolescence et ses fondements anthropologiques », s. d., 14. « Une approche anthropologique de l'adolescence ». *Dialogue* 198, n° 4 : 9-18.
- Quentel, J-C. (2007). *Les fondements des Sciences Humaines*. Toulouse : Erès.
- Quivy, R., et Van Campenhoudt, L. « Manuel de recherche en sciences sociales », s. d., 6. *Récit, attachement et psychanalyse*.
- Rachik, H. (2022). *Devenir anthropologue chez soi - Interpréter sa propre culture*.
- Restivo, L., Julian-Reynier C. et Apostolidis T. (2018) « Pratiquer l'analyse interprétative phénoménologique : intérêts et illustration dans le cadre de l'enquête psychosociale par entretiens de recherche ». *Pratiques Psychologiques* 24, n° 4 : 427-449.
- Révah-Levy A. et de La Noë Q. (2000). *L'Autre : la vie comme un récit*. La pensée sauvage.

- Reveyrand-Coulon O., Lorguilloux C. (2002). Pourquoi l'interdit ? Regards psychologiques, culturels et interculturels. Erès.
- Reveyrand-Coulon O. & Guerraoui Z. (2006). De mère en mère : le projet d'enfant dans le don, au Sénégal Dans *L'Autre* 2002/2 (Volume 3), pages 277 à 291.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. L'ordre philosophique. Paris : Éditions du Seuil.
- Roussillon, R. (2012). *Agonie, clivage et symbolisation*. [2^{ème} édition]. Quadrige. Paris : Presses universitaires de France.
- Roussillon, R. (2018). *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*. 3e édition. Elsevier Masson.
- Roussillon, R., et Dubouchet, D. (2006). « Regards sur la souffrance Échange avec René Roussillon ». *Gestalt* no 30, n° 1 : 73-87.
- Saab, V. et Memlouk, W. (2012). *Donald Winnicott : au nom de la mère !* PsychoEnfants. Paris : Nomad éditions.
- Sow, I. (1977). *Psychiatrie dynamique africaine*. Bibliothèque scientifique. Paris : Payot 1977.
- Sow, I. (1978). *Les structures anthropologiques de la folie en Afrique noire*. Bibliothèque scientifique 49. Paris : Payot.
- Taïeb, O. (2011). *Les histoires des toxicomanes*. Presses Universitaires de France, 2011.
- Taïeb, O. (2020). « Narration, transmission et traumatisme psychique ». *Tsafon. Revue d'études juives du Nord*, n° 80 : 67-82.
- Taïeb, O., Revah-Lévy, A., Baubet, T. et Moro M. R. (2005). « Les histoires des toxicomanes : intérêts de la notion d'identité narrative de Ricœur dans les addictions ». *L'Évolution psychiatrique* 70, n° 4 : 755-769.
- Theis, A. (2006). « Approche psychodynamique de la résilience ». Université de Nancy 2. *Analyse d'un récit de vie*.
- Tonda, J. (2008). « La violence de l'imaginaire des enfants-sorciers ». *Cahiers d'études africaines* 48, n° 189-190 : 325-343.
- Toussaint, E. & al., (2018). « Les problèmes de comportement, les représentations d'attachement et le parcours de placement d'enfants relevant de la protection de l'enfance ». *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, pp.335-343.
- Troadec, B. (2010) « Culture et interculturel en psychologie : préférence pour la démarche scientifique et conséquences épistémologiques ». *Recherches en éducation*.
- Tronick, E. Z., Morelli, G. A., et Ivey, P. K. (1992). « The Efe forager infant and toddler's pattern of social relationships: Multiple and simultaneous ». *Developmental Psychology* 28 : 568-577.

Unicef (2015, 2017). Etude complémentaire de l'état des lieux du système de justice pour enfants au Togo.

Unicef (1991) Charte Africain Droits Enfant new.doc - achpr_instr_charterchild_fra.pdf

Unicef (1990) Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Vimard, P. « Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne », s. d.

Vinsonneau, G. (2002). « Le développement des notions de culture et d'identité : un itinéraire ambigu ». *Carrefours de l'éducation* 14, n° 2: 2-20.

Vygotski, L. S. (1998) *Child Psychology*. The Collected Works of L.S. Vygotsky 5. New York Dordrecht London: kluwer academic Plenum publishers.

Winnicott, D.W. et Stronck-Robert A. (2001). *L'enfant et le monde extérieur, le développement des relations*. Paris : Payot.

Winnicott, D.W. (1980). *Processus de maturation chez l'enfant : Développement affectif et environnement*. Petite bibliothèque Payot 245. Paris : Payot.

Zermatten, J. (2004). « Justice Réparatrice / Restauratrice Position Du Comité » « La prise en charge des mineurs délinquants : quelques éclairages à partir des grands textes internationaux et d'exemples européens ». *Revue de droit*. Université de Sherbrooke. 34, n o 1 : 345.

Webographie

https://larevue.squirepattonboggs.com/afrique-resolution-traditionnelle-des-conflits-au-mali_a641.html

<https://eua.hypotheses.org/2855>

<https://journals.openedition.org/amades/159>

<https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/togo-rites-traditionnels-de-sortie-d-enfant-voie-de-disparition>

http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-1637_fr.html

<https://donnees.banquemondiale.org/pays/togo>

<https://www.populationdata.net/pays/togo/>

<http://www.justice.gouv.fr/justice-des-enfants-et-des-adolescents-12754/une-justice-specialisee-pour-les-enfants-en-conflit-avec-la-loi-27824.html>

<https://docplayer.fr/189557680-2016-bnce-togo-rapport-narratif-2016.html>

ANNEXES

Ci-joints en papier

Annexe 1 : Grille d'entretien de récit de vie

Annexe 2 : Recueil de proverbes & Consigne

Annexe 3 : Schéma du paradigme « ECL » basé sur les *Patterns*

Annexe 4 : Grille d'entretien Focus Group

Ci-joint sur clé USB

Annexe 5 : Arborescence (NVivo) des méta-thèmes et thèmes émergents par participant.

Annexe 6 : Autorisation Ministérielle de Recherche

Annexe 7 : Autorisation de Recherche CORSJDC

Annexe 8 : Autorisation de Recherche Foyer KAMINA

Annexe 9 : Demande d'autorisation de recherche Chef Canton GLEI

Annexe 10 : Demande d'autorisation de recherche Chef Canton HIHEATRO

➤ **Consigne - Récit de vie**

« Je vais te demander de me raconter des moments ou des évènements qui permettraient de comprendre l'histoire de ta vie. Tu peux, par exemple, me parler de ta vie d'avant, de maintenant et de ce que tu voudrais pour l'avenir ».

« *Mabio so gbɔ wo be agblɔ nudjɔdeamedji ke wo tu wò ku gafɔfo kewo me ye wotoa nam, ne masɔ ta agbemɔ woa* ».

- **Eléments d'identité**

- Nom, Prénoms (la dation du nom), âge, date et lieu de naissance.
- Histoire liée à la naissance, l'ancêtre réincarné (**djɛ**).
- Position dans la fratrie (**aîné(e), cadet(te), puiné(e)**).
- Coutumes et religion pratiquées. Description générale de soi.

- **Antécédents familiaux**

- **Parents (Père et mère et/ou représentants légaux).**
- Coutumes, profession et religion des parents. Relation avec eux et entre eux.
- **Frères, sœurs et cousins.** Nombre, rapport avec eux, relation privilégiée
- **Grands-parents maternels.** Proximité, type de relation.
- **Grands-parents paternels.** Proximité, type de relation.
- **Autres personnes âgées importantes dans ta vie.** Types de rapports.

- **Environnement social**

- Lieu de vie avant ton placement ici. Tâches domestiques.
- Type de relation avec les voisins (entraide ?). Amis proches.
- Activités de loisirs, de divertissement ou vie associative.

- **Parcours scolaire et/ou professionnel**

- Scolarisé ou en apprentissage (métier).
- Niveau et établissement(s) scolaires.
- Matières ou activités préférées ou moins appréciées.
- Impressions, relations concernant les enseignants.
- Type de traitement vis-à-vis des élèves.

- **Des Évènements relatifs à la situation actuelle**

- Types d'infraction, circonstances. Motivations et implications.
- Avis et sentiments par rapport la décision de placement.
- Vie au centre (activités, relations avec les pairs et les adultes).

- **Rétrospection et Projection**

- Impressions générales sur le parcours de vie.
- Impressions concernant les différents moments de ta vie (*l'endroit où tu es né, où tu as vécu, la brigade pour mineurs, ce centre...*)
- Projets d'avenir, projection de soi dans l'avenir ?
- Autres points ou histoires à rajouter.
- Emotions ou vécu interne par rapport aux événements et moments.

Merci d'avoir accepté de parler de toi.

➤ **Dessin de fin d'entretien**

**Maintenant, pour finir veux-tu faire un dessin de ton choix ?
(Sinon, raconte-moi ce que tu aimerais dessiner).**

Consigne exploration projective

➤ **Dernièrement, j'ai appris de toi mais voudrais tu m'aider à comprendre et à compléter des parties que je n'ai pas bien saisies.**

➤ **Connais-tu des proverbes ?**

- **Si oui**, dis en **un (1) ou plusieurs** décrivant le plus les évènements ou moments importants ton parcours de vie.

- **Sinon, voici la liste de quelques proverbes qui évoquent de la vie.**

Choisis en **un (1) ou plusieurs** qui correspondraient le mieux aux évènements ou moments importants de ton parcours de vie.

Raconte-moi une histoire expliquant à quoi ça te fait penser ?

(Si besoin, relances :

- *Peux-tu m'en parler davantage ?*
- *Sens-toi libre de me dire ce qui te vient à l'esprit concernant ton choix.*
- *Voudrais-tu en changer ?)*

Remerciement et mots d'au revoir.

FRANCAIS	IFE
L'arbre du gombo n'est jamais plus grand que celui qui l'a planté. L'enfant ne peut jamais se prétendre plus important que ses parents.	Ila ka ga laré oloko.
Un enfant vaut mieux que l'argent et l'or.	Owo son, Sika son, omon nire.
Quelle que soit la faute de l'enfant, ses parents lui pardonnent.	Omon né ka tsou si n'tan founé, tsi ka mou bété fa.
L'enfant qui empêche sa mère de dormir ne peut pas dormir.	Omon yé ni ina kako souroun é, owoun gbo kako soun.
L'enfant qui n'écoute pas ses parents, finit un jour par se honnir en public.	Omon yé ka gbonron é, éro na ri nawoudjo.
La maman aime bien son bébé, mais quand en tétant il lui mord le sein, elle le tape.	Omon yé bouné nomon é, iné na kpa.
On vit selon ses moyens. On vit selon ses possibilités.	Owo yé wa fou okouté é, ni nan nyonka é.
Quand le sol devient glissant, on apprend à marcher avec précaution.	Biléé yo, ana marin ni.
A qui répugne la laideur du crapaud, ne boit pas l'eau du marigot.	Okpolo ko son, aka monmité.
On n'installe point l'étranger au centre du village, mais plutôt à la périphérie.	Alédjo ko gbé nan koulé.

Quelque gigantesque qu'il soit, un seul arbre ne fait pas la forêt.	Egui yékêtê ka tsigbo.
La plus modeste cabane vaut plus que l'ombre du grand arbre.	Djégbéré awouré, son laré djoubé égui.
Celui qui ne veut pas être mouillé ne va pas au puits.	Ota omi bo mi, ka wa nodo.
Celui à qui tu cèdes une place, ne tarde pas à devenir le maître des lieux.	So n'djoko, ka kpin tonon di olidi.

FRANCAIS	EWE
C'est une fois ligoté que le mouton prend conscience.	Ne le kamea ye wodze na gbo nu.
La maltraitance est là où se trouve le profit.	Fi ke kpo lea fi ma duɖu le'ye ma.
L'épervier dit que le jour de trouvaille n'est pas le jour pour frapper.	Avako gblo na be ekpogbe me nye eʒogbe o.
L'oiseau rodeur dit que l'enfant n'appartient pas à une seule personne.	Dzokodzoko be'vi me nye amede ka to o.

La barbe ne racontera pas l'Histoire aux cils. Car ceux-ci lui précèdent.	Ge metua ho na aqaba o. Adaba li xoxo hafi ge va dzɔ.
Désolée que tu aies œuvré autant, avec dévouement, bien que l'issue ne soit pas profitable.	Woe ta'avɔ na kɔ baba se qu loo

FRANCAIS	Kabyɛ
On ne peut pas atteindre ses objectifs tout seul, on a besoin aussi de l'aide de son prochain qui apporte ses efforts.	u l lu y l lu wey ε ɔ ε ε.
La houe ne ment jamais tant que tu travailleras tu auras toujours de bon résultat.	Tuyou n da dj t t mɔ ε ε ʃ ɔ.
Il y a un seul Oncle mais dix pères	Igbele kUyUm, caana hiu.
On récupère c'est liquide, on ne récupère pas c'est trop calciné	Pa kpay pi hoo paa kpay pi ñayla
On invite un enfant à prendre part à un repas, on n'invite pas un enfant à venir prendre part à une histoire.	Pa yay pɔɔ se kɔɔ meŋ tɛɛŋ mUtU, paa yay pɔɔ se kɔɔ meŋtɛɛŋtom

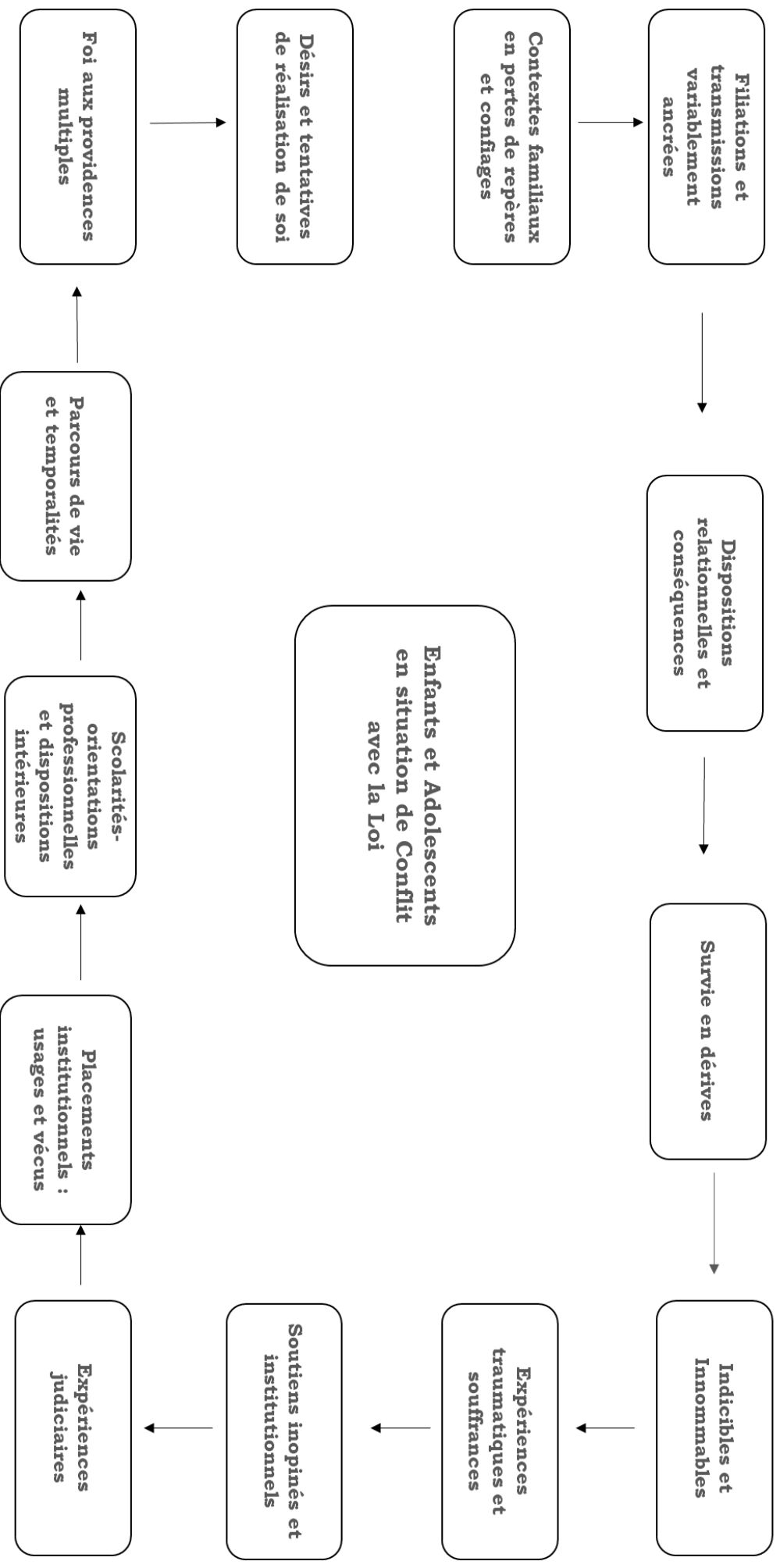
FRANCAIS	MINA
J'y suis depuis longtemps n'est pas pareil que j'y suis arrivé depuis longtemps.	Mle xoxo ku muva xoxo mɔɔ.

La forêt n'est pas un lieu pour le mouton. Elle appartient aux bêtes sauvages.	Ave mnyi gbɔ be ndɛ. Lāgālāgāwo tɔɛ.
Le mouton s'est piqué par l'abeille devant la maison du tigre. Impossible de beugler.	Anyi ye te gbɔ le gbete b'agbo dji. Bɛ dɛdɛ mle o.
Que ton lieu de sommeil ne devienne pas ton lit. <i>Ne fait pas ton lit là où tu tombes.</i>	Womsɔ na anyi djeje wona anyi mlɔfe o.
	Ati dɛka mewo ave o.
	Gbe nɔ du ye dō na hun do tɔ.
Ne jette pas la provision d'eau de ta jarre parce que la pluie s'annonce.	Dzi mo na wokpa na si le zeme o.
Pleurer n'empêche pas de voir.	Ne wole fā avi tsā wokpɔ na nu

FRANCAIS	
A force de persévérance et de courage, la petite fourmi finit par arriver au sommet de la montagne.	
Quand on a le dos qui démange, on ne gratte pas le bras.	
Il serait incongru d'accuser le muet de chanter faux	
Pour les idiots toutes les difficultés qu'ils rencontrent sont des malédictions alors que le sage voit des opportunités de parvenir à la sérénité dans la vie qui est un combat	
il n'est pas sage de donner la torche à un aveugle qui marche dans l'obscurité	
Le cordon de vie est un collier en or.	
Lorsqu'un enfant lave proprement ses doigts, il peut être autorisé à manger avec les grands.	

Lorsqu'un oiseau appelle la pluie, celle-ci ne s'empêchera pas de tomber sur sa tête.	
Pleurer n'empêche pas de voir.	
Quel que soit le degré d'enivrement d'un chat, il est capable de reconnaître les trous des souris.	
Le mouton commun est une proie facile pour les fauves.	
Lorsque le doigt ne sait pas où aller, il entre dans le nez.	
Quand tu ne sais pas où tu vas, n'oublie jamais d'où tu viens.	
Si quelqu'un détourne l'oreille pour ne pas écouter la loi, sa prière même est une abomination.	
Celui qui a la diarrhée n'a pas peur de l'obscurité.	
La voix douce obtient tout du chef.	
Quand la bouche est pleine, la barbe reçoit les miettes.	
Le destin est aussi changeant que la peau du caméléon.	
Arbre solitaire, le vent le fait tomber.	
Que la bouche dise du bien à son propriétaire.	
Si tu n'as pas de dents, mieux vaut que le régime de noix soit mûr.	

Schéma du Paradigme ECL basé sur les Patterns



GUIDE D'ENTRETIEN DE FOCUS GROUP

Co-animer avec un anthropologue, un psychologue ou un sociologue.

Groupe : Educateur, psychologue, infirmier, médiateur coutumier, anthropologue et juriste...

Mot d'introduction :

- *Salutations d'usage,*
- *Présentations des objectifs de ma recherche et de l'entretien de groupe.*

Chacun de vous est invité à prendre la parole afin de partager avec nous son expérience particulière, via ces quelques questions. Dans le souci de rester dans la cadre de notre sujet ou de favoriser le tour de parole, il arrivera que je vous demande de différer certaines parties de vos réponses. Vous pouvez prendre des notes sur les feuilles mises à votre disposition afin de revenir sur ces points, s'ils sont essentiels.

- 1. Quelle analyse faites-vous de la situation des ECL selon votre expérience personnelle concernant l'accompagnement des ECL ?**
- 2. La répétition ou la récurrence s'observe souvent chez les ECL, quels sont les facteurs explicatifs selon vous ?**
- 3. Comment se manifeste, chez ces mineurs, la disposition à se saisir de l'accompagnement proposé ?**
- 4. Avez-vous identifié des objets socioculturels (proverbes, contes, rites, apophtegme...) leur permettant de *penser* leur histoire de vie ou auxquels ils s'identifient ?**
- 5. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées personnellement lors de la réinsertion en famille ou dans leur environnement d'origine ?**
- 6. Quelle(s) place(s) arrivent-ils à occuper dans la société après leur réinsertion ?**

*****Quels sont les besoins actuels selon votre spécialité d'intervention ?**

Remerciements...

Demande d'entretien individuel, si besoin, après réécoute et retranscription.

Titre :

Expériences subjectives des Enfants en Conflit avec la Loi au Togo : Approche psychopathologique et perspectives psychothérapeutiques Transculturelles

Sous-Titre :

Grandir à travers petites et grandes transgressions

Résumé :

Le phénomène des Enfants en Conflit avec la Loi (ECL) au Togo renvoie aux notions de transgression des lois (symboliques, sociales, juridiques...) ou de tendances antisociales (Winnicott, 1994, 2004). Cependant, cette catégorisation des actes et de ces enfants, et adolescents, a émergé d'un angle de vue sociojuridique. Nous proposons donc une exploration de leurs expériences de vie en utilisant une méthodologie qualitative basée sur le recueil des données par des entretiens de récit de vie (Bertaux, 1993, 2006), puis sur une analyse de données combinant l'Interpretative Phenomenological Analysis (Smith, 1993) et le complémentarisme (Anthropologique/social et Psychologique/psychodynamique) (Devereux, 1972). Au cours de leur parcours, ces enfants engagent des tentatives de survie voire de résilience (Duval, 2006, de Tychev, 2012). Ce processus dynamique de reprise de développement induit une confusion fonctionnelle entre des facteurs de risque et des facteurs de protection, à certains moments de leur parcours de vie, face au degré d'adversité des événements vécus (Tomkiewicz, 2001). Les traumatismes psychiques et les symptômes psychopathologies qui en découlent sont encore peu étudiés dans leur complexité. Par conséquent, les manifestations de ses souffrances sont perçues comme des comportements conflictuels vis-à-vis de la loi, relevant de l'hérédité, de la lignée, du surnaturel, de la possession ou de la sorcellerie. Ce constat pose la question de l'intériorité et l'extériorité du conflit, et plus largement du positionnement épistémologique et des types de prise en charge d'ECL. De plus, le contexte socioculturel à savoir les mutations des structures familiales et les représentations sociales et les systèmes de médiation traditionnelle au Togo sont des facteurs facilitant l'accès à la réalité des ECL. De ce fait, la coordination des regards dans une visée interdisciplinaire devient un impératif.

Mots clés :

IPA, récit de vie, transculturel, Enfant en Conflit avec la Loi, transgression, traumatisme, surnaturel, sacrificiel, transmission, inscription lignagère, protection de l'enfance.

Title :

Subjective Experiences of Children in Conflict with the Law in Togo: Psychopathological Approach and Transcultural Psychotherapeutic Perspectives

Subtitle :

Growing up Through Transgressions

Abstract:

The phenomenon of Children in Conflict with the Law in Togo refers to the notions of transgression of laws (symbolic, social, legal...) or antisocial tendencies (Winnicott, 1994, 2004). However, this categorization of the acts and of these children and adolescents has emerged from a socio-legal perspective. We therefore propose an exploration of their life experiences using a qualitative methodology based on data collection through life story interviews (Bertaux, 1993; 2016), and then on a data analysis combining Interpretative Phenomenological Analysis (Smith, 1993, 2009) and complementarism (Anthropological/Social and Psychological/Psychodynamic) (Devereux, 1972). Along the way, these children engage in attempts at survival or even resilience (Duval, 2006, de Tychev, 2012). This dynamic process of developmental recovery induces a functional confusion between risk factors and protective factors, at certain moments of their life course, in the face of the degree of adversity of the events experienced (Tomkiewicz, 2001). Psychological trauma and the psychopathological symptoms that result from it are still little studied in their complexity. Consequently, the manifestations of these sufferings are perceived as conflicting behaviors with respect to the law, pertaining to heredity, lineage, the supernatural, possession or witchcraft. This observation raises the question of the interiority and exteriority of the conflict, and more broadly of the epistemological positioning and types of care of ECL. Moreover, the socio-cultural context, namely the changes in family structures and social representations and the traditional mediation systems in Togo, are factors that facilitate access to the reality of ECL. As a result, the coordination of views in an interdisciplinary perspective becomes an imperative.

Key words:

IPA, life story, transcultural, Child in Conflict with the Law, transgression, trauma, supernatural, sacrificial, transmission, lineage inscription, child welfare.